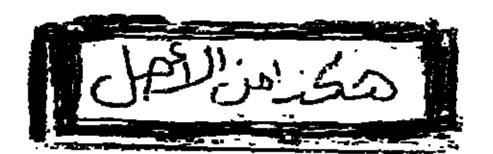


Perquisition au domicile et au bureau d'un proche de M. Tiberi

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16008 – 7 F
MARDI 16 JUILLET 1996
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac dénonce la frilosité des banques

Il souhaite une baisse des taux d'intérêt

LORS DE SON INTERVENTION *télévisée du 14 juillet, Jacques Chirac* a assuré qu'il n'y avait pas d'autres politiques possibles que celle conduite par le gouvernement. Il a affirmé que la croissance serait le *« résultat »* du *« comportement »* des Français. Il a demandé à la Banque de France de baisser les taux d'intérêt et, indirectement, mis en cause *son gouverneur, Jean-Claude Trichet*, pour n'avoir pas, du temps où il était directeur du Trésor, correctement surveillé les banques appartenant à l'Etat. Il a par ailleurs dénoncé la frilosité des banques commerciales. Le président de la République a annoncé la fermeture de l'université de Jussieu, en raison des dangers *de l'amiante utilisée dans* sa construction.

● L'essentiel des déclarations du chef de l'Etat — *page 6*
● La garden-party de l'Elysée — *page 6*
● L'annonce de la fermeture du campus de Jussieu — *page 6*
● Un réquisitoire contre le niveau des taux d'intérêt — *page 7*
● « Dialogue positif » et fermeté sur le dossier corse — *page 7*
● *Notre éditorial et les réactions politiques — pages 13 et 26*

Matignon cherche un successeur au président de la SNCF

Le parquet général a requis le maintien en détention de M. Le Floch-Prigent



LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner, lundi après-midi 15 juillet, l'appel formé par Loïk Le Floch-Prigent contre l'ordonnance de *placement en détention provisoire* prise à son encontre, le 5 juillet, par le juge d'instruction Eva Joly. Dès vendredi, le parquet général a requis la confirmation de cette ordonnance, dans laquelle Mme Joly *avait souligné le « climat de pressions »* entourant son enquête. Mis en cause pour des faits commis alors qu'il présidait le groupe Elf-Aquitaine, entre 1989 et 1993, M. Le Floch-Prigent ne semble pas, selon son entourage, envisager de démissionner de la présidence de la SNCF, où il se flatte *d'avoir renoué le dialogue.*

« La SNCF ne peut pas fonctionner longtemps sans avoir à sa tête un homme qui symbolise la direction, a estimé, pour sa part, le ministre des transports, Bernard Pons, le 12 juillet sur RTL. *Il faut un président qui ait tous les moyens d'agir pour proposer au gouvernement le projet industriel de l'entreprise. »* C'est dire que le gouvernement cherche d'ores et déjà un successeur à M. Le Floch-Prigent, M. Pons ayant précisé qu'il devrait avoir *« un profil parallèle au président actuel »*. En toute hypothèse, ce nouveau PDG ne pourra être nommé avant le conseil des ministres du 24 juillet.

Lire page 16

La réussite au baccalauréat atteint le niveau record de 76 %

AVEC 76 % de candidats reçus, toutes séries confondues, le taux de réussite au baccalauréat a atteint un *niveau record à la session de 1996*, deuxième année de mise en œuvre de la réforme *engagée* par François Bayrou. Ces résultats sont obtenus dans un contexte de diminution du nombre de candidats et de lauréats, qui s'explique à la fois par une baisse démographique et par une moindre orientation des collégiens vers les classes de seconde de l'enseignement général et technologique. La *proportion d'une génération qui* obtient le diplôme a donc diminué entre 1995 et 1996, passant de 63 à 61 %. Mais elle n'était que de 30 % en 1986, lorsque fleurissait le slogan promettant pour l'an 2000 les *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »*.

Lire page 10

■ Le calvaire des Tchétchènes

Reportage dans la ville de Gekhi, au sud-ouest de Grozny, bombardée et pillée par les troupes russes, première victime de la fin de la trêve. p. 3

■ Un entretien avec Nelson Mandela

Dans un entretien au Monde, le président sud-africain explique que son pays ne veut pas faire cavalier seul pour *résoudre les conflits en Afrique.* p. 5

■ Gens de mer

Ils étaient gardiens de phare de père en fils. Le dernier a pleuré quand Ar-Men, au large de l'île de Sein, a été livré à l'électronique. Deuxième volet de la série d'Annick Cojean sur les « Gens de mer ». p. 12

■ Détournements de fonds aux hôpitaux de Paris

L'Inspection générale des affaires sociales fait état de « graves irrégularités » et de détournements de fonds à la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris. p. 9

■ L'Etat recrute des « préfets sanitaires »

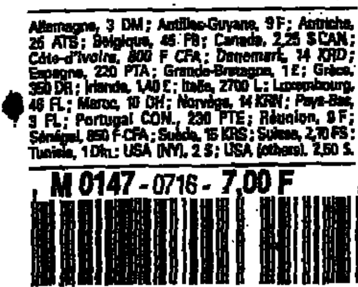
Cinq cents candidatures ont été déposées pour la direction des agences régionales hospitalières. p. 8

■ Conjoncture incertaine

Les industriels ne voient pas venir la reprise attendue au second semestre. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0716 - 7,00 F



Atlanta saisie par la psychose des attentats

ATLANTA
de l'un de nos envoyés spéciaux

Depuis l'attaque de la délégation israélienne par un commando de Septembre noir lors des Jeux olympiques de Munich en 1972, aucun grand événement sportif international n'a été la cible de terroristes. Même quand ceux-ci auraient pu opérer à domicile comme l'ETA pendant les Jeux de Barcelone ou l'IRA pendant l'Euro 96. Pourtant, 61 % des Américains sont persuadés que des attentats peuvent être perpétrés à Atlanta lors des JO qui doivent être ouverts le 19 juillet.

Cette psychose a été renforcée par l'explosion, le 25 juin, d'un camion piégé qui a provoqué la mort de dix-neuf Américains dans la base de Khobar, en Arabie saoudite. En présentant à la presse le dispositif de sécurité qui allait être déployé pendant les Jeux, les représentants des différents services concernés ont donc jugé utile de préciser que tous les poids-lourds circulant dans l'agglomération allaient faire l'objet d'une surveillance particulière. Toutes les infractions aux règles de stationnement seront sanctionnées par une mise en fourrière immédiate.

Si la centaine de services – municipaux, régionaux et fédéraux – impliqués dans le dispositif de sécurité parviennent à travailler en parfaite coordination, il ne devrait pas être possible de laisser tomber l'emballage d'une tablette de chewing-gum sans être immédiatement repéré. Des détecteurs de métal et des analyseurs d'empreintes ont été placés à tous les points sensibles. 22 000 personnes – dont 2 000 policiers – ont été requises pour prévenir, intervenir ou agir à tout moment et en toute circonstance. Les spécialistes en matière d'explosifs, d'armes à feu et de vols à la tire seront en alerte rouge. L'armée sera omniprésente.

Personne ne s'est encore inquiété de l'ampleur de la note, puisque ces Jeux sont censés être entièrement financés par de l'argent privé. Si le chiffre a été calculé, il reste top secret. En revanche, des observateurs avertis ont noté que les militaires conduisaient des bus ou arrosaient des pelouses, et se sont demandé si ces tâches entraient vraiment dans le plan de sécurité. On leur a assuré que oui. Bref, il serait étonnant que la criminalité ne connaisse pas une chute vertigineuse dans le périmètre olympique où elle se concentre habituellement.

Il en faudrait plus pour rassurer l'opinion américaine. D'autant qu'une crainte peut en cacher une autre. A la peur de l'attentat s'ajoute celle de l'épidémie importée par un visiteur étranger contaminé par un virus foudroyant, scénario catastrophe évoqué sans rire, dimanche 14 juillet, par le journal *Atlanta Constitution*. La capitale de la Géorgie est bien placée pour faire face à une telle horreur puisqu'elle abrite les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), de renommée mondiale.

Pour ne pas avoir à faire face à cette improbable flambée virale, trente-cinq épidémiologistes et statisticiens des CDC ont été mis sur le pied de guerre. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les 150 centres médicaux situés sur les sites olympiques leur feront connaître les moindres raisons de leurs interventions, de la cheville tordue au trouble digestif. Toutes les informations seront analysées par de puissants programmes informatiques. On n'est jamais assez prudent. Même si on sait d'ores et déjà que les principaux malaises dont souffriront les 2 millions de visiteurs attendus à Atlanta pendant les prochaines semaines seront dus soit à la chaleur soit à la climatisation.

Alain Giraudo

Lutte antidrogue en Colombie

***LE PRÉSIDENT** colombien*, Ernesto Samper, accusé par Washington de *« collusion avec les trafiquants de drogue »* et interdit de séjour aux Etats-Unis, a confirmé, dimanche 14 juillet, qu'il refusait de céder à ces pressions et qu'il irait jusqu'au terme de son mandat, en 1998. Mais son pouvoir est très affaibli. M. Samper, soupçonné d'avoir financé sa campagne électorale de 1994 avec l'argent sale, est engagé depuis deux ans dans une politique d'éradication des cultures illicites et de lutte contre le commerce de la drogue. Cette bataille a des aspects militaires que la Colombie a effectivement mis en œuvre. Mais la tâche reste énorme sur les plans économique, social et culturel, après vingt ans de banalisation de la culture de la coca comme *« moyen de sortir de la misère »*.

Lire page 4

POINT DE VUE

Chômage : encore raté *par Michel Rocard*

LE sommet social qui *s'est tenu le 8 juillet* n'a, on l'a vu, rien donné. Et le chômage continue tranquillement d'augmenter avec son cortège de dégâts sociaux irrémédiables.

Les rencontres officielles entre le premier ministre, le CNPF, la CGPME et les organisations syndicales de salariés sont pourtant suffisamment rares et difficiles à organiser pour qu'elles soient précieuses.

Le fait qu'on se soit seulement trouvé d'accord pour se redonner six mois de délai n'est pas seulement un retard ; il a un coût. Ce coût est grand : aveu collectif d'impuissance, démobilisation de l'opinion et décrédibilisation des acteurs devant cette paralysie.

Le président de la République vient de reconnaître que la réduction du temps de travail est possiblement une arme puissante dans la lutte contre le chômage. Mais lui non plus ne va pas jusqu'au bout : cette lutte doit impliquer l'Etat et concerner l'économie toute entière.

Même après ces propos présidentiels, je ressens fortement l'impression que ni les acteurs ni, le plus souvent, les commentateurs ne veulent aller jusqu'au bout du sujet. L'enjeu demeure de savoir si *une réduction significative du* temps de travail peut ou ne peut pas être un outil efficace pour réduire le chômage, et comment y procéder. Le sujet est ample et fait encore peur à beaucoup.

A ceux qui considèrent que la durée du travail est seulement le fruit des adaptations produites par le marché et que le facteur dominant est la croissance, il faut demander combien leur calcul les conduit à espérer voir créer d'emplois ou disparaître de chômeurs pour des taux de croissance de 3, de 4 ou de 5 %, *et combien de dizaines d'années* ils jugent nécessaires pour résorber notre stock actuel de chômage.

A ceux qui pensent que tout tient aux rigidités du marché du travail, il faut poser la même question : *« Comment désignez-vous chacun des obstacles légaux à faire sauter, quel prix en termes de chômage lui attribuez-vous et en quel délai pensez-vous de ce fait résorber le stock de chômage ? »*

A ceux qui trouvent cette idée malthusienne, il faut poser la question de savoir pourquoi ils ne raisonnent qu'en termes d'emplois de 39 heures par semaine et de 47 semaines par an, au lieu de réfléchir en nombre d'heures de travail à faire indépendamment de leur partage en nombre de salariés, et pourquoi ce nombre d'heures n'augmenterait pas.

A ceux qui émettent des doutes sur la faisabilité d'une réforme audacieuse en cette matière, il faut demander pourquoi ils en ont jusqu'à présent refusé la mise à l'étude sérieuse et approfondie, complétée par des simulations.

A ceux qui pensent que le coût cumulé du travail et de la protection sociale en France est bien trop élevé pour nous permettre de résister à la concurrence de l'Asie, il faut demander, si l'on s'engage dans cette voie, à quel niveau et pour quelle raison on s'arrêterait avant d'avoir atteint le niveau de salaires et de protection sociale de Taïwan ou de la Corée du Sud, sans même *parler de l'Indonésie.*

Lire la suite page 14

***Michel Rocard** est député européen (PS) et ancien premier ministre.*

Avignon, festival érotique

SENSUALITÉ, possession, volupté : un spectacle vient, à point nommé, donner une touche érotique au Festival d'Avignon, dans la sévère et belle église des Célestins, réduite à sa nef pour les besoins de la représentation. Il s'agit de deux textes, présentés l'un à la suite de l'autre, qui sont dus à Gilbert Lely, un expert en la matière puisque biographe de Sade. Le premier est une tragédie immorale au titre ironique, *Ne tue ton père qu'à bon escient*, tragédie brève, impudique, fort bien *écrite, qui raconte* les malheurs de Médée, *séduite puis réduite* à l'état d'« honorable putain » par son amant sans scrupule. Le second est un poème dramatique, *Solomonie la Possédée*, dont le rôle-titre est incarné par la jeune comédienne Veronika Varga, soumise à un exorcisme qui attire les foules. Christian Rist, le fondateur du Studio classique, met en scène ces deux textes incandescents, dans lesquels, comme il en a l'habitude, il fait chanter les corps et affleurer le plaisir. *Lire page 21*

Le « Tournoi des quatre nations »



RUPERT MURDOCH

LE CONTRAT signé entre Sky TV, la chaîne du magnat australo-américain Rupert Murdoch, et la Fédération anglaise de rugby pourrait provoquer l'exclusion du XV de la Rose du Tournoi des cinq nations. Les Français tentent une médiation pour sauver la compétition symbole du rugby dans l'hémisphère Nord.

Lire page 19

International	2	Aujourd'hui	18
France	6	Agenda	20
Société	9	Abonnements	20
Carnet	11	Météorologie	20
Horizons	12	Mots croisés	20
Entreprises	15	Culture	21
Finances/marchés	17	Radio-Télévision	25

CRISE Au lendemain de la semaine de crise la plus grave depuis deux ans en Irlande du Nord, la province est *au bord de l'abîme*. Les marches protestantes de vendredi 12 juillet ont été suivies, tout le long du week-end, de violents affrontements entre nationalistes et forces *de l'ordre au cours desquels un manifestant* a trouvé la mort, seconde victime catholique en moins d'une semaine. ● UN ATTENTAT à la bombe a par ailleurs eu lieu à Enniskillen, *suscitant* la colère des paramilitaires protestants, qui menacent de mettre fin eux aussi à leur cessez-le-feu. L'IRA a toutefois démenti être responsable de cette explosion, qui pourrait être l'œuvre d'un groupuscule extrémiste. ● DUBLIN et Londres semblent *aujourd'hui plus* éloignés que jamais alors que les deux capitales avaient, depuis plusieurs années, œuvré ensemble en faveur du processus de paix.

L'Irlande du Nord au bord d'une reprise de la guerre civile

Après l'explosion d'une voiture piégée à Enniskillen, les paramilitaires protestants menacent de mettre fin à leur cessez-le-feu. Un manifestant a trouvé la mort à Londonderry lors de violents affrontements entre catholiques et policiers

LONDRES
de notre envoyée spéciale

L'Irlande du Nord a franchi, ce week-end, deux étapes supplémentaires dans le retour vers l'état de guerre. Pour la première fois depuis le début des désordres, il y a une semaine, un homme est mort lors d'un affrontement avec la police, à Londonderry. Avec un chauffeur de taxi catholique assassiné la semaine dernière, dans la même ville, il s'agit de la seconde victime depuis la reprise des troubles. Et, pour la première fois depuis le cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) le 31 août 1994, une voiture piégée a explosé en territoire nord-irlandais, détruisant un hôtel à Enniskillen et faisant dix-sept blessés légers.

« Tout le monde retient son souffle en attendant de voir ce que vont faire les paramilitaires protestants. Notre seul espoir est qu'ils s'abstiennent de réagir s'ils sont convaincus que l'IRA n'est pas responsable de la bombe d'Enniskillen », confiait, dimanche soir 14 juillet, l'avocat unioniste Drew Nelson. Le mouvement républicain clandestin a en effet démenti à la radio-télévision de Dublin, utilisant un code d'identification de l'IRA, que celle-ci ait été l'auteur de l'attentat. Mais certains protestants mettent en doute ce démenti.

Les événements s'enchaînent selon un scénario que chacun connaît trop bien dans cette province où il n'y a guère de famille qui n'ait été touchée de près ou de loin par la violence. Et, malgré les bonnes paroles prodiguées dimanche par les hommes politiques, qu'ils soient de Londres, de Dublin ou de Belfast, l'échec de l'actuel processus de paix paraît désormais probable.

COCKTAILS MOLOTOV

C'est dans la nuit de vendredi à samedi que Dermot McShane, un ouvrier de trente-cinq ans, a trouvé la mort lors d'affrontements entre manifestants catholiques et policiers de la Royal Ulster Constabulary (RUC) à Londonderry. Dans un déluge de cocktails Molotov, environ deux mille sympathisants du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, faisaient depuis deux nuits revivre à Londonderry – ou Derry, comme l'appellent les catholiques – des scènes de violences de rue dignes des pires moments des « troubles ».

En avançant à l'assaut d'une barricade, un véhicule blindé de la RUC a, semble-t-il, heurté Dermot McShane. Cet homme avait fait de la prison entre 1989 et 1991 pour activités liées à un groupuscule terroriste, l'INLA (Irish National Liberation Army), mais ne s'était plus signalé depuis. Un policier qui cherchait à lui porter secours a été frappé au visage avec une bouteille cassée et a dû être hospitalisé. Le manifestant est décédé à l'hôpital. Samedi en fin d'après-midi, dix millerépublicains ont défilé en signe de deuil dans les rues dévastées du centre-ville. Martin McGuinness, le numéro deux du Sinn Fein, a dénoncé en termes vibrants ce qu'il a appelé *« un meurtre »*, tout en exhortant ses troupes au calme.



Quelques heures plus tard à Enniskillen, un coup de fil anonyme annonçait à l'Hôtel Killyhevlin qu'une bombe était sur le point d'exploser. Un quart d'heure après, une énorme déflagration détruisait cet établissement situé dans l'ouest de l'Ulster. Il n'y a eu que des blessés légers car l'évacuation avait pu se faire assez vite. L'hôtel était plein, en ce week-end de vacances, et deux cents des deux cent cinquante personnes évacuées étaient les invitées d'une noce catholique. Cette petite ville a ainsi renoué avec un passé douloureux. A l'automne 1987, une bombe de l'IRA avait explosé devant l'église pendant une cérémonie du souvenir, tuant onze personnes. Cet attentat est resté l'un des plus meurtriers commis en vingt-cinq ans par l'IRA. Depuis deux ans, Enniskillen avait retrouvé la tranquillité et développé le tourisme, indifféremment catholique ou protestant.

L'attentat n'a pas mis fin aux échauffourées, puisque des actions de rue sporadiques se sont poursuivies dimanche à Belfast et à Londonderry. Mais il soulève bien des interrogations. L'IRA nie toute implication et Gerry Adams a même parlé de *« coup tordu »*, suggérant que la bombe pourrait être une provocation. L'IRA revendique en général ses actions, mais elle a récemment menti en niant l'assassinat d'un policier en République d'Irlande, pour l'admettre dix jours plus tard. Les soupçons se sont portés dimanche sur un groupe de dissidents de l'IRA, le Republican Sinn Fein (RSF). Il aurait activement recruté parmi les membres les plus extrémistes de l'IRA durant le cessez-le-feu. Mais un représentant du RSF à Belfast a nié toute responsabilité dans l'attentat.

Quels que soient les coupables, ils n'avaient pas attendu les événements de la semaine écoulée – l'interdiction puis l'autorisation de la marche orangiste de Portadown, le blocus des route et les violences loyalistes relayées jeudi par les émeutes des nationalistes – pour préparer leur coup. La voiture qui a explosé à Enniskillen avait été volée dix jours plus tôt à Dublin.

Le gouvernement irlandais de John Bruton risque d'essuyer de vives critiques pour son inefficacité à lutter contre le terrorisme sur son territoire. En effet, les récents attentats ont, semble-t-il, tous été préparés dans la République. L'explosif qui a servi à Londres le 9 février, les armes utilisées en juin pour attaquer une base britannique en Allemagne, venaient déjà du Sud. La réaction indignée de M. Bruton après le passage de la marche orangiste à Portadown a, selon des sources de Downing Street, mis John Major *« dans un état de rage incandescente »*. Le premier ministre britannique pouvait sans doute espérer que son homologue irlandais s'abstienne de jeter de l'huile sur le feu au moment où leurs efforts communs pour construire un cadre politique pour la paix étaient remis en cause.

Dimanche, les hommes politiques de tous bords ont cependant appelé à renouer les fils du dialogue. Les pourparlers de paix devaient reprendre mardi à Belfast. Le leader catholique modéré du Parti travailliste social-démocrate (SDLP), John Hume, a annoncé samedi qu'il s'en retirait, exhortant Londres à y accueillir les représentants du Sinn Fein, seule façon selon lui de sortir du blocage. On attendait lundi la déclaration aux Communes du ministre de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, très critiqué depuis le début de l'agitation en Ulster et qui doit tenter d'expliquer ce que cherche à faire le gouvernement.

Sophie Gherardi

Deux ans de trêve fragile

● **15 novembre 1985.** Les premiers ministres britannique et irlandais, Margaret Thatcher et Garret Fitzgerald, signent un accord donnant un droit de regard à Dublin sur les affaires intérieures des six comtés de l'Irlande du Nord.
● **1991-1992.** Séries de pourparlers multipartites sur l'Ulster sans la participation du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.
● **15 décembre 1993.** John Major et son homologue irlandais, Albert Reynolds, signent la *« Déclaration de Downing Street »*, qui prévoit la participation de Dublin aux négociations sur l'avenir de l'Ulster et réaffirme que tout accord devra être entériné par la majorité de la population du Nord, c'est-à-dire avec le soutien des protestants.
● **31 août 1994.** L'IRA annonce un cessez-le-feu inconditionnel.
● **13 octobre 1994.** Les groupes paramilitaires protestants se joignent à la trêve.
● **9 décembre 1994.** Londres ouvre les premiers pourparlers directs avec le Sinn Fein.
● **21 février 1995.** Londres et Dublin approuvent un document commun devant servir de base à des négociations entre toutes les parties.
● **17 mars 1995.** Gerry Adams est le premier dirigeant républicain reçu à la Maison-Blanche.
● **10 mai 1995.** Pour la première fois depuis 1972, Londres accepte qu'un ministre rencontre officiellement le Sinn Fein.
● **3 juillet 1995.** Les plus violents incidents depuis l'automne 1994 éclatent dans les quartiers catholiques de Belfast et de Londonderry après la libération, au bout de cinq ans, d'un soldat britannique condamné à perpétuité pour le meurtre d'une jeune fille.
● **25 août 1995.** Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord annonce la prochaine libération d'une centaine de prisonniers républicains et loyalistes.
● **24 janvier 1996.** Publication du rapport de la commission internationale, présidée par l'ancien sénateur américain, George Mitchell, qui préconise l'ouverture de négociations entre toutes les formations sans attendre le règlement de la démilitarisation.
● **9 février.** L'IRA renoue avec les attentats avec une explosion à Londres qui fait deux morts et une centaine de blessés.
● **15 juin.** L'IRA revendique l'attentat de Manchester qui a fait 206 blessés.
● **12 juillet.** Les traditionnels défilés orangistes protestants se déroulent dans un climat d'extrême tension. Des affrontements entre catholiques et policiers éclatent à Belfast et Londonderry.

COMMENTAIRE

RETOUR À LA CASE DÉPART

Deux ans d'espoir sont en train de voler en pièces en Irlande du Nord devant nos yeux, et ceux des Irlandais du Nord, qui – dans leur immense majorité – avaient cru que la paix était, enfin, possible dans l'île d'Emeraude. La guerre civile est à nouveau aux portes de l'Ulster et, *paradoxalement, ce sont les représentants* des deux camps paramilitaires, loyalistes protestants et républicains catholiques, qui tentent de placer d'ultimes contre-feux. Trop peu, trop tard sans doute. Mais l'IRA comme les loyalistes savent qu'ils seront en première ligne et que leurs adversaires d'hier ne leur feront pas de quartier aujourd'hui.

On ne mesure que trop l'énorme culpabilité de l'IRA dans le dérapage du processus de paix. La reprise des attentats à Londres en février et l'explosion d'une bombe à Manchester en juin en plein « Euro » de football ont montré que les terroristes républicains avaient perdu tout contact non seulement avec l'humanité, mais même avec la réalité irlandaise.

Il n'en demeure pas moins que *les unionistes « modérés »* et le gouvernement britannique de John Major portent eux aussi une responsabilité écrasante dans les *événements de ces derniers jours.*

Il apparaît clairement que les deux partis unionistes ont joué avec le feu, préférant la protection de leurs intérêts claniques à une solution au drame. En dépit de leurs propos lénifiants, ils ne semblent jamais avoir eu l'intention d'accepter un partage du pouvoir avec les catholiques, qui représentent pourtant 45 % de la population du Nord.

Mais, surtout, c'est M. Major qui ne *sort* pas grandi de ces journées de fureur. Comme dans la crise de la « vache folle », il s'est montré incapable de prévoir, de gérer et de prendre les décisions qu'il fallait pour désamorcer le drame qui se tramait devant lui.

Alors qu'il y a deux ans il avait eu le courage d'affronter le problème irlandais par une négociation avec le gouvernement *du Sud, il a, depuis lors,* tergiversé au risque d'irriter Dublin, de désespérer les catholiques et de pousser l'IRA à la faute.

Il n'a pas non plus su se donner les moyens pour canaliser les traditionnelles marches orangistes de l'été, humiliantes pour la communauté catholique et détonateurs annoncés des affrontements. Il n'a enfin pas eu le courage de résister aux pressions des unionistes, dont les votes lui sont si précieux aux Communes. Un véritable gâchis.

Patrice de Beer

La Hongrie se relève après une sévère cure d'austérité

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

La singularité de la grande place Moscou de Budapest n'est plus. Non seulement elle est un des rares sites de la capitale hongroise dont le nom évoque encore le monde d'hier, mais elle était également un des derniers grands carrefours de la ville à ne pas avoir été « colonisé » par les fast-food. C'est désormais chose faite. McDonald's et Burger King ont élu domicile en face du terminal de tramways, qui relient les collines cossues de Buda aux quartiers affairés de Pest, par delà le Danube.

L'étourdissante multiplication des magasins de restauration rapide en tous genres à Budapest n'est que la partie visible d'une « occidentalisation » avancée de la ville, engagée, ici, bien avant la chute du régime communiste, il y a six ans. Aujourd'hui, les trois-quarts des logements hongrois appartiennent aux particuliers, le nombre de téléphones a été multiplié par deux en cinq ans et l'historique axe Budapest-Vienne a été symboliquement rétabli par l'ouverture d'une autoroute qui relie les deux capitales de l'ancien empire des Habsbourg.

Jadis surnommée la *« caserne la plus gaie »* du bloc de l'Est, la Hongrie est passée en un temps record du *« communisme goulasch »* au *« capitalisme Coca-Cola »* selon l'expression d'un chroniqueur du quotidien *Népszabadsag*. Et cette évolution a été renforcée par l'introduction, en mars 1995, d'un sévère plan d'austérité par le gouvernement de Gyula Horn, une étonnante coalition – unique en son genre dans l'Europe post-communiste – entre les socialistes (ex-communistes réformateurs) et leurs adversaires d'antan, les démocrates libres qui regroupent la fine fleur de l'ancienne dissidence.

Un an après le début de cette cure de rigueur, force est de constater que les perspectives économiques ont rarement été aussi prometteuses et les Hongrois, déjà peu enclins aux effusions d'enthousiasme, rarement aussi moroses. Même si les Magyars ont appris à se méfier de leurs illusions depuis le traumatisme de la révolution de 1956, matée par l'intervention des troupes soviétiques, ils avaient cependant nourri quelques espoirs prudents depuis le début de la transition. Au-delà de leurs différences, tant les conservateurs du Forum démocratique du défunt premier ministre, Jozsef Antall, élus au lendemain de la chute du communisme en 1990, que les socialistes, plébiscités en 1994, avaient, chacun à leur manière, promis un changement sans trop de douleur.

Mais aujourd'hui, faute de pouvoir compter sur le remède de l'alternance, les Hongrois cultivent, plus que jamais, leur légendaire vague à l'âme. Pourtant, il n'y a, en apparence, pas de quoi dramatiser. Depuis la mise en œuvre du plan d'austérité, les finances publiques se sont considérablement améliorées. Les « grands équilibres », à commencer par le déficit budgétaire (passé de 9 % à 5 % du PIB), se stabilisent, les recettes des privatisations ont enregistré un niveau record en 1995, les exportations un « boom » de 20 % et les réserves en devises ont été multipliées par deux. *« Contrairement aux prévisions,* constate Péter Bihari de la Budapest Bank, *le pays a réussi à assurer l'équilibre et la croissance* (2 %). *Et pour la première fois, la dette a commencé à diminuer. »*

Mais ces lendemains de rigueur, avec ses cortèges de coupes claires, ont forcément fait grincer les dents. Le gel des salaires, accompagné d'une réduction des allocations familiales, de la fin de la gratuité de certains soins médicaux et de l'introduction de frais de scolarité, expliquent facilement la chute d'environ 15 % des revenus enregistrée en 1995. Témoin de cette inquiétude : malgré une forte inflation (22 %), l'épargne des ménages, *anticipant sur des* fins de mois de plus en plus difficiles, ne cesse d'augmenter.

> « Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi avoir le soutien de la population »

Et le tour de vis n'est pas fini. Après s'être attaqué aux « grands équilibres », le gouvernement, qui dispose d'encore deux ans avant les prochaines législatives, engage maintenant les délicates – et douloureuses – réformes qui frappent directement le quotidien : éducation, sécurité sociale et pensions. *« C'est le passage de la stabilisation dure à la stabilisation molle »*, note, résigné, un financier de Budapest. Le projet de budget 1997 prévoit déjà la perte supplémentaire de quelque 42 000 emplois dans la fonction publique tandis que le Parlement a décidé, début juillet, la suppression de 10 000 lits hospitaliers d'ici la fin de l'année ainsi que le relèvement progressif de l'âge de la retraite à soixante-deux ans.

Inutile, dans ce contexte, de rappeler aux Hongrois, que plus de deux tiers du PNB provient désormais du nouveau secteur privé, que les privatisations sont quasiment achevées et que ce petit pays de 10,5 millions d'habitants a réussi l'exploit d'attirer 13 milliards de dollars d'investissements étrangers ; le double de la Pologne, trois fois plus que la Russie... L'enthousiasme est difficilement au rendez-vous lorsque planent l'incertitude des lendemains et des restrictions en tous genres. D'autant plus, que la transition s'accompagne, ici comme ailleurs, d'un chômage conséquent (10,6 %) et d'écarts sociaux qui se creusent. Au point qu'Imre Szekeres, le flambant chef du groupe parlementaire socialiste, exprime publiquement son *« inquiétude »* face à *« l'appauvrissement qui augmente dans le pays »*. *« Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut aussi avoir le soutien de la population »*, a-t-il récemment affirmé au quotidien *Magyar Hirlap*.

Faute de mieux, les Hongrois continuent de placer le Parti socialiste en tête des sondages. La poussée de fièvre du démagogique et nationaliste dirigeant paysan, Jozsef Torgyan, est retombée en un an, victime des propos outranciers de M. Torgyan. Pendant ce temps, la droite modérée, incapable de se relever de sa défaite de 1994, s'enfonce chaque jour davantage dans d'interminables divisions. Prenant acte de la fatigue et la lassitude d'une grande partie de Hongrois, las d'attendre les dividendes de la transition, Ivan Vitanyi, le populaire député socialiste, plaide cependant la cause du moindre mal : *« Il n'y a pas de bon programme économique possible dans notre situation,* lâche-t-il. *Mais nous aurions pu être encore plus brutaux, sans égards pour les plus démunis »*...

Yves-Michel Riols

La trêve électorale a définitivement volé en éclats en Tchétchénie

La ville de Gekhi a vécu quatre jours de calvaire

Plus de quatre cents civils ont été tués depuis la reprise des opérations militaires russes en Tchétchénie, il y a une semaine, a estimé, dimanche 14 juillet, le porte-parole du gouvernement indépendantiste. Dans la ville de Gekhi, au sud-ouest de Grozny, la première à avoir subi la reprise des hostilités après six semaines de trêve pour cause d'élection présidentielle en Russie, les habitants évacués commençaient à rentrer dimanche.

GEKHI (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Avec la chaleur, l'odeur de cadavre s'accroche. Dans certains quartiers de Gekhi, elle est difficilement soutenable. Après avoir bombardé cette ville pendant quatre jours, les troupes russes ont pris une journée à la *« nettoyer »*, c'est-à-dire à ramasser leurs propres morts avant de laisser ses habitants y revenir, dimanche 14 juillet. Ils l'avaient quittée par vagues, à partir de mardi 9 juillet, profitant du *« couloir de sécurité »* que les Russes ouvraient selon leur bon plaisir durant une heure ou une heure et demie chaque jour dans l'intervalle des tirs. Un *« couloir »* qui fut fatal à plus d'un habitant de Gekhi.

C'est ici que prit fin la trêve relative instaurée pour permettre à Boris Elstine d'être réélu. Ce but une fois atteint, le général Viatcheslav Tikhomirov, commandant des forces russes en Tchétchénie, participa à une réunion du Conseil de sécurité à Moscou sous la direction de son nouveau secrétaire, Alexandre Lebed. Dès son retour à Grozny, le général Tikhomirov lança un ultimatum à *« Monsieur le bandit Zelimkhan Iandarbiev »*, le président indépendantiste reçu au Kremlin par Boris Eltsine il y a un mois et demi...

BLINDÉS CALCINÉS

« Les indépendantistes ne pouvaient matériellement pas y répondre, à supposer qu'ils l'aient voulu », souligne-t-on à la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Grozny. L'ultimatum consistait, en effet, à libérer tous les prisonniers cachés dans les montagnes avant le lendemain à 18 heures. Mais le lendemain, dès 8 heures du matin, les blindés entrent dans Gekhi – dix mille habitants avant la guerre, seize mille maintenant avec les réfugiés chassés des ruines de Grozny et d'ailleurs. Les blindés russes sont entrés officiellement pour *« vérifier les identités »*. Il pillent au passage les premières maisons visitées. *« J'ai soixante-cinq ans, mais ils ont pointé un fusil-mitrailleur sur moi pendant qu'ils emportaient le générateur, la télévision et les chaussures »*, se lamente une grand-mère. En réalité, les blindés veulent en finir avec Dokou Makhaev, le commandant indépendantiste local, le plus proche de Grozny à avoir pignon sur rue et qui défie Moscou en hébergeant depuis des mois les journalistes en route vers les montagnes. Il était totalement exclu que ses hommes, une vingtaine de combattants armés de lance-grenades, se rendent sans résistance.

Elle fut apparemment féroce : les carcasses calcinées de trois blindés se trouvent aujourd'hui dans la rue de Makhaev, l'un d'eux a le canon engagé dans le mur de ce qui fut sa maison, deux étages réduits à des pans de murs éventrés et brûlés. Dans la cour, un cadavre de cheval traîne entre trois voitures écrasées au milieu des débris. Aucune des maisons voisines sur plus de cinq cents mètres à la ronde ne semble avoir échappé aux bombardements. Ceux-ci ont commencé dès que les blindés ont battu en retraite. Le deuxième jour, le commandant russe ne s'est plus risqué à envoyer des hommes à l'intérieur du village. Ce sont les hélicoptères qui se sont acharnés, comme en témoignent des dizaines et des dizaines de toits détruits par des roquettes. Cela n'a pas suffi à déloger les hommes de Dokou Makhaev et, les troisième et quatrième jours, les avions sont entrés en action : une dizaine de cratères de cinq mètres de profondeur sur une vingtaine de large s'ouvrent désormais là où se trouvait une maison, un jardin ou une étable. La plupart des hommes restés cachés dans leur cave ont alors décidé de partir, eux aussi, comme les femmes, les enfants et les vieillards, évacués les deux jours précédents.

L'hôpital d'Ourous-Martan, qui a sans doute reçu la plus grande partie des blessés, abrite plus de soixante-dix personnes venant de Gekhi. Nul ne sait combien sont morts dans les bombardements. Le chiffre de quinze tués civils, annoncé par le gouvernement pro-russe de Grozny, provoque l'indignation. *« Près de chez moi, il y en a eu six, rien que le premier jour »*, explique un vieux professeur d'école qui n'a pourtant rien d'un partisan de l'indépendance.

Deux des blessés sont morts, samedi à l'hôpital d'Ourous-Martan, une grande bâtisse où les malades semblent abandonnés à eux-mêmes. Seules quelques infirmières étaient là dimanche – le chirurgien était *« en tournée à l'extérieur »* et les médecins du Comité international de la Croix rouge (CICR) étaient *« passés hier »*. Un jeune blessé de Gekhi, affalé sur un banc dans un corridor, affirme que des hommes du gouvernement pro-russe sont passés la veille et ont *« arraché les perfusions de deux blessés qu'ils soupçonnaient d'être des combattants indépendantistes »*. L'histoire n'est pas confirmée mais elle traduit la tension ambiante à Ourous-Martan, une localité qui a la particularité, unique dans la région, d'être à moitié anti-indépendantiste.

« LES MEILLEURS DE NOS FILS »

Une vieille femme sort en maudissant un groupe de Tchétchènes qui rendaient Dokou Makhaev responsable d'une tuerie survenue jeudi au poste russe, à la sortie de Gekhi : une fusillade a éclaté, disaient-ils, quand quatre voitures transportant Makhaev et ses hommes ont tenté de profiter du *« couloir de sécurité »* pour s'échapper. Le commandant et au moins trois de ses hommes furent tués, d'autres furent blessés, mais beaucoup de civils aussi. *« Ce sont les meilleurs de nos fils qui sont morts »*, s'indigne la vieille dame. *« C'est le conseil des anciens de la ville qui a obligé Dokou à sortir, espérant que les Russes le verraient et cesseraient de bombarder. Mais ils l'ont tué, lui, ses hommes et des civils avec eux. Et ils continuaient à lâcher des bombes sur Gekhi le lendemain. »*

D'autres bombardements reprenaient au même moment à grande échelle contre des villages de montagne. La télévision russe, occupée à rendre compte des attentats ayant fait vingt-cinq blessés dans des trolleybus à Moscou, n'en a pratiquement pas parlé. Mais, dimanche, la chaîne privée NTV a renoué un peu avec sa tradition critique, volontairement oubliée durant la campagne électorale, en évoquant notamment un appel lancé la semaine dernière par une douzaine de députés russes, toutes tendances confondues – démocrates, communistes et tenants du pouvoir. Ils demandent aux Etats étrangers de reconnaître l'indépendance de la Tchétchénie, seul moyen, selon eux, de faire cesser désormais ces tueries dénuées de tout sens que plus d'un an et demi de protestations formelles n'ont pu arrêter.

Sophie Shihab

Boris Eltsine s'absente de nouveau du Kremlin pour se « reposer »

Le président russe Boris Eltsine a reporté à mardi 16 juillet l'entretien prévu, lundi au Kremlin, avec le vice-président américain, Al Gore. Les deux hommes se verront dans la résidence de campagne du chef de l'Etat russe, à Barvikha, non loin de Moscou. Le Kremlin avait initialement annoncé, lundi matin, que M. Eltsine, soixante-cinq ans, avait annulé sa rencontre avec M. Gore et qu'il était parti se *« reposer après une campagne électorale difficile »*. Boris Eltsine, officiellement victime d'un *« refroidissement »* entre les deux tours de l'élection présidentielle, doit passer deux semaines à Barvikha. Al Gore, arrivé samedi 13 juillet à Moscou, est le premier haut responsable étranger à visiter la Russie depuis la réélection de M. Eltsine. Il a notamment déclaré que Washington estimait *« souhaitable la reprise des négociations »* en Tchétchénie. – *(AFP.)*

La Commission de Bruxelles veut parachever l'espace fiscal européen

L'actuelle collecte de la TVA favorise la fraude

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Pas de marché unique digne de ce nom sans un véritable espace fiscal communautaire : cette certitude s'était imposée dès la signature de l'acte unique européen qui avait abouti à la création d'un espace de libre circulation des marchandises en 1993. Si des progrès ont été réalisés depuis, il reste cependant encore beaucoup à faire pour parvenir à l'objectif souhaité. A la suite du conseil des ministres de l'économie et des finances des Quinze à Vérone, en avril, un groupe a eu pour mission, sous la houlette de Mario Monti, commissaire chargé du marché unique, de réfléchir aux moyens de mettre un terme à la surenchère que se livrent les Etats membres en matière fiscale (défiscalisation compétitive), et d'établir un meilleur équilibre entre taxation du travail et taxation de l'épargne. Le groupe de réflexion doit remettre ses conclusions au prochain conseil européen, à Dublin, en décembre.

Le commissaire Monti vient de rappeler ses propositions sur la fiscalité européenne. Dans un rapport remis mercredi 10 juillet à la Commission, il réaffirme la nécessité de parvenir d'ici 1999 à la mise en place d'un régime définitif de TVA dans l'Union européenne. Le régime transitoire actuellement en vigueur est conçu de façon à collecter la TVA dans l'Etat membre où aboutit le produit vendu : le résident français qui, jouant sur les *différences de prix, vient acheter* sa voiture à Bruxelles, ne règle pas sa TVA à l'administration belge, comme cela devrait se passer, mais à son retour en France.

Les autorités françaises estiment que ce système a permis l'abolition, pour l'essentiel, des frontières fiscales. Mais la Commission fait valoir qu'il est compliqué et à l'origine d'innombrables fraudes : selon les experts bruxellois, la valeur des biens qui circulent sans que la TVA ait été acquittée s'élève à environ 700 milliards d'écus par an, soit 4,5 milliards de francs ! Le maquis fiscal, tel que le dénonce la Commission, annule en partie les avantages qu'entreprises et consommateurs des Quinze sont en droit d'attendre de l'existence du marché unique. Bruxelles insiste sur l'adoption du régime définitif prévu à l'origine.

RÉPARTITION

L'adoption de ce régime implique de trouver un système garantissant une juste répartition du produit de la taxe entre les Etats membres. La TVA est un impôt sur la consommation et il importe qu'au bout du compte, ce soit bien le pays où celle-ci intervient qui se voit attribuer les sommes perçues. La Commission suggère d'établir, pour chaque Etat membre, sur base statistique, le montant de la consommation taxable, puis, à partir des données macro-économiques ainsi rassemblées, de calculer la recette à récupérer. L'adoption de ce système devrait également conduire à une meilleure harmonisation des taux pour éviter des risques de délocalisations au profit de zones où l'impôt serait plus bas.

Philippe Lemaître

La Bavière pleure la mort de son duc

BONN
de notre correspondant

Il y a longtemps qu'on n'avait pas vu un tel rassemblement de têtes couronnées en Allemagne. Samedi 13 juillet, à Munich, les familles régnantes de toute l'Europe sont venues se recueillir auprès du cercueil d'Albert, duc de Bavière, mort il y a quelques jours à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Le roi et la reine d'Espagne étaient là, mais aussi le grand-duc de Würtemberg, Otto de Habsbourg... Un enterrement digne de celui d'un souverain : si la République n'avait pas été proclamée en novembre 1918, Albert, arrière-petit-neveu de Louis II, aurait reçu les derniers sacrements en tant que roi de Bavière.

De nombreux citoyens bavarois ont aussi tenu à rendre un dernier hommage à leur duc bien-aimé. Ils ont défilé pendant deux jours devant son cercueil, exposé en l'église des Théatins de Munich. Cette apparente démonstration de *légitimisme monarchique* n'a pas gêné les autorités républicaines du Land, puisque le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, a été l'un des premiers à saluer la mémoire du prince disparu.

Bien que privé de tout pouvoir, le duc Albert a incarné pendant plusieurs décennies la gloire de la très ancienne maison des Wittelsbach, et avait su défendre la dignité de son nom en s'opposant fermement aux nazis (qui le placèrent en détention). Rares sont les pays d'Europe à avoir été gouvernés pendant huit cents ans par une seule et même dynastie. La Bavière est de ceux-là. Les Wittelsbach, une des plus anciennes familles d'Europe, avait reçu la Bavière de l'empereur Frédéric Barberousse au XIIe siècle. En 1806, Napoléon transforma le duché en royaume. Or ni le duc Albert, ni son fils Franz, *qui prend désormais* les rênes de la maison des Wittelsbach à l'âge de soixante-trois ans, n'ont jamais formellement renoncé à leurs droits sur le trône et aux prérogatives qui y sont attachées.

Une ambition plus symbolique que réelle, puisque la monarchie ne menace pas le moins du monde l'ordre républicain sur cette vieille terre d'empire. La Bavière n'est pas l'Autriche : à Vienne, le Parlement vient seulement de lever, en avril, l'interdiction de séjour pesant *sur les deux fils du dernier* empereur Habsbourg. Mais l'Allemagne, ancien *« puzzle de seigneuries autonomes »* selon l'historien Joseph Rovan, ne renie pas la gloire des dynasties qui ont dominé son histoire, et garde une tendresse discrète pour les anciennes familles régnantes.

Souvent alliée de la France, la Bavière a occupé un statut de premier plan à chaque étape importante de l'histoire européenne. Quarante ans de République fédérale paraissent de peu de poids au regard d'une si longue histoire. Si la Bavière, aujourd'hui un des seize Länder allemands, a gardé de son passé monarchique un sentiment de fierté particulier, c'est qu'il lui permet de cultiver en permanence un particularisme bien à elle. Les ingrédients de l'identité bavaroise ? Un catholicisme militant *et une attitude de défiance* vis-à-vis de tous les pouvoirs centraux, qu'il s'agisse de Bonn, de Berlin, ou de Bruxelles.

Lucas Delattre

La « love parade » rassemble 600 000 personnes à Berlin

BONN
de notre correspondant

Jamais Berlin n'avait connu pareille affluence depuis la chute du mur en novembre 1989 : 600 000 personnes ont défilé dans les rues, samedi 13 juillet, pour une grande fête rythmée par de la musique techno. Cette désormais traditionnelle « love parade », qui envahit chaque année le centre de la capitale allemande, est en train de devenir un événement médiatique de premier plan. Lointain descendant du festival de Woodstock, ce rendez-vous de la jeunesse veut promouvoir la *« paix dans le monde »* et *« l'amitié entre les peuples »*. Répondant à un mot d'ordre très simple (*« We are one family »*, nous sommes une seule famille), la « love parade » est avant tout un mélange de carnaval, de transes et de décibels.

Son déroulement est désormais bien rodé. Organisée par une équipe de disc-jockeys allemands âgés d'une trentaine d'années, la fête a lieu depuis la fin des années 80 : de 150 participants *seulement en 1989, on est passé au* chiffre de 250 000 en 1995 et à celui de 600 000 cette année. Le défilé a lieu entre la Ernst Reuter Platz et la porte de Brandebourg, au cœur de Berlin. Quarante camions équipés de haut-parleurs diffusent de la musique techno. Les boulevards sont trop étroits pour contenir la masse humaine. Certains défilent à moitié nus, d'autres sont déguisés ou grimés. L'œil vigilant, les policiers de Berlin n'ont guère besoin d'intervenir si ce n'est pour tenter – sans grand succès – d'empêcher les gens de grimper sur les arbres, les feux rouges et les lampadaires (ceux-ci ont été préventivement recouverts de graisse sur ordre des autorités municipales).

Le côté bon enfant de la « love parade » a fini par rassurer une population berlinoise quelque peu inquiète. L'ambiance n'a pas été agressive, même si 1 632 personnes ont dû être *évacuées d'urgence* par les organisations de secours, et si 34 personnes ont été interpellées pour consommation de drogue sur la voie publique. Si la « love parade » a eu tant de succès cette année, c'est sans doute qu'elle incarne une véritable façon de vivre pour des centaines de milliers de gens, particulièrement en Allemagne. *« La techno est une musique-machine ; celui qui l'écoute (le raver) un homme-machine, un système nerveux en agitation, qui se laisse entraîner par la musique jusqu'à ce que son cerveau connaisse un sentiment de bonheur auquel il est le seul à croire »*, écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui ajoute : *« Les amateurs de techno sont les véritables enfants de l'unification allemande. »*

L. D.

Le président colombien Ernesto Samper résiste aux pressions américaines pour l'écarter du pouvoir

Les industriels redoutent des sanctions commerciales

Washington s'apprête à interdire de séjour sur son territoire le ministre de l'intérieur colombien, Horacio Serpa, et sept généraux des forces armées, quelques jours après l'annulation du visa du président Samper, accusé de « *collusion avec les trafiquants de drogue* », selon la télévision colombienne *CMI*. Le chef de l'Etat a confirmé, dimanche 14 juillet, qu'il resterait en fonctions jusqu'à la fin de son mandat, en 1998.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

« *Il est absolument impossible actuellement d'adopter une attitude autre que le maintien de l'Etat de droit et la préservation de notre nation comme Etat souverain, incarné par son président* », écrit le président colombien, Ernesto Samper, dans une lettre publiée dimanche 14 juillet par le quotidien *El Tiempo*. Après la décision américaine d'interdire à Ernesto Samper l'entrée sur le territoire des Etats-Unis, *El Tiempo*, quotidien libéral, le plus influent de Bogota, avait demandé au chef de l'Etat, dans un éditorial paru samedi, de réfléchir à son éventuelle démission. M. Samper a confirmé le lendemain qu'il resterait en place jusqu'au terme de son mandat, en 1998.

« *Annuellement, nous dépensons 5 milliards de francs dans la lutte contre le narcotrafic, pour laquelle nous recevons moins de 15 % en aide internationale* », déclarait M. Samper deux jours avant que l'administration américaine ne décide, le 11 juillet, de lui retirer son visa. Se voir ainsi mis au banc d'infamie par les Etats-Unis, premier pays producteur de marijuana et importateur de 80 % de la cocaïne colombienne, apparaît, vu de Bogota, comme un insupportable paradoxe.

La situation est d'autant plus mal vécue par les dirigeants colombiens que, en termes militaires et policiers, la lutte contre la production et le trafic de drogue a pris, depuis deux années, une dimension systématique ; mais en vain, pour ce qui est de convaincre le puissant voisin.

L'ambassadeur américain à Bogota, Myles Frechette, n'ignore rien des mesures prises dans le cadre de cette lutte. Il a eu droit par exemple, mardi 9 juillet, à une présentation particulière des plans Condor et Conquista, dont les buts affichés sont d'en finir avec le commerce de la drogue. Ces plans ont également été présentés, le même jour, aux ambassadeurs européens et à ceux des pays du groupe andin ; l'un des objets de la présentation était de réunir des concours financiers.

Présentée par le président Samper « *comme l'opération antinarcotique la plus importante du monde* », Conquista se donne pour objectif de détruire plus de 27 000 hectares de cultures de coca, soit 70 % du total existant en Colombie. Elle vient de connaître son premier échec en laissant Washington insensible et résolu à ne plus traiter avec le gouvernement d'Ernesto Samper. Cette position des Etats-Unis laisse augurer d'éventuelles sanctions commerciales, attendues avec inquiétude par les dirigeants des entreprises colombiennes.

« SANS AUTORITÉ »

« *L'année 1995 a été un long cauchemar* », confiait Ernesto Samper au *Monde*, il y quelques mois ; il pensait alors avoir touché le fond dans l'enquête sur sa responsabilité quant à l'infiltration de l'argent du narcotrafic dans le financement de sa campagne électorale de 1994. Malgré le lâchage de ses proches et amis du Parti libéral, les demandes de démission des dirigeants des entreprises et de l'Eglise, le président a eu gain de cause sur le plan intérieur : le 12 juin, les députés colombiens ont refusé de suivre le procureur de la République, Alfonso Validivieso, et ont absous M. Samper de toute responsabilité dans le scandale des narcodollars.

La classe politique et les dirigeants de la nation avaient pris acte de la décision de la Chambre. Mais, comme le dit Luis Carlos Villegas, le président de l'Association nationale des industriels, « *M. Samper est un président sans la force et l'autorité politique pour gouverner. Si l'on prend le problème des négociations avec les guérillas, il faut une autorité morale pour cela, et M. Samper ne la possède pas.* » Comme beaucoup de Colombiens, il appelle à une modification radicale des comportements de la classe politique, à une conception claire et transparente de la chose publique dans le pays. A ce jour, une vingtaine de parlementaires font l'objet d'investigations judiciaires, pour avoir entretenu des relations avec les narcotrafiquants ; huit autres sont en prison pour les mêmes raisons.

Alain Abellard

Contre la drogue, une lutte militaire, économique, sociale et culturelle

BOGOTA
de notre envoyé spécial

« *la mauvaise monnaie chasse la bonne* », énonce la loi de Gresham. La coca, elle, interdit à toute autre culture de pousser là où elle s'épanouit. Les gains qu'elle génère à court terme, les espérances qu'elle nourrit, surtout en période de *bonanza*, expliquent la « ruée vers la coca » qu'a connue la Colombie ces vingt dernières années. Plus encore, la coca réussit un prodige en s'enracinant sur des terres gagnées sur la jungle, où l'épaisseur de la terre végétale est si faible – six à sept centimètres – que rien ne devrait pouvoir y être cultivé.

A raison d'un rendement de 1,2 kilogramme à l'hectare de production de pâte-base de coca, matière première du chlorydrate de cocaïne, la culture magique résout le problème de l'enclavement et des transports onéreux. De plus, les narcotrafiquants ou les intermédiaires se déplacent sur les marchés des lieux de production.

Si la culture de la coca n'est que merveille à court terme, pour ceux qui en vivent, elle a des conséquences redoutables à long terme : déboisement (1 hectare de culture équivaut à 2 hectares de déforestation) ; pollution des sols par une utilisation massive de produits chimiques et d'essence (pour la terre et pour la production de la pâte-base) ; hausse des prix des produits de consommation courante et manufacturés, etc.

Les trois quarts des 40 000 hectares de culture de coca se trouvent pour l'essentiel dans des régions difficilement accessibles et inhospitalières de la jungle amazonienne dans les départements du Guaviare et du Caqueta (sud-ouest du pays). Cette activité a donc créé, depuis vingt ans, une population nouvelle aux airs de chercheurs d'or, que les autorités estiment à 600 000 personnes sur les trente-sept *millions* d'habitants de la Colombie.

La lutte pour l'éradication des cultures illicites menée par le gouvernement consiste d'abord en une reconquête militaire du terrain, parce que ces régions, qui représentent presque la moitié de la superficie du pays, sont des zones de non-droit où seule la guérilla exerce une autorité.

60 % des plantations de coca sont exploitées par des petits producteurs (environ 3 hectares) qui, aujourd'hui, vivent avec un revenu trois fois supérieur au minimum garanti (119 000 pesos, environ 600 francs). Pour avoir laissé prospérer pendant plus de vingt années les cultures illicites, les autorités colombiennes doivent, aujourd'hui, non seulement se livrer à une reconquête militaire de ces régions, mais affronter le défi économique, social et culturel posé par la reconversion des colons de la coca.

Que faire des gens qui, à raison de trois millions de journées de travail par an au total, vivent de ce secteur et servent de base logistique à la guerilla ? Pour Hector Moreno, directeur du « Plante », le programme de développement alternatif aux cultures illicites, la réponse est claire : « *l'Etat doit interdire l'accès à ces zones, qui font partie du patrimoine environnemental de la Colombie* » et les aider à se lancer dans d'autres cultures.

« L'AGRESSION OFFICIELLE »

Mais, après vingt années d'une banalisation de la culture de la coca, le sens de ce qui est illicite s'est perdu. « *L'un des effets pervers de la culture de la coca,* explique Hector Moreno, *tient dans l'idée selon laquelle la coca, c'est pour sortir de la misère. Ainsi, la culture illicite devient légitime et un moyen de pression contre l'Etat.* » De nombreuses marches de protestations des petits paysans et de tous ceux dont le commerce dépend de la culture de la coca ont eu lieu depuis le début des opérations de fumigations aériennes en 1995 dans le Guaviare ; elles se poursuivent encore aujourd'hui. Dans les villages de la région du Caguan, situés dans le département du Caqueta, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont diffusé une lettre, en date du 17 juin, appelant la population à riposter à toute intervention de l'armée. Sous le titre « *Réglementation de la marche* », le préambule indiquait : « *La marche est une réponse juste des paysans du Caguan face à l'agression officielle qui prétend imposer par le sang et le feu une politique qui viole les droits fondamentaux des habitants d'une région de la patrie. La marche est pluraliste, démocratique, avec une direction collective* », etc.

L'examen du compte d'exploitation du paysan de la coca montre que celui-ci n'entre que pour 0,6 % du prix de la cocaïne, vendu à *Paris*, par exemple. Quant à sa marge, elle ne représenterait que 0,2 %. Le transport, « *à 50 000 francs le kilo, pour la sortie de Colombie et l'entrée dans un autre pays* », selon un policier français à Bogota, représenterait 5 % du prix de cette même cocaïne. Les marges sont ailleurs. Elles sont immenses et représentent un pouvoir de corruption et de séduction énormes si les trafiquants décidaient d'inciter les paysans à résister sur leur terrain ou à aller produire plus loin encore dans la jungle.

A. A.

Ce que gagne un paysan qui cultive la coca

LES CHIFFRES du compte d'exploitation, ci-contre, ont été obtenus lundi 1er juillet, auprès de huit paysans planteurs de coca de la région du Rio Caguan, dans le département du Caqueta (sud-est de la Colombie). Ces paysans exploitent des surfaces de trois à cinq hectares et assurent eux-mêmes la chimie rudimentaire nécessaire à la production de la pate-base de coca, matière première du chlorydrate de cocaïne, qu'ils vendent sur l'un des trois marchés de la région (Remolino, Santa Fé ou Peñas Colorado). Les calculs ont été effectués sur la base d'un hectare de culture de coca ; le rendement dans cette région est de 70 *arrobas* (11,5 kg) de feuilles de coca à l'hectare ce qui, au final, fournit 1,190 kg de pate-base de coca. Sur le marché de Remolino, le dimanche 30 juin, le cours d'échange était à 1 000 pesos (5 francs) le gramme.

Tous coûts *confondus*, la marge du paysan-producteur de pate-base de coca est de 278 000 pesos (1 390 francs) par hectare. Sur la base de six récoltes – le cycle est de quarante-cinq jours – par an sur cinq hectares, le revenu annuel du paysans s'établit à 8 340 000 pesos, soit 695 000 pesos (3 275 francs) par mois. Avec trois hectares et cinq récoltes ce même revenu tombe à 347 500 pesos (1 735 francs).

Enfin ces calculs ne prennent pas en compte les « impôts » encaissés par la guérilla. Les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) ne prélèveraient rien depuis un an sur les petites exploitations (entre 3 et 5 hectares) ; en fait, les FARC prélèvent leur pourcentage sur les marché de pate-base, dans les régions qu'elles contrôlent, auprès des acheteurs c'est-à-dire directement auprès des narcotrafiquants ou de leurs intermédiaires sur les lieux de marché, comme on peut l'observer par exemple sur le marché de Remolino.

A. A

Compte d'exploitation d'un petit producteur

1) PRÉPARATION DES SOLS		**312 500 pesos**
■ **Main d'œuvre : 184 500**		
– Contrôle des maladies	58 500	
– Fumigation/application	51 000	
– Mauvaises herbes	15 000	
– Aplication produits	60 000	
■ ***Produits divers : 128 000***		
– Engrais	60 000	
– Fongicides	16 000	
– Fertilisants	52 000	
2) RÉCOLTE ET LABORATOIRE		**599 000 pesos**
■ **Main d'œuvre : 325 000**		
– Journaliers récolte (14 journées)	175 000	
– Journaliers laboratoire (4 journées)	60 000	
– Alimentation (18 journées)	90 000	
■ **Produits : 207 000**		
– Ciment (70 kg)	28 000	
– Engrais (35 kg)	21 000	
– Essence (70 galons)	140 000	
– Acide sulfurique (1 kg)	6 000	
– Carbonate de soude (1,5 kg)	12 000	
■ **Divers : 67 000**		
– Transports des produits	22 000	
– Hachage des feuilles	20 000	
– Autres frais	25 000	

Source « Le Monde »

Richard Holbrooke reprend du service dans les Balkans

SARAJEVO. L'ancien émissaire américain en Bosnie Richard Holbrooke devait se rendre lundi 15 juillet en ex-Yougoslavie, où il doit notamment rencontrer les dirigeants de Bosnie (Alija Izetbegovic), de Croatie (Franjo Tudjman) et de Serbie (Slobodan Milosevic), ainsi que le commandant de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith, et le médiateur international civil, Carl Bildt.

Lors de sa visite à Sarajevo, dimanche à l'occasion de la fête nationale, le ministre français de la défense Charles Millon, faisant allusion à Ratko Mladic et Radovan Karadzic, a pour sa part estimé qu'il est du ressort du Conseil de sécurité de l'ONU, « *l'autorité suprême de qui émane les pouvoirs d'intervention* » en Bosnie, d'établir « *les procédures d'arrestation des criminels de guerre* ». – *(AFP, Reuter).*

Djamel Zitouni aurait été évincé de la direction du GIA en Algérie

ALGER. Djamel Zitouni, responsable présumé de l'assassinat des sept moines trappistes français, en mai, aurait été évincé de la direction du Groupe islamique armé (GIA), selon un communiqué du conseil consultatif de cette organisation radicale.

D'autre part, le président Liamine Zeroual et la classe politique devaient entamer, lundi 15 juillet, une nouvelle phase du « *dialogue national* ». Le chef de l'État avait lancé, le 1er juillet, des invitations à douze principaux partis politiques pour ces rencontres qui font suite aux « *bilatérales* » qui s'étaient déroulées en avril-mai. L'un des objectifs de ces nouvelles négociations est, notamment, de fixer une date et un ordre du jour à la « *conférence nationale* » qui doit regrouper, à l'automne, l'ensemble des participants au dialogue, dont est exclu l'ex-Front islamique du salut (FIS). Ces entretiens « *multilatéraux* » interviennent dans un climat marqué par une recrudescence des actions meurtrières des groupes islamiques armés.- *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : deux filles et un fils du général Mohamed Oufkir,** ancien ministre marocain de la défense, Malika, Soukaina et Raouf, sont arrivés, samedi 13 juillet, à Paris. Ils y ont rejoint Maria, une autre fille du général Oufkir, qui avait fui le Maroc et gagné la France le 25 juin. La veuve du général, Mme Fatima Oufkir, avait déclaré, après avoir reçu son passeport le 28 juin, qu'elle n'entendait pas quitter le Maroc. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les ministres français de la justice et de la coopération,** Jacques Toubon et Jacques Godfrain, sont arrivés, dimanche 14 juillet à Dakar, pour étudier des questions juridiques et d'harmonisation du droit des affaires dans les pays d'Afrique occidentale. Les discussions devraient également porter sur un projet de convention franco-sénégalaise sur le transfert de détenus vers leur pays d'origine. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : quatorze personnes dont onze policiers** ont été arrêtées, samedi 13 juillet, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre la mutuelle juive AMIA, commis le 18 juin 1994. L'attentat, perpétré à l'aide d'une camionnette piégée bourrée d'explosifs, avait fait 86 morts et quelque 200 blessés. Les policiers arrêtés feraient partie d'une bande de trafiquants de voitures volées qui auraient fourni le véhicule ayant servi dans l'attentat. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS* : partie de *Key West (Floride)*, une flottille** anticastriste de quinze embarcations a organisé, le 13 juillet, une manifestation symbolique à la limite des eaux territoriales cubaines, en hommage à la mémoire de quarante et un Cubains disparus en mer, en 1994, alors qu'ils tentaient de fuir le régime de Fidel Castro. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : la décision de fermer les cinémas de Kaboul** a été prise le dimanche 14 juillet par le nouveau premier ministre, Gulbuddin Hekmatyar. La diffusion de musique à la radio et à la télévision a aussi été interdite. « *Nous refusons tout ce qui contredit la charia* » (loi islamique), a expliqué le ministre de l'information. Ces décisions ont été critiquées par le chef militaire Ahmed Shah Massoud, qui est aussi le principal soutien du président afghan Burhanuddin Rabbani. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : la justice a ordonné** l'annulation de l'élection de 120 députés pro-gouvernementaux sur les 444 élus lors du scrutin de novembre 1995, en raison d'irrégularités, ont indiqué samedi 13 juillet des sources judiciaires. Le Parlement doit toutefois donner son avis, un député ne pouvant être écarté sans le consentement d'au moins deux tiers de ses collègues. – *(AFP).*

■ **ISRAËL : le premier ministre,** Benyamin Nétanyahou, a annoncé, dimanche 14 juillet, la conclusion de deux accords militaires avec les Etats-Unis prévoyant la mise en place en Israël d'un système d'alerte préventive contre des missiles balistiques, et le développement du projet commun de missiles Nautilus fonctionnant au laser, pour l'interception des roquettes de mortier Katioucha. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : l'ancien chef de guerre chrétien,** Samir Geagea, a été innocenté, samedi 13 juillet, dans l'affaire de l'attentat qui avait fait 11 morts dans une église du nord de Beyrouth 1994. Samir Geagea a déjà été condamné deux fois à mort pour le meurtre, en 1989 d'un médecin et l'année suivante du chef chrétien Dany Chamoun. Les deux sentences ont été commuées en détention à perpétuité. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **VENEZUELA : un prêt de 1,4 milliard de dollars (7 milliards de francs)** a été consenti par le Fonds monétaire international (FMI) vendredi 12 juillet. Ce crédit de confirmation (stand-by) d'un an est destiné à soutenir un programme d'ajustement et de stabilisation économique. Il devrait favoriser le retour à une croissance positive, après la chute du PNB de quelque 3 % en 1994, et la quasi-stagnation de 1995. Le taux mensuel d'inflation doit être ramené entre 1,5 % et 2 % avant la fin de 1996- *(AFP.)*

Nelson Mandela, président de la République d'Afrique du Sud

« Nous ne voulons pas faire cavalier seul pour résoudre les conflits en Afrique »

Invité d'honneur au défilé du 14 juillet, Nelson Mandela a été acclamé par les quelque 3 000 jeunes conviés à la *garden-party* de l'Elysée. Sa visite d'Etat, qui doit s'achever mardi 16 juillet, est destinée à conforter le rôle de la « nouvelle » Afrique du Sud sur la scène internationale, notamment auprès des milieux d'affaires invités à accroître leurs investissements, comme il le confirme dans l'entretien accordé, lundi, au *Monde*.

« Seriez-vous prêts à envisager avec la France une sorte de partenariat de la paix pour résoudre les conflits en Afrique ?

– Il existe déjà un partenariat entre nos deux pays. Ce n'est pas un hasard si François Mitterrand a été le premier chef d'Etat étranger à être reçu dans mon pays après les premières élections multiraciales d'avril 1994. Il nous a apporté une énorme assistance matérielle et nous a ouvert les portes de l'Europe à un moment où nous étions encore seuls.

» Quand j'ai rencontré, samedi, le président Chirac, nous avons discuté d'un nombre important de sujets, notamment de la restructuration du Conseil de sécurité de l'ONU et des conflits en Afrique. J'insiste aussi sur le fait que ce n'est pas la première fois que je rencontre votre président. Je suis déjà venu à trois reprises en France depuis ma sortie de prison et à chaque visite je me suis entretenu avec lui en sa qualité de maire de Paris. Il m'arrive de décrocher mon téléphone et de l'appeler. Il existe donc entre nous un partenariat déjà bien vivant.

– Pourquoi l'Afrique du Sud semble-t-elle si hésitante à prêter son concours à la solution des divers conflits qui agitent l'Afrique ?

– Nous n'avons aucune hésitation mais nous devons prendre en compte l'existence d'organisations qui ont en charge la résolution de beaucoup de ces problèmes en Afrique. Je souhaite pouvoir agir à travers les Nations unies, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Organisation de l'unité africaine. Ce ne serait pas correct pour quelque pays que ce soit de s'impliquer en dehors de ces structures. Mais, chaque fois que nous avons été sollicités, nous avons immédiatement répondu et sans réserves. Agir indépendamment conduirait au chaos, au désordre et à la duplication des efforts.

– La grave menace de guerre civile qui pèse sur le Burundi ne vous contraint-elle pas cependant à tenter de l'éloigner ?

– Nous avons réagi à la situation au Burundi mais nous l'avons fait en concordance avec d'autres responsables et organisations africains. Nous avons aussi fourni une assistance humanitaire, notamment en médicaments et en produits alimentaires. Mais, nous ne sommes pas prêts à faire cavalier seul.

– Que pensez-vous des interventions de la France en Afrique, et notamment, en mai, en Centrafrique ?

– Je n'ai pas toutes les données en mains pour apprécier la situation. Je ne sais pas quels sont les intérêts de la France, et ses griefs à l'encontre du gouvernement centrafricain. Aussi, je ne peux pas prendre une position ferme sur le sujet sans disposer d'informations concrètes. Je n'en ai pas discuté avec le président Chirac. Tout ce que je peux dire, c'est que, chez nous, quand il s'est agi de mettre fin à l'apartheid, nous nous sommes assis autour d'une table, nous avons discuté et nous avons réussi à nous entendre avec nos ennemis.

– Etes-vous par principe hostile à toute intervention étrangère en Afrique ?

– Je ne dirais pas cela. Il faut apprécier pays par pays, au cas par cas. Il faut que je dispose de toutes les informations pour pouvoir me faire une opinion fondée.

– L'Afrique du Sud sollicite-t-elle de la France une aide économique substantielle et dans quels domaines ?

– La France a déjà investi en Afrique du Sud trois milliards de rands [environ 3,5 milliards de francs] et un nombre croissant d'entreprises françaises viennent s'installer chez nous.

» C'est le devoir d'un pays comme la France, qui a fait une révolution pour chasser le féodalisme, et qui a eu un impact à travers le monde, de nous soutenir. Un tel pays qui a donné naissance à des philosophes comme Montesquieu et Voltaire doit nous aider à passer du despotisme à la démocratie.

» Mais, pour nous aider, nous avons besoin de plus d'argent, de plus d'investissements et de relations commerciales renforcées afin de développer notre économie et redresser les inégalités du passé : c'est le message que nous voulons faire passer.

– L'insécurité ne place-t-elle pas votre pays dans une situation défavorable ?

– Sans aucun doute la forte criminalité qui sévit dans le pays a une influence sur les investissements mais ceux qui suivent la situation savent que le gouvernement fait son possible pour diminuer la violence, notamment dans la province du Kwazulu-Natal où des élections ont eu lieu, en juin, dans des conditions satisfaisantes. C'est un fort message de paix. Nous avons lancé un plan de lutte contre la criminalité qui commence à produire ses effets mais il s'agit d'un processus de longue haleine.

– Les incertitudes politiques, notamment votre succession, ne sont-elles pas aussi un élément négatif

– S'agissant de ma succession, le Congrès national africain est tout à fait en mesure d'y faire face comme dans le passé. Nous disposons d'une direction collégiale, composée de gens compétents, efficaces et motivés dont beaucoup peuvent assumer la conduite des affaires du pays. Ce n'est pas pour moi un vrai sujet de préoccupation. »

Propos recueillis par Jacques de Barrin, Frédéric Chambon et Serge Marti

Des incidents en Libye auraient fait vingt morts

Les violences ont éclaté dans un stade de football, à Tripoli, sur fond de crise économique

LE CAIRE
de notre correspondant

Une vingtaine de personnes auraient été tuées lors d'incidents armés qui ont eu lieu à l'occasion d'un match de football à Tripoli, a-t-on appris dimanche 14 juillet, de source bien informée, dans la capitale libyenne. L'affaire remonte au mardi 9. Le match opposait les deux plus grandes équipes de Tripoli, El Ahli et El Itihad, dirigées par deux fils du colonel Mouammar Kadhafi, les demi-frères Seif El Islam et Saadi.

Lorsque l'arbitre a accordé la victoire au El Ahli par 1 à 0, les supporters d'El Itihad se sont révoltés. L'un des joueurs de l'équipe perdante a agressé l'arbitre. Des injures ont fusé, et la situation a dégénéré, les gardes du corps des deux fils du dirigeant libyen ayant commencé à tirer. Présentant ces incidents comme des actes ordinaires de hooliganisme, l'agence officielle JANA a admis que huit personnes ont été tuées et trente-neuf blessées. La télévision a montré des supporteurs engagés dans une bataille rangée à coups de bâtons et de pierres. Les conseils d'administration des deux équipes ont été dissous.

D'après l'agence Reuter, les supporteurs se sont dispersés dans les rues, attaquant à coups de pierres des voitures appartenant à des étrangers et scandant des slogans hostiles au colonel Kadhafi. *« C'était un mélange de hooliganisme et de violence politique qui a pris un tour xénophobe »*, a commenté un diplomate cité par l'agence.

Ces incidents sont intervenus sur fond de tension sociale (chômage de 30 % et hausse vertigineuse des prix) et politique. Après les militaires, dont certains s'étaient révoltés en 1994, des incidents sanglants opposent depuis près d'un an les forces de l'ordre aux extrémistes musulmans, à l'est du pays, dans la région de Darnah.

CHASSE À L'HOMME

Il y a dix jours, selon l'opposition, une mutinerie déclenchée pour protester contre les mauvais traitements infligés aux détenus, à la prison centrale d'Abouslim, dans la région de Tripoli, a été réprimée dans le sang. Un responsable de l'opposition, cité par l'AFP, a affirmé que huit détenus politiques ont été tués. Ce même responsable a indiqué qu'une trentaine de prisonniers ont pu prendre la fuite et que les forces de sécurité ont lancé une vaste chasse à l'homme. La Ligue des droits de l'homme, en exil, a dit que deux personnes ont été interpellées après la mutinerie.

Six ans après l'imposition par le Conseil de sécurité de l'ONU de sanctions à Tripoli (pour forcer cette capitale à livrer des citoyens tenus pour responsables d'un attentat qui, fin 1988, avait visé un Boeing de la Panam au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, faisant 270 morts), la révolte semble ainsi gronder en Libye – pays que les Etats-Unis accusent, par ailleurs, de construire une usine d'armes chimiques, à Tarhouna, au sud de la capitale. Samedi, les autorités ont annoncé que des manœuvres militaires à tir réel étaient en cours sur la côte.

Alexandre Buccianti

Un 14-Juillet sans hostilité dans le Pacifique sud

AUCKLAND
correspondance

Il y a un an, moins d'un dixième des invités s'était rendu à la réception donnée pour le 14-Juillet dans la capitale de Nouvelle-Zélande. Un seul ambassadeur, le Chinois, avait bravé les œufs pourris préparés par les anti-nucléaires à l'intention des invités. A la résidence à Canberra, en Australie, seul le tiers des invités s'était déplacé. A Sydney, le bal qui devait couronner une année d'événements culturels français pour le centenaire de l'Alliance française locale fut annulé.

Douze mois plus tard, l'ambiance a totalement changé. Pour le *« Bastille Day »*, 1 200 personnes se sont réunies autour des rillettes et du champagne de la résidence de France à Canberra – trois fois plus qu'à l'ambassade des Etats-Unis dix jours plus tôt. Quelque 1 300 personnes, un record, ont aussi participé, *« enthousiastes »*, au 14-Juillet organisé par le consul général de Melbourne. En Nouvelle-Zélande, la plupart des manifestations liées à la fête se sont également bien déroulées. Il est vrai que l'afflux des politiques est restée modeste : en un pays où le sentiment anti-nucléaire est unanime, la proximité des élections empêche sans doute le gouvernement d'afficher une *« amitié retrouvée »* avec Paris. Le 8 juillet pourtant, l'ambassade a reçu une note annonçant la levée de l'interdiction de survol pour les avions militaires français.

Plus généralement, pour ce que l'on en voit et entend dans la rue et les journaux et à la télévision, le « label France » s'affiche de nouveau. A la « une » du quotidien *The Australian*, un détail du tableau *Danse à la campagne* de Renoir annonce une exposition intitulée *« Paris à la fin du XIXe siècle »*. *« Un signe parmi d'autres,* estime Dominique Girard, ambassadeur à Canberra, *que la présence de la France est redevenue normale »*. *« Avons-nous pardonné »*, se demande le *New Zealand Herald*, qui estime qu'il y a *« quelque chose d'irrésistible dans le style français »*. Dans le secteur des affaires, le contraste est aussi saisissant un an après. En Nouvelle-Zélande, les échanges commerciaux, déficitaires depuis vingt ans pour la France sont devenus excédentaires en 1995 – surtout grâce à la livraison de cinq avions ATR 72. Certes les importations de voitures et de vin ont baissé, ce que des facteurs conjoncturels expliquent. Le gel des contacts en matière de défense en 1995 avait eu pour conséquences de stopper les négociations entre Matra et le ministère de la défense de Wellington portant sur des missiles sol-air Mistral. Désormais une décision devrait être annoncée assez vite, et la France pourrait être le fournisseur.

UN SEUL DOSSIER EN SUSPENS

En Australie, non plus, on n'a pas vu baisser les importations hexagonales, et des investissements majeurs ont eu lieu. Certes, la participation aux cours de français des Alliances dans les deux pays a baissé – *« comme partout dans le monde »*, précise toutefois un directeur.

Reste le tourisme des Australiens et des Néo-Zélandais vers la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, qui a diminué en 1995 ; mais une reprise serait perceptible. Un seul dossier reste en suspens : la France n'a toujours pas été réinvitée au dialogue post-Forum du Pacifique sud (FPS), dont elle a été exclue en septembre 1995. Alors que plusieurs membres du FPS, dont l'Australie, soutiennent la demande de Paris, la décision est entre les mains du président du Forum, Sir Julius Chan, premier ministre de Papouasie Nouvelle-Guinée. La France souhaite que la décision soit prise avant le prochain Forum, aux Marshall en septembre : faute de quoi, elle ne pourrait « techniquement » pas être présente.

Florence de Changy

Les relations américano-vietnamiennes piétinent

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

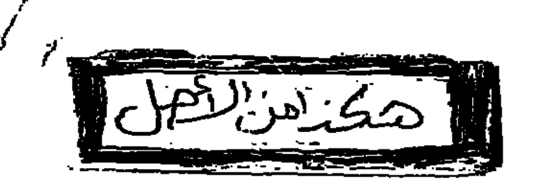
Vingt et un ans après la fin de la guerre et douze mois après que des relations ont été établies entre Hanoï et Washington, la recherche des Américains *« disparus au combat »* (*MIA*) demeure la *« priorité »* des Etats-Unis dans les relations bilatérales. Tel a été le message d'Antony Lake, conseiller à la sécurité du président Clinton, pendant les trois jours qu'il a passés au Vietnam. Samedi 13 juillet, M. Lake avait inspecté un des sites de recherches proches de Quang-Tri, au centre du pays.

En pleine campagne aux Etats-Unis, un candidat ne peut pas donner l'impression de vouloir boucler prématurément un programme qui concerne encore – au Laos, Cambodge et Vietnam – 1 600 cas non élucidés, et dont le coût, ces quatre années, s'est élevé à 200 millions de dollars. Les dirigeants vietnamiens estiment, pourtant, que le renforcement des relations entre les deux pays *« devrait avancer un peu plus vite »*, ainsi que l'a déclaré, vendredi 12 juillet, à Hanoï, le secrétaire général du PC vietnamien, Dô Muoi, devant des journalistes, alors que M. Lake venait de se féliciter des *« nombreux progrès »* accomplis depuis un an. Tout en demandant au conseiller américain de transmettre à son président ses *« vœux de succès à l'élection »*, Dô Muoi a ajouté qu'il avait cru comprendre que *« certaines personnes »*, aux Etats-Unis, demeuraient *« réticentes »* à la normalisation.

Sur le plan commercial, le milliard de dollars d'investissements américains agréés ne représente que le vingtième des investissements étrangers. La négociation par Hanoï de la clause de la nation la plus favorisée, que Washington a déjà accordée au Cambodge voisin, piétine. Un porte-parole vietnamien a pourtant déclaré, à la veille de la visite, que Hanoï *« n'a pas de raison d'être déçu au bout d'un an, surtout au regard de la longue période d'hostilité passée »*. Cependant, tout en poursuivant le dialogue sur les questions commerciales, les droits de l'homme ou la sécurité régionale, Washington ne donne pas l'impression de vouloir resserrer rapidement des liens.

En outre, la tournée asiatique d'Antony Lake – qui est allé d'abord en Chine et en Thaïlande avant de se rendre en Corée du Sud – semble avoir pour objet principal de redonner une cohésion à la diplomatie américaine à l'égard de la Chine, un effort qui sera repris, la semaine prochaine à Djakarta, par Warren Christopher, lorsque le secrétaire d'Etat américain y rencontrera son homologue chinois Qian Qichen dans le cadre des réunions annuelles de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean).

Jean-Claude Pomonti



POUVOIR L'intervention télévisée du président de la République, dimanche 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale a été consacrée par Jacques Chirac à une défense de la politique menée depuis l'automne 1995, *« aussi bien qu'il est possible »*, par Alain Juppé – que le chef de l'Etat n'a pas nommé – et par son gouvernement. ● LA JUSTICE a occupé une bonne part des propos du président, qui s'est indigné de la violation *« systématique »* du secret de l'instruction et qui a exprimé le regret que près de la moitié des personnes détenues en prison le soient au titre de la détention provisoire *(lire page 7)*. ● LES DANGERS DE L'AMIANTE ont été aussi évoqués par M. Chirac, qui a annoncé la fermeture de l'université de Jussieu *d'ici à la fin* de l'année et défendu le principe de précaution dans toutes les affaires de santé publique. *(Lire aussi notre éditorial, page 13.)*

M. Chirac juge que le gouvernement agit « aussi bien qu'il est possible »

Le président de la République demande « le minimum de temps » nécessaire pour « recueillir les fruits » des réformes engagées. Il exclut de dissoudre l'Assemblée nationale, ne prévoit pas de référendum et invite la majorité à défendre l'exécutif

LE PRÉSIDENT de la République a répondu, pendant une heure, dimanche 14 juillet, sur TF 1 et sur France 2, aux questions de Patrick Poivre d'Arvor et d'Alain Duhamel. Voici l'essentiel de ses déclarations :

■ **Pessimisme :** « Il y a une inquiétude profonde dans le cœur et dans l'esprit des Français. Comment pourrait-il en être autrement ? Il n'y a pas une intervention que *nous* recevions qui ne concerne un emploi, pour la père, pour le fils, pour le cousin. [...] On se demande si ce que l'on respire ne va pas tout d'un coup porter atteinte à notre santé. [...] On se demande si ce que l'on mange ne va pas tout d'un coup nous rendre malade [...]. Il y a une espèce de désordre et de confusion, qui se développent d'autant plus qu'il n'y a pas de moral. Et s'il n'y a pas de moral, c'est beaucoup parce que la France s'est laissée aller depuis trop longtemps. »



VERBATIM

■ **Défense nationale :** « En ce qui concerne les bases, les unités qui seront dissoutes seront remplacées par d'autres activités. La loi a prévu des mesures d'accompagnement extrêmement importantes [...] pour compenser les pertes dans chacune des régions. [...] En ce qui concerne les industries d'armement, aujourd'hui, on n'achète plus autant d'armements qu'avant. [...] D'une certaine façon, je dirais : tant mieux pour la paix du monde ! [...] Cela suppose une diversification de la production de nos arsenaux. Il n'y aura pas de licenciements. Il y aura des mesures d'adaptation. [...] Ces choses se feront conformément aux intérêts des travailleurs. »

■ ***Les affaires :*** « *Si ces affaires* sont aujourd'hui connues [...], cela prouve tout simplement que nous avons changé d'époque et que la morale républicaine est aujourd'hui plus élevée. [...] Je m'en réjouis. [...] Tant que j'occuperai mes fonctions, la justice passera de la même façon pour tous. Elle sera indépendante par définition. [...] Je souhaite peut-être qu'elle soit encore plus sereine. [...]

» Aujourd'hui, dans nos prisons, près de la motié des détenus [...] sont en détention préventive [...]. Dès que l'on est mis en examen, on *est considéré comme coupable,* alors que le fond de notre droit est la *présomption d'innocence.* [...] On constate aujourd'hui que le secret de l'instruction – *je ne sais pas* du tout s'il faut le maintenir ou non, mais c'est un des principes, c'est la loi [...] – est systématiquement violé. [...] On peut se demander pourquoi la justice est si lente et pourquoi elle manque de moyens. Donc, j'ai demandé au gouvernement, pour la fin de cette année, [...] de voir comment on peut [...] modifier la procédure pénale et améliorer les moyens d'action de la justice [...].

» *[Les relations entre le pouvoir politique et les magistrats]* sont saines. [...] J'ai présidé tout récemment le Conseil supérieur de la magistrature dans la plus grande sérénité. [...] Il n'y a *[eu]* aucune espèce de conflit. [...] *Le président [de la République]* est le garant de l'indépendance de la justice dans tous les domaines, et j'exercerai cette fonction, c'est-à-dire que je n'accepterai pas que la justice soit monopolisée par telle ou telle tendance. Jusqu'ici, je n'ai eu aucun problème avec la justice. »

■ **Taux d'intérêt :** « Aujourd'hui, une PME qui veut un crédit se heurte à deux difficultés : la première, c'est qu'elle a beaucoup de mal à le trouver dans une banque, et la deuxième, c'est qu'elle paie entre 7 % et 8 %, alors que [...] nous avons une inflation, aujourd'hui, qui est à zéro. [...] Je ne veux pas faire d'ingérence dans les affaires de la Banque de France, qui [...] est indépendante. [...] Mon opinion, c'est que les taux d'intérêt sont [...] nettement trop élevés et qu'il y a une marge de diminution qui est importante.

» Deuxièmement, nous avons [...] un système bancaire dont on peut dire deux choses : premièrement, il est le moins rentable de tous les grands pays qui nous entourent [...] et, deuxièmement, il a connu dans les années passées de véritables sinistres : le Crédit lyonnais [...], le Crédit foncier [...], le Comptoir des entrepreneurs [...]. Pourquoi a-t-on laissé les choses aller comme cela ? *Pourquoi le* contribuable est-il aujourd'hui sollicité pour payer de telles erreurs ? [...]

» *Toutes ces banques appartenaient à l'Etat.* [...] Il y avait la direction du Trésor, il y avait la Banque de France, qui étaient chargées d'assurer ce contrôle. Et, je regrette de le dire, ce contrôle n'a pas été bien exercé. Et, là, je constate que personne ne s'interroge sur les responsabilités passées qui nous ont conduits à de tels sinistres financiers [...]. Il va falloir [...] que, dans les prochains mois, on trouve le moyen de garantir une gestion plus sérieuse par l'Etat de son propre patrimoine [...]. »

■ **Réduction du temps de travail :** « Nous devons diminuer, réduire le temps de travail, mais il *faut le réduire pas seulement dans* l'intérêt d'un aménagement, [...] le *réduire pour permettre d'améliorer* la compétitivité des entreprises et diminuer ainsi le chômage. [...] Tout ceci doit être décidé non pas au plan national [...], mais branche par branche et, aussi, entreprise par entreprise. [...] La diminution du temps de travail conduit généralement [...] à une amélioration de la productivité. *[Celle-ci]* améliore les profits des entreprises et, là, on peut imaginer, [...] lorsqu'on a dû baisser le salaire [...], compenser par un mécanisme d'intéressement. »

■ **Education :** « Sur l'éducation nationale, qui est un secteur que je suis de très, très près, je dirai nettement que, pour la première fois depuis très longtemps, on sort de l'immobilisme. [...] Et j'ajoute que, pour une fois, cette réforme se fait, s'est engagée à la suite d'une concertation si large et si intense qu'on est arrivé à une sorte de consensus. *[Quant à l'éventualité d'un référendum]*, nous verrons cela le moment venu. »

■ **Culture :** « Le 1 % culture, je tiens beaucoup à cela, c'est un peu emblématique, mais dans un pays comme la France, cela compte. »

■ **Parité hommes-femmes :** « Nous avons changé d'époque. Nous sommes dans une période où la parité est tout à fait justifiée, naturellement ; les trois quarts des femmes travaillent. [...] Il faut une société qui soit aujourd'hui mieux faite pour les femmes. Il ne faut pas seulement évoquer le problème du *nombre de femmes députés.* [...] Le cœur du problème est ailleurs.

» *Il est, d'abord, de reconnaître* objectivement les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes, ce qui n'est pas le cas. [...] Le deuxième problème, c'est celui de l'aménagement du temps de travail, *[qui]* convient mal aux femmes parce que les femmes ont aussi pour fonction de faire des enfants. [...] Il faut avoir un aménagement du temps de travail qui laisse aux femmes le choix. »

■ **Amiante :** « Dès qu'un phénomène apparaît, il faut l'évaluer très rapidement, réagir immédiatement, et cela dans une situation de transparence totale, c'est-à-dire qu'il faut que l'opinion publique sache tout. [...] Pour l'amiante, c'est *ce qui s'est passé.* [...] Naturellement, on ne va pas continuer à enseigner à *[l'université de]* Jussieu. Il va y avoir le temps du déménagement mais, avant la fin de l'année, il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu, parce qu'il y a un risque. Cela implique un coût, mais ce sont des coûts qu'il est nécessaire d'assumer. »

■ **« Vache folle » :** « Face à un problème qui, tout à coup, met en cause la santé publique, on ne prend jamais trop de précautions. [...] Il faut se fonder sur le pire des scénarios [...], et toutes les mesures nécessaires ont été prises. [...] Ma confiance personnelle est totale et, en famille, je continue à manger tranquillement de la viande bovine. [...] C'est un vrai drame, qui frappe de plein fouet les éleveurs et puis *toute la chaîne ensuite. [Pour les éleveurs]*, c'est un drame financier *et psychologique de l'ampleur duquel* on ne se rend pas compte. [...] *Alors, c'est un domaine où la solidarité* nationale et européenne doit jouer. »

■ **Corse :** « Il y a eu vingt ans de violence. Je crois qu'aujourd'hui on peut, si on le veut, tourner cette page. Je ne crois pas qu'il y ait de problèmes institutionnels et, donc, je ne suis pas favorable à des modifications d'institutions. Il y a un problème économique, que l'on a souvent essayé de régler, et l'on n'a pas réussi. Le gouvernement l'a pris en main et a fait des propositions, notamment la zone franche [...].

» Il y a un problème politique. Ce problème politique ne peut être réglé que par le dialogue, *et je crois* qu'aujourd'hui le moment du dialogue positif est arrivé, parce que les nationalistes se rendent compte, je crois, de plus en plus, qu'ils se sont mis, en quelque sorte, dans une impasse. [...]

» Le troisième problème de la Corse, c'est un problème de droit commun, c'est un problème de mafias qui se sont constituées et qu'il faut absolument éradiquer. [...] En Corse, il semble que tout le monde puisse se promener avec des armes. [...] Il faut faire en sorte que les gens soient désarmés, que les armes soient instantanément détruites et que des sanctions pénales soient appliquées, au moins des sanctions financières. »

■ **Immigration :** « Je suis aussi sensible que quiconque quand je vois [...] des familles complètement en désarroi parce qu'elles sont en *réalité clandestines et qu'elles* n'ont aucun droit. [...] Je n'ai pas un cœur de pierre. *Je comprends ces* problèmes, mais, en revanche, il faut aujourd'hui refuser l'immigration clandestine avec efficacité. [...] Si l'on se dit un peu partout : « En France, on peut venir, on a peu de chances d'être sanctionné », tout le monde vient.

» Cela suppose [...] la mise en œuvre de toutes les procédures nécessaires à l'intégration des immigrés légaux dans notre pays, [...] le maintien de l'aide internationale au développement [...], parce que si nous ne voulons pas avoir d'immigrés clandestins, il faut évidemment faire les efforts de solidarité *internationale nécessaires pour* que ces gens déracinés, qui ne souhaitent pas l'être, puissent trouver chez eux, grâce à un développement suffisant, la possibilité de vivre et de travailler [...]. »

■ **Dissolution :** « La dissolution *[de l'Assemblée nationale]* n'a jamais été faite, dans notre Constitution, pour la convenance du président de la République. Elle a été faite pour trancher une crise politique. Il n'y a pas, aujourd'hui, il n'y avait pas, au lendemain de mon élection, une crise politique. »

■ **Premier ministre :** « Si je considérais que le premier ministre et le gouvernement ne faisaient pas leur travail, dans une période difficile, *aussi bien qu'il est possible,* j'en aurais naturellement tiré les conclusions. [...] *La* façon dont le gouvernement conduit, dans une période très difficile, les affaires de la France est, de mon point de vue, parfaitement conforme aux objectifs que j'avais fixés lors de ma campagne électorale [...]. Je considère qu'il le fait le mieux possible et je lui suis d'autant plus reconnaissant que ce ne sont pas les embûches qui lui ont manqué [...]. »

■ **Majorité et opposition :** « S'agissant des élus de la majorité, qui soutiennent l'action du gouvernement, je serais tenté de leur dire : *c'est à vous d'expliquer, de vous* mobiliser, de donner l'exemple en *montrant que le pessimisme n'est* pas de mise, que la malédiction n'est pas tombée sur la France. [...] Et aux élus de l'opposition [...] que *leur rôle est évidemment de critiquer* l'action du gouvernement – *c'est la démocratie* –, mais également de proposer [...] des solutions alternatives. »

« Naturellement »

On a souvent remarqué que Jacques Chirac emploie volontiers le mot *« naturellement »*. Il semble que le président de la République ait battu un record, dimanche, en recourant à son adverbe préféré au moins vingt fois en une heure, soit, en moyenne, une fois toutes les trois minutes. Des pointes de fréquence ont été enregistrées lors des passages sur les dangers de l'amiante à la faculté de Jussieu, l'immigration clandestine et le rôle de l'opposition.

Mandela, Voltaire et les autres à la garden-party

IL ÉTAIT DIFFICILE, ce dimanche 14 juillet, peu *avant midi, d'accéder à l'une des entrées de l'Elysée*, même muni d'un carton d'invitation en bonne et due forme. *Une police zélée autant qu'obtuse* interdisait le franchissement des Champs-Elysées. Non pas à cause du crottin de cheval républicain fraîchement déposé en longues gerbes brunes, mais dans l'attente du passage des voitures officielles, qui tardaient.

Enfin elles passèrent, fanions au vent, sous l'œil peu amène des badauds, et l'on put accéder au fameux jardin où s'annonçait une partie de plaisir, selon le petit Robert, qui accepte « garden-party » dans ses colonnes au nom de Proust. Comme en 1995, l'accent a été mis sur la jeunesse et la diversité des cultures. La présence de Nelson Mandela interdisait un 14 juillet trop nombrilique. Les *buffets* dispersés sur les pourtours de la pelouses *proposaient donc des mets du monde entier, raviolis italiens*, mini-hamburgers américains, chili con carne *mexicains, sashimis japonais, pastillas marocaines,* etc.

Les portes étaient largement ouvertes aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans – ou moins si *accompagnés –, que les préfets de chaque département* avaient sélectionnés suivant des critères très *variés. Vingt-deux jeunes représentant les vingt-*deux régions allaient bientôt avoir l'honneur d'être *à la table du président* et de son hôte. Sur la pelouse un orchestre militaire jouait des choses peu militaires, comme *It ain't necessarily so.*

Partout, des adolescents des deux sexes, dont *bien peu s'étaient cru obligés de renoncer au T-shirt* et aux Nike, avec une grande proportion de *beurs et d'Africains qui se déplaçaient d'un buffet* à l'autre avec une aisance toute naturelle. Fadli Jaoual, dix-sept ans, élève en troisième générale à Clermont-Ferrand, a été choisi par le ministère de la jeunesse et des sports. *« Je suis champion de France en boxe. »* En léger ? Plume ? *« En mi-mouche. »* Il est accompagné d'un autre champion de treize ans, un quart de mouche sans doute, la casquette de rappeur sur le côté.

Dehors, une bonne partie des quatre mille invités s'amasse derrière une corde tendue par des gardes. Les deux présidents paraissent, on ne les voit pas vraiment, faute de podium. Jacques Chirac propose un bain de foule, Nelson Mandela opine, et c'est une mini-tornade qui se déclenche dans la *foule compacte, un tourbillon musclé* où les deux excellences n'évitent le piétinement que par l'in*tervention de leurs gardes du corps.*

Nelson Mandela remercie Jacques Chirac, *« mon vieil ami qui est parmi les chefs d'Etat les plus remarquables au monde »*. Il se dit heureux de repartir avec *« le souvenir du pays de Rousseau, de Voltaire, de Montesquieu, les architectes des principes de liberté, égalité et fraternité »*. Et avec beaucoup d'espoir. Il est acclamé. Une petite brise passe, le soleil brille.

Michel Braudeau

Fermeture programmée du campus de Jussieu

JACQUES CHIRAC a tranché sans une hésitation. Il a privilégié, sur toute autre considération, les menaces que représentent les 220 000 m² de surface amiantée du campus de Jussieu pour les 40 000 étudiants, les 10 000 enseignants, chercheurs et personnels des deux universités de Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), Denis-Diderot (Paris-VII), et de l'Institut de physique du globe. La déclaration de Jacques Chirac n'en a pas moins provoqué la stupéfaction *parmi les responsables du site*, inquiets des conséquences immé*diates tant sur la poursuite de l'en*seignement que de l'activité de recherche.

Bien qu'évoquée récemment, l'hypothèse d'une fermeture partielle de la plus importante concentration universitaire de France (*Le Monde* du 10 juillet) ne leur paraissait guère crédible. Durant toute la semaine, ils avaient participé à l'élaboration du programme de décontamination que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait prévu d'annoncer avant la fin juillet.

« DÉTERMINATION »

Malgré les incertitudes financières – le chantier est évalué à près de 1 milliard de francs –, ce plan prévoyait le transfert de l'université Paris-VII dans les locaux inoccupés du Palais des expositions de Bercy. Avec l'installation de bâtiments provisoires, près de 100 000 m² auraient été libérés pour démarrer les travaux de désamiantage à une grande échelle. Cette solution, immédiatement opérationnelle selon les experts, aurait le mérite de maintenir le potentiel universitaire dans Paris *intra-muros*, sans attendre la construction de nouveaux bâtiments sur la ZAC Seine-Rive gauche.

La décision brutale du chef de l'Etat remet en question cette esquisse et laisse envisager la fermeture totale du site aux deux universités. Personne n'ose en effet imaginer que Jacques Chirac ne se soit préoccupé que du sort des étudiants, occupants temporaires, en excluant les chercheurs et les personnels en permanence exposés depuis trente ans.

« Le président a voulu marquer la détermination des pouvoirs publics de régler le problème de Jussieu pour qu'il ne puisse y avoir aucun soupçon sur la sécurité », a précisé M. Bayrou, conscient toutefois que *« le déménagement de l'équivalent d'une ville moyenne de 50 000 habitants impose des contraintes immobilières, surtout à Paris »*. Le ministre de l'éducation *semble craindre également que le* précédent de Jussieu ne puisse être *invoqué par d'autres centres universitaires*, eux aussi « floqués » à l'amiante.

Michel Delberghe

Réorienter la recherche biologique

A EN CROIRE l'Observatoire français des sciences et des techniques (OST), la France occupe le cinquième rang mondial des nations qui font de la recherche derrière les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Grande-Bretagne. Cette place très honorable, la France la doit aux efforts importants que les pouvoirs publics ont consenti de la fin des années 70 au tout début des années 90.

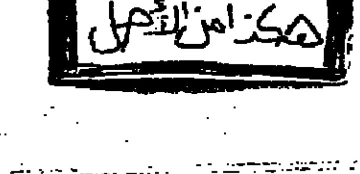
A partir des années 90, on note une quasi-stagnation, voire, en 1992, une diminution de la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) qui, en 1993, représentait 171 milliards de francs. La crise que connaît la France n'a rien arrangé à l'affaire. Ainsi le budget civil de recherche et développement pour 1996 n'a, avec la dotation de 53 milliards de francs accordée par l'Etat au secrétariat d'Etat à la recherche, progressé que de 1,4 % par rapport à 1995. Un recul qui n'invite guère au lancement de programmes nouveaux et n'incline pas non plus à la multiplication de mesures nouvelles propres à gommer des carences par trop évidentes.

CONTRAINTE BUDGÉTAIRE

En effet, si la recherche française peut se féliciter, selon l'OST, de position fortes dans les domaines des mathématiques, de la biologie fondamentale, de la chimie, de la physique, des transports, de l'instrumentation et des procédés, force lui est de reconnaître des faiblesses dans les sciences de l'ingénieur, les télécommunications, l'audiovisuel et la biologie appliquée. Un constat commenté de manière mordante pour la biologie par Jacques Benveniste, directeur de recherche à l'Inserm, dans une tribune accordée au Monde (*Le Monde* du 22 mai). Et de stigmatiser l'incapacité de la recherche à restaurer l'immunité des malades atteints du sida, l'absence de vaccins contre les endémies parasitaires et la disparition de disciplines comme la physiopathologie et la pharmacologie expérimentale.

Ces thèmes ont été repris sous une autre forme par le président de la République qui souhaite que l'accent soit mis sur la recherche contre les maladies infectieuses. Mais s'il est toujours possible de donner un coup de pouce à tel ou tel secteur, il est infiniment plus difficile, alors que le budget de la recherche pour 1996 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, de définir une véritable politique pour ce secteur contraint depuis deux ans pour certains de ses organismes, comme le CNRS, de limiter ses ambitions et de consacrer les énergies à combler les fossés existant entre les programmes engagés pour l'avenir et l'argent dont ils disposent réellement.

Jean-François Augereau





Nouveau réquisitoire contre les banques et le niveau des taux d'intérêt

Le gouverneur de la Banque de France est directement visé

LE PRÉSIDENT de la République n'apprécie guère les milieux financiers. Il l'avait montré à plusieurs reprises – avant et depuis son arrivée à l'Elysée – en critiquant vertement l'attitude des banques en matière de crédit, notamment à l'égard des PME. En mars, depuis Singapour, le chef de l'Etat avait souligné la mauvaise gestion des établissements financiers et leur incapacité à soutenir les entreprises pour s'implanter à l'étranger. Il a réitéré dimanche, mais son discours s'est affiné. M. Chirac, s'appuyant sur une analyse des sinistres passés du Crédit lyonnais comme du Crédit foncier, estime que la cause de cette frilosité des banques est la mauvaise gestion des banquiers, *« probablement de très brillantes personnalités sur le plan de leur capacité administrative,* [mais] *pas des hommes d'affaires »*.

La charge de Jacques Chirac n'a sans doute pas tort sur le constat : le système bancaire français est en crise. Toute la question est de savoir comment en sortir. Le gouvernement a choisi, pour financer les PME en mal de crédit, de relancer la banque spécialisée CEPME en l'associant avec la Sofaris et en portant de 12 à 30 milliards de francs les ressources récoltées par les Codevi. Il en revient à une politique de crédits bonifiés, disparue (sauf dans l'agriculture) au cours des années 80.

Au delà, le gouvernement tarde à lancer la réforme en profondeur attendue du système bancaire français et de ses autorités de contrôle. La « Commission Lemière », du nom de l'actuel directeur du Trésor, prépare un rapport. Le gouverneur de la Banque de France n'a que récemment souligné la nécessité d'une recomposition du secteur. La Commission bancaire dont le nouveau secrétaire général vient d'être nommé par le ministre des finances s'est engagé à améliorer ses systèmes de contrôle des banques.

S'il n'est pas nommément cité, Jean-Claude Trichet correspond au portrait-robot décrit par le chef de l'Etat : gouverneur de la Banque de France, président de ce fait de la Commission bancaire, ancien directeur du Trésor et inspecteur des finances, il semble directement visé par les attaques présidentielles. D'autant que Jacques Chirac s'en est également pris à la politique menée par la Banque de France. Sans vouloir *« faire d'ingérence dans les affaires de la Banque de France, qui est indépendante »*, le président de la République a déploré le niveau *« nettement trop élevé des taux d'intérêt en France, mais aussi en Allemagne »*. Il a estimé qu'*« il y a une marge de diminution qui est importante »*.

Cette requête peut surprendre, étant donné la détente monétaire observée en France depuis la fin du mois d'octobre. Les rendements à court terme français ont baissé de 3,5 % depuis cette date, une décrue d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent. Ils se situent à leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans (les rendements à trois mois s'établissent à 3,70 %). La France possède également les taux à long terme parmi les plus bas du monde (seuls les Pays-Bas, la Suisse et le Japon ont des rendements inférieurs).

L'analyse du chef de l'Etat sur la situation monétaire va totalement à l'encontre du discours tenu par le gouverneur de la Banque de France. Jean-Claude Trichet s'évertue en effet à répéter que les taux d'intérêt sont à un niveau exceptionnellement bas et que *« c'est le moment d'investir »*.

De fait, le président de la République a repris à son compte les critiques récemment formulées par certains économistes et chefs d'entreprise (*Le Monde* daté 14-15 juillet). Ces derniers s'appuient sur la faiblesse actuelle du niveau d'inflation pour expliquer qu'en termes réels (hors inflation), les taux d'intérêt ne sont pas aussi bas qu'il y paraît.

Selon eux, la politique monétaire française conserve un caractère restrictif, totalement inadaptée aux besoins de l'économie. Pour compenser l'impact récessif d'une rigueur budgétaire accrue, ils réclament une action monétaire de grande ampleur, à l'image de la stratégie mise en œuvre par la Banque du Japon (le taux d'escompte nippon a été ramené à 0,5 % en septembre).

Les critiques adressées par le président de la République risquent de provoquer quelques remous sur les marchés financiers. Le Conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France se réunit jeudi 18 juillet. S'il reste sourd à l'appel lancé par Jacques Chirac et s'il choisit d'opter pour le *statu quo* sur ses taux directeurs, les tensions entre le pouvoir politique et l'institut d'émission pourraient monter d'un cran.

Pierre-Antoine Delhommais et Babette Stern

Baisse des impôts confirmée pour 1997

Jacques Chirac a confirmé, au cours de son entretien télévisé, dimanche 14 juillet, que la baisse des impôts sera bien engagée *« en 1997 »*. C'est *« probablement l'attente aujourd'hui la plus forte des Français »*, estime le chef de l'Etat, qui a précisé que la réduction de la pression fiscale concernera sans doute l'impôt sur le revenu.

Le 3 juin, après avoir reçu le rapport sur fiscalité du groupe de travail présidé par Dominique de La Martinière, le premier ministre avait annoncé qu'il présenterait en septembre, en même temps que le projet de budget pour 1997, *« un programme quinquennal de baisse des impôts et de maîtrise des dépenses »* (*Le Monde* du 4 juin). Deux mois avant, Alain Juppé jugeait très difficile une baisse rapide des impôts en raison de l'importance du déficit budgétaire. Sous la pression de sa majorité et, notamment, des balladuriens, il a finalement annoncé une réduction des impôts qui, au demeurant, était inscrite dans le programme présidentiel de M. Chirac.

« Dialogue positif » et fermeté vont de pair dans la gestion du dossier corse

Le chef de l'Etat souligne l'« impasse » du nationalisme insulaire

LE PASSAGE consacré à la Corse dans l'intervention télévisée de Jacques Chirac, dimanche 14 juillet, semble confirmer qu'après diverses hésitations l'exécutif a opté de façon définitive pour le triptyque « dialogue, développement économique, fermeté », trois thèmes que le président de la République a d'ailleurs développés successivement. En affirmant que le temps du *« dialogue positif »* est venu, en estimant que les dirigeants nationalistes corses ont conscience d'être *« dans une impasse »*, M. Chirac a rejoint, face aux tenants du « tout-répressif », ce qui pourrait être qualifié de camp de la raison, incarné au sein du gouvernement depuis de longs mois, non sans difficultés, par son ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

Si le processus de paix entamé en janvier offre sans doute une chance réelle de sortir du marasme où la Corse s'enfonce depuis si longtemps, c'est bien parce que la plupart des dirigeants nationalistes ont compris désormais, au-delà de l'écume des choses, qu'il faut en finir avec une violence qui exaspère la population et bloque toute possibilité de développement. De son côté, M. Chirac, pour se déterminer, a-t-il pris conseil auprès de Charles Pasqua ? L'ancien ministre de l'intérieur fait en tout cas partie de ceux qui jugent que les dirigeants nationalistes cherchent avant tout une « sortie honorable », étant entendu que restent à déterminer les modalités de cette « sortie ».

Sur le plan économique, avant même que ses contours définitifs ne soient connus, la zone franche proposée par le gouvernement et évoquée dimanche par M. Chirac suscite réserves, inquiétudes et critiques. Il paraît évident qu'elle ne suffira pas à lever tous les verrous, notamment celui constitué par une démographie insuffisante, qui empêche le développement de l'île. Au moins l'insistance du gouvernement et du président de la République peut-elle passer pour un gage de bonne volonté des pouvoirs publics, alors que l'inaction des gouvernements successifs en matière économique jusqu'au drame d'Aléria, en 1975, n'a pas été pour rien dans l'émergence et le durcissement du mouvement autonomiste, puis nationaliste.

LE PROBLÈME DES ARMES

Reste la question des armes. Les déclarations de M. Chirac n'ont pas levé une certaine ambiguïté dans ce domaine. Le problème de la « démilitarisation » de l'espace corse recouvre en effet deux réalités distinctes. D'une part, il s'agit de l'armement au quotidien : un tel comportement, ancré dans les esprits, est difficile à éradiquer rapidement, d'autant que le climat d'insécurité au sein de la mouvance nationaliste pousse les militants qui se sentent menacés à s'armer. Toutefois, après des années de tolérance, les pouvoirs publics ont commencé à agir il y a déjà plusieurs mois. Le « tarif » pour le port prohibé d'un pistolet est désormais d'environ quatre mois ferme, plutôt plus que sur le continent. Les deux nationalistes qui viennent d'être condamnés à un an ferme (*Le Monde* daté 14-15 juillet) étaient, eux, plus lourdement armés au moment de leur arrestation, ce qui explique qu'ils aient été plus gravement sanctionnés. Cela étant, il paraît difficile d'engager une action d'envergure dans ce domaine, sauf à interpeller et à fouiller systématiquement chaque passant...

Le problème du désarmement des mouvements clandestins, d'autre part, est encore plus compliqué et, politiquement, plus sensible. Un réflexe démocratique normal inciterait à juger qu'il n'y a là rien à négocier, que cette situation n'a déjà que trop duré et que les nationalistes n'ont qu'à rendre toutes leurs armes immédiatement. En réalité, l'expérience de situations peu ou prou comparables, à l'étranger – au Pays basque espagnol ou en Irlande du Nord – montre que le problème ne peut pas se régler de façon aussi simple et qu'il est souvent plus réaliste de concevoir le désarmement comme une résultante d'un processus de paix réussi plutôt que comme un préalable.

En Irlande du Nord, le maintien d'une telle exigence de la part de John Major, cela contre l'avis de l'Américain George Mitchell, président des négociations sur l'avenir de la province, a contribué à la rupture du cessez-le-feu de l'IRA.

En Corse, le fondateur de l'Accolta naziunale corsa (ANC), Pierre Poggioli, tout en plaidant pour l'arrêt de la violence, souligne, à l'instar d'autres dirigeants nationalistes, cet écueil. *« On ne sort pas du jour au lendemain*, écrit-il dans son *Journal de bord d'un nationaliste corse* (éditions L'Aube ; *Le Monde du 12 juin*), *d'une situation de violence dans laquelle a baigné toute une génération de militants sur un simple coup de baguette magique. Cela risquerait au contraire de créer les conditions de dérives encore plus graves, libérant dans la nature des centaines de "soldats perdus". »* Le gouvernement est donc amené à rechercher dans le *« dialogue positif »* les moyens de convaincre les « militaires » du nationalisme que le temps de la clandestinité est terminé et qu'ils doivent – et peuvent – se reconvertir à la vie « civile ».

Jean-Louis Andreani

Des nominations judiciaires « dans la sérénité »

LORS de son intervention télévisée, dimanche 14 juillet, Jacques Chirac a précisé que la réunion du Conseil supérieur de la magistrature sur les nominations dans la haute hiérarchie judiciaire, le 9 juillet (*Le Monde* du 11 juillet), s'était passée *« dans la plus grande sérénité »*. *« Il n'y a aucune espèce de conflit »*, a-t-il conclu.

Les nominations aux premières présidences de Paris, Versailles, Lyon, Orléans et Douai ainsi qu'à la présidence du tribunal de Paris ont pourtant été reportées à la suite de désaccords entre l'Elysée, la chancellerie et les membres du CSM. Les discussions portaient notamment sur le sort d'Alexandre Benmakhlouf, ancien conseiller de M. Chirac à la Mairie de Paris et actuel directeur de cabinet du garde des sceaux, Jacques Toubon. Le pouvoir exécutif souhaitait le voir accéder à la première présidence de la cour d'appel de Paris, mais certains membres du Conseil supérieur de la magistrature étaient réticents.

A cette occasion, l'Elysée et la chancellerie ont envisagé de voter sur les propositions de nomination, ce qui ne s'est pas fait depuis l'avènement de la Ve République, en 1958. M. Chirac, interrogé sur ce point, a répondu de façon allusive qu'il lui incombe de *« présider »* le CSM et de garantir *« l'indépendance »* de la justice.

SECRET « BAFOUÉ »

M. Chirac a exprimé, d'autre part, le regret que près de la moitié des détenus soient en détention provisoire – *« c'est-à-dire en prison sans avoir été jugés »* – et que l'on soit *« considéré comme coupable dès lors que l'on est mis en examen »*. Soulignant que le secret de l'instruction était régulièrement *« bafoué »*, il a rappelé que le gouvernement étudiait une réforme de la procédure pénale. Au mois de novembre 1995, le garde des sceaux a en effet confié un rapport sur ce thème à un professeur de droit, Michèle-Laure Rassat, qui devrait rendre ses conclusions à l'automne.

Si elle a lieu, cette réforme s'ajoutera à une longue série de refontes. Depuis 1970, la détention provisoire a fait l'objet de huit textes, auquel s'ajoute un projet de loi élaboré par Jacques Toubon et examiné au printemps par le Parlement (*Le Monde* du 25 avril). Proposé par MM. Nallet, Sapin et Vauzelle, un vaste remaniement de la procédure pénale est en outre intervenu en 1993. Ce texte introduisait l'avocat en garde à vue, confiait le contentieux de la détention à un juge délégué et permettait aux avocats de demander des investigations pendant l'instruction. Une partie de ces innovations a été supprimée en août 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur.

Anne Chemin



M. Le Pen invite M. Chirac à démissionner « avant qu'il ne soit trop tard »

Le président du Front national a animé une « fête des tricolores de Provence »

Jean-Marie Le Pen a assisté, dimanche 14 juillet à Toulon (Var), pour la deuxième fois, au défilé militaire. Participant, l'après-midi, à la « fête des tricolores de Provence », le président du Front national a demandé la démission du chef de l'Etat. « *Je crains que l'Histoire ne vous laisse pas beaucoup de temps* », a-t-il lancé à l'intention de Jacques Chirac. Il a aussi dénoncé ces fameux « complots » qui selon lui menacent la France.

TOULON
de notre envoyée spéciale

Après avoir longuement hésité – officiellement à cause d'un emploi du temps chargé –, Jean-Marie Le Pen n'a pu résister au plaisir d'assister, pour la deuxième fois, au défilé militaire organisé à Toulon (Var) dimanche 14 juillet. Il a eu le plaisir de voir passer devant lui le préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Philippe Durteste et le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, même si le fait d'être en uniforme les a dispensés de serrer les mains.

M. Le Pen a aussi pu voir défiler des représentants d'unités de marine ou de l'aéronautique navale, affectées par la future réorganisation de l'armée, et dont il réclame, au contraire, le renforcement. Le président du FN est favorable à une armée de métier mais demande également que le budget de la défense atteigne 5 % du produit intérieur brut. De même, il se prononce pour un service volontaire, mais militaire. Vendredi 13 juillet, à l'ouverture de l'université d'été des jeunes, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), il a chaudement encouragé les nouvelles recrues à « *servir dans les forces armées, même pour un temps minimum* ». « *L'armée, la marine ou l'aviation, l'état militaire sont irremplaçables pour vous faire acquérir, que vous soyez fille ou garçon, les qualités qui sont nécessaires dans la conduite de la vie et des responsabilités* », a-t-il lancé.

L'après-midi du 14 juillet, le président du Front national a présidé la « fête des tricolores de Provence », organisée par son parti à Saint-Martin de Crau (Bouches-du-Rhône). Une fête où les militants pouvaient se rafraîchir dans des guinguettes appelées « *Au petit bistrot, chez Bruno de Vitrolles* » ou « *Chez Daniel de Marignane* » : Daniel pour Daniel Simonpieri, maire FN de Marignane, et Bruno, pour Bruno Mégret, le délégué général qui brigue la mairie de Vitrolles. Les militants pouvaient faire provision d'ouvrages ultra-nationalistes et de breloques diverses, avec la flamme du FN ou le portrait de son chef.

COMPLOTS

M. Le Pen a centré ses attaques contre M. Chirac. Qualifiant l'intervention télévisée du chef de l'Etat de « *navrante et presque pathétique* », le chef du parti d'extrême droite s'est déclaré « *navré de voir que le président de la République (...) ait donné une impression aussi pitoyable de faiblesse et franchement de médiocrité* ». « *Il faut démissionner avant qu'il ne soit trop tard (...)*, s'est-il écrié à l'intention de M. Chirac. *Si vous estimez ne pas pouvoir remplir votre mission, retirez-vous !* »

M. Le Pen a ensuite dénoncé quelques-uns de ces fameux complots qui, selon lui, menacent la France. L'un est démographique. « *Une volonté secrète* » voudrait « *abaisser notre pays à un niveau démographique tel qu'il justifie l'alibi qu'il faut de plus en plus d'immigrés pour payer nos retraites* ». L'autre a trait à des « *volontés plus politiciennes que sportives* » qui se seraient manifestées lors de « *la composition de l'équipe de France de football lors de l'Euro* » et auraient montré une « *intention délibérée de projeter par l'intermédiaire du sport l'image de la France telle que la souhaitent ceux qui nous gouvernent* », à l'opposé des vœux du FN : une France multiraciale.

Christiane Chombeau

Le « méchoui des libertés » de l'association Toulon, c'est nous aussi

TOULON
de notre correspondant

De la Poncette à la Beaucaire, de l'est à l'ouest de Toulon, Akila a toujours vécu en cité. Elle en a partagé les problèmes de « mouise » et de chômage. A vingt ans, elle a gardé sa double nationalité française et algérienne et se refuse à choisir entre l'une et l'autre : « *Là-bas sont mes racines, ici est ma vraie culture, ma patrie... Cette double appartenance devrait être une richesse.* » C'est pourquoi elle a « *décidé de se battre pour ceux et celles qui sont exclus, que le Front national montre du doigt en même temps qu'il tente de les amadouer* ». Akila est heureuse de participer à ce « *méchoui des libertés* », organisé par l'association « Toulon c'est nous aussi », dans cette cité de Sainte-Musse, à l'est de Toulon. Là, où, dans la bonne humeur, plusieurs centaines de personnes se rencontrent, bavardent et s'accrochent parfois sur la position à adopter face à la mairie frontiste « *qui est entrée dans l'ère de la récupération douce* ».

Perdus dans la foule, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, et Bernard-Henri Lévy ne bénéficient pas de faveurs médiatiques particulières : jeunes et adultes les accaparent, les interrogent, pendant que Cheb Mami et Mory Kanté font un « bœuf » avec de jeunes rappeurs dont le thème de prédilection est le combat par le vote. C'est aussi l'un des thèmes privilégiés de « Toulon c'est nous aussi », né au lendemain de l'arrivée du Front national en mairie de Toulon.

Akila n'a pas assisté au défilé du 14-Juillet, estimant que « *Le Pen et les siens veulent récupérer la liberté, l'égalité et la fraternité : trois notions qu'ils rejettent dans leur politique* ». Elle n'a pas non plus participé au cortège des sept cents syndicalistes qui ont manifesté ce même 14 juillet contre le plan gouvernemental et les suppressions d'emploi... C'est qu'elle est « *plutôt méfiante* » vis-à-vis des politiques et des syndicats, « *tellement absents du quotidien et si rares à cette fête. Dans l'association, j'ai appris la politique, les partis, les différences, et surtout le droit à l'expression et l'importance de la parole* ».

Akila s'occupe d'un petit journal de quartier diffusé dans les autres cités toulonnaises, car elle pense que « *tout le monde peut et doit s'exprimer, notamment par les urnes, et hors de ce front républicain, qu'on nous avance comme une solution miracle et qui pourrait être une nouvelle et cruelle déception. Notre front républicain, il est là...* », toutes ces personnes qui font la fête pour prouver qu'elles sont confiantes et déterminées.

José Lenzini

Le gouvernement cherche vingt-deux « préfets sanitaires »

Cinq cents candidatures ont été déposées au ministère des affaires sociales pour diriger les agences régionales hospitalières

LA PETITE ANNONCE aurait pu être rédigée ainsi : « Gouvernement recherche responsables de haut niveau, du secteur public ou privé, pour mettre en œuvre la réforme du système hospitalier ; prise de fonctions au 1er septembre. » Plus classiquement, les pouvoirs publics ont publié un avis au *Journal officiel*. La première étape de la réforme hospitalière, inscrite dans l'ordonnance du 24 avril, passe, en effet, par la nomination des directeurs des vingt-deux « agences régionales de l'hospitalisation ». Ces groupements d'intérêt public, dont l'exécutif sera composé à parité de représentants de l'Etat et de l'assurance-maladie, géreront les dotations financières allouées à ce secteur (300 milliards), signeront des contrats d'objectifs et de moyens avec les établissements (hôpitaux, cliniques) et procéderont aux restructurations du tissu hospitalier, qui est le plus dense d'Europe.

LES DRASS « DÉPOUILLÉES »

Alain Juppé souhaite que les nominations en conseil des ministres de ces « préfets sanitaires » interviennent fin juillet, afin qu'ils puissent prendre leurs fonctions début septembre. Ils auront alors jusqu'au 31 décembre 1996 pour établir la convention précisant dans quelles conditions les agents de l'Etat (directions régionales et départementales de l'action sanitaire et sociale, DRASS et DDASS) et des caisses primaires et régionales d'assurance-maladie (CPAM, CRAM) seront mis à la disposition des agences. Un membre de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), Rémy Dhuicque, a été chargé par le gouvernement de réfléchir aux moyens de faciliter ces transferts de personnels.

A ce jour, environ cinq cents candidatures ont été déposées au ministère des affaires sociales. M. Barrot a demandé à trois experts d'auditionner les candidats : Jean-Claude Aurousseau, ex-préfet de Paris et de la région Ile-de-France ; Jean Choussat, ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ; Dominique Le Vert, qui fut directeur général de l'administration et de la fonction publique. Ces personnalités lui remettront une pré-sélection courant juillet.

Le gouvernement a souhaité ouvrir le recrutement en ne réservant pas ces postes aux gestionnaires traditionnels du secteur social, mais en les proposant à des responsables issus du secteur privé ou ayant d'autres formations (ingénieurs, médecins...). Par un tropisme naturel, ce sont pourtant les directeurs de DRASS et de DDASS et des responsables d'administrations centrales des ministères (sous-directeurs, chefs de service...) qui se sont présentés en masse. Plusieurs directeurs de grands hôpitaux et des membres de l'IGAS ou de la Cour des comptes se sont aussi portés candidats, ainsi que quelques dizaines d'ingénieurs.

Les salaires annuels proposés sont attractifs pour des hauts fonctionnaires dont les déroulements de carrière sont bouchés : ils oscillent entre 500 000 et 600 000 francs brut pour des postes à hauts risques dont les titulaires peuvent être révoqués du jour au lendemain par le gouvernement. Si la moitié des « DRASS » se sont portés candidats, « *c'est aussi par lucidité*, analyse un observateur du secteur. *Les DRASS vont être dépouillées de leurs attributions dans le domaine hospitalier par les agences* ».

Les directeurs d'agence auront une tâche considérable. Ils devront d'abord s'imposer dans un environnement hostile. Les caisses d'assurance-maladie, qui financent les dépenses hospitalières, sont réticentes vis-à-vis des agences, même si celles-ci leur donnent a priori plus de pouvoirs qu'elles n'en avaient jusqu'à présent. Les DRASS se remettront difficilement d'avoir été amputées du contrôle des hôpitaux, qui représentait une part importante de leur activité. Quant à certains préfets, ils n'ont pas apprécié de perdre toutes leurs attributions en matière de politique hospitalière.

HOMMES À POIGNE

Les autres obstacles viendront de la nature des missions des agences : fermer ou reconvertir des services, voire des hôpitaux entiers. En 1994 et 1995, l'élaboration des schémas régionaux d'organisation sanitaire a montré que la tâche est d'une extrême difficulté, l'hôpital se situant au point de rencontre des pouvoirs des élus, des syndicats et du corps médical. Les directeurs devront, selon de bons observateurs, être des hommes à poigne ne redoutant ni les potentats locaux, ni l'administration centrale, ni leur ministre de tutelle.

Mais le premier obstacle pourrait résider dans les hommes eux-mêmes. « *Je suis fasciné par l'esprit de soumission qui anime le haut fonctionnaire français* », confie un ancien « baron » du ministère des finances. Or les « préfets sanitaires » devront être plus que les exécutants d'une politique décidée à Paris. Il est peu probable qu'ils répondent tous à ce profil.

Jean-Michel Bezat

RÉGIONS

La grande fête Brest 96 va continuer en baie de Douarnenez

BREST
correspondance

Un monde fou, fou, fou. Brest, qui jusqu'à ces derniers jours témoignait encore son inquiétude devant l'avenir des emplois à l'arsenal et la nouvelle configuration de la marine, s'est laissé glisser avec bonheur dans une fête débordante de chaleur populaire.

Dimanche soir 14 juillet, alors que le rassemblement de vieux gréements avait encore deux jours devant lui, les organisateurs de Brest 96 estimaient déjà à huit cent mille le nombre des visiteurs. Deux mille six cents bateaux, grands ou petits, du gommier de la Martinique à la grande goélette traditionnelle, en passant par la pirogue de Taïwan, étaient au rendez-vous : soit six cents bateaux de plus que lors de la manifestation précédente, il y a quatre ans.

Le site d'accueil avait été lui-même agrandi, vaste déambulatoire allant de l'amorce du port de réparation navale à l'enceinte de l'arsenal, ouverte pour la circonstance, en passant par les quais du port de commerce.

Le spectacle était sur l'eau avec, à certains moments, plus de millebateaux regroupés, dans une sorte de ballet nautique décousu, bigarré, sonore, où les esquifs croisaient des monstres comme le trois-mâts ukrainien *Khersones*, de 108 mètres de long, le plus grand voilier de la fête, mais aussi le cotre corsaire *Le-Renard*.

Dimanche aussi, Brest 96 s'est offert deux moments forts. La gabare *Notre-Dame-de-Rumengol*, un dundee de 22 mètres remis à neuf, a été lancée selon les procédures anciennes. Après huit minutes de suspense, ses 80 tonnes ont descendu le slipway et filé dans l'eau, décrivant un superbe premier cercle. Des rameurs costauds ont accroché une amarre et l'ont remorquée.

GRAND SPECTACLE

Dimanche soir, la foule avait rendez-vous avec la musique traditionnelle bretonne, un rassemblement de cent sonneurs représentant vingt-six « bagadou ». De plusieurs points de la fête, ils ont convergé vers l'héliport de la préfecture maritime pour jouer finalement ensemble quelques minutes sous la direction d'un seul « penn sonneur ».

Lundi après-midi, la régate des goélettes devait donner à nouveau un grand spectacle dans la rade, lever de rideau avant la finale brestoise, mercredi 17 juillet. Toute la flotille quittera alors le port du Ponant pour rejoindre Douarnenez, après avoir doublé la presqu'île de Crozon.

Pour quatre autres jours de liesse, jusqu'au 20 juillet, comme un retour de noces. – *(Intérim.)*

Nice porte plainte après l'échec du Festival de films de télévision

NICE
correspondance

Jacques Peyrat, qui a récemment adhéré au RPR, a laissé éclater sa colère en découvrant une partie des comptes du Festif, le premier Festival international des films et feuilletons de télévision, qui s'est achevé il y a quelques jours à Nice. La ville qu'il dirige aurait-elle été flouée ? Le maire dispose, indique son entourage, de suffisamment d'éléments selon lesquels « *les termes de la convention passée entre Festif Organisation et la municipalité n'ont pas été respectés* ». Le 10 juillet, la ville s'est constituée partie civile et a déposé une plainte contre X... pour abus de confiance et escroquerie. Cette plainte traduit l'inquiétude de la mairie face aux nombreux créanciers de Festif organisation.

Ce premier Festival international de télévision, qui voulait être au petit écran ce que Cannes est au cinéma, s'est achevé sans atteindre ses objectifs. Bien que la manifestation ait bénéficié d'une forte couverture médiatique, on ne recensa que vingt mille spectateurs environ, selon les organisateurs, sur les cent mille attendus. Quant aux cent stars « à l'affiche », une quarantaine ont répondu à l'appel, y compris l'inusable Robert Stack (*Les Incorruptibles*) et Peter Graves (*Mission impossible*). Ils ont dû reprendre du service sans pour autant sauver le Festif, ponctué de couacs retentissants.

A l'Opéra, la cérémonie de clôture a été boycottée par la plupart des médias, relégués au poulailler. Georges Descrières, qui devait recevoir un Ange d'or, a attendu en vain une voiture officielle du Festif à son domicile, près de Grasse. L'organisation lui a suggéré de prendre un taxi. Il a préféré aller se coucher.

Plus grave, le marché des programmes audiovisuels a brillé par son absence, constate-t-on à la mairie, tout en admettant avoir fait confiance, dans un premier temps, à Festif organisation. Une subvention de 3 millions de francs avait été votée par le conseil municipal, le 8 mars, pour cette manifestation dont le budget s'élevait à 7,6 millions de francs. La ville a déjà versé près de 2 millions de francs. Or, trois jours avant le lever de rideau, la mairie aurait constaté que les termes de la convention n'étaient pas respectés par les organisateurs. Un audit est en cours. Conséquence, le solde de 1 million de francs ne pourra être débloqué par la municipalité qu'après présentation du bilan comptable, certifié par un commissaire aux comptes.

CHÈQUES EN BOIS

Le président du Festif, Jacques-Eric Tazartes, s'est montré résolument confiant juste avant le dépôt de plainte, assurant que « *le budget sera bouclé dans deux ou trois semaines* », mais la vingtaine de sociétés prestataires de services exigent le paiement de leurs créances (5 millions de francs au total, 1 million de francs selon M. Tazartes). Certains créanciers ont reçu des chèques en bois émis sur la banque San Paolo par Festif organisation. Une société de logistique spécialisée dans le spectacle souffre d'un manque à gagner de près de 300 000 francs.

Comment les organisateurs ont-ils utilisé l'argent des subventions ? s'interroge l'opposition municipale. Paul Cuturello (PS) assure qu'« *aucune précaution n'a été prise par la majorité municipale quant au sérieux des organisateurs* ». Quant à Charles Caressa (PCF), il estime que la ville s'est « *fait avoir* ». Il a demandé au maire que la convention engageant la ville pour trois ans soit dénoncée. M. Peyrat a précisé, dans un communiqué, que « *la ville s'en tiendra aux termes de la convention approuvée en conseil municipal* ». Or, celle-ci stipule que l'organisation supportera seule les conséquences d'un éventuel déficit.

Paul Barelli

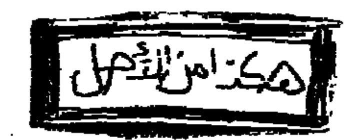
L'allocation de rentrée scolaire ne serait pas majorée en 1996

LA POLITIQUE DE RÉDUCTION des dépenses publiques engagée par Alain Juppé aura au moins une conséquence pour les familles : la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (de 416 francs à 1 500 francs) ne devrait pas être reconduite à la rentrée prochaine. Cette augmentation exceptionnelle, décidée par Edouard Balladur pour la rentrée 1993, puis reconduite en 1994 et en 1995, représentait un coût annuel de plus de 6 milliards de francs pour l'Etat et les caisses d'allocations familiales. L'allocation de 416 francs par enfant demeure. Elle est versée entre 6 et 18 ans sous conditions de ressources (moins de 98 466 francs par an pour une famille avec un enfant). Toutefois, le premier ministre a laissé entendre, le 3 juillet, sur TF 1, qu'il ferait un geste en faveur des familles modestes. Matignon étudie plusieurs scénarios possibles, les arbitrages définitifs devant intervenir avant la fin juillet.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONS** : Valéry Giscard d'Estaing (UDF), président de l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR), est favorable à une nouvelle restriction des règles du cumul des mandats. Dans un entretien accordé, lundi 15 juillet, au quotidien *Les Échos*, l'ancien chef de l'Etat estime qu'il « *faudrait autoriser les élus à n'avoir qu'une fonction exécutive et limiter à deux, sans critère de taille, les mandats* ». Il souhaite que les membres du gouvernement renoncent à exercer leurs fonctions locales. M. Giscard d'Estaing défend également l'idée d'une réforme du mode de scrutin régional (*Le Monde* du 12 juillet).

■ **ARSENAL** : 1 700 croix noires ont été plantées, dimanche 14 juillet à Cherbourg, par les syndicats CFDT et FO, pour symboliser les 1 700 suppressions d'emplois à l'arsenal, donnant ainsi à l'avenue qui longe l'hôtel de ville l'aspect d'un grand cimetière militaire. Avec Brest, Cherbourg, dont l'arsenal emploie 4 150 personnes, est la ville la plus touchée par la restructuration de la direction des constructions navales.



SANTÉ **Deux rapports d'enquête inédits de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de la direction de l'inspection générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) font état de *« graves irrégularités, dont certaines sont susceptibles de qualifications pénales »*, à la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris (PCH). ● OUTRE une série de détournements de fonds pour un montant de 7 millions de francs au préjudice de la PCH, l'IGAS a constaté que des médicaments avaient été revendus *« dans des conditions inacceptables, voire scandaleuses »*, notamment à des sociétés commerciales d'import-export. ● LE MINISTRE du travail et des affaires sociales a engagé une procédure disciplinaire contre Bernard Certain, praticien hospitalier, directeur de l'unité logistique de la PCH, qui a été suspendu de ses fonctions, vendredi 12 juillet.**

De « graves irrégularités » constatées à la Pharmacie des hôpitaux de Paris

Les constatations de l'inspection générale des affaires sociales ont entraîné la suspension de Bernard Certain, directeur de l'unité logistique de l'établissement. Dans un communiqué diffusé lundi 15 juillet, l'Assistance publique affirme avoir engagé une réforme de la PCH

C'EST le portrait d'une pétaudière que brosse l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) à propos de la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris (PCH), dans un rapport encore inédit, remis mercredi 10 juillet au directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). La mission de l'IGAS a d'ores et déjà débouché sur une mesure exceptionnelle dans le milieu des praticiens hospitaliers : la suspension par arrêté ministériel, vendredi 12 juillet, de Bernard Certain, directeur de l'unité logistique de la PCH, contre qui une procédure disciplinaire a été engagée. M. Certain est par ailleurs ancien secrétaire général du Syndicat national des pharmaciens hospitaliers et praticiens universitaires (Snphpu).

Alerté, *dès sa nomination* en septembre 1995, par de curieux mouvements de matériels informatiques dans son établissement, le nouveau directeur de la PCH, *Martin Hirsch, avait sollicité en février* une enquête administrative interne, qui avait conclu à l'existence de multiples irrégularités et de faits délictueux. Quatre agents de la PCH, dont le directeur des services économiques et financiers, Jean-Pierre Bibinet, avaient été suspendus ou licenciés. Une plainte contre X avec constitution de partie civile avait été déposée le 2 mai et une instruction confiée à un juge parisien.

Dans son rapport de plus de trois cents pages (hors annexes), qui sera transmis au parquet de Paris, l'IGAS relève à son tour que *« des pratiques irrégulières, voire délictuelles, ont pu se poursuivre impunément pendant plusieurs années, en particulier sur le site de Nanterre, sans aucun contrôle ni sanction »*. Outre des dérives inquiétantes en matière de revente de médicaments *(voir ci-dessous)*, l'inspection évoque *« une contagion des défaillances individuelles »* et recense jusqu'à vingt-huit agents impliqués dans des irrégularités ou malversations. Le préjudice financier pour la PCH a été estimé, entre 1988 et 1996, à plus de 7 millions de francs.

Les inspecteurs de l'IGAS ont notamment mis au jour l'existence d'une myriade d'associations, créées et dirigées pour nombre d'entre elles par des responsables de la PCH et ayant leur siège social à la Pharmacie centrale. Ces associations salariaient des agents de la PCH, qui, sans autorisation préalable et en totale contradiction avec leur statut d'agents de la fonction publique, arrondissaient ainsi leurs fins de mois.

FAUX EN TOUS GENRES

L'IGAS pointe par ailleurs le rôle de l'Association pour la santé et le développement social (Asdes), créée en 1989 par M. Certain et contrôlée *« quasi exclusivement »* par ses collaborateurs et de proches parents. Cette association, dont l'IGAS demande la dissolution et la dévolution des biens à la PCH, a facturé des examens et des analyses réalisées par le laboratoire de contrôle de la Pharmacie centrale et encaissé des recettes qui étaient normalement *destinées à celle-ci*. L'Asdes, qui intervenait notamment dans les pays en voie de développement, a procédé de même à des actions de formation de pharmaciens et de cadres étrangers dans les locaux et avec les intervenants de la PCH. L'IGAS note par exemple que l'adjoint du directeur de l'unité logistique, agent contractuel employé à temps plein par l'AP-HP, *« consacrait l'essentiel de son temps à des missions à l'étranger pour le compte de l'association »*, soit cent treize jours en 1995. En outre, il ressort du rapport qu'une société, Pharmadis, disposait sans contrepartie financière d'une paillasse au sein même du laboratoire de contrôle de Nanterre.

Enquêtant tous azimuts sur les pistes tracées par l'inspection générale de l'Assistance-publique, l'IGAS a constaté de nombreuses autres irrégularités : établissement de faux en vue de l'acquisition de matériels informatiques, disparition de ces mêmes matériels..., paiement de prestations informatiques non exécutées, surfacturation sur l'entretien des espaces verts du site de Nanterre, détournement de fonds portant sur le recyclage des palettes de stockage des médicaments, dont le produit de la vente était reversé à l'association amicale des personnels de la PCH (AAPPCH), puis, à partir de 1995, à l'association pour l'évaluation et la recherche sur les traitements en toxicomanie (Thera T), créée par M. Certain.

Enfin, les inspections ont mis au *jour l'existence d'une caisse noire*, constituée à partir des recettes des distributeurs de boissons, baptisée *« caisse des cafés »*. Cette caisse noire à vocation *« sociale »*, qui a *fonctionné régulièrement* jusqu'en 1995 et dont la recette est estimée par l'IGAS à 200 000 francs annuels, alimentait l'amicale des personnels ou transitait sur un compte personnel du directeur de l'unité logistique (180 000 francs au total), utilisé pour régler diverses dépenses, des achats de fleurs *« offertes lors d'événements familiaux touchant certains agents »*, des cadeaux de *départ en retraite, quelques* galettes des rois ou encore certaines cotisations syndicales... Elle permettait également l'achat de timbres-postes ou le remboursement de contraventions et d'amendes...

Le ministre du travail et des affaires sociales a engagé, dès le 12 juillet, une procédure disciplinaire contre le *directeur* de l'unité logistique, Bernard Certain, qui, selon l'IGAS, « apparaît *personnellement au cœur d'au moins cinq affaires faisant l'objet de constats d'irrégularités »*. Estimant qu'ils ont péché *« soit par ignorance, soit par complaisance »*, l'IGAS indique par ailleurs qu'on *« ne saurait exonérer de toutes responsabilités les deux précédents directeurs de la PCH »* : Michel Baur, actuel directeur de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, et Henri Cerceau, directeur de la PCH entre 1981 et 1991 aujourd'hui inspecteur général des services pharmaceutiques de l'AP-HP.

Dans un communiqué diffusé lundi 15 juillet, l'AP-HP souligne que son directeur général, Alain Cordier, *« prendra les mesures individuelles qui relèvent de sa compétence »* et que *« la réforme de l'organisation de la PCH est engagée conformément aux orientations votées par* [son] *conseil d'administration le 25 juin »*.

Jean-Michel Dumay

Un service public industriel et commercial

Apparue sous le nom d'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu, la pharmacie hospitalière, vieille d'un demi-millénaire, représente près de 12 % de *l'ensemble du marché français du médicament*, soit 10 *milliards* de francs. Au sein de cet ensemble, la pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris (PCH), créée en 1795, approvisionne en médicaments l'ensemble des établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. La PCH emploie environ cinq cents salariés, dont une cinquantaine de *pharmaciens*, et *dispose d'un budget d'exploitation de 3 milliards de* francs.

Cet établissement de service public industriel et commercial constitue le premier pôle logistique européen d'approvisionnement médical. Son siège social parisien regroupe des laboratoires de physico-*chimie, microbiologie et de toxico-pharmacologie. Son unité logis*tique, située à Nanterre (Hauts-de-Seine), abrite un centre de stockage et de distribution, ainsi qu'une unité de production industrielle de médicaments non disponibles sur le marché et de produits spécifiques (morphine haut dosage, traitements pour maladies rares).

La réaction de M. Certain

Interrogé lundi 15 juillet, Bernard Certain, suspendu de ses fonctions de directeur de l'unité logistique de la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, nous a déclaré qu'il entendait tout d'abord se rapprocher du ministère pour prendre connaissance de son dossier avant de se prononcer sur les constatations de l'IGAS. Il nous a précisé que, selon lui, la présence d'associations travaillant en lien avec des établissements hopitaliers étaient une *« banalité »*. MM. Michel Baur et Henri Cerceau, anciens directeurs de la PCH, en congé ou en déplacement, n'étaient pas joignables, pour leur part, lundi dans la matinée.

Des ventes de médicaments « inacceptables, voire scandaleuses »

LORS de son contrôle de la pharmacie centrale des Hôpitaux de Paris (PCH), l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a pointé des dérives inquiétantes en matière de revente de médicaments. Etablissement destiné à approvisionner *quasi exclusivement* les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris (AP-HP), la PCH peut, dans un cadre juridique dérogatoire précis, fournir des médicaments à des tiers – particuliers, établissements de santé, organisation à but non lucratif et à vocation humanitaire –, soit pour des produits particuliers, soit en cas d'urgence. Or, remarquent les inspecteurs de l'IGAS, cette activité « hors AP-HP », gérée par la division extérieure de la PCH, située à Nanterre, qui représentait 15 % du chiffre d'affaires en 1984, en a généré 26,4 % en 1995, au mépris, la plupart du temps, des dispositions juridiques.

« Les ventes à des organismes extérieurs, écrivent Yves Carcenac et Pierre Delomenie, les auteurs du rapport, *sont réalisées dans des conditions inacceptables, voire scandaleuses »*. Cinq agents, non pharmaciens, sont par exemple habilités à débloquer des commandes de stupéfiants. Par ailleurs, la classification des clients de la PCH apparaît si floue que *« des clients ne sont humanitaires que dans la classification PCH »* : seulement quatre des quarante-sept associations clientes codées « humanitaires » par la pharmacie centrale sont effectivement enregistrées sur la liste des associations caritatives gérant des médicaments à titre humanitaire, dont les statuts ont été déclarés au ministère de la santé.

L'IGAS a ainsi relevé que cinq sociétés parmi ces clients dits « humanitaires » – Pharmalab, Sinomax, Phytomax, Interface et GMF internationale – ne sont en fait que de simples sociétés commerciales qui, à l'exception de Pharmalab, n'ont pas le statut d'établissement pharmaceutique, et qu'en conséquence *« aucune d'entre elles ne devrait pouvoir acheter des médicaments à la PCH »*. En 1994, 43 % du montant total des ventes ont donc été réalisés en toute illégalité par l'unité logistique de la PCH, dirigée par Bernard Certain, au profit de sociétés commerciales, alors que ce pourcentage n'était que de 1 % en 1990. L'IGAS constate aussi que deux livraisons, pour un montant de plus de 3 millions de francs, ont été effectuées à un grossiste à l'export, Vanves Export, postérieurement à la date à laquelle l'autorisation ministérielle de cet établissement pharmaceutique avait été retirée (en mai 1989). *« En ces occasions*, écrivent les rapporteurs de l'IGAS, *on pourrait reprocher à la PCH de s'être rendue coupable de complicité d'exercice illégal de la pharmacie »*...

> En 1994, 43 % du montant total des ventes ont été réalisés en toute illégalité au profit de sociétés commerciales

« Il en est de même, poursuivent-ils, *lorsque la PCH commerce avec des organismes qui ne sont ni humanitaires ni établissements pharmaceutiques, comme Phytomax, Sinomax et Interface, mais de simples sociétés commerciales d'import-export. »* La fréquence de ces commandes, remarquent-ils, est *« régulière »*. Celles-ci ne correspondent pas à des cas d'urgence et les médicaments cédés ne sont pas, le plus souvent, des produits indisponibles. En outre, figurent parmi les produits revendus des médicaments *« que la PCH n'est pas censée revendre »*, certains gros marchés lui ayant été effectivement dévolus, moyennant des conditions d'achat particulièrement favorables, à la condition expresse que ces médicaments ne soient pas rétrocédés. Les inspecteurs ont aussi retrouvé trace de la vente de médicaments classés comme stupéfiants, *« dérivés opiacés susceptibles d'être l'objet d'un usage détourné : ampoules injectables de chlorhydrate de morphine, Palfium, Temgesic »*, etc., et de médicaments pris en charge par les organismes d'assurance-maladie et non réservés à l'usage hospitalier, tels qu'Augmentin, Théralène, Temesta, Lexomil, *« dont rien ne justifie que des organismes, fussent-ils humanitaires, ne s'approvisionnent auprès des laboratoires fabricants »*.

Enfin, les enquêteurs de l'IGAS se sont préoccupés de l'achat, du contrôle de la prise en charge et de la distribution de l'hormone de croissance dont la PCH est responsable au plan national. Ils estiment que certaines des clauses des contrats d'achat des six hormones de croissance synthétiques actuellement commercialisées en France *« reviennent à faire financer par l'Assistance publique soit des essais cliniques dont les laboratoires* [pharmaceutiques] *sont promoteurs, sans que les produits transitent par la PCH, soit la trésorerie desdits laboratoires »*. Ils notent qu'*« il n'y a eu au sein de la PCH ni suivi des bons de commande, ni contrôle des factures par rapport aux termes des marchés, ni vérification des bons de livraison par les fournisseurs »*.

Les inspecteurs remarquent, enfin, que la PCH s'est déchargée de ses fonctions opérationnelles sur deux sociétés privées : T2A et le Centre de spécialités pharmaceutiques (CSP), faisant office de dépositaire pharmaceutique pour la province, contrairement aux dispositions du code de la santé publique. Ils indiquent que, pour ce médicament spécifique, *« les patients, au moment de la délivrance des produits, n'émargent aucun document »*. Ils relèvent, en conclusion, que la pharmacienne de la société T2A chargée d'effectuer et de contrôler l'exécution d'actes pharmaceutiques *« n'est inscrite à aucun tableau d'une section de l'ordre national des pharmaciens, et exerce donc en toute illégalité »*.

J.-M. Dy.

Le taux de réussite au baccalauréat a atteint le niveau record de 76 %

La proportion de lauréats par génération diminue

En 1996, le taux de réussite au baccalauréat continue sa progression pour atteindre 76 % en moyenne alors que le nombre de lauréats est en diminution. Sur les 609 000 candidats, 463 000 sont devenus bacheliers, selon les chiffres publiés, lundi 15 juillet, par le ministère de l'éducation nationale. Un creux démographique et une moindre orientation vers la classe de seconde expliquent cette baisse.

LE SUPERLATIF s'impose cette année pour qualifier la deuxième cuvée du baccalauréat réformé par François Bayrou : 76 % des candidats ont été reçus, taux jamais atteint. Sur les 609 000 candidats présentés, des séries générales, technologiques, professionnelles et agricoles, 463 000 sont devenus bacheliers, selon *les chiffres publiés, lundi 15* juillet, par le ministère *de l'éducation nationale. Le* baccalauréat *1994 méritait déjà la mention* « particulièrement brillant » avec son taux de réussite de 73,4 % et *les résultats de 1995,* atteignant 75,2 %, avaient été jugés *« excellents »* par le ministre.

En *dépit de cet exceptionnel* taux de réussite, on compte 17 000 lauréats de moins qu'en 1995. Un creux démographique explique en partie ce phénomène, qui s'est déjà traduit par une baisse importante (de 5 % *environ*) du nombre de candidats présentés (*Le Monde* du 18 juin). La diminution du nombre de bacheliers, qui devrait alléger un peu la rentrée universitaire, s'explique aussi par la politique d'orientation suivie à partir de 1992 à l'issue du collège.

Depuis cette date en effet, de moins en moins d'élèves sont orientés vers le lycée général ou technologique *(lire le tableau)* au profit du lycée professionnel (même si ces orientations tendent, elles aussi, à diminuer). Or la voie professionnelle conduit moins souvent au baccalauréat que la filière générale ou technologique. Les nouveaux lycéens parvenus en seconde au moment où le passage vers le lycée s'est rétréci, arrivent ainsi aujourd'hui au baccalauréat en rangs moins serrés que leurs aînés.

Autre conséquence, la proportion d'une génération qui décroche le baccalauréat n'augmente pas cette année, *« et même diminue »* selon le ministère, alors qu'elle n'avait cessé de croître depuis que l'objectif des *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat »* avait été fixé par les pouvoirs publics, au milieu des années 80. La proportion d'une génération *« au niveau »* du baccalauréat, c'est-à-dire entrée dans une classe préparant à cet examen-sésame, avait déjà commencé à diminuer en 1995. Passée de 40,8 % en 1987 à 67,1 % en 1994, elle était redescendue pour la première fois à 63,7 % en 1995. Cette année, 61 % des jeunes ont obtenu le baccalauréat au lieu de 63 % en 1995. Ce pourcentage, qui traduit les progrès spectaculaires de la scolarisation ces dernières années, passait pour la première fois la barre des 50 % en 1992. En 1986, voilà tout juste dix ans, il n'était que de 30 %.

Moins de candidats en 1996

	Présentés	Admis	Taux de réussite	Présentés évol. en %	Taux de réussite	Écart de taux de réussite
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	347 102	258 235	74,4 %	-6,9	75,2 %	-0,8
Série L	90 379	64 965	71,9 %	-7	71,7 %	+0,1
Série ES	95 545	67 903	71,1 %	-6,8	73,2 %	-2,1
Série S	161 178	125 367	77,8 %	-7	78,4 %	-0,6
BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE	166 239	130 344	78,4 %	-5	75,8 %	+2,6
Industriel	57 749	42 765	74,1 %	-0,2	68,4 %	+5,7
Tertiaire	108 490	87 579	80,7 %	-7,4	79,5 %	+1,2
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	90 787	70 975	78,2 %	+3,9	73,0 %	+5,2
Industriel	38 340	28 505	74,3 %	+8,6	70,2 %	+4,1
Tertiaire	52 447	42 470	81,0 %	+0,8	74,8 %	+6,2

TAUX DE PASSAGE DE TROISIÈME GÉNÉRALE EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Public + Privé - France métropolitaine
en pourcentage
61,8 %

Accompagnant la volonté d'allongement et de massification des études, les taux de passage ont connu une croissance exponentielle du milieu des années 80 jusqu'en 1992.

Les causes de cette nouvelle tendance – un moindre passage au lycée après le collège – restent malaisées à déterminer. Cette orientation est le fruit des milliers de micro-décisions des conseils de classe et des chefs d'établissement, ainsi que des choix et des décisions des familles.

En série générale seuls les littéraires sont en progression

Officiellement, elle n'a fait l'objet d'aucune instruction publique, mais la poursuite de cette pente depuis trois ou quatre ans, incite tout de même à s'interroger. Assiste-t-on à un revirement dans l'attitude des familles, pourtant très demandeuses d'un allongement de la scolarité ces dernières années ? Jugent-elles qu'il existe une difficulté croissante, réelle ou supposée, à suivre les filières générales ? Sont-ce surtout les enseignants et les chefs d'établissement qui ont fait la différence ?

Nul doute en tous cas, que les élèves et leurs familles examineront cette année encore avec soin les résultats par série. Pour la deuxième année consécutive, les bons résultats du baccalauréat sont essentiellement imputables aux performances des séries technologiques et professionnelles : le « bac techno » vient encore en tête avec 78,4 % de taux de réussite, suivi par le « bac pro » (78,2 %), tandis que le bac général ferme le ban (74,4 %). Lors de cette session, sur 100 lauréats, 56 sont des bacheliers généraux, 29 des bacheliers technologiques, 15 des bacheliers professionnels.

Parmi les bacheliers généraux, seuls les littéraires connaissent un taux de succès en progression, bien que modeste. Les éventuels effets de rééquilibrage liés au nouveau bac dans cette série, seront longs à mesurer car les épreuves anticipées de français ont été modifiées et une nouvelle épreuve de lettres s'est créée l'an dernier, en terminale, avec quelques tâtonnements. En série S, où se concentrent toujours les bons élèves, même si le taux de réussite reste le plus fort (77,8 %), il connaît une légère érosion (– 0,6). Les ES (série économique et sociale) qui avaient connu d'exceptionnels résultats l'an dernier, s'attirant l'indulgence des jurys en raison des conditions difficiles imposées aux candidats, chutent cette année : – 2,1 points, avec 71,1 % de réussites. C'est le taux le plus faible, toutes séries confondues.

Pour l'ensemble des baccalauréats technologiques et professionnels, c'est la bonne performance des séries industrielles qui retient l'attention. Le taux de réussite dans ces séries progresse respectivement de 5,7 points (bac techno) et de 4,1 points (bac pro). Les séries tertiaires détiennent pourtant le record absolu du taux de réussite : 80,7 % en technologique, 81 % en professionnel (+ 6,2 %).

Enfin, la tendance à la réduction des inégalités entre les académies se poursuit pour le bac général. Entre la meilleure, Rennes (78,8 % de réussite), et la moins bonne, Créteil (66,9 %), on compte 11,9 points de différence, alors qu'il y en avait en 1995 12,6 entre l'abonnée aux lauriers, Strasbourg, et celle qui fermait la marche, la Corse. Ces écarts sont plus importants pour le bac technologique : près de 14 points de différence entre la Corse et les deux meilleures *ex-aequo*, Strasbourg et Orléans-Tours. Le fossé s'est tout de même comblé par rapport à l'an dernier, où 19 points environ séparaient Nantes, la meilleure, de la Corse.

Béatrice Gurrey

Une question sur un texte d'Emile Zola à l'origine d'une bavure à l'épreuve de français

Paris, Versailles et Lille sont concernées

EN 1995, on avait frôlé la catastrophe. Erreurs *dans les sujets,* méprise dans la distribution des enveloppes, épreuve trop difficile, *rien n'avait été épargné* aux candidats qui inauguraient le baccalauréat réformé, avec séries resserrées. *Cette année s'est révélée* moins fertile en rebondissements, bien que quelques enseignants aient éprouvé de l'agacement, au mieux, en recevant leurs convocations. Difficile en effet de se présenter à Taverny, Argenteuil et Franconville, le même jour à la même heure, comme cela a été demandé à un professeur de langues. Surtout lorsque l'on est convoqué la veille.

Vaille que vaille, le bac s'est tout de même passé, la grosse colère du *ministre ayant* porté ses fruits. Après les bourdes de 1995, François Bayrou avait sommé l'inspection générale de prendre ses responsabilités et de vérifier les sujets sous toutes leurs coutures. Cela n'a pas empêché le sort de tomber sur les plus jeunes, *les lycéens* de première qui passaient l'épreuve anticipée de français.

Pour *procéder à l'« étude d'un texte argumentatif »*, nouvelle version du « bac français », les élèves devaient répondre à une série de questions, puis rédiger un travail plus personnel. Dans ce texte d'une cinquantaine de lignes tiré des *Ecrits sur l'art*, Emile Zola saisit sa plume de critique pour exposer sa conception de l'œuvre d'art. Il y explique avec lyrisme ce qu'il demande à l'artiste : *« c'est de se livrer lui-même cœur et chair, c'est d'affirmer hautement un esprit puissant et particulier, une nature qui saisisse largement la nature en sa main et la plante tout debout devant nous, telle qu'il la voit »*. Pour le romancier naturaliste, une œuvre d'art est *« une personnalité, une individualité »*.

L'auteur de *Germinal* déclare sa *« plus profonde admiration pour les œuvres individuelles, pour celles qui sortent d'un jet d'une main vigoureuse et unique »*. Clair jusqu'à la simplification, il écrit encore : *« Ce que je cherche avant tout dans un tableau, c'est un homme et non pas un tableau »*.

DÉBROUILLARDISE

« Par quels procédés s'expriment les oppositions entre les deux conceptions de l'œuvre d'art aux lignes 9 à 15 et 44 à 49 ? », était-il *demandé aux candidats* des académies de Paris, Versailles et Lille, dans une question notée sur quatre point. Or le dernier passage de Zola ne figurait pas dans les lignes indiquées. Si le candidat se contentait des lignes 9 à 15, comme on le lui demandait, il risquait, sinon d'aller au contresens, du moins de manquer une partie du raisonnement, selon bon nombre de professeurs de lettres qui l'ont rapidement fait savoir, après avoir découvert les sujets.

Or, *la direction des lycées et collèges* ne l'a pas entendu de cette oreille. Dans sa grande sagesse, elle a jugé que les candidats étaient assez finauds pour avoir rétabli d'eux-mêmes la longueur de la citation nécessaire pour étayer leur argumentation. Chacun l'ignorait, *mais le* baccalauréat sert aussi parfois, à son corps défendant, à évaluer la capacité du candidat à exercer son esprit critique envers l'institution, et à tester sa débrouillardise.

Mais les autres, les dociles, les respectueux, les disciplinés, qui s'en sont tenus aux lignes 9 à 15, comme on le leur demandait ? Que l'on se rassure. Les consignes sont parties dare-dare : pour ceux-là les jurys ont eu devoir d'indulgence.

B. G.

Le dispositif des aides à l'emploi des handicapés va être clarifié

Une mission d'expertise fera des propositions

DANS les méandres des aides à l'emploi, les personnes vivant avec un handicap sont particulièrement mal loties. Une mission d'experts va *être constituée* pour mettre à plat l'ensemble des dispositifs, a annoncé, jeudi 11 juillet, Anne-Marie Couderc, *ministre délégué* pour l'emploi, lors d'une réunion du Conseil supérieur du reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés. Le groupe de travail sera chargé de faire *« le point des propositions existantes et des réflexions nouvelles »* et de rédiger un *« projet synthétique »* soumis ensuite à concertation.

Dirigée par un inspecteur général des affaires sociales, la mission devrait comporter une douzaine de membres, issus des administrations concernées, de l'Agence nationale pour l'emploi, de l'Agence pour la formation professionnelle des adultes, des organisations syndicales et patronales, des équipes de préparation et de suite de reclassement (EPSR), des programmes départementaux d'insertion (PDI) et de la médecine du travail.

« Aucun sujet ne doit demeurer tabou », a assuré Mme Couderc, qui s'est demandée si l'absence d'obligation pour certains emplois devait être maintenue et comment le quota légal de 6 % pourrait être appliqué dans les petites et moyennes entreprises. *« Ne doit-on pas réfléchir à être plus incitatif que répressif ? »*, a questionné Mme Couderc. Les derniers bilans font en effet état de 4,11 % de personnes handicapées employées en France en 1995. Un chiffre encore insuffisant face au taux obligatoire de 6 % instauré par la loi du 10 juillet 1987 dans les entreprises de plus de vingt salariés. La solution de remplacement qui consiste à payer des pénalités plutôt que d'embaucher est encore utilisée par 48 % des cent mille entreprises concernées. Leurs contributions se sont élevées à 1,593 milliard de francs en 1995.

Dans une *« plate-forme commune »* adoptée la veille, l'Association nationale pour l'insertion des handicapés moteurs, l'Association des paralysés de France, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques, la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail et l'Union nationale des polios de France déploraient que *« l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire ne progresse plus »*.

Les six associations demandaient *« une clarification des dispositifs mis en œuvre depuis les dix dernières années »* afin que *« la durée moyenne du chômage d'une personne handicapée ne soit plus le double de celle d'une personne valide »*. *« Des sommes considérables prélevées sur le fonds Agefiph* [association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées] *ont été injectées »* sous différentes formes (primes à l'embauche, adaptation des postes de travail, formation, etc...), précisaient les associations. Celles-ci se sont interrogées sur *« l'effet réel des primes à l'embauche »* dispensées par l'Agefiph. *« L'utilisation d'un budget de plus de 400 millions de francs à ce seul usage, sans qu'une évaluation exacte de sa pertinence ne soit faite, ne peut durablement continuer »*, ont-elles notamment estimé.

Sans remettre en cause sa fonction, Mme Couderc a affirmé de son côté que *« les relations avec l'Agefiph doivent être clarifiées »*. Enfin, le ministre a jugé nécessaire de *« privilégier à tout prix la lutte contre le chômage des 120 000 handicapés demandeurs d'emploi »*.

Laurence Folléa

Plus de 1,5 milliard de francs collectés en 1995

L'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) a collecté 1,593 milliard de francs en 1995 auprès de 41 812 établissements assujettis au quota légal de 6 %. *« Plus de 2,7 milliards de francs ont été engagés »* en faveur de l'insertion, précise l'Agefiph, pour un total de 113 987 bénéficiaires. Parmi eux, 33 332 personnes ont bénéficié d'une *« prime d'insertion »*, 14 668 ont été maintenues dans leur emploi et 23 135 ont suivi une formation.

Des publicités vantant des produits miracles sont interdites

DES PUBLICITÉS MENSONGÈRES vantant des méthodes miracles pour faire fondre les kilos superflus ou disparaître la cellulite, lutter contre le stress ou stopper les problèmes d'incontinence, ont été interdites, signale le *Journal officiel* du samedi 13 juillet. Des réclames pour un dispositif de détermination de la période féconde à partir de la salive seront également bannies. Les onze sociétés concernées par cette interdiction devront stopper toute publicité trois semaines après la parution du *Journal officiel*.
Par ailleurs, l'Agence du médicament a interdit les publicités de deux produits de laboratoire pharmaceutique, considérant qu'ils ne sont pas présentés de *« façon objective »*. Il s'agit d'une hormone progestative utilisée dans le traitement palliatif du cancer du sein (Megace du laboratoire Bristol Myers Squibb) et d'un médicament contre l'insomnie (Imovane 7,5 mg du laboratoire Théraplix).

Le dernier rescapé du gouffre Berger remonté à la surface

LE DERNIER DES SIX SPÉLÉOLOGUES bloqués depuis le 7 juillet au fond du gouffre Berger dans le Vercors (Isère) a retrouvé l'air libre, dimanche 14 juillet. Blessé et affaibli, il a dû être transporté sur un brancard sur la totalité du parcours. Les opérations de secours, qui mobilisent 250 spéléologues depuis le 9 juillet, prendront fin en début de semaine avec la remontée des corps des deux victimes, une Britannique de trente et un ans et un Hongrois de vingt-cinq ans, morts de noyade et d'épuisement. Les spéléologues ne s'étaient pas préoccupés des très mauvaises conditions météorologiques annoncées ce jour-là.

DÉPÊCHES

■ **MONTAGNE : les corps de deux hommes, disparus dans les massifs** de l'Oisans et du Mont-Blanc, ont été retrouvés samedi 13 et dimanche 14 juillet. Le premier, un Isérois de trente-sept ans, avait été emporté par une avalanche le 7 janvier et le second, un randonneur âgé de quarante-neuf ans, avait fait une chute de 30 mètres le 3 juillet.

■ **VANDALISME : environ 150 anarchistes, punks et militants antimilitaristes,** originaires de plusieurs pays européens, ont commis, dimanche 14 juillet, des actes de vandalisme dans le centre de Dijon (Côte-d'Or). Ces jeunes gens, qui participaient à un *« festival libertaire »*, ont brisé les vitres d'un restaurant, des abribus et des pare-brise de voitures en stationnement.

LÉGION D'HONNEUR

LES PROMOTIONS et les nominations du 14 juillet dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* du 14 juillet.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* : Léon Boutbien, président d'honneur de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance ; à la dignité de *grand officier* : Maurice Bayrou, ancien député, Compagnon de la Libération ; Jean-Philippe Lauer, directeur de recherche honoraire au Centre national de la recherche scientifique ; Maurice Plantier, ancien ministre, administrateur de la Fondation de la Résistance ; Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre ; Fernand Wibaux, ancien ministre plénipotentiaire.

Sont promus au grade de *commandeur* : Jacques de Larosière, président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; Denise Gence, comédienne ; Jean Maubec, administrateur de l'Union des aveugles de guerre ; Jeannie de Clarens, déportée-résistante ; Mgr Michel Coppenrath, archevêque de Papeete ; Nelson Paillou, président d'honneur du Comité national olympique français ; R. P. Jean-Marie Ducruet, ancien recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth ; Jean-Louis Mandinaud, grand maître de la Grande Loge de France ; Claude Charbonniaud, grand maître de la Grande Loge nationale française ; Robert Genty, professeur honoraire à l'Ecole nationale supérieure des télécommunictions ; Christian Le Gunéhec, président de chambre à la Cour de cassation ; André Gouazé, doyen de la faculté de médecine de Tours ; Tristan Vieljeux, administrateur d'une compagnie maritime ; Jacques Andréani, ambassadeur ; Paul Fourn, médecin-conseil d'Air-Afrique ; Denise Court, ancien vice-président du conseil général du Morbihan ; Bernard Gérard, préfet de la région Centre, préfet du Loiret ; Jacques Ollé-Laprune, secrétaire général du Sénat ; Jean-Pierre Bouyssonnie, ancien président du groupe Thompson ; Alain Grill, ancien PDG des Chantiers de l'Atlantique ; Gérard de Caffarelli, ancien président d'organismes socio-professionnels agricoles ; Claude Langlade-Demoyen, directeur honoraire de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture ; Michel Marzou, vice-président de l'Union des Français d'origine maghrébine ; Pierre Huet, et Raymond Janot, conseillers d'Etat honoraires. Parmi les personnalités promues au grade d'*officier* figurent : Michel Poniatowski, ancien ministre ; Jacques Faizant, dessinateur ; Alain Mérieux, PDG du laboratoire du même nom ; Michel Pébereau, PDG de la BNP ; Michel François-Poncet, PDG de Paribas ; Claude Contamine, ancien PDG d'Antenne 2 ; Jeanine Langlois-Glandier, PDG de Pathé-Télévision ; Pierre Miquel, historien ; Jeannie Longo, et Soeur Emmanuelle. Enfin parmi les personnalités nommées *chevalier*, on relève les noms de : André Comte-Sponville, philosophe ; Alain Boucheron, joaillier ; Hélène Missoffe, ancien ministre ; Edouard Molinaro, cinéaste.

★ *Nous publierons dans notre prochain numéro, daté mercredi 17 juillet, la liste complète des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.*

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Daniel Lequertier, directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur en Turquie, en remplacement de François Dopffer.

[Né le 15 juin 1943 à Pont-Hébert (Manche), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Daniel Lequertier fut nommé secrétaire des affaires étrangères en 1967, à sa sortie de l'ENA. Après avoir été en poste à Rio de Janeiro, Bucarest et à l'administration centrale, il devient, en 1976, sous-directeur des affaires internationales à la direction générale de l'aviation civile au secrétariat d'Etat aux transports. Quatre ans plus tard, il réintègre l'administration centrale et est nommé premier conseiller à Ottawa en 1982. Directeur adjoint du personnel et de l'administration générale et chef du personnel au ministère des relations extérieures (1985-1987), *puis consul général à Barcelone* (1987-1989) et ambassadeur au Chili (1989-1993), Daniel Lequertier était directeur général de l'administration au *Quai d'Orsay* depuis 1993.]

Jacques Huntzinger, ancien ambassadeur en Estonie, est nommé ambassadeur en Macédoine, en remplacement de Patrick Chrismant.

[Né le 8 janvier 1943 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit, Jacques Huntzinger est professeur agrégé de droit public. Il a enseigné à l'université Paris-X (Nanterre), puis à l'université de Perpignan. Rapporteur général de la commission de défense du PS (1977-1979), puis responsable du secteur Amérique du Nord au sein de ce parti (1980-1981), *il fut ensuite secrétaire national du PS* aux relations internationales (1981-1985). Membre du Conseil économique et social (1984-1989), il fut chargé, en 1988, par Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, d'une mission d'étude sur la coopération avec les pays riverains de la *Méditerranée occidentale*. Ambassadeur en Estonie (1991-1994), Jacques Huntzinger fut conseiller pour les affaires internationales au secrétariat général pour la défense nationale (SGDN) de septembre 1994 à décembre 1995.]

André Lewin, ambassadeur au Sénégal, est nommé ambassadeur en Gambie en résidence à Dakar, en remplacement de René Ala.

[Né le 26 janvier à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, André Lewin devint secrétaire des affaires étrangères en 1961, à sa sortie de l'ENA. Il a occupé plusieurs postes à l'administration centrale et fut chef de cabinet du ministre des postes et télécommunications (1968), *du ministre de l'industrie* (1968-1969), du ministre délégué auprès du premier ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire (1969-1972) et porte-parole du secrétaire général des Nations unies. André Lewin fut ambassadeur en Guinée (1975-1979), membre de la délégation française à la deuxième session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies pour le désarmement, commissaire général des Années France-Brésil, avant de devenir ambassadeur en Inde (1987-1991) puis en Autriche (1991-1995). Il était ambassadeur au Sénégal depuis janvier 1996.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole des hautes études commerciales (HEC)

Pamela Ferra (1re), Chloé Churin (2e), Anaele Cojan (3e), Thomas David (4e), Emmanuel Gagnez (5e), Yann Vincent (6e), Philippe Thouier (7e), Antoine Geron (8e), Jean-Noël Talarardon (9e), Audrey Montacel (10e), Henri Varlet (11e), Grégory Corcos (12e), Marianne Castelain (13e), Jérémie Mani, dit Chelbi (14e), François-Xavier Mauron (15e), Nicolas Pettex-Muffat (16e), Wandrille Ract Madoux (17e), Raphaël Hodin (18e), Benoît Knopper (19e), Harold Peiffer (20e), Barbara Burtin (21e), Pierre Molinie (22e), Jean-François Ciel (23e), Christophe Roques (24e), Vincent Laurencin (25e), Franck de Vita (26e), Sébastien Rembauville-Nicolle (27e), Olivier Cretegny (29e), Antoine Carrière (29e), *Ghislain Mussato* (30e), *Foulques de* Rostolan (31e), Armelle Guerbe (32e), Araceli Giraldez Gonzalez (33e), Xavier Sement (34e), Jean-Baptiste Lartigue (35e), Louis laurvergne (36e), Cédric Guilleminot (37e), Daniel Dadoun (38e), Hélène Lavaux (39e), Alexis Martineau (40e), Philippe Mérigot (41e), Juliette Balsen (42e), Jérôme Auguste (43e), Pierre Chaboussant (44e), Michael Ogrinz (45e), Olivier Decazes (46e), David Hirschmann (47e), Emmanuel Dupont de Dinechin (48e), Raphaël Fassler (49e), Prune Marre (50e), Alice Noizet (51e), Sophie Le Menaheze (52e), Anne-Sophie Maes (53e), Fabrice Le Parc (54e), Jérôme Baufine-Ducrocq (55e), Caroline Diaz (56e), Sandra Tuminy (57e), Anne-Laure Thro (58e), Aurélien Lechevallier (59e), Christophe Defaye (60e), Vincent Dugelay (61e), Stéphane Setbon (62e), *Christophe Koenig* (63e), *Julie Garnier* (64e), Edouard Peramaud (65e), Emeline Museux (66e), Marie Palluat de Besset (67e), Julien Salanon (68e), Thai Truc Mai Hua (69e), Robin Phavorin (70e), Franck Navarro (71e), Imene Maharzi (72e), Julien Meyer (73e), Anne Mounier (74e), Samuel Fossat (75e), Céline Piquemal (76e), Amélie Champsaur (77e), Marion Galanter (78e), Xavier Norcia (79e), Pascal Renaut (80e *ex ae.*), Patrick Mareuil (80e *ex ae.*), Sébastien Damaud (82e), Aurélien Jehan (83e), Stéphanie Dinur (84e), Coralie Piton (85e), Marion Joubert (86e), Wojciech Ksen (87e), Eléonore Bayen (88e), Edouard Giuntini (89e), Elise Haroche (90e), Cyril Garnier (91e), Adrien Couton (92e), Sandra Catalini (93e), Caroline Cassinat (94e), Alexandre Boissins (95e), Bérénice Boulay (96e), Joakim Bouaziz (97e), Marc-*Antoine Hennel* (98e), *Julie Grunberg* (99e), Pol-Erwan Fritz (100e), Benoît Marteau (101e), Stéphanie Marty (102e), Vincent Gilles (103e), Estelle Ferriol (104e), Amine Jaoui (105e), Mélanie Dugas Phocion (106e), Charlotte Guyon de La Berge (107e), Aurélie Viriot (108e), Marie Millard (109e), Zineb Lahrech (110e), Mehdi Dutheil (111e), Edouard d'Espous (112e), Jean Berthod (113e), Christian Constant (114e), Rémi Tourmente (115e), Hélène Thomas (116e), Guillaume Hedon (117e), Grégoire Barreau (118e), Laurent Elmalem (119e), Geoffroy Pacault (120e), Béa*trice Anglaret* (121e), *Emmanuelle Chailley* (122e), Caroline Jacquin (123e), Amélie Brossier (124e), Pierre Minnerath (125e), Laetitia Raoust (126e), Christophe Besset (127e), Nadia *Terfous* (128e), *Eric Jurany* (129e), Pascal Pellier (130e), Charlotte Grundman (131e), Gauthier Reymondier (132e), Stephan Mancini (133e), Jade Vallies (134e), Isabelle Pinson (135e), Magali Pons (136e), *Nicolas Kachler* (137e *ex ae.*), Jérôme Stioui (137e *ex ae.*), Amina Bouyoucef (139e), Nicolas Henry (140e), Guillaume Leclerc (141e), Yasmine Aït Khaled (142e), Céline Lotz (143e), Philippe Collet (144e), Mohamed Djilani (145e), Frédéric Bouquet (146e), Guillaume Leroy (147e), Domitille Jallade (148e), Mathieu Parfait (149e), Mathieu Vicard (150e), Anne-Marie Gauthier (151e), Rémi Philibert (152e), Florian Orfeuvre (153e), Dimitri de Bruchard (154e), Olivier Romang (155e), Frédérique Jacob (156e), Tina El Boustany (157e), Jessica Ifker (158e), Sophie Rivière (159e), Cédric Fontenit (160e), Cécile Kerbart (161e), Xavier Loup (162e), Cécile Huguier (163e), Mohamed Ennaifer (164e), David Gompel (165e), Stéphanie Berland (166e), Béatrice Geoffrin (167e), Alvaro Larrain (168e), Pierre-Olivier Py (169e), Alexandre Guérin (170e), Paul Preches (171e), Marie-Laure Bruneel (172e), Alice Roux (173e), Sophie Tuilier (174e), Benoît Charpentier (175e), Julien Lacombe (176e), David Menasce (177e), Thomas Behaghel (178e), Carene Baroni (179e), Vincent Favre (180e), Sabrina Brouzes (181e), Anne Mayer (182e), Jérôme Bouchard (183e), *Stéphanie Pierrard* (184e), Julien Weber (185e), Frédéric Renaudeau (186e), Muriel Fabaron (187e), Guillaume Debem (188e), Jérôme Besse (189e), *Morgane Iserte* (190e), *Amélie de Regnauld* de Bellescize (191e), Julien Salanave-Pehe (192e), Nicolas Klain (193e), Marie-Catherine Patry (194e), Sophie Galelli (195e), Delphine Tucou (196e), *Alexis Beguin* (197e), David levenson (198e), Emilie Bourgois (199e), Céline Basiglia (200e), Thomas Videlaine (201e), Erwann Bornstein-Erb (202e), Séverine Morin (203e *ex ae.*), Stéphane Roy (203e *ex ae.*), Anne-Sophie Kervella (205e), Christophe Legaie (206e), Faycal Khalef (207e), Mai-Lan Chiche (208e), François Chenevat (209e), Guillaume Bourcier (210e), Cyril Coat (211e), Aurore Girsault (212e), Raphaëlle Pezant (213e), Yannick Laporte (214e), Guillaume Connan (215e), François-Xavier Quenin (216e), Diane de Lauzun (217e), Xavier Gonzalez (218e), David Lochon (219e), Philippe Goutet (220e), Nathalie Maurin (221e *ex ae.*), *Fabienne Léon* (221e *ex ae.*), *Jean-François* Jolu (223e), Nathalie Hery (224e *ex ae.*), Amélie Blanckaert (224e *ex ae.*), Isabelle Detanne (226e), Antoine Fontanel (227e), Françoise Traband (228e), *Séverin Grandcolas* (229e), Charles Hagelsteen (230e), Edouard Hoepffner (231e *ex ae.*), Maud Bizet (231e *ex ae.*), Grégoire Villiaume (233e), Julien Anger-Ottavi (234e), Cécile Clocheret (235e), Philippe Leclercq (236e), Lamia Bennani (237e), Alexandre Bon (238e), Pascal Schweitzer (239e), Deborah Vouche (240e), Olivier Guendar Delahaye (241e), Olivier Sarfati (242e), Delphine Leblanc (243e), Gulda Sharifi (244e), Linda Blanchet (245e), Olivier Richard (246e), Sandra Guyon Gellin (247e), Frédéric de Brem (248e), Cyril Guenoun (249e), Charlotte Pacquement (250e), Arnaud Gautron (251e), Frédéric Souliard (252e), *Mathieu Teoran* (253e), *Marc-*Edouard Schlumberger (254e), Thien Lan Lam (255e), Aude Foulquier-Gazagnes (256e), Julien Papelier (257e), Claire Guglielmi (258e), *Georges Lambert* (259e), Véronique Perriot Mathonna (260e), Sara Mauvilly (261e), Nicolas Moussen (262e), Anne Bera (263e), Claude-Lyse Cabrol (264e), Nicolas Besse (265e), Valentine Zaitl (266e), Amélie *Le Barbier* (267e), *Audrey Chauchon* (268e), Christian Bouzaid (269e), Edwige Rossignol (270e), Peggy Mann (271e), Jérôme Delebecque (272e), Pierre Tillit (273e), Alix Françoise, dit *Bernard* (274e), *Magali Castano* (275e), Claire Mesnier (276e), Anne Lafon (277e *ex ae.*), Jean-Valmy Nicolas (277e *ex ae.*), Anne Cotrelle (279e), Barbara Delplanque (280e), Arnaud *Burger* (281e), Mathilde Cazenave (282e *ex ae.*), Louis Harpedanne de Belleville (282e *ex ae.*), Julien Chirol (284e), Sylvie Falcato (285e), Julien Lacombe (286e), *Romain Zivy* (287e), Chloé de Lamberterie (288e), Jacques Potin (289e), Jérémie Melin (290e), Clarisse Magnin (291e), Quentin Orion (292e *ex ae.*), Frédéric Arsac (292e *ex ae.*), Mathieu Cappe (294e), Emmanuel Goulin (295e), Caroline Lombard (296e), Edwige Cousin (297e), Frédéric Asquiedge (298e), François Daniel Lamazière (299e), Sylvain Pataut (300e), Agnès Lombois (301e *ex ae.*), Cécile Cadoux (301e *ex ae.*), Pierre-Yves Bianchi (303e), Nathalie Lebas-Compostel (304e), Marc Ferracci (305e), Laurent Zermati (306e), Guillaume Gilles (307e), Nathalie Nègre (308e), Céline Lemaître (309e), Alexis Mallez (310e), Nicolas Meisel (311e), Guillaume Hurand (312e), Arnould Chachay (313e), Raphaël Revesz (314e), Stéphanie Gentilini (315e), Caroline Lenglin (316e), Emmanuel martin (317e), Xavier hébert (318e), Marion Bardet (319e), Hervé Carion (320e), Sabine Jacques (321e), Frédéric Bartoli (322e), Jean-Luc Thévenon (323e), Augustin Chavanne (324e), Xavier Mallet (325e), Olivier Petreschi (326e), Blandine Stefani (327e), Mélanie Parisis (328e), Camille Vannier (329e), Thomas Perrot (330e), Gaetan Le Divenach (331e), Rachel Lin (332e), Amandine Jean (333e), Thibaud Paquin (334e), Adeline Perissin-Fabert (335e), Patrick Comoy (336e *ex ae.*), Sylvie Roucart (336e *ex ae.*), Jean-Guillaume Touze (338e), *Rosemonde Kouame* (339e), *Nicolas* Henckes (340e), Valéry Grego (341e), Raphaël Hara (342e), Blandine Gervesie (343e), Jérémy Letovsky (344e), Jean Renaudin (345e), *Alix Derkenne* (346e), *Sébastien Raygand* (347e), Sébastien Bonnefoy (348e), Laurent Pecoraro (349e), Jean-Christophe Vallat (350e).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 13 juillet 1996 sont publiés :

● **Préfets** : un décret relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements. Ce texte prévoit qu'en cas de crise menaçant gravement l'ordre public le ministre de l'intérieur peut désigner le préfet de la zone de défense ou, quand plusieurs zones sont concernées, l'un des préfets de zone de défense, pour coordonner l'action des préfets de département intéressés.

● **Noix** : un décret relatif à l'agrément des produits issus de la nuciculture bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée ; un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Noix de Grenoble ».

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Evelyne Barnoin,
M. Gérard Montagnier,
et leur fille Paméla,
M. Rocky Giacinti,
M. et Mme André Barnoin
et leurs enfants,
Mme Eliane Spinelli,
Mme Olga Barnoin,
M. et Mme José Canneille
et leurs enfants,
M. et Mme Massoni
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Delmas
et leurs enfants,
M. J.-L. Montagnier,
Mme Jeannette Yameogo,
Mme Henriette Augier,
Tous les parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rolande BARNOIN,
officier de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire,
fondateur administrateur
du groupe Barnoin Librairie de France,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 juillet 1996, à 16 heures, en la chapelle de l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, 40, rue Chauveau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juillet, à 14 heures, en la chapelle de l'athanée de Cannes, 223, avenue de Grasse, où l'on se réunira : elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Jacques Moreau, président,
Et l'ensemble du conseil d'administration du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA),
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DAVEZAC,
ancien secrétaire général
du CNLAMCA.

Ils présentent à sa famille et ses amis leurs condoléances.

Suzie DAVID,

tout près de ses quatre-vingt-dix ans, nous a quittés, sans souffrance, le 8 juillet 1996.

Le 3 août, une messe d'affection, d'amitié et de joie sera célébrée en l'église d'Urtis, le village où elle a choisi de reposer.

Dominique David,
16 (1) 42-39-28-96.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Yolande Habra,
sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe HABERT,

survenu le 11 juillet 1996, à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Adrien de *Courbevoie, 39, rue Berthelot*.

La famille recevra les condoléances à l'église.

10, rue Henri-Regnault,
92400 Courbevoie.

– Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les directeurs généraux,
Les personnels de l'Office public d'aménagement et de construction du Val-de-Marne et d'Expansiel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis LUC,
administrateur
de l'Office public d'aménagement
et de construction du Val-de-Marne
depuis 1983,
président de la commission
d'attribution des logements,

survenu le 12 juillet 1996.

– La municipalité,
Et le conseil municipal,
Le personnel communal,
Les communistes de Choisy-le-Roi et du Val-de-Marne,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LUC,
journaliste,
maire de Choisy-le-Roi,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement, le 12 juillet 1996, dans sa soixante-neuvième année.

Le corps sera exposé à l'hôtel de ville de Choisy-le-Roi, place Gabriel-Péri, le mardi 16 juillet, à 11 h 30.

Un hommage solennel lui sera rendu à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Choisy-le-Roi, dans le caveau de famille.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	106 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Claude Léger,
Marion et Claude Jouas,
Edith et Bernard Leroy,
ses enfants,
Pauline Léger,
Fleur, Pierre, Thomas et Rémi Jouas,
Louise, Jules et Jean Leroy,
ses petits-enfants,
Mme Jeanne Edwards,
sa sœur,
Les familles Bastide, Tourtoulou, Dommergue et Sauret,
Mme Renée Popesco,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges PATURNEAU,
née Suzanne DOMMERGUE,

survenu le 12 juillet 1996,

et rappellent le souvenir de sa fille,

Christine LÉGER.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 16 juillet, à 11 heures, en l'église *Sainte-Marie-Madeleine, Paris-8e*.

23, rue Pasquier,
75008 Paris.

– M. Jean-Pierre Rist,
Mme Ariane Rist
et ses enfants,
Olivier, Caroline et Anne-Marie Wallet,
M. et Mme Patrick Rist
et leur fils,
Jean-François,
Mme Philippe Baumgartner,
Les familles Rist, Micheli, Dollfus, Odier et Schweisguth,
Et ses amis de l'école,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Noël RIST,
née Marie de LACROIX,

survenu, le 12 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

« Mon âme espère. »
Psaume 130.

L'incinération aura lieu le mardi 16 juillet, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Une cérémonie religieuse sera célébrée *ultérieurement à Blonay (Suisse).*

Remerciements

– La famille
Et les amis de

Alain SCHEIDEMANN

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors de son décès.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 16 juillet 1991,

Bernard MENDÈS FRANCE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé et connu se souviennent.

HORIZONS

REPORTAGE

GENS DE MER

Le bonheur foudroyé d'une sentinelle de l'océan

CE fut la décision la plus rapide de leur vie. Un pari, un élan. *« Les gars de l'île se carapatent demain pour l'Angleterre. Vous venez ? »* Ils ont fait signe que « oui », surtout qu'on les attende ! Quelle chance qu'un bateau ait songé à les prévenir et accepte de les prendre ! Le bruit et la violence des vagues interdisaient plus amples explications, voire une hésitation. Alors, en un éclair, les deux gardiens ont rassemblé quelques affaires, barricadé la porte et abandonné Ar-Men, ce phare du bout du monde, hérissé au large de l'île de Sein, au beau milieu des flots. Désertion de poste... La faute était gravissime. Mais les circonstances, pensaient-ils, ne l'étaient pas moins. En avant l'aventure ! L'île de Sein, ce 22 juin 1940, s'apprêtait à entrer dans l'Histoire.

Seulement voilà. Alors qu'il venait juste de débarquer à Sein et, émoustillé, s'entretenait avec d'autres hommes de la grande expédition du lendemain, Jean Lasbleis, l'un des deux gardiens, croisa malencontreusement sa femme. *« Qu'est-ce que tu fais là ? Tu n'es pas au phare ?*

– J'en reviens. Mais je pars avec les autres en Angleterre ! Suite à l'appel du Général !

– En Angleterre ? Monsieur quitte son phare et part en Angleterre ! Comme ça ! Sur un coup de tête ! Et les enfants ? Tu as pensé aux enfants ? Tu te rappelles que tu as une famille ? Que tu dois la nourrir ? Tu vas me faire le plaisir de cesser ces enfantillages et de rentrer vite fait à Ar-Men ! »

Et voilà comment, le lendemain, alors que l'abbé Guillerm, entouré d'enfants de chœur, bénissait le départ des bateaux faisant cap sur la Manche, le gardien Jean Lasbleis, époux docile, regagna Ar-Men, phare mythique et humide planté dans l'océan.

« Ma mère a toujours eu un fameux caractère ! », commente joyeusement Guillaume Lasbleis, le fils, qui n'avait que trois ans quand s'est passée l'histoire. *« L'administration n'a donc jamais su que, pendant toute une nuit, le phare d'Ar-Men était resté éteint. »*

Ar-Men, « la pierre » en breton. Ar-Men, le phare. Sentinelle exemplaire à l'un des passages les plus exposés de l'Atlantique, arrimé sur une roche, depuis 1881, après quatorze années de travaux de forçats. Donjon sinistre et arrogant dont une immense photo, en noir et blanc, domine le salon de Guillaume Lasbleis, dans sa maison de l'impasse des Mouettes, au-dessus du port de Concarneau.

Il la regarde constamment : *« C'est au moment de la relève d'un gardien ; la vedette essaie de se stabiliser, tout au bas de la plate-forme du phare et c'est un treuil qui permet une navette périlleuse entre le bateau et le phare. Gare au bain d'eau glacée ! »*

GUILLAUME LASBLEIS sait de quoi il parle. Après deux tours du monde sur des navires de la marine nationale, à l'instar de son père Jean, et comme plus tard son fils Jean-Guy, il a choisi d'être gardien de phare. *« Et je n'ai jamais regretté ! Un bonheur de métier ! »* Son père avait bien tenté de le dissuader. Ce n'est pas un métier d'avenir, disait-il à son fils. La paie n'est pas énorme, et l'on ne voit pas ses gosses. Il est beau, sur le papier, le calendrier des relèves ! Vingt jours en mer, dix jours à terre... C'est compter sans le vent, la tempête, les vagues aussi hautes que le phare, qui font du gardien leur otage ! Cinquante-trois jours de phare, une fois, dans une tour qui tremble et une mer en furie ! Réfléchis donc. Réfléchis bien...

C'était tout réfléchi. *« Un jour où je passais le raz de Sein à bord d'un dragueur de mines, j'ai aperçu le gros phare de la Vieille. Et c'est fou ce qu'il m'a fait rêver. Ce qu'ils doivent être bien, là-dedans, je me disais. Peinards ! Sans uniforme et personne sur le dos ! Libres entre ciel et mer ! La vraie vie ! »* Alors, il a quitté la Royale. *« Je commençais à exploser ! »* Il a passé à Brest le concours des Phares et Balises. *« Et, le 3 juin 1961, je montais à Ar-Men. »*

Le verbe enthousiaste, Guillaume Lasbleis (« tueur de loup » en breton) commence alors ici le récit de la très jolie vie d'un gardien *« qui aima tout du phare »*. Le vent, les cuivres, les mouettes ; la nuit, le parquet, la lanterne ; la cuisine, la lecture, la pêche ; l'étale, la tempête. La sensation d'être le maître du bâtiment, comme le capitaine l'est de son navire ; et l'idée qu'entretenir la lumière est un geste fraternel pour aider d'autres hommes.

Jamais une once d'ennui ! Jamais ! Ni à Ar-Men ni sur les îles lilliputiennes des Glénans, où il fut affecté plus tard. Sur un service de vingt-quatre heures – les deux gardiens alternent – on n'en a pas le loisir. Il y a le quart de nuit, que l'on prend à 1 heure : surveillance du feu dans la lanterne, observation du rythme de rotation de l'optique (à Ar-Men, trois éclats toutes les vingt secondes), détection de la brume. Si l'on ne voit plus le feu de l'île de Sein, il faut déclencher la sirène.

A l'aube, c'est la préparation du feu pour la nuit prochaine, puis le petit déjeuner dans la minuscule cuisine. *« Je l'appelais mon établi. Tout à portée de ma main ! J'en devenais maniaque ! »* Quand résonnent les sabots cloutés du confrère dans le grand escalier de pierre, il est temps de penser au repas du midi. *« Les hommes ne se rendent pas compte combien la cuisine prend du temps ! C'est du boulot ! On faisait mijoter, on variait les menus. Il y avait les provisions montées le jour de la relève, mais on préfère toujours le frais et je jetais une ligne : du lieu, du bar, une dorade, l'été, quelle merveille ! »*

Une sieste s'imposait pour rattraper le sommeil, puis venait le dîner, l'allumage du feu, le premier quart de veille... Le lendemain était moins agité. Mais il y a l'entretien : l'optique, les cuivres, les parquets – *« Dans ma chambre d'Ar-Men, je prenais des patins ! On nous l'a confié propre, on le rendra nickel. C'est un état d'esprit. D'ailleurs Ar-Men est si humide qu'il serait invivable si on le négligeait. »*

Un jour, un directeur de l'administration des Phares et Balises annonça sa visite au phare. Ce fut le branle-bas de combat. Les vitres, les lampes, les cuivres, les pierres, les poignées... Tout était brillant, astiqué, impeccable. L'inspection se fit sans histoire. L'homme ne dit pas un mot. Mais dans un rapport ultérieur il regretta que les phares du Finistère ne soient pas fleuris...

Les jours de beau temps étaient jours de plaisir. *« Un petit œil sur la mer, un autre sur le baromètre, hop, je prenais mon matériel, en avant pour la pêche ! Un beau lieu assure plusieurs repas de la semaine. On avait même quelques casiers ! Dormeurs, araignées, parfois un petit homard. La vie réserve toujours de belles surprises. »* Guillaume Lasbleis fut un homme heureux.

MÊME les jours de tempête n'étaient pas source de déplaisir. Le spectacle de la mer qui cognait à la porte, flagellait toutes les vitres, enveloppait le phare dans un nuage d'écume, l'enivrait en pimentant son ordinaire. *« Quand on glisse dans son lit un soir de réelle furie, on pense aux gens en mer et on trouve le moment savoureux. »*

Allons ! Quand le phare tremble, comme le dit la légende d'Ar-Men, que la pierre ruisselle, que les fenêtres menacent d'être arrachées (comme c'est arrivé à Jean, le père), que la porte du bas (250 kilos) est en train de céder ? *« On se dit que si le Bon Dieu existe, il n'est pas imaginable que le phare s'écroule. »* Et un fumet de cuisine, la perspective d'un gâteau au four sont, dans ces circonstances, des griseries suprêmes.

Toujours, on s'occupe. Guillaume lit beaucoup. De tout. Il se servait bien sûr dans la bibliothèque du phare et, à chaque relève, apportait quelques munitions : *« Balzac, Zola, Clavel, Giono, des romans d'aventures,* Guerre et paix *et* Le Docteur Jivago... » Mais chaque gardien, dit-il, a son truc. *« Au phare du Four, par exemple, j'ai connu un ancien pêcheur de l'île d'Yeu qui tricotait. Qu'on discute ou qu'on écoute un match de foot à la radio, il tricotait. Des pulls pour ses enfants, des pulls pour sa femme, des pulls pour lui ! »* Les gars de Noirmoutier sont les spécialistes des bateaux en bouteille. D'autres font des dessins, d'autres sculptent des demi-coques avec le bois ramassé sur la côte.

Car la mer est toujours généreuse. Pas un matin où elle ne dépose sur la roche ou sur un bout de plage un déchet, un trésor. *« Au phare des Moutons, c'était un rituel. Le premier debout faisait le tour de l'île et nous glanions chaque jour des surprises : des paquets de café sous vide échappés d'un container, des boîtes de lait Gloria, du bois d'épaves, la Swatch d'un plaisancier ou les poubelles qu'un cargo avait jetées par-dessus bord ! »*

L'atmosphère du phare dépend, bien sûr, du degré de complicité entre les deux gardiens. Chacun doit y mettre du sien. Mais les frictions existent et une mauvaise météo n'arrange rien. Guillaume se souvient de l'histoire d'un gardien, qui, furieux de l'altercation qui l'avait opposé aux deux autres, s'était caché à leur insu dans un coffre du plafond. Ils l'ont cherché des heures, fouillant tous les recoins du phare, inspectant même la roche et criant à tout va. Seul répondait le bruit de l'eau. Effondrés, persuadés qu'il avait été emporté par une lame, les deux hommes entamèrent une nuit de remords et d'effroi. Alors, quand le luron sortit comme un diable de son coffre, ils n'apprécièrent guère, et, à la relève suivante, le farceur fut viré.

« Un de mes collègues ne desserrait pas beaucoup les dents. Je m'en accommodais en entretenant moi-même la conversation, mais parfois ce mutisme me pesait et je faisais des expériences : je ne dis plus un mot, on verra combien de temps il tiendra... Très vite, il s'étonnait : "Tu ne dis rien ? Ça ne va pas ?" »

LE blues ? Non, tout au plus *« un petit nuage de quelques heures »*. Et Noël ? *« Noël était joyeux au phare ! Des guirlandes dans la cuisine, une tenue plus soignée, la raie de cheveu à tribord. Une volaille, une bûche, une bouteille... »* Quand un gardien se morfond d'être en mer, c'est qu'il n'a pas *« le phare dans le sang »*.

Guillaume Lasbleis l'avait. Comme son père. Comme son fils, qui versa des larmes le jour où il quitta son phare par hélicoptère, après avoir condamné pour toujours la porte du bas. Presque sans transition, on était passé du pétrole à l'électronique. Aujourd'hui, la plupart des phares de la côte s'allument, s'éteignent, fonctionnent de façon automatique. Guillaume s'occupe des feux de la région de Concarneau et rentre chaque soir chez lui, dans une maisonnette blanche de la cité des phares. De sa fenêtre, par beau temps, il aperçoit la petite île aux moutons où il passa quinze ans.

Chaque été, sa femme et lui réinvestissent la maison du gardien pour y passer leurs vacances.

Annick Cojean
Photographie : Jean Mourot

PROCHAIN ARTICLE :
Les épaves mirifiques de Marec le plongeur

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les inquiétants mystères du sida

VANCOUVER
de notre envoyé spécial

Le temps passe, l'épidémie progresse, le virus change de visage et l'on comprend de mieux en mieux que le sida est une maladie sans précédent ; la peste d'un nouvel âge, face à laquelle les outils diagnostiques et les armes thérapeutiques sont encore largement inadaptés. Contrairement à certains bilans par trop enthousiastes, la onzième Conférence internationale de Vancouver n'aura guère fourni d'éléments permettant d'éclairer ce sombre tableau. Même si l'on objectera, non sans raison, les données préliminaires, a priori encourageantes, de l'usage combiné des différents médicaments dirigés contre le VIH.

Dans la mythologie naissante des conférences internationales sur le sida, celle de Vancouver s'inscrira, de fait, comme celle de l'émergence des trithérapies. Après Berlin (1993) et Yokohama (1994), tout aura ici encore été programmé, financé et trop bien organisé. Dans les plus beaux hôtels de la ville, les meilleurs spécialistes du moment ont longuement vanté les derniers résultats des quelques études américaines en cours sur la trithérapie. Encore non publiés, faute de temps, dans la presse médicale internationale, ces résultats ponctuels ont, malgré les précautions d'usage, monopolisé l'attention, enrichi les firmes concernées – les multinationales Merck, Abbot et Roche – et du *même coup accentué* le *déséquilibre* croissant qui sépare, dans la gestion du sida, les pays industrialisés *et* ceux du tiers monde, déséquilibre contre lequel les conférences tentent, précisément, de lutter.

Le développement par les firmes pharmaceutiques de la recherche sur une classe de médicaments – les antirétroviraux –, parents pauvres jusqu'alors de la pharmacopée, fournit ici ses premiers et coûteux fruits. Le recours à la trithérapie n'est pas, en soi, une pratique révolutionnaire. Avec la mise au point de nouvelles substances antirétrovirales et leurs associations les plus judicieuses, les futurs axes de la thérapeutique antisida ne sont pas sans rappeler ceux, actuels, de la tuberculose. Dans le meilleur des cas, on peut imaginer que les futures associations thérapeutiques permettront d'aider, durant de longues *années*, au contrôle par l'organisme de l'infection virale dont il est l'objet. Le *scénario est ici* identique à celui qui, *en* cancérologie, permet de contenir la progression du processus tumoral, en associant des thérapeutiques de différente nature.

Mais on se situe, avec le sida, dans le champ de la virologie et, à ce titre, on avance en terre inconnue. En marge de leurs déclarations officielles sur la victoire que réalise la trithérapie, nombre de chercheurs ne cachent pas, en *privé*, les interrogations fondamentales que soulève une telle approche thérapeutique et les *risques* inhérents à l'usage, sur de longues périodes, de ces « cocktails » antiviraux qui, on peut le craindre, *pourraient* ne pas agir qu'au niveau de la cible virale.

Il faut également redire que, quinze ans *après son* émergence, cette nouvelle maladie est encore, à bien des égards, mystérieuse. La physiopathologie *du sida* continue de faire l'objet de nombreux débats professoraux. L'une des questions-clés est, *schématiquement*, celle de savoir ce qui, dans l'évolution de la maladie, revient au virus lui-même *et* ce qui est du *ressort* de l'organisme-hôte.

Eradiquer le virus ? Rien ne permet de dire, jusqu'à présent, que *les trithérapies atteignent cet* objectif. Réduire de manière massive et durant plusieurs mois la réplication du virus dans le flux sanguin est, sans aucun doute, un progrès dont on peut penser qu'il entraînera un retard dans l'apparition des maladies opportunistes et permettra ainsi un allongement de la durée de vie des malades. Le peu de recul dont on dispose, la faiblesse des effectifs étudiés, les incertitudes quant à la possibilité de pouvoir, en pratique, prescrire ces lourdes thérapies durant plusieurs mois, interdisent de présenter ces nouveaux remèdes comme une panacée. L'exemple récent de l'AZT a amplement démontré à quel point on pouvait ici se fourvoyer, une molécule souvent présentée comme un produit miracle à la fin des années 80 étant aujourd'hui qualifiée de dangereuse, à cause, notamment, des phénomènes de résistance virale qu'elle induit dès lors qu'elle est utilisée seule.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

La promotion sans recul des trithérapies soulève un autre problème : celui de la désorganisation des essais thérapeutiques qui visent à comparer de manière méthodique l'efficacité de telle association médicamenteuse par rapport à *telle autre*. *Comment* imaginer que les personnes contaminées par le VIH et celles malades *du sida ne souhaitent pas*, aujourd'hui, pouvoir bénéficier de la dernière trithérapie, présentée comme la plus efficace, et ne parviennent pas, bien souvent, à l'obtenir ? Et comment, dans un tel contexte, évaluer avec précision l'efficacité respective des protocoles thérapeutiques, dont le nombre va aller en augmentant ? Outre la qualité de la relation médecin-malade, le rôle des associations sera sans aucun doute essentiel, et l'évolution récente des responsables de plusieurs d'entre elles, beaucoup plus soucieux des questions de santé publique que d'action corporatiste, est de bon augure.

Reste une terrible menace. *Les* nouvelles tendances de l'épidémiologie, qui se caractérisent par une relative *stagnation de la diffusion* du virus dans de nombreux pays industrialisés et sa vive progression dans le tiers monde, vont rapidement mettre à mal les mécanismes de collaboration internationale et de solidarité Nord-Sud qu'avaient su provoquer un virus unique et des frayeurs partagées. On sait aujourd'hui que le VIH n'est pas unique et que ses différents visages interdisent la mise au point d'un vaccin antisida universel.

Nombre de pays industrialisés commencent à revoir à la baisse les crédits publics de recherche sur le sida. Et ce ne fut d'ailleurs pas le moindre paradoxe d'apprendre, lors de la conférence de Vancouver, que le gouvernement canadien envisage, lui-même, une telle hypothèse. Pour les malades du tiers-monde, le sida n'est pas encore, loin s'en faut, une affection chronique. Ils meurent le plus souvent de tuberculose et de déshydratation. Seule l'action conjointe de la communauté médicale et scientifique, d'Onusida et d'un mouvement associatif dépassant ses intérêts et ses frontières permettrait d'imposer aux multinationales pharmaceutiques et au gouvernement de réduire de telles inégalités face à un fléau commun.

Jean-Yves Nau

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Chirac dos au mur

LA déception ne peut être que vive pour tous ceux qui croient encore en la force de l'action politique. Car l'*intervention télévisée* du président de la République, à l'occasion de la fête nationale, semblait avoir surtout pour *but de montrer que les hommes actuellement* au pouvoir ne sont pas responsables de la situation du pays.

Qu'un dirigeant qui *s'est* fait élire *sur* sa capacité à imposer sa volonté affirme, aujourd'hui, que ce sont les Français par leur travail – et non le gouvernement par son action – qui peuvent faire revenir la croissance, que l'administration par ses lourdeurs freine les décisions des ministres, que les précédents gestionnaires du pays, qu'ils soient de gauche ou de droite, l'avaient conduit pratiquement à la faillite, en dit long sur les difficultés que n'arrive pas à surmonter le chef de l'Etat.

En ce 14 juillet 1996, M. Chirac se trouvait placé le dos au mur par les réalités économiques, politiques et judiciaires. Il ne voulait pas, ni ne pouvait vraisemblablement apporter *de solutions nouvelles. Il souhaitait*, simplement, faire œuvre de pédagogie. Ce qu'il fit clairement. Expliquer, expliquer encore, expliquer toujours pourquoi il ne peut pas, pour l'heure, *tenir* les promesses qui lui ont permis de remporter l'élection présidentielle et pourquoi il n'est pas possible de revenir sur le virage de la rigueur pris le 26 octobre.

Ses électeurs ne peuvent être que déçus ; plus globalement, les Français vont se demander pourquoi ce sont eux qui sont rendus responsables, alors que depuis plus de vingt ans déjà tous les gouvernants leur ont, à un moment ou à un autre, demandé de se serrer la ceinture et de retrousser leurs manches. Ce qu'ils n'ont cessé de faire.

La majorité parlementaire, quoi qu'elle en dise publiquement, ne peut pas, non plus, être portée à l'enthousiasme. D'abord parce qu'elle est rendue responsable du climat de *morosité dans lequel elle baigne*, sans *que* le moindre message d'espoir lui soit délivré. Ensuite, parce qu'il lui a été clairement indiqué que rien ne changerait. Ceux qui, en son sein, prônent une autre politique (Charles Pasqua et Philippe Séguin) ont été renvoyés à leurs rêves d'un revers de main. Ceux qui assurent que la même politique pourrait être conduite plus intelligemment (*les balladuriens*) *ont été* renvoyés à leurs erreurs passées. Quant à Alain Juppé, il a été, certes, félicité pour son courage et sa compétence, mais M. Chirac *s'est* bien gardé de se priver d'une des armes essentielles d'un président de la République : un changement de premier ministre.

L'espoir des collaborateurs du chef de l'Etat est que cette longue explication présidentielle pénètre les esprits et ne soit pas oubliée lors de la rentrée de septembre.

Ils savent bien, pourtant, qu'ils ne sont maîtres ni du calendrier social, ni du calendrier judiciaire. Paraissant sans arme décisive sur le terrain de l'emploi, M. Chirac voudrait bien, au contraire faire montre d'efficacité sur celui de la justice. *Mais* autant les Français considèrent le gouvernement comme responsable de la situation *économique et sociale, autant il est un* domaine où il n'accepte plus que le « politique » impose ses vues : la justice.

Hommages irrespectueux *d'André François*

Le peintre et dessinateur célèbre à sa manière quelques maîtres illustres.

Monet



DANS LA PRESSE

LIBERATION
Jean-Michel Helvig

■ Le président de la République garde son premier ministre et n'a pas, sous le coude, de référendum sur l'école. Il n'avait aucun lièvre à sortir de son chapeau *(...)* Alors, Jacques Chirac était venu gentiment engueuler ses compatriotes sur le thème : *« La croissance, c'est vous »*, manière de les placer face à leurs responsabilités.

LE FIGARO
Paul Guilbert

■ Jacques Chirac s'est fait *« l'explicateur engagé »* de la République. Explicateur dans sa pédagogie de clarification des effets, mais surtout de dénonciation de la cause finale de tous nos maux résumée en une phrase : *« Nous avons été immobiles trop longtemps »*. Engagé dans la vérification quotidienne du mouvement sur tant de secteurs, *« que j'entends suivre personnellement »* avec la même impatience : *« À mon goût, les choses vont toujours trop lentement »* confesse-t-il.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Cela faisait plus d'un an que Jacques Chirac n'avait pas utilisé ce ton et développé le genre de discours qu'il a tenu, hier. Et, pour tout dire, il n'était jamais arrivé au président Chirac d'être si proche, en paroles tout du moins, des thèmes de campagne du candidat Chirac.

LA TRIBUNE
Jacques Jublin

■ Brève, sèche, mais sans ambiguïté. La passe d'armes à laquelle se livrent l'Elysée et la Banque de France depuis des mois est devenue, dimanche, une confrontation publique. Jacques Chirac veut bien lutter contre les déficits. Mais il attend aussi de la croissance pour le *pays et de l'emploi. Ce qui signifie* pour lui une politique monétaire moins contraignante, plus souple. Jean-Claude Trichet est appelé à aller de l'avant, les banquiers aussi...

Le difficile rodage du gouvernement Prodi

ROME
de notre correspondante

Qui gouverne vraiment en Italie ? A l'approche des fatidiques « cent jours » du gouvernement de centre-gauche du catholique Romano Prodi, la question se pose avec chaque jour davantage d'acuité. Et l'opposition de droite, toujours affaiblie après sa *défaite* aux élections du 21 avril et dirigée par un chef officiel, Silvio Berlusconi, de plus en plus *« neutralisé »* parce qu'impliqué dans deux procès (l'un pour corruption, l'autre pour transfert de fonds illicite à l'étranger), n'est pas la seule à forcer l'Italie à s'interroger.

Le fait est : le gouvernement Prodi n'arrive pas à décoller. Comme si ce long « rodage » venait non pas tant des difficultés de la route à parcourir, en l'occurrence celle, pour un gouvernement à forte tonalité de « gauche », d'endosser l'austérité qui mène à la construction européenne à travers les critères de Maastricht, mais des ratés du moteur lui-même et des différentes pièces dont il est composé.

Des exemples ? Le 9 juillet, dans les diverses commissions de la Chambre des députés, le gouvernement a encaissé quatre « non » successifs et embarrassants sur son document de programmation économique et financier, de la part de ses alliés de Rifondazione Comunista. Ces derniers exigeaient des concessions sur la politique salariale. Deux jours plus tard, *ils* auront en partie gain de cause, et il n'en faudra pas plus pour que de « rustine » de secours, *Rifondazione* Comunista fasse figure, selon les analyses, de « frein » ou « d'accélérateur » du gouvernement à *part* entière, infléchissant délibérément « à gauche » la conduite du gouvernement *qui se veut de « centre-gauche »*.

On murmure, à Rome, que le ralliement des communistes au programme économique traité depuis l'extérieur par Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (ex-PCI), la principale force de « L'Olivier » (la coalition au pouvoir), s'est peut-être cimenté sur d'autres concessions – qui concerneraient les futures réformes constitutionnelles. Le gouvernement pourrait s'engager sur une nouvelle lecture du système électoral, plus favorable à la « proportionnelle ».

Cet incident a mis en évidence plusieurs malaises. Le premier, c'est que le climat social ne s'est pas apaisé : les grands syndicats sont divisés sur la politique économique du gouvernement. Certains estiment qu'ils ont été dépossédés de leur rôle de négociateurs sociaux. Le second, c'est que ce pas de deux politique a *donné une impression de « surplace »*. Cela a provoqué quelques interrogations dans les milieux *patronaux*.

« L'EXPÉRIENCE »

Enfin, l'Italie n'a pas encore, semble-t-il, réussi à se doter d'un véritable « bipolarisme parfait » : *« L'Olivier »* n'est, *en définitive*, qu'une simple coalition de gouvernement. Le problème du leadership *y reste en outre entier* : *Romano* Prodi a gagné les élections et gouverne officiellement, mais ses alliés centristes, titillés par la pression de Rifondazione, sont devenus plus nerveux, et certains, dont l'ambitieux ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, sont tentés par un jeu personnel. Quant au véritable moteur originel de la coalition, Massimo D'Alema, il ne ménage ni critiques, ni suggestions, donnant l'impression, parfois, qu'il souhaiterait gouverner par « procuration ». Il est vrai qu'en jetant son parti dans l'aventure gouvernementale, c'est lui qui aurait le plus à perdre d'un échec de l'« expérience ».

Et voilà le grand mot lâché, « l'expérience ». Tant il est vrai que beaucoup, voulant ignorer, à la fois, la désorganisation de l'opposition, la *pugnacité du professeur Prodi et* son désir d'accomplir son mandat « jusqu'en 2001 », préparent un peu *vite sans doute « l'après-Prodi »*, comme si le gouvernement actuel n'était que la chrysalide imparfaite *d'un futur sujet* politique à venir, plus large, plus « consolidé ». Et dont la direction n'aurait plus qu'un *seul visage*.

Dans le pôle de centre-droit, Gianfranco Fini, chef de la droite *nationale d'Alliance nationale*, l'a compris. Il y a deux jours, il annonçait une ouverture au centre, à peine *déguisée*, destinée à *faire de* son parti le pivot de l'opposition de centre-droit. De son côté, Massimo D'Alema a pris largement les devants, en tentant de jeter les bases de ce grand parti « social-démocratique » dont il rêve pour dédouaner enfin le PDS de ses origines idéologiques. Il reste à savoir ce qui sortira vraiment des éprouvettes de « l'expérience Prodi ».

Marie-Claude Decamps

Atlanta, de Néron à Coca-Cola

par Pierre Desjardins

A l'origine, l'olympisme était une trêve de quelques mois que l'on s'accordait de part et d'autre durant les guerres pour permettre aux citoyens de s'entraîner à l'art du combat. Mais ces Jeux ont, faut-il le rappeler, très vite dégénéré. S'ils furent au début associés à l'idée de la « paidéia » grecque, c'est-à-dire l'art d'initier les jeunes aux choses importantes pour la cité, ils furent rapidement pervertis car, dès l'ère romaine, les empereurs, Néron entre autres, n'y virent que l'expression de leur pouvoir. Et déjà, à l'époque de Rome, les compétitions olympiques étaient devenues des spectacles féroces devant lesquels le public hurlait et sur lesquels on pariait gros.

Et aujourd'hui, qu'en est-il donc ? L'olympisme serait-il alors enfin devenu plus « civilisé » ? Je ne crois pas : malgré les bons vœux du fondateur des Jeux de l'ère moderne, Pierre de Coubertin, les rivalités entre peuples n'ont pas cessé.

Elles ont cependant le plus souvent changé de terrain : nous en sommes maintenant, à l'image du marché qui règne sur nos sociétés, aux rivalités commerciales entre multinationales. Ces grandes firmes privées qui utilisent sans scrupules les meilleurs athlètes du monde afin de se positionner sur l'échiquier du commerce international ont, une fois de plus dans l'histoire des Jeux, détourné le sens du mérite sportif.

Les belligérants d'hier ont vendu leur âme à leurs nouveaux mentors. Nos antiques dieux du stade ont été remplacés sur le podium par les veaux d'or de la consommation et de la vile marchandise, de la pacotille hissée au rang de divinité, de toutes les marques de produits qui feront rêver des milliards de téléspectateurs écrasés pendant deux semaines devant leurs téléviseurs.

Nous sommes passés de l'ère de Néron à celle de Coca-Cola. C'est à la parade des nouveaux pouvoirs que nous aurons droit à Atlanta : non plus ceux, devenus désuets et uniquement symboliques, des athlètes nationaux exhibant fièrement mais naïvement leur drapeau lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux, mais plutôt ceux, omniprésents à l'échelle du globe, du néolibéralisme économique qui a réussi à asservir l'athlétisme olympique à ses fins promotionnelles.

Ce qui restait dans ces olympiades de la grandeur et de la beauté du sport cédera la place au tape-à-l'œil et au m'as-tu-vu le plus mercantile. Et ce sera de nouveau sur l'autel du dieu argent que sera sacrifié le sport devenu l'otage de publicitaires sans patrie ni éthique.

Après ces Jeux, nous saurons sûrement où déposer notre argent, quoi manger, quoi boire, quel téléviseur ou quel ordinateur acheter, quelle marque de chaussures ou de voitures choisir. Peut-être nous rappellerons-nous aussi le nom des plus grands vainqueurs et de leurs sponsors, mais qu'aurons-nous retenu de l'exemple du courage et de la détermination de l'ensemble des athlètes ? Le vedettariat sportif se faisant le garant du matérialisme le plus éculé, les vrais vainqueurs de ces jeux seront plutôt d'autres « grands » : ceux qui profiteront de cette manifestation sportive mondiale pour se disputer la planète et ses marchés, comme s'il s'agissait d'un ballon de football.

> Nos antiques dieux du stade ont été remplacés sur le podium par les veaux d'or de la consommation et de la vile marchandise

Conformément à ce nouvel esprit mercantile qui semble vouloir dominer les Jeux, les pays riches auront, tout comme déjà lors des derniers Jeux d'été, recours à « leurs » athlètes « professionnels », qui, en tant que simples produits du marché, seront guidés uniquement par l'argent pour choisir leur conduite ou leur « appartenance nationale ». L'acceptation de ces joueurs par le Comité international olympique constitue évidemment un déni flagrant des idéaux que voulait promouvoir Pierre de Coubertin. Ces « pros » du sport ne sont là que pour gagner, envers et contre tous. La signature de leurs prochains gros contrats sur la scène professionnelle en dépend évidemment.

Et nous, nous nous verrons contraints de consommer ce spectacle sportif grotesque que nous imposent les stations de télévision.

Quant au sport lui-même, quelles sont les répercussions de jeux olympiques commercialisés de la sorte ? Ce qui, selon le baron Pierre de Coubertin, devait être une voie d'éducation populaire, un support de la fraternité humaine et de la compréhension internationale, me semble plutôt tourner maintenant au crétinisme organisé. Quel est l'impact réel de ce sport-spectacle d'élite sur nos corps et nos esprits ?

Le baron de Coubertin écrivait en 1928 : *« Je voudrais un lieu d'où les concours et les records soient proscrits, mais où chaque adulte, à tout moment, selon sa convenance, puisse sans risquer d'être épié, critiqué, se livrer gratuitement aux exercices les plus simples : courses, sauts, lancers, gymnastique... Le culte du record mondial déborde fâcheusement sur la foule de ceux qui n'y peuvent aucunement aspirer et pourtant s'en inspirent. »* (Lettre à Franz Reichel, *Le Figaro*, 8 juillet 1928).

Dans nombre de pays, le bien-être physique de la population n'est en rien assuré. Pendant que des compagnies richissimes – avec l'approbation des gouvernements locaux – subventionnent à prix d'or l'élite sportive olympique, « leurs » super-athlètes, qui, devant des millions de téléspectateurs, se verront décerner en leur nom trophées ou médailles, on laisse sans remords se dégrader la santé publique.

Même dans les pays fortement industrialisés comme les Etats-Unis, pays hôte des Jeux, certaines installations sportives se font inaccessibles aux citoyens ordinaires. Seuls les plus fortunés, ou disons les plus déterminés, peuvent se payer certaines pratiques sportives, qui demeurent un grand luxe pour les classes moyennes.

Les citoyens sont pourtant en très mauvaise condition physique. On sait qu'un Nord-Américain sur quatre souffre d'obésité. Au Canada, la situation n'est guère plus reluisante : alors que s'élance dans le ciel de Montréal un stade en ruine de 1 milliard de dollars (intérêts non compris), la municipalité hésite cet été à dépenser quelques milliers de dollars pour promouvoir l'activité sportive chez les jeunes. Ses installations sportives sont, dans l'ensemble et depuis des années, dans un état lamentable.

Le simple citoyen peut bien, comme dit l'expression populaire, « aller se rhabiller », et oublier l'équilibre physique et mental que pourrait lui procurer le sport s'il vivait dans un monde dépourvu de tous ces lugubres exploiteurs de nos corps et de nos esprits. Ce qu'on appelle déjà, en raison de leur commercialisation excessive, « les Jeux Coca-Cola » de l'histoire olympique, marquent un malheureux, mais décisif tournant dans l'évolution des Jeux. Un tournant que le Comité international olympique devra redresser au plus tôt. Sinon, au train où vont actuellement les choses dans le domaine de l'olympisme, nous en serons malheureusement vite réduits à vivre sur une bien « petite planète », comme nous l'annonce déjà une publicité d'IBM.

Pierre Desjardins *est professeur de philosophie au collège préuniversitaire Montmorency (Canada).*

Chômage : encore raté

Suite de la première page

Mon jugement à moi est de plus en plus clair et je n'ai d'autre souci que de le faire partager. Nous avons à l'évidence besoin de croissance. Il faut l'encourager. Elle ne peut suffire en aucun cas à endiguer l'effet torrentiel en termes de chômage de la révolution technologique que nous vivons.

Il y a à l'évidence quelques rigidités excessives sur le marché du travail, mais dès lors que l'on n'accepte ni baisse de salaire direct ni diminution de la protection sociale, la réduction de ces rigidités est marginale pour ce qui concerne le chômage.

> Pourquoi la seule piste non explorée est-elle la réduction massive du temps de travail ?

Nous soutenons les chômeurs. Il faut le faire. Nous y dépensons près de 400 milliards de francs par an. Cela n'est pas créateur d'un seul emploi.

Nous soutenons la création d'emplois spécifiques, dans les services et l'environnement notamment. Cela est utile mais coûteux et très insuffisant. Nous encourageons l'embauche de certaines catégories de chômeurs, tantôt jeunes, tantôt de longue durée, mais cela ne produit que des changements dans l'ordre de la file d'attente.

La seule piste non explorée est la réduction massive du temps de travail. Cette piste est trop complexe et trop diversifiée pour que la loi puisse l'ordonner directement. Il faut donc que cette réduction soit demandée et librement négociée. Il est impossible qu'elle le soit si on ne préserve pas intégralement les petits et moyens salaires. Il est impossible d'imposer la charge de cette compensation aux entreprises déjà harcelées par la compétition mondiale.

Les Etats qui tous ont des budgets déficitaires ne sauraient contribuer à cette compensation par des déficits supplémentaires. Il n'existe pas d'autre solution que la pré-affectation à la compensation des salaires, par un mécanisme ingénieux, des économies que feraient la puissance publique et les institutions de protection sociale si elles payaient moins d'allocations de chômage et encaissaient des cotisations sociales payées par davantage de travailleurs.

Ces sommes doivent permettre aux entreprises d'affecter progressivement dans le temps une part croissante de leurs gains de productivité à la réduction de la durée du travail sans perte de salaire, au moins pour les salaires inférieurs à deux et demi ou trois SMIC. La modulation des cotisations sociales peut y inciter si elle est forte. Et parce qu'elle se traduit par une baisse des prélèvements obligatoires, il serait possible à l'Etat de récupérer une partie de cette baisse par l'impôt, sur la marge brute des sociétés, dans l'hypothèse où l'effet baisse de la dépense de soutien au chômage comparé à l'effet perte de recettes sociales ne serait pas suffisant pour maintenir le niveau actuel de déficit des comptes sociaux sans l'aggraver.

C'est compliqué ? Peut-être un peu, mais le chômage l'est aussi et notre appareil de production plus encore. Il n'y a ni recette miracle, ni panacée, ni réponse unique, ni même, je crois, réponse simple. Mais pourquoi, grand dieu !, ne pas étudier plus sérieusement celle-là, au lieu de continuer à se rencontrer pour célébrer l'accord de l'Etat et des partenaires sociaux sur un constat d'impuissance ?

Michel Rocard

AU COURRIER DU « MONDE »

Mais où sont les jeunes ?

La nouvelle campagne publicitaire lancée par le ministère du travail, actuellement sur les écrans de nos téléviseurs, s'intitule « Où sont les jeunes ? ». Vantant les mérites de l'action des pouvoirs publics et des entreprises en faveur de l'emploi des jeunes, elle met en scène quatre employeurs utilisant chacun un des quatre dispositifs présentés.

C'est grave. Cette campagne est mensongère et elle tient plus de la propagande idéologique que d'une campagne d'information officielle.

En effet, à la question, elle répond : *« Dans une mesure pour l'emploi. »* Pour cette publicité, les jeunes ne sont ni en emploi « normal » ni en cours de scolarité, et encore moins au chômage ! Elle trahit ainsi considérablement la réalité : les jeunes de seize à vingt-cinq ans étaient en 1995 pour la moitié à l'école, pour le quart d'entre eux dans un emploi non aidé, et près d'un sur dix se trouvait au chômage. Les mesures pour l'emploi, y compris les stages, ne concernaient que 10 % des jeunes. Outre son caractère très paternaliste (chaque employeur répond : *« Chez moi »*), cette campagne médiatique, et à travers elle le gouvernement, veut laisser croire au téléspectateur qu'il n'y a pas d'autre solution pour les jeunes que d'être concernés par une mesure d'aide à l'emploi, quels que soient leur niveau de formation, leur spécialité ou le secteur d'activité. Elle donne à penser que les employeurs, charitablement, paternellement, aident les jeunes, alors même que, depuis dix ans, les embauches de jeunes n'ont cessé de diminuer, y compris dans les secteurs créateurs d'emplois comme les services marchands.

Face à un tel discours qui n'offre comme débouché que la précarité, on ne peut que réagir, en rappelant que ces fameuses aides à l'emploi ne sont pas la recette miracle, qu'elles comportent de nombreux effets pervers et qu'elles sont avant tout un beau cadeau aux entreprises.

Florence Audier et Tristan Klein,
Paris.

Chauffards

On aimerait que les Français soient aussi prudents quand ils prennent le volant de leur voiture que quand ils choisissent leur viande...

Jacqueline Konrat,
Paris.

Le capital des caisses d'épargne n'est pas un bien libre

par Joël Bourdin

CELA devient une ritournelle un peu lassante qu'entonnent certains dirigeants de banques commerciales, relayés par l'Association française des banques (AFB). Faute d'avoir pu prouver qu'ils maîtrisent bien les risques du métier, tentant désespérément de se sortir du bourbier de l'immobilier, ils se retournent vers les Petits Poucets du secteur financier – caisses d'épargne, La Poste, établissements mutualistes. Ils leur chantent pouilles et accusent les caisses d'épargne, plus spécifiquement, de bénéficier de règles de fonctionnement anormales et d'emprisonner des capitaux propres qui ne leur appartiendraient pas.

C'est une accusation grave, injuste, dont les fondements doctrinaux sont pour le moins contradictoires puisque relevant, pour partie, d'un intégrisme de la pensée libérale et pour l'autre d'un dogmatisme de type marxiste.

Quand les ténors de l'AFB reprochent aux caisses d'épargne de n'avoir pas à rémunérer les capitaux, c'est-à-dire de ne pas être soumis à la contrainte de la distribution de jetons de présence aux administrateurs et de dividendes aux actionnaires, ils postulent que, hors le cadre de la société par actions, il n'y aurait pas de salut ! Cela signifie que, pour eux, la norme de notre économie, c'est la société de capitaux dont les associés sont, d'un côté, des grandes institutions françaises ou étrangères (sociétés, fonds de pension américains...), de l'autre, des petits porteurs, des épargnants, dont le poids dans le fonctionnement de la société est inexistant et dont les intérêts sont trop souvent oubliés (voyez les rapports de la Commission des opérations de Bourse).

Avec ce type de raisonnement, après avoir réclamé le démantèlement des caisses d'épargne, il faut se poser le problème de la pérennité des fondations, des associations et des mutuelles, ce qu'on appelle le tiers secteur, qui n'emploie pas moins de 1,4 million de personnes en France.

En vérité, la loi interdit aux caisses d'épargne de distribuer leur résultat net comptable, ce dernier devant obligatoirement être affecté à leurs fonds propres. Autrement dit, la richesse des épargnants d'une région doit rester et s'investir dans la même région. C'est le credo des caisses d'épargne.

Ce caractère original et particulier de la territorialité des caisses d'épargne est indissociable de la notion de non-distribution du résultat. Grâce aux bénéfices réinvestis sur leur propre territoire, les caisses d'épargne s'emploient à faire bénéficier les épargnants, les familles emprunteuses, les collectivités locales, de taux réduits et de tarifs bancaires adaptés.

Elles remplissent en cela parfaitement leur objet social, qui consiste à satisfaire les besoins collectifs et familiaux. Un objectif que les tenants d'un capitalisme sauvage s'empressent de balayer ! Il est vrai que, au nom d'une pure logique de marché, rien ne justifie que les efforts des épargnants d'une région donnée leur soient rétrocédés !

Et puis, quand les caisses d'épargne s'engagent, selon leur charte, à consacrer 10 % au moins de leurs revenus nets à des actions sociales (mécénat culturel, social, sportif...), si elles ne versent pas, à proprement parler, de dividendes, elles adoptent une politique de dividende social, qu'elles ont su et voulu pratiquer de tout temps, et que seuls des esprits archaïques peuvent leur reprocher.

Le comble est atteint lorsque les représentants de l'AFB distillent le postulat selon lequel les capitaux propres des caisses d'épargne constituent ce que les économistes appellent un *« bien libre »*, sans propriétaire et en quelque sorte vacant, qui, en conséquence, serait à la disposition des pouvoirs publics. C'est élégant, loyal et sans aucun doute conforme au code de déontologie de la profession bancaire ! Alors que les banquiers font profession de protéger et de gérer des patrimoines, ils sont certainement les mieux placés pour suggérer la captation du patrimoine des caisses d'épargne ! Les affaires, c'est bien connu, c'est toujours l'argent des autres !

A l'origine, les fonds propres des caisses d'épargne ont été constitués par des dotations philanthropiques et par les dons de leurs fondateurs qui ont été régulièrement abondés par des legs divers. L'intention des fondateurs, comme des donateurs, était incontestablement d'affecter les biens donnés à la réalisation d'une mission d'intérêt général : la promotion de l'épargne auprès des couches modestes de la population. Cette mission a été confirmée et modernisée par la loi votée en 1983 à l'unanimité par le Parlement.

> Elles ont réussi un beau parcours. Elles ont des concurrents. C'est normal. Depuis quelque temps, elles sont soumises à une hostilité accrue de la part des sophistes de la pensée bancaire

Les fonds propres se sont ensuite développés grâce aux résultats des caisses. Comme les caisses d'épargne n'ont pas à redistribuer leurs résultats, ceux-ci, affectés année après année aux réserves, ont permis à la masse des capitaux propres de connaître une croissance de 27 % de 1989 à 1994. Croissance somme toute inférieure à celle qu'ont enregistrée quelques banques commerciales, mais heureusement supérieure à celle des établissements qui ont eu une gestion hasardeuse et ont défrayé la chronique.

Mais, dit-on, comme c'est grâce au monopole du Livret A, qu'elle partage avec La Poste, que la Caisse d'épargne aurait augmenté son patrimoine, l'Etat doit obtenir une compensation et exiger une restitution de capitaux propres.

Alors qu'il est bien difficile d'isoler dans les comptes des caisses d'épargne la part de bénéfice qui provient réellement du Livret A, la thèse des représentants de l'AFB ne manque pas de saveur puisqu'elle s'appuie, en fait, sur la théorie de la plus-value de... Karl Marx. L'auteur du *Capital* applaudirait à cette proposition qui consiste à dire que tout ce qui ne rémunère pas le facteur travail et que l'on ne peut expliquer rationnellement appartient à la collectivité.

Les banques commerciales sont évidemment les mieux placées pour remettre au goût du jour la théorie marxiste sur l'origine et la propriété de la valeur ajoutée !

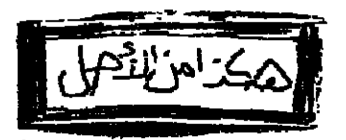
L'argument est particulièrement spécieux. Ce n'est pas parce que l'Etat a confié une mission rémunérée aux caisses d'épargne et à La Poste que la valeur ajoutée par ces opérations appartient à l'Etat. Et s'il devait se faire que cette thèse soit écoutée, c'est la totalité des transactions commerciales qui serait soumise au doute et au contentieux.

Sur cette base, pourquoi les compagnies d'assurances, et derrière elles l'Etat lorsqu'il en était propriétaire, n'ont-elles pas réclamé la propriété des fonds de commerce des courtiers d'assurances ?

Et que préfère-t-on ? Des caisses d'épargne qui œuvrent pour le bien commun en France et font profiter les usagers d'une gestion prudente, ou des banques commerciales privées soumises à des contraintes de rémunération d'actionnaires étrangers, comme les fonds de pension américains ?

Les caisses d'épargne, qui ont réussi un beau parcours, ont des concurrents. C'est normal. Depuis quelque temps, elles sont soumises à une hostilité accrue de la part des sophistes de la pensée bancaire. Il serait grave que ce groupe de pression, qui ne manque ni de moyens ni de relais, soit écouté, alors qu'il serait mieux inspiré en balayant devant sa porte.

Joël Bourdin *est sénateur de l'Eure (UREI), président de la Caisse d'épargne de Haute-Normandie.*



CONJONCTURE Les entreprises s'interrogent sur le regain d'activité prévu par les économistes au second semestre, car les stocks restent trop lourds. ● LES FACTEURS POSITIFS sont la diminution des taux d'intérêt, qui devrait se poursuivre lentement en Europe, et la régularisation des taux de changes, entraînant la lire ou le dollar à la hausse et rétablissant la compétitivité des firmes françaises. On peut y ajouter le début d'une amélioration de l'économie allemande. ● LES FACTEURS NÉGATIFS viennent d'une demande des ménages trop faible, qui devrait être freinée par les hausses des prélèvements et par la stagnation des créations d'emplois. De plus, les restrictions budgétaires qui vont se faire sentir sur les secteurs du BTP et des biens d'équipements. ● LA BAISSE des prix industriels inquiète les entreprises autant que l'atonie de la demande.

Les perspectives de rentrée restent incertaines pour les entreprises

Le second semestre devrait être mauvais dans le secteur de l'automobile et dans ceux qui dépendent des commandes publiques. Les biens de consommation souffriraient d'une faible demande des ménages, liée aux augmentations d'impôts

Si les macro-économistes prévoient un regain de l'activité au second semestre, les entreprises, quant à elles, s'interrogent à la lecture de carnets de commande insuffisants. Le premier trimestre a été bon, mais la correction a été sévère au deuxième trimestre. La plupart des secteurs ont connu une activité stagnante, à l'exception de celui de l'agro-alimentaire. La demande intérieure est faible, les exportations peu soutenues et les capacités de production sont redescendues au-dessous de 84 % du taux d'utilisation, niveau considéré comme normal dans l'industrie.

Même si les stocks ont beaucoup baissé tout au long du premier semestre, les chefs d'entreprise les estiment encore trop importants par rapport à leurs besoins. Les investissements, quant à eux, restent mesurés : par peur d'être pris à contre-pied, les groupes préfèrent une nouvelle fois reporter leurs programmes d'envergure et n'engagent que les dépenses impératives.

MANQUE DE VISIBILITÉ

Les hausses des prélèvements et la panne de création d'emploi vont peser sur les revenus donc sur la consommation des ménages. Les mesures de rigueur budgétaire vont ralentir la demande publique, y compris pour les secteurs de l'électricité et des télécommunications. Mais ces évolutions négatives devraient être globalement compensées par un environnement éclairci. La baisse des taux d'intérêt à l'œuvre depuis novembre permet aux entreprises d'alléger leurs charges financières. Cette détente monétaire devrait perdurer en Europe jusque dans le courant de l'année 1997. Les trésoreries des entreprises sont de toute façon abondantes, l'argent ne manque pas pour investir. La remontée lente du dollar et de la lire face au franc permet aux entreprises de retrouver un peu de la compétitivité perdue ces dernières années sur les marchés extérieurs.

Ces améliorations présagent-elles une véritable reprise ? Les entreprises manquent encore de visibilité. D'une façon générale, la rentrée s'annonce sous des auspices médiocres. Les carnets de commandes sont jugés insuffisants par de nombreux groupes. Beaucoup s'attendent à une demande faible des ménages comme des entreprises, malgré les effets positifs des mesures en faveur du logement. Les sociétés dépendantes des investissements publics, comme le BTP, l'aéronautique ou la défense, plus pessimistes encore, craignent de nouvelles restrictions budgétaires.

Pour tous, le seul soutien de l'activité au deuxième semestre ne peut venir que des exportations, et plus précisément celles vers l'Allemagne. Ce marché est devenu déterminant pour de nombreuses entreprises industrielles : elles y réalisent parfois 10 à 20 % de leur chiffre d'affaires. Peu, cependant, prévoient un rebond de leurs ventes outre-Rhin dans les prochains mois.

REGARD VERS L'ASIE

Les groupes, toutefois, commencent à regarder vers d'autres marchés. Ceux de l'Asie leur paraissent les plus attrayants, tant le dynamisme économique y est fort. La conquête des marchés de l'Europe de l'Est redevient aussi d'actualité. Ces actions commerciales, cependant, risquent de demander du temps avant de porter leurs premiers fruits. Cette situation incertaine ne devrait pas contribuer à améliorer les prix. A l'exception des biens intermédiaires, tous s'attendent à connaître une concurrence accrue et à devoir rogner à nouveau sur leurs marges. Ce phénomène semble devenu structurel : plus qu'un accroissement des échanges, la mondialisation a introduit une augmentation sans précédent de l'information sur les prix pratiqués par des entreprises concurrentes sud-coréennes ou chinoises. Les clients demandent à leurs fournisseurs de s'aligner sur ces références et beaucoup doivent s'y plier pour sauvegarder leurs ventes.

Les industriels s'inquiètent autant de la baisse des prix que de la faiblesse de la demande

■ AUTOMOBILE

Ce qui va se passer après le mois de septembre dans le secteur automobile français, mais aussi européen, reste difficile à prévoir. La persistance de la crise et du chômage n'incitent guère à l'optimisme. Septembre devrait bénéficier de la fin de la prime à la casse le 31 du mois, et le troisième trimestre devrait être bon. Le dernier trimestre s'annonce en revanche très mauvais. *« Certains prévisionnistes parlent d'un dernier trimestre 1996 comparable à celui de 1993, année noire pour l'automobile »*, dit-on chez PSA. Les constructeurs s'attendent, pour la plupart, à une croissance des immatriculations de 3,5 % en France sur l'ensemble de l'année 1996, soit un marché à deux millions de véhicules. L'Association des constructeurs européens d'automobiles prévoit une hausse de 3 % des immatriculations européennes. Sur les cinq premiers mois de l'année, la croissance du secteur fut de 7,5 %, ce qui laisse présager un second semestre plutôt mauvais, avec de nouvelles guerres des prix en perspective.

Perspectives sectorielles pour 1996

[illegible]	5
MATÉRI[illegible]	4,4
[illegible]	4,2
ÉQUIPEMENT [illegible]	4
PHARMACIE	3,5
ÉLECTRONIQUE [illegible]	3,2
ÉQUIPEMENT AUTO[illegible]	3
PHYTOSANITAIRES	3
INFORMATIQUE	2,3
TRAVAIL DES [illegible]	1,7
INDUSTRIE[illegible]	1,5
VERRE CREUX	1,5
CHIMIE DE BASE	1,2
VOITURES PARTICULIÈRES	1,2
AMEUBLEMENT	1
PLASTIQUES	0,6
AGRO-ALIMENTAIRE	0,5
ÉDITION	0,5
GRAND COMMERCE	0,4
PEINTURE	0
ENGRAIS	0
VERRE PLAT	[illegible]
CONSTRUCTION [illegible]	[illegible]
ÉQUIPEMENT [illegible]	[illegible]
APPAREILS ÉLECTRO[illegible]	[illegible]
PAPIER-CARTON	[illegible]
MATÉRIAUX DE [illegible]	[illegible]
BÂTIMENT	[illegible]
TEXTILE-HABILLEMENT	[illegible]
ÉLECTRONIQUE [illegible]	[illegible]
SIDÉRURGIE	[illegible]
PÂTE À PAPIER	[illegible]
VÉHICULES [illegible]	[illegible]
CHAUSSURES [illegible]	[illegible]
TRAVAUX PUBLICS	[illegible]
CONSTRUCTION [illegible]	[illegible]
MATÉRIEL DE TÉLÉCOM[illegible]	[illegible]
VÉHICULES UTILITAIRES [illegible]	[illegible]

* en valeur

Le secteur des composants électroniques offre les meilleures perspectives grâce à une demande soutenue et malgré des surcapacités qui font baisser les prix.

Source : Crédit lyonnais

■ AGROALIMENTAIRE

Les entreprises de l'agro-alimentaire ne s'attendent pas à une reprise de la demande à la rentrée : sur leurs marchés mûrs, la tendance à long terme est à la stagnation des volumes. Pour remettre en appétit les consommateurs et restaurer leurs marges, les groupes tablent beaucoup sur les produits plus élaborés à forte valeur ajoutée ; *« 30 % de marge sont dégagés sur des produits qui ont moins de cinq ans d'existence »*, remarque-t-on chez Bonduelle.

La rentrée s'annonce toutefois délicate pour les industriels travaillant à partir des produits comme le blé, l'olive, la volaille ou le porc : les cours de ces produits ont beaucoup augmenté ces derniers mois. Les transformateurs redoutent de ne pouvoir intégralement répercuter ces hausses et d'être obligés de rogner sur leurs marges.

Les industriels de la viande, eux, n'en sont même plus là. Depuis le mois de mai, ils ont vu leur chiffre d'affaires plonger de 20 à 30 %, et parfois jusqu'à 50 à 60 % chez les tripiers. Les volumes exportés sont également en très forte baisse à la suite de l'interdiction d'importation de viande décidée par de nombreux gouvernements. Les abatteurs, transformateurs et distributeurs ne veulent même plus s'aventurer à estimer leurs pertes, tant l'avenir paraît incertain.

■ ÉLECTROMÉNAGER

La confiance en une reprise significative du marché du petit électroménager, en France et en Europe, est pour le moins timide, sinon inexistante, pour le second semestre. La plupart des fabricants anticipent une croissance faible de leur chiffre d'affaires. Le marché du gros électroménager indique un certain tassement de l'activité depuis le début de l'année 1996. Depuis douze à quinze mois, la plupart des fabricants observent un écart entre la consommation des ménages – qui reste plutôt bonne – et l'approvisionnement des distributeurs – qui ont tendance à réduire leurs stocks. Le second semestre s'annoncerait plutôt favorable, car les distributeurs devraient reconstituer leurs stocks. *« On est descendu tellement bas que le second semestre ne peut que s'améliorer »*, dit-on chez Electrolux.

■ TEXTILE

La consommation de textile-habillement en France ne devrait pas connaître de rebond au second semestre 1996. Au premier semestre, les carnets de commandes se sont encore dégradés, à la fois sur le marché intérieur et à l'exportation, et les stocks de produits finis se sont alourdis. Les ordres de réassortiment pour le printemps-été sont restés rares, et la demande pour l'automne-hiver 1996-1997 est insuffisante. La production d'habillement a reculé de 5 % entre 1994 et 1995, et les chefs d'entreprise sont une majorité à penser que cette tendance va se poursuivre en 1996.

En Europe, de manière générale, les perspectives ne sont pas meilleures. Chômage, incertitudes, concurrence accrue et, dans une moindre mesure, conditions météorologiques médiocres sont autant d'éléments qui ralentissent les dépenses européennes d'habillement. La baisse des prix du secteur ne semble pas stimuler l'offre de manière importante. Dans ces conditions, c'est à la grande exportation que les industriels du textile-habillement essaient de se rattraper.

■ BIENS INTERMÉDIAIRES

Après un premier semestre de cauchemar, marqué par des déstockages massifs et des chutes de prix, le secteur n'ose s'aventurer à prédire un rebond à la rentrée. Les carnets de commandes dans la sidérurgie, la métallurgie, le papier, le verre sont peu garnis. Les clients, même quand ils n'ont plus de réserves, hésitent à se réapprovisionner. Les exportations en Europe sont stagnantes. Elles reprennent, en revanche, en direction des Etats-Unis, notamment dans la métallurgie.

Les prix, qui avaient baissé de 10 %, 20 % voire 50 % comme dans le papier, commencent à se raffermir. Les fabricants de plastique ont réussi à augmenter leurs tarifs de façon assez substantielle dans les dernières semaines. Dans l'acier, les prix, qui avaient atteint des niveaux très bas, sont en train de se redresser un peu. Les importations en provenance de l'Europe de l'Est maintiennent, toutefois, une forte pression, notamment dans les produits plats. Les producteurs de pâte à papier tentent depuis juin d'imposer des hausses. Mais cette reconquête se fait au prix d'un gel important des capacités de production.

■ BIENS D'ÉQUIPEMENT

Alors que le début de l'année avait été marqué par une activité en hausse, tout semble s'être arrêté en mai-juin. Les entreprises d'équipements électriques, comme les groupes d'informatique ou de machines, ont vu leurs ventes stagner, voire diminuer de 2 à 3 %. Toutes s'interrogent sur la rentrée. Les plus optimistes mettent en avant le désir d'investissement des entreprises, moteur de ce secteur, pour parier sur un rebond. Les pessimistes, qui représentent une grande majorité, redoutent que les groupes ne choisissent de différer à nouveau leurs programmes de dépenses productives.

A la recherche de soutien d'activité, tous regardent vers les marchés extérieurs. Bull s'est ainsi fixé comme objectif de maintenir son volume d'affaires dans les trois zones d'Europe où le marché est à peu près solide : Grande-Bretagne, Scandinavie et Italie. En France et en Allemagne, où la courbe des ventes est très plate, il ambitionne de faire mieux que la moyenne du marché.

■ GRANDE DISTRIBUTION

Pas de surprise à attendre dans la distribution au second semestre. La consommation, qui avait montré quelques signes de relance au début de l'année – essentiellement par un rattrapage des mauvais chiffres de décembre –, ne sera *« pas brillante »*, selon les distributeurs. *« On se rapproche d'une croissance zéro dans l'alimentaire et négative dans le non-alimentaire »*, prévoit l'analyste Jean-Noël Vieille, directeur de recherche à Maeschaert. Le secteur alimentaire (90 % des ventes en supermarchés) est traditionnellement moins soumis aux aléas de conjoncture – bien que la crise de la « vache folle » ait changé les habitudes de consommation des Français.

Le textile, la hi-fi, l'équipement de la maison, en revanche, ne remontent pas la pente. Les grandes enseignes prévoient de réaliser une grande partie de leur chiffre d'affaires *« à coups de promotions et d'animations commerciales »*, comme le dit Michel-Edouard Leclerc, président de Leclerc. Pour de nombreux groupes, l'heure est à la concentration et au développement à l'étranger.

Le gouvernement s'apprête à remplacer Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF

Le président pourrait refuser de démissionner

Le sort du président de la SNCF, placé en détention provisoire depuis dix jours, se joue lundi 15 juillet dans l'enceinte de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le gouvernement a déjà prévenu que son maintien en détention impliquerait son remplacement immédiat. Le refus de Loïk Le Floch-Prigent, qui clame son innocence, de se démettre repousserait toutefois la nomination de son successeur au conseil des ministres du 31 juillet.

« LA SNCF ne peut pas fonctionner longtemps sans avoir à sa tête un homme qui symbolise la direction. Il faut un président qui ait tous les moyens d'agir pour proposer au gouvernement le projet industriel de l'entreprise ». Bernard Pons, le ministre des Transports, a rappelé à la veille du week-end, vendredi 12 *juillet sur RTL*, que le sort de Loïk Le Floch-Prigent, le président de la SNCF placé en détention provisoire depuis dix jours, se jouerait dans l'enceinte de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris *(voir ci-dessous)*.

Le gouvernement a fait évoluer progressivement sa position à l'égard du premier président d'une entreprise publique à avoir été incarcéré. Sa nomination à la tête de l'entreprise ferroviaire le 20 décembre, un choix présidentiel qui avait mis dans l'embarras plusieurs ministres du gouvernement, avait dès le départ suscité la formulation d'une jurisprudence préventive directement inspirée de la situation judiciaire en devenir du nouveau président de l'entreprise ferroviaire. *« Ne pas être mis en examen, c'est être doublement innocent. Etre mis en examen, c'est être présumé innocent »*, avait ainsi expliqué Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports sur *Europe 1* le 14 avril.

Sa mise en examen et son placement en détention provisoire avaient fait sauter la première ligne de défense élaborée par les ministres du gouvernement. Paradoxalement, la tâche du gouvernement s'en trouvait facilitée : il pouvait désormais choisir de légitimer la révocation de Loïk Le Floch-Prigent par souci d'efficacité dans la gestion de l'entreprise, en s'affrichissant de toute considération sur la culpabilité de son président.

FIER DE SON BILAN

La nouvelle position gouvernementale était alors exposée aux syndicats cheminots, reçus au ministère des transports lundi 8 juillet : *« le gouvernement prendra toutes dispositions nécessaires dans l'intérêt de l'entreprise, après la décision sur le fond de la chambre d'accusation »*, leur avait expliqué Bernard Pons.

Le gouvernement devra attendre le prochain conseil des ministres, le mercredi 24 juillet, pour nommer son successeur. A moins que Loïk Le Floch-Prigent ne refuse de se démettre malgré son maintien en détention. Dans son entourage, on expliquait, lundi 15 juillet au matin, que Loïk Le Floch-Prigent, fier de son bilan de ses six premiers mois à la tête de l'entreprise ferroviaire, n'avait pas l'intention de démissionner. Dans ce cas, il appartiendrait au conseil des ministres du 24 juillet de le démettre.

Pour des raisons formelles (nomination d'un nouvel administrateur, proposition du conseil d'administration de la SNCF), le conseil des ministres ne pourrait alors nommer son successeur que le 31 juillet.

Le portrait robot du successeur a été diffusé par touches successives. *« Homme d'entreprise »*, précise-t-on dans les milieux gouvernementaux, il devra avoir *« le sens du dialogue social »*. Il aura *« un profil parallèle au président actuel »*, a résumé Bernard Pons vendredi soir sur RTL, antécédents judiciaires en moins. Cette recherche de la « doublure » idéale s'explique par la crainte du gouvernement de voir mis à mal son plan de sauvetage de l'entreprise ferroviaire.

Au milieu des multiples « candidats » potentiels que suscitent ces situations d'inter-règne dans les entreprises publiques, celui de Louis Gallois, président d'Aerospatiale, s'est détaché un moment. Déjà choisi par le ministère des transports en décembre 1995, avant d'être écarté par Jacques Chirac, il apparaît toutefois délicat de le nommer alors qu'il doit gérer la fusion de l'Aerospatiale avec Dassault. Autre nom avancé : Jean-Paul Bailly, le président de la RATP, qui a réussi à faire avancer l'idée d'un service minimum auprès des syndicats. Ou bien celui de Jean-Paul Huchon, ancien directeur du cabinet de Michel Rocard à Matignon et conseiller de François Pinault, proche du chef de l'Etat. Ses qualités de négociateurs avec les syndicats plaident pour lui.

Christophe Jakubyszyn

L'avocat général requiert le maintien en détention

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner, lundi après-midi 15 juillet, l'appel formé par Loïk Le Floch-Prigent contre le mandat de dépôt délivré à son encontre, le 5 juillet, par le juge d'instruction Eva Joly. Dans la prespective de cette audience, décisive pour l'avenir de l'actuel PDG de la SNCF, le parquet général a requis, dès vendredi, le maintien en détention.

Dans de brèves réquisitions écrites, l'avocat général Annie Grenier demande la confirmation de l'ordonnance de Mme Joly, dans laquelle celle-ci faisait état de risques de *« pressions sur les témoins »* et de *« dépérissement des preuves »*. Cette position du représentant du parquet général, qui ne peut avoir été adoptée qu'avec l'aval de la chancellerie, affaiblit encore les chances de M. Le Floch-Prigent de retrouver la liberté à brève échéance.

Le président de la chambre d'accusation avait rejeté, le 5 juillet, le *« référé-liberté »* introduit par l'avocat de M. Le Floch-Prigent, immédiatement après son incarcération (*Le Monde* daté 7-8 juillet). La même juridiction, réunie cette fois en formation collégiale (trois magistrats), examinera lundi 15 juillet le bien-fondé des motifs ayant présidé à la mise en détention du PDG de la SNCF, et se prononcera *« vraisemblablement dans les quarante-huit heures »*, indiquait-on lundi matin de source judiciaire. Le code de procédure pénale impose qu'une décision soit rendue dans les vingt jours suivant l'appel mais les fonctions actuelles de M. Le Floch-Prigent, et son éventuel remplacement, sont de nature à raccourcir ces délais.

« CLIMAT DE PRESSIONS »

Le juge d'instruction ayant souligné, dans son ordonnance de placement en détention, le *« climat de pressions »* régnant sur l'affaire Elf-Bidermann et les *« menaces »* proférées à l'encontre de plusieurs témoins par certains proches de M. Le Floch-Prigent, alors président d'Elf, lors de la conclusion d'opérations financières aujourd'hui examinées par les enquêteurs, ces *« pressions »* devaient être au coeur du débat devant la chambre d'accusation. L'avocat de M. Le Floch-Prigent, Me Olivier Metzner, devait s'employer à démontrer *« l'inutilité »* de la détention du PDG de la SNCF et à rappeler que les *« menaces »* dont il est fait état *« ne sont pas postérieures à 1991 »* et seraient donc *« sans rapport avec l'enquête »*.

Outre M. Le Floch-Prigent, Maurice Bidermann, patron du groupe textile portant son nom, et Jean-François Pagès, ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf, sont actuellement détenus. La fuite en Israël de l'avocat d'affaires parisien Claude Richard, qui avait pris part à plusieurs des montages jugés douteux par le juge Joly *« continue à peser lourd »* en défaveur de M. Le Floch-Prigent, rappelait, lundi, une source proche de l'enquête.

Hervé Gattegno

Auchan acquiert le troisième groupe portugais de distribution

ALORS qu'il est toujours engagé dans une bataille boursière dans l'Hexagone pour la prise de contrôle de Docks de France, Auchan a signé, vendredi 12 juillet, un accord portant sur l'acquisition de Pao de Açucar, le troisième groupe de distribution portugais. Cette opération, qui coûtera 2 millions de francs au groupe français de distribution, a été conlue avec Entreposto, actionnaire majoritaire de Pao de Açucar, en accord avec d'autres actionnaires, notamment la chaîne Jumbo. Le groupe de Gérard Mulliez affirme ainsi son développement dans la péninsule ibérique. Outre cinq hypermarchés et trente-deux supermarchés existants en Espagne, il se dote au Portugal de sept hypermarchés Jumbo et Pao de Açucar, cent-seize supermarchés discount Minipreço et trente magasins de proximité Extra. Les enseignes Jumbo et Pao de Açucar seront maintenues et développées, a assuré le groupe Auchan. Il est prévu d'intégrer à court terme à Jumbo l'hypermarché Auchan de Vila Nova de Gaia (Porto) qui doit ouvrir au mois d'octobre 1996.

DÉPÊCHES

■ **CREEKS : le fabricant de vêtements** (groupe André) a vu ses ventes baisser de 32,3 % à 145,5 millions de francs sur les neuf premiers mois de l'exercice 1995/1996 par rapport à la même période de 1994-95.

■ **JAPON : le ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie** (MITI) a révisé à + 2,4 % la croissance de la production industrielle en mai par rapport à avril, contre + 2 % dans son évaluation provisoire publiée le mois dernier. Le MITI a également révisé à + 0,5 % sa prévision pour la production industrielle pour le trimestre avril-juin, contre + 0,3 % précédemment.

■ **ESCOM : le groupe informatique allemand**, qui emploie 4 400 personnes, a décidé de demander lundi 15 juillet sa mise en faillite après avoir constaté l'échec de la procédure de mise en règlement judiciaire, initiée le 3 juillet.

■ **SIEMENS : le groupe allemand** a annoncé lundi 15 juillet un bénéfice après impôts en hausse de 18 %, à 1,65 milliard de marks (5,57 milliards de francs) pour les neuf premiers mois de l'exercice 1995/1996. Le chiffre d'affaires a augmenté de 7 % à 64,5 milliards de marks (-3 %, à 25,2 milliards de marks en Allemagne). La filiale informatique Siemens-Nixdorf a vu ses ventes progresser de 14 % à 9,7 milliards de marks.

■ **HYUNDAI : le groupe sud-coréen**, qui a annoncé en février la construction de deux usines de semiconducteurs en Europe, a indiqué le 15 juillet que l'une d'elle le sera en Grande-Bretagne, probablement en Ecosse. L'investissement sera de 6,7 milliards de francs.

■ **BULL : le groupe informatique français** a reporté à début septembre, avec effet rétroactif des augmentations salariales individuelles (2 % pour les cadres, 0,5 % pour les non-cadres) prévues début juillet dans son réseau commercial en France. La direction impute ce retard à la *« réorganisation du système de paie »* et au *« changement d'organisation début juillet réaffectant le personnel dans de nouvelles entités »*.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** affronte pour la première fois la concurrence sur les lignes intérieures. Le nouveau venu est une compagnie de Londres-Luton, Debonair, spécialisée dans les vols à bon marché, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* en date du 15 juillet.

■ **DEUTSCHE BAHN : la compagnie allemande de chemins de fer** investira au moins 3 milliards de marks (10 milliards de francs) d'ici à 2002 dans DBKom, sa filiale télécommunications, a indiqué le président de son directoire dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Focus paru le 15 juillet.

■ **AMB : la compagnie d'assurance allemande**, contrôlée pour un tiers par les AGF, a annoncé la suppression de 1 000 emplois dans les prochaines années chez Volksfursorge, l'une de ses filiales.

■ **INDOSUEZ : l'agence de notation financière Moody's** a relevé le 15 juillet les notations des dettes à long terme de la Banque Indosuez de A2 à Aa3 et confirmé celles de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) et des banques régionales du groupe Crédit agricole à Aa1. Cette décision, selon Moody's, prend en compte les impacts positifs sur la capacité bénéficiaire et la position concurrentielle de la Banque Indosuez grâce au développement de synergies avec le Crédit agricole.

Tokyo et Washington s'opposent sur l'ouverture du marché japonais des semi-conducteurs

TOKYO
correspondance

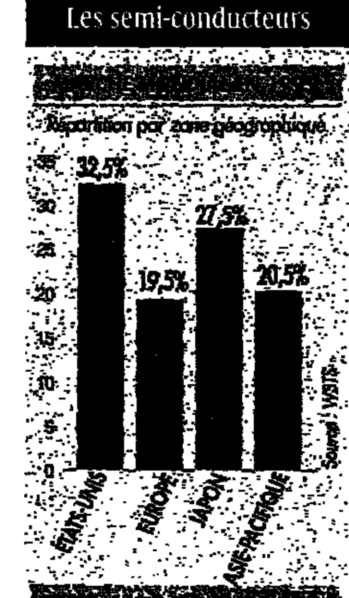
Le différend entre le Japon et les Etats-Unis sur l'ouverture du marché japonais des semi-conducteurs persiste. Deux jours de débats à Tokyo, voici une semaine, n'ont pas permis de rapprocher les points de vue. Les deux parties devaient relancer leurs discussions lundi 15 juillet.

Les négociations entre les deux pays ont été lancées à l'initiative des Américains qui entendent redéfinir un cadre aux relations commerciales dans ce secteur stratégique avant l'expiration, le 31 juillet, de l'accord bilatéral conclu en 1986 et reconduit en 1991. Leur volonté est de renouveler cet accord sur la base de la part de marché actuelle des semi-conducteurs étrangers sur le marché japonais.

Les Japonais estiment, de leur côté, avoir rempli les objectifs de l'accord qui stipulait que la part des semi-conducteurs étrangers devait progressivement atteindre 20 % du marché japonais : elle est de 30 % depuis fin 1995 et n'est jamais descendue en dessous des 20 % depuis fin 1993, alors que les ventes de semi-conducteurs étrangers représentaient à peine 9 % du marché en 1986. Le renchérissement du yen tout au long de l'année 1994 et plus spectaculairement encore en 1995 a semble-t-il fini d'amorcer la pompe.

FORUM MULTILATÉRAL

Fort de ses résultats, le ministère japonais de l'industrie et du commerce international (MITI) a cherché à laisser expirer le présent accord sans négocier, dénonçant *les ambitions américaines. Pour* Tokyo, les conditions économiques ont changé : la récession au Japon, la hausse du yen et la montée en puissance des fabricants coréens et *taïwanais ne justifient plus* que les Japonais se soumettent à des objectifs quantitatifs. En outre, selon eux, le caractère global de la production de semi-conducteurs et la coopération accrue entre fabricants enlèvent toute signification à des objectifs chiffrés.



Si l'insistance des Américains a finalement poussé les Japonais à accepter, le 10 juin, des négociations au niveau gouvernemental, Tokyo a entrepris de mettre en avant un règlement multilatéral de l'impasse : dans le sillage des positions adoptées lors des négociations sur l'automobile, le gouvernement japonais entend se dégager des contraintes bilatérales que lui imposent les Etats-Unis et jouer la carte de la légitimité à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les industriels japonais ont également adopté une position dans ce sens. Norio Ohga, qui préside l'Association japonaise des industries de l'électronique (EIAJ), a fait savoir qu'un pacte pourrait éventuellement s'établir au niveau du secteur privé, mais avec une intervention limitée du gouvernement. L'EIAJ souhaite l'abolition du système de mesure par le gouvernement de la part des semi-conducteurs étrangers, avançant que la comptabilisation des puces fabriquées par les sociétés japonaises à l'étranger est contraire aux principes de l'OMC.

Reprenant les propositions de l'EIAJ, le MITI a soutenu auprès des Américains la mise sur pied d'un forum multilatéral ouvert à l'Europe et aux autres pays et la tenue de conférences annuelles. Les propositions faites par le MITI ont trouvé un écho positif auprès des Européens, qui s'efforçaient, quant à eux, de ne pas être exclus des négociations comme en 1986 et en 1991.

Japonais et Européens se sont entendus le 8 juillet pour appuyer en commun la position japonaise dont les principes de base sont l'instauration d'un mécanisme multilatéral et le non-recours à des objectifs quantitatifs. Pour Tokyo, la participation des Européens implique aussi une révision des barrières tarifaires qui pèsent sur les *puces japonaises à l'entrée du marché européen.*

Brice Pedroletti

L'arrivée des Américains dans les assurances nipponnes va accélérer la restructuration du secteur

TOKYO
correspondance

Américains et Japonais se sont imposés la date butoir du 31 juillet pour résoudre leur différend dans le secteur des assurances, comme c'est aussi le cas pour les semiconducteurs. L'objet des négociations qui se mènent actuellement concerne l'accès des firmes étrangères aux produits d'assurance vie et non-vie (assurance automobile et incendie), tel qu'il avait été envisagé par l'accord nippo-américain sur les services financiers de 1994.

La problématique a toutefois pris une nouvelle tournure depuis la révision de la loi sur les assurances entérinée le 1er avril. Celle-ci prévoit de décloisonner les domaines de l'assurance vie et non-vie d'une part, et de lever les restrictions qui, pour l'instant, empêchaient un accès complet des firmes japonaises au troisième secteur, celui des assurances maladie, accident et décès d'autre part. Le troisième secteur, auquel les compagnies japonaises d'assurance vie et non-vie ont donc un accès partiel, est en fait dominé par les firmes américaines. Washington souhaiterait que Tokyo ajourne ses mesures de déréglementation du troisième secteur pour trois ans, tant que les secteurs de l'assurance vie et non-vie ne sont pas complètement ouverts aux firmes étrangères. Pour Tokyo, il s'agit manifestement de renforcer la compétitivité des firmes japonaises du secteur de l'assurance en permettant une concurrence accrue.

Le dossier prend un caractère d'autant plus urgent que les compagnies d'assurances japonaises sont déjà en train de préparer leur offensive dans les domaines auxquels elles ont nouvellement accès, conformément à la loi. La plupart des compagnies japonaises d'assurance vie et non-vie ont soumis aux ministères des finances le 4 juillet des demandes d'autorisation pour l'établissement de filiales, opérationnelles dès octobre, dans les domaines concernés.

Parmi les huit compagnies d'assurance vie japonaises, six prévoient de créer des filiales pour l'assurance non-vie, tandis que les deux restantes projetteraient une alliance avec les compagnies d'assurance non-vie existantes. De leur côté, les onze compagnies d'assurances non-vie vont mettre en place des filiales d'assurance-vie, ou établir des alliances avec les compagnies d'assurance vie.

L'IMPACT DES CHANGEMENTS

Nippon Life Insurance, première compagnie d'assurance-vie japonaise et numéro un mondial, envisagerait de doter sa future filiale dans l'assurance non-vie d'un capital de 30 milliards de yens (1,4 milliard de francs), pour un effectif de près de 450 personnes. Une partie de l'impressionnante force de vente (80 000 personnes) de Nippon Life devrait toutefois être également chargée de démarcher des produits d'assurance non-vie, selon le quotidien économique *Nikkei Shimbun*.

Au vu des plans annoncés par les compagnies d'assurances, les analystes ont tendance à relativiser l'impact des changements : les marchés de l'assurance vie et non vie sont déjà parvenus à maturité au Japon et les filiales sont de petites taille par rapport à leur maison mère.

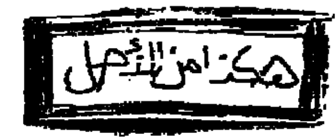
L'intensification de la concurrence pourrait toutefois sur le long terme accélérer la rationalisation du secteur. Selon le résultats des négociations en cours entre Japonais et Américains, la possibilité ou non pour les compagnies d'assurance vie d'accéder dans le troisième secteur à l'assurance-décès, et pour les compagnies d'assurance non-vie d'accéder à l'assurance maladie et accident (elles fournissent déjà des polices d'assurance décès) déterminera le degré de compétition qu'apporteront ces changements.

B. P.

Un domaine rentable

Les huit compagnies d'assurance-vie japonaises ont vu leurs bénéfices augmenter pour l'année fiscale 1995 (achevée en mars 1996). Avec près d'un quart du marché japonais, Nippon Life affiche 277 milliards de yens (100 yens valent 4,65 francs) de bénéfices avant impôt, en hausse de 18,8 %. Chiyoda Life Insurance, seul à être dans le rouge en 1994, est redevenu bénéficiaire cette année.

Les huit compagnies ont apuré 869 milliards de yens de mauvaises créances sur les *jusen* (les sociétés de crédit immobilier) en liquidation et autres sociétés de crédit en difficulté. La faiblesse des taux d'intérêt a pénalisé les compagnies d'assurance. Le différentiel entre les primes dues aux assurés et le rendement des investissements des assureurs a doublé en 1995 pour atteindre 1 620 milliards de yens. En revanche, avec la montée de l'indice Nikkei, qui a gagné 32,6 % en 1995, les plus-values latentes sur portefeuille de valeurs mobilières des huit assureurs ont bondi de 148 % en 1995 pour atteindre 11 470 milliards de yens.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 15 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,41 %
CAC 40 : 2042,15

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	930		− 0,21	
Cr.Lyonnais(T.P.)	806		− 0,49	
Renault (T.P.)	1658		+ 3,01	
Rhone Poulenc(T.P)	1950		+ 1,28	
Saint Gobain(T.P.)	■ 1164,60		+ 0,12	
Thomson S.A (T.P)	1075		+ 0,37	
Accor	696		− 0,14	
Ass.Gen.France	136,60		+ 0,29	
Air Liquide	888		− 0,56	
Alcatel Alsthom	420,20		+ 0,07	
Axa	281,30		+ 0,14	
Axime	702		− 0,14	
Bail Investis	738		− 0,67	
Bancaire (Cie)	561		− 0,17	
Bazar Hot. Ville	498,90		− 2,78	
Bertrand Faure	174,50		− 0,57	
BIC	■ 694		+ 0,28	
BIS	542		− 0,18	
B.N.P.	187,50		—	
Bollore Techno.	560		− 0,89	
Bongrain	2484		− 0,56	
Bouygues	541		− 0,36	
Canal +	1182		− 1,35	
Cap Gemini Sogeti	206		− 2,08	
Carbone Lorraine	740		+ 0,81	
Carrefour	2719		− 0,84	
Casino Guichard	211		− 2,36	
Casino Guich.ADP	145,50		− 2,74	
Castorama Dl (Li)	1000		− 0,10	
C.C.F.	245,60		− 1,87	
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,15		+ 1,88	
Cegid (Ly)	439		− 0,91	
CEP Communication	412,10		− 0,26	
Cerus Europ.Reun	99,95		− 5,85	
Cetelem	1130		+ 0,88	
CGIP	1182		+ 0,16	
Chargeurs Intl	218,50		− 2,05	
Christian Dior	689		+ 0,29	
Ciments Fr.Priv.B	182,50		− 0,16	
Cipe France Ly #	500		− 1,40	
Clarins	750		− 0,53	
Club Mediterranee	425		− 0,32	
Coflexip	180		—	
Colas	875		− 0,11	
Comptoir Entrep.1	9,30		+ 3,22	
Comptoir Moder.	2250		− 0,66	
CPR	389		− 2,05	
Cred.Fon.France	31,90		+ 1,25	
Credit Local Fce	453,90		− 0,47	
Credit Lyonnais CI	134		− 0,82	
Credit National	346,20		− 0,05	
CS Signaux(CSEE)	245,90		− 4,35	
Damart	3820		− 0,52	
Danone	774		—	
Dassault-Aviation	799		—	
Dassault Electro	336,10		− 0,20	
Dassault Systemes	162,50		− 1,16	
De Dietrich	240,10		—	
Degremont	474		—	
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,35		− 0,84	
DMC (Dollfus Mi)	214,50		+ 0,09	
Docks France	1227		− 0,16	
Dynaction	131		− 0,61	
Eaux (Gle des)	530		− 0,75	
Ecco	1222		− 0,98	
Eiffage	536		− 2,23	
Elf Aquitaine	360,80		+ 0,08	
Eramet	332		+ 0,60	
Eridania Beghin	730		− 0,68	
Essilor Intl	1401		− 1,35	
Essilor Intl ADP	1052		− 3,42	
Esso	582		− 0,34	
Eurafrance	2024		− 0,44	
Euro Disney	13,70		+ 0,72	
Europe 1	1090		− 2,08	
Eurotunnel	8,30		+ 3,61	
Filipacchi Medias	994		+ 0,50	
Fimalac	461,20		+ 1,90	
Finextel	74,50		+ 0,67	
Fives-Lille	498		+ 0,20	
Fromageries Bel	4750		—	
Galeries Lafayette	1721		+ 0,46	
GAN	135,90		—	
Gascogne (B)	468		− 1,70	
Gaumont #	370		+ 1,35	
Gaz et Eaux	2110		− 0,47	
Geophysique	329,50		+ 0,15	
G.F.C.	416		+ 0,48	
Groupe Andre S.A.	408,80		− 0,90	
Gr.Zannier (Ly) #	111,90		− 1,69	
GTM-Entrepose	332		− 0,90	
Guilbert	748		+ 0,26	
Guyenne Gascogne	1891		—	
Havas	373		+ 0,21	
Havas Advertising	■ 566		+ 0,35	
Imetal	711		+ 0,42	
Immeubl.France	317		− 0,94	
Ingenico	63,10		− 0,95	
Interbail	225		+ 0,88	
Intertechnique 1	596		+ 0,33	
Jean Lefebvre	310,80		—	
Klepierre	620		− 0,80	
Labinal	753		− 1,06	
Lafarge	312,60		− 0,28	
Lagardere	133,50		+ 1,12	
Lapeyre	296,50		+ 0,16	
Lebon	201		− 0,44	
Legrand	826		+ 0,96	
Legrand ADP	550		+ 0,90	
Legris indust.	203,50		− 0,19	
Locindus	713		—	
L'Oreal	1571		− 0,57	
LVMH Moet Vuitton	1179		− 0,93	
Lyonnaise Eaux	473,40		− 0,90	
Marine Wendel	435,80		− 0,64	
Metaleurop	54,60		+ 0,64	
Metrologie Inter.	16,10		− 0,62	
Michelin	248		− 0,60	
Moulinex	95		− 2,63	
Nord-Est	129,70		+ 1,38	
Nordon (Ny)	379		—	
NRJ #	686		− 0,87	
OLIPAR	100		− 1	
Paribas	308		− 0,97	
Pathe	1229		− 0,48	
Pechiney	208,40		− 0,19	
Pernod-Ricard	312,10		− 0,22	
Peugeot	613		+ 0,81	
Pinault-Prin.Red.	1639		− 1,15	
Plastic-Omn.(Ly)	395,10		− 0,78	
Poliet	555		—	
Primagaz	533		− 0,56	
Promodes	1390		− 1,15	
Publicis	395		− 1,01	
Remy Cointreau	138		+ 0,72	
Renault	124,90		− 1,12	
Rexel	1315		− 1,14	
Rhone Poulenc A	129,50		+ 0,38	
Rochette (La)	30,45		+ 1,80	
Roussel Uclaf	1181		+ 0,33	
Rue Imperiale(Ly)	4480		—	
Sade (Ny)	178,50		− 0,56	
Sagem SA	3000		− 0,33	
Saint-Gobain	653		− 0,45	
Saint-Louis	1321		+ 1,28	
Salomon (Ly)	4395		− 0,79	
Salvepar (Ny)	426		+ 0,93	
Sanofi	380,80		− 0,73	
Sat	1644		− 1,58	
Saupiquet (Ns)	810		− 0,98	
Schneider SA	249		− 0,52	
SCOR	207		− 0,96	
S.E.B.	882		− 0,22	
Sefimeg	330		− 1,15	
SEITA	230,50		+ 0,17	
Selectibanque	96,10		+ 0,93	
SFIM	993		+ 0,70	
SGE	96,50		+ 0,51	
Sidel	316		− 0,63	
Simco	422		− 0,47	
S.I.T.A.	1230		+ 0,16	
Skis Rossignol	2005		− 0,24	
Silgos	490		—	
Societe Gale A.	580		− 0,17	
Sodexho	2205		+ 0,45	
Sommer-Allibert	120		− 0,08	
Sophia	194		+ 0,51	
Spir Communication	496,20		+ 0,76	
Strafor Facom	368,20		− 0,27	
Suez	183,40		− 0,87	
Synthelabo	420		+ 0,95	
Technip	452		− 1,52	
Thomson-CSF	141,70		− 2,04	
Total	368,20		—	
UAP	103,80		− 0,96	
UFB Locabail	440,40		—	
UGC DA (M)	293		—	
UIC	64,90		− 1,38	
UIF	422		− 0,23	
UIS	153,50		− 2,14	
Unibail	521		− 0,95	
Union Assur.Fdal	599		− 0,16	
Usinor Sacilor	71,65		− 1,39	
Valeo	272,60		+ 0,69	
Vallourec	228,40		− 1	
Via Banque	150		—	
Worms & Cie	254,50		− 1,76	
Zodiac ex.dt divid	1254		—	
Elf Gabon	1027		− 1,94	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	262,90		+ 1,02	
Adidas AG #	415,50		− 0,62	
American Express	210		+ 3,80	
Anglo American #	319,50		− 2,12	
Amgold #	482		− 6,63	
Arjo Wiggins App	14,35		—	
A.T.T. #	301,30		− 0,39	
Banco Santander #	241,10		+ 0,99	
Barrick Gold #	143,80		− 1,39	
B.A.S.F. #	148		− 0,20	
Bayer #	176,80		+ 1,24	
Blenheim Group	34		+ 1,76	
Cordiant PLC	8,80		+ 1,70	
Crown Cork ord.	223		—	
Crown Cork PF CV	221,10		—	
Daimler Benz #	277,20		− 0,57	
De Beers #	169,50		+ 0,05	
Deutsche Bank #	252,40		+ 0,15	
Dresdner Bank #	135,90		− 2,64	
Driefontein #	72,10		+ 2,63	
Du Pont Nemours #	403		− 0,69	
Eastman Kodak #	363		− 0,13	
East Rand #	3,48		− 2,29	
Echo Bay Mines #	56,90		− 5,36	
Electrolux #	268,90		− 6,09	
Ericsson #	104,80		+ 2,38	
Exxon Corp. #	450		+ 2,68	
Ford Motor #	158		− 1,20	
Freegold #	56,30		+ 0,35	
Gencor Limited #	19,50		—	
General Elect. #	431,50		− 0,27	
General Motors #	250		− 1,60	
Gle Belgique #	378		—	
Grd Metropolitan	35,30		− 0,84	
Guinness Plc #	37,20		+ 1,07	
Hanson Plc	13,30		+ 0,75	
Harmony Gold #	54,20		− 0,36	
Hitachi #	48,05		− 0,72	
Hoechst #	179		− 1,11	
I.B.M #	490		—	
I.C.I #	63,70		—	
Ito Yokado #	308		+ 0,32	
Matsushita #	91,90		+ 1,19	
Mc Donald's #	228		− 0,65	
Merck and Co #	326,50		+ 0,85	
Mitsubishi Corp.#	67,65		− 2,43	
Mobil Corporat.#	596		+ 0,83	
Morgan J.P. #	431		—	
Nestle SA Nom. #	6070		− 0,32	
Nipp. MeatPacker #	72,80		− 1,51	
Nokia A	183		− 1,31	
Norsk Hydro #	240		+ 0,62	
Petrofina #	1566		− 1,59	
Philip Morris #	517		+ 0,77	
Philips N.V #	158		− 0,56	
Placer Dome Inc #	127,60		− 1,25	
Procter Gamble #	444		− 0,67	
Quilmes	255		+ 0,39	
Randfontein #	33		− 0,90	
Rhone Poul.Rorer #	330		+ 0,75	
Royal Dutch #	792		+ 0,63	
R T Z #	73		—	
Sega Enterprises	228,30		− 0,04	
Saint-Helena #	30,45		− 2,79	
Schlumberger #	456		+ 0,26	
SGS Thomson Micro.	165,30		− 1,39	
Shell Transport #	74,80		+ 0,13	
Siemens #	270,20		+ 0,11	
Sony Corp. #	332,80		+ 0,09	
Sumitomo Bank #	93,30		+ 0,10	
T.D.K #	282		+ 0,21	
Telefonica #	88,70		—	
Toshiba #	35,90		− 2,22	
Unilever #	735		—	
United Technol. #	560		+ 0,17	
Vaal Reefs #	455		+ 0,65	
Volkswagen A.G #	1850		—	
Volvo (act.B) #	113		—	
Western Deep #	218,90		− 2,60	
Yamanouchi #	105,80		+ 3,02	
Zambia Copper	3		− 3	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	
CEPME 8,5% 88-97CA	103,80	
CEPME 9% 89-99 CA#	110,44	
CEPME 9% 92-06 TSR	—	
CFD 9,7% 90-03 CB	118,11	
CFD 8,6% 92-05 CB	113	
CFF 10% 88-98 CA#	106,90	
CFF 9% 88-97 CA#	102,55	
CFF 10,25%90-01CB#	113,90	
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,28	
CLF 9%88-93/98 CA#	106,28	
CNA 9% 4/92-07	—	
CRH 8,6% 92/94-03	112,20	
CRH 8,5% 10/87-88#	108,29	
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,04	
EDF 8,6% 92-04 #	112,92	
Emp.Etat 6%93-97 #	101,77	
Finansder 9%91-06#	116,43	
Finansd.8,6%92-02#	112,50	
Floral9,75% 90-99#	112,20	
OAT 8,5% 87-97CA#	103,82	
OAT 9,90%85-97 CA#	107,22	
OAT 88-98 TME CA#	102,31	
OAT 9/85-98 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	108,78	
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	
OAT 8,125% 89-99 #	108,02	
OAT 8,50%90/00 CA#	110,49	
OAT 85/00 TRA CA#	105,54	
OAT 10%6/85-00 CA#	115,59	
OAT 89-01 TME CA#	103,20	
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,90	
OAT 8,50% 89-19 #	115,57	
OAT 8,50%92-23 CA#	—	
SNCF 8,8% 87-94CA	108,06	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	191	
Bains C.Monaco	530	
B.N.P.Intercont.	421	
Bidermann Intl. ◆	110	
B T P (la cie) ◆	7,60	
Centenaire Blanzy	370,20	
Ceragen Holding ◆	20,25	
Champex (Ny) ◆	20,90	
CIC Un.Euro.CIP	354	
C.I.T.R.A.M. (B)	2483	
Cpt Lyon Alem.	383,20	
Concorde-Ass Risq	800	
Darblay	480	
Didot Bottin	850	
Eaux Bassin Vichy	4300	
Ecia	726	
Ent.Mag. Paris ◆	910	
Eridania Beghin CI ◆	715	
Fidel	40,50	
Finalens	361	
F.I.P.P. ◆	110,20	
Fonciere (Cie) ■	496	
Fonciere Euris	205	
Foncina # ◆	419	
France I.A.R.D. ◆	1006	
France S.A.	1245	
From. Paul-Renard ◆	2050	
Genefim	154,90	
Gevelot ◆	1980	
G.T.I (Transport) ◆	345,10	
Immobail	90,60	
Immobanque	550	
Lucia ◆	52,30	
Monoprix	150	
Metal Deploye	410	
Mors #	13,15	
Navigation (Nle)	71	
Paluel-Marmont ◆	240	
Exa.Clairefont(Ny)	1385	
Parfinance ◆	210	
Paris Orleans	269	
Piper Heidsieck	1450	
Promodes (CI) ◆	950	
PSB Industries Ly	345	
Rougier #	420	
Saga	151	
Salins du Midi	460	
Silic ■	686	
S.I.P.H.	205	
Sofal ◆	72	
Sofragi	3795	
Soudure Autogene ◆	1021	
Sovabail ■	324,10	
Taittinger	1520	
Tour Eiffel	271	
Vicat	432,10	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	
Commerzbank AG	1060	
Fiat Ord	19,30	
Gevaert	296,10	
Gold Fields South	155	
Kubota Corp.	33,50	
Montedison act.ep.	10,05	
Olympus Optical	48,50	
Ottomane(cie Fin.)	350	
Robeco	376,20	
Rodamco N.V.	135,10	
Rolinco	404,80	
Solvay SA	3140	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,35	
AFE # ■	466	
Aigle #	188	
Albert S.A (Ns)	134,20	
Altran Techno. #	1575	
Montaignes P.Gest. ◆	700	
Assystem #	640	
Bque Picardie (Li) ◆	541	
Bque Sofirec (M)	570	
Bque Tarneaud(B)#	230,80	
Bque Vernes	395	
Beneteau #	666	
B I M P ◆	72	
Boiron (Ly) #	616	
Boisset (Ly)#	280,10	
But S.A.	346	
Cardif SA	675	
C.E.E #	225	
CEGEP #	232	
Cermex # (Ly)	344	
CFPI #	211,80	
Change Bourse (M)	265	
Christ.Dalloz #	1470	
CNIM CA#	187	
Codetour ◆	306	
Comp.Euro.Tele-CET	378	
Conflandey S.A.	293,90	
C.A.Haute Normand.	337	
C.A. Paris IDF	790	
C.A.Ille & Vilaine	340	
C.A. Oise CCI	261,50	
Creeks ◆	49,05	
Devanlay	550	
Devernois (Ly)	505	
Ducros Serv.Rapide ◆	62	
Ecco Trav.Tempo Ly	460	
Europ.Extinc.(Ly)	261,50	
Europ Propulsion	543	
Expand s.a. ◆	271	
Factorem	780	
Faiveley #	335	
Finacor	100	
Fininfo	550	
Fructivie	595	
Gautier France #	287	
Gel 2000 ◆	105,10	
GFI Industries #	591	
Girodet (Ly) # ◆	42,05	
GLM S.A.	309,90	
Grandoptic.Photo #	654	
Gpe Guillin # Ly	170	
Kindy #	154,90	
Guerbet	318	
Hermes Internat.1#	1260	
Hurel Dubois	500	
ICBT Groupe # ■	228,50	
I.C.C.	154,50	
Idianova	69	
Int. Computer #	124	
IPBM ◆	65,80	
M6-Metropole TV	538	
Manitou #	590	
Manutan	491,90	
Marie Brizard	1290	
Maxi-Livres/Profr.	240	
Mecelec (Ly)	82,50	
MGI Coutier	233	
Monneret Jouet Ly# ◆	82,95	
Naf-Naf #	70	
NSC Schlum. Ny	700	
OGF-PFG ◆	675	
Onet #	905	
Paul Predault #	165	
P.C.W. ◆	19	
Petit Boy #	99,35	
Pochet	935	
Poujoulat Ets (Ns)	238	
Radiall #	570	
Rallye(Cathiard)Ly	186	
Reydel Indust.Li ◆	961	
Robertet #	1260	
Rouleau-Guichard ◆	455	
Securidev #	75	
Smoby (Ly)#	692	
Sofco (Ly)	121	
Soflbus ◆	353	
Sogepag #	130	
Sogeparc (Fin)	655	
Sopra	302	
Steph.Kelian #	74	
Sylea	546	
Teisseire-France	212	
TF1-1	561	
Thermador Hold(Ly)	270	
Trouvay Cauvin #	73	
Unilog	559	
Union Fin.France	499	
Via Credit(Banque) ◆	121,60	
Viel et Cie #	128,50	
Vilmorin et Cie #	505	
Virbac	718	

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	440	
Genset	283	
High Co.	210	
Infonie	430	
Joliez-Regal	100,80	
Picogiga	130	
Proxidis	71,50	

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 15 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	
Générale Occidentale ◆	38,45	
Mumm ◆	1300	
Nobel ◆	160	
Sté lecteurs du Monde ◆	199	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	120,74	
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2415,84	
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9471,04	
Arbitr. Première	9046,24	
Arbitr. Sécurité	17358,66	
BNP		
Antigone Trésorerie	857753	
Natio Court Terme	13778	
Natio Court Terme2	374282	
Natio Epargne	2170,22	
Natio Ep. Capital C/D	15544,83	
Natio Ep. Croissance	2308,90	
Natio Ep. Obligations	212,85	
Natio Epargne Retraite	142,14	
Natio Epargne Trésor	10600,18	
Natio Epargne Valeur	549,76	
Natio France Index	1120,91	
Natio Immobilier	1193,41	
Natio Inter	1844,56	
Natio Monétaire C/D	5352,73	
Natio Opportunités	163,39	
Natio Patrimoine	1509,64	
Natio Perspectives	1241,61	
Natio Placements C/D	76681,82	
Natio Revenus	1082,27	
Natio Sécurité	11612,71	
Natio Valeurs	1049,09	
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89630,78	
Oblig. tres caté.	234,68	
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	643,81	
Le Livret Portefeuille D ◇	861,74	
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2175,22	
Patrimoine Retraite C ◇	298,70	
Sicav Associations C ◇	2368,46	
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19059,51	
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18300,74	
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	212,16	
Ecur. Capicourt C ◇	221,03	
Ecur. Capitalisation C ◇	226,10	
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10812,67	
Ecur. Expansion C ◇	80317,89	
Ecur. Géovaleurs C ◇	2950,11	
Ecur. Investis. D ◇	172,92	
Ecur. Monépremière ◇	10995,81	
Ecur. Monétaire C/D ◇	12722,62	
Ecur. Trésorerie C/D ◇	312,91	
Ecur. Trimestriel D ◇	1972,11	
Eparcourt-Sicav D ◇	190,90	
Géoptim C/D ◇	11482,10	
Horizon C ◇	1686,95	
Prévoyance Ecur. D ◇	97,93	
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11338,37	
Ecur. Sécuripremière C ◇	11557,70	
Ecur. Sensipremière C ◇	11897,92	
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia	116247,08	
Atout Amérique	136	
Atout Asie	102,36	
Atout Futur C	605,63	
Atout Futur D	577,72	
Coexis	1818,10	
Dieze	1854,79	
Elicash	921980,55	
Epargne-Unie	166,39	
Eurodyn	1821,05	
Indicia ◆	1257,36	
Moné.JC	11625,01	
Moné.JD	11625,01	
Oblifutur	494,01	
Oraction	1712,24	
Proficlus	967,44	
Revenu-Vert	1198,26	
Sévéa ◆	106,96	
Synthésis	15962,65	
Uni Foncier	1217,27	
Uni France	666,57	
Uni Garantie C	1706,81	
Uni Garantie D	1387,76	
Uni-Régions	1649,46	
Univar C	301,32	
Univar D	295,59	
Univers Actions	186,17	
Univers-Obligations	2186,40	
CIC BANQUES		
Francic	565,88	
Francic Pierre	115,97	
Francic Régions	1679,09	
CIC PARIS		
Cicamonde	1295,20	
Convertick	353,65	
Ecocic	1432,45	
Oblicic Mondial	3344,82	
Oblicic Régions	1123,73	
Rentacic	165,62	
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1305,84	
Lion 20000	16755,75	
Lion Association	11186,82	
Lion Plus	1401,84	
Lion Trésor	2329,27	
Oblilion	1809,20	
Sicav 5000	574,84	
Slivafrance	963,85	
Slivam	476,83	
Slivarente	224,28	
Slivinter	594,57	
Trilion	5193,26	
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2054,42	
Créd.Mut.Act.France	130,26	
Créd.Mut.Ep.Cour.T	866,03	
Créd.Mut.Ep.Ind.C	104,25	
Créd.Mut.Ep.J	22406,49	
Créd.Mut.Ep.long.T	231,16	
Créd.Mut.Ep.Monde	1216,51	
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1714,83	
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,84	
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	724,44	
Saint-Honoré Capital	17870,30	
St-Honoré March. Emer.	632,05	
St-Honoré Pacifique	789,82	
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1792,60	
Stratégie Actions	948,22	
Stratégie Rendement	1776,73	
Amplitude Monde C ◇	797,49	
Amplitude Monde D ◇	776,89	
Elanciel D ◇	130,85	
Emergence Poste C/D ◇	110,94	
Géobilys C ◇	614,92	
Géobilys D ◇	586,90	
Intensys C ◇	113,99	
Intensys D ◇	109,15	
Latitude C ◇	144,82	
Latitude D ◇	136,25	
Oblitys D ◇	579,69	
Plénitude C/D ◇	157,91	
Poste Gestion C ◇	43308,86	
Revenus Trimestr. D ◇	5294,18	
Solstice D ◇	2340,64	
Thésora C ◇	916,83	
Thésora D ◇	834,53	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37027,61	
Actimonétaire D	31514,91	
Cadence 1 D	1056,25	
Cadence 2 D	1060,42	
Cadence 3 D	1047,65	
Capimonétaire C	2005,65	
Capimonétaire D	1863,52	
Capioblig C	8502,69	
Interoblig C	6473,61	
Intersélection France D	586,65	
S.G. France opport. C	1702,40	
S.G. France opport. D	1641,69	
Sogenfrance C	1507,16	
Sogenfrance D	1390,94	
Sogépargne D	312,84	
Soginter C	1767,39	
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1251,05	
Sogeliance D ◆	1588,64	
Sogenfrance Tempo D ◆	144,21	

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE **L'Ouzbek Djamilidine Abdoujaparov a remporté, dimanche 14 juillet, la quatorzième étape à Tulle. Le sprinter a surpris ses quatre compagnons d'échappée dans la côte d'arrivée de la cité corrézienne. ● Au classement général, le Danois Bjarne Riis semble avoir fait le plus difficile en maintenant à plus de quatre minutes Miguel Indurain. Après le règne du champion espagnol, la bagarre tant attendue ne démarre toujours pas. ● Dans le peloton les rivalités entre Luc Leblanc et Richard Virenque s'apaisent, tandis que la popularité de Laurent Jalabert s'est étiolée au fil des étapes. ● Comme beaucoup d'anciens coureurs, Jean-Luc Vandernbroucke est devenu directeur sportif. Chaque jour, il se livre à un périlleux slalom entre les voitures et les concurrents pour soutenir les membres de l'équipe Lotto.**

Les favoris semblent laisser l'initiative de la course à Bjarne Riis

Lors des étapes du week-end du 14 juillet, les principaux rivaux du coureur danois n'ont pas mené d'offensive contre le porteur du maillot jaune. Avant les Pyrénées, le peloton joue la passivité

TULLE
de notre envoyé spécial

Au moins parle-t-il français. L'étape du 14 juillet, entre Besse et Tulle, aura accouché de la victoire de Djamolidine Abdoujaparov, un Tatar, arbitrairement naturalisé Ouzbek et vivant en Italie après avoir longtemps couru pour une équipe néerlandaise. Pas de quoi entonner *La Marseillaise*, même si Laurent Madouas, Didier Rous et Thierry Bourguignon sont parvenus à terminer dans les six premiers.

Simplement, Djamolidine Abdoujaparov, homme des steppes, au visage taillé à la faucille et au marteau, s'est essayé à l'arrivée dans la langue de Madame de Sévigné. Cela a mis un peu de baume au cœur des orphelins de Laurent Jalabert, victorieux l'année précédente à Mende, le jour de la fête nationale.

Entre Tulle 96 et Mende 95, il y a plus qu'un chauvinisme écorné. « Abdou », de son surnom de peloton, a remporté une drôle d'étape, une de plus dans ce Tour qui ne tourne pas rond. Ce week-end, les étapes ont encore désigné des vainqueurs fantasques. Un sprinter s'est imposé en solitaire, dimanche, en Corrèze. La veille, entre Le Puy-en-Velay et Superbesse, un rouleur danois, Rolf Sorensen, avait surpris son monde dans une étape de moyenne montagne. Rappelons que, jeudi, un grimpeur colombien s'était imposé en plaine, à Valence. Et pourquoi pas, pour la première fois de l'histoire, un Danois maillot jaune à Paris, tant que nous y sommes ?

UNE COURSE D'ÉPICIERS

Ce Tour de France échappe à l'entendement. On ne s'y ennuie pas franchement. Mais on s'était sans doute fait trop d'illusions. La défaillance de Miguel Indurain avait laissé augurer une formidable bataille. On l'attend toujours.

Après quatorze jours de course, les dix premiers se tiennent encore en cinq minutes. Un tel resserrement dans le haut du classement devrait pousser chacun à l'abordage. Or les favoris font une course d'épiciers. Ils s'agitent, font mine et finalement n'osent rien, ou si peu. *« Tout le monde calcule, tout le monde gère,* analyse Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, une des équipes les plus entretrenantes du moment. *Mais cette tactique ne peut rien apporter de bon. »*

Samedi, le final de Superbesse a laissé enfin entrevoir le combat des chefs. Dans les trente derniers kilomètres, Miguel Indurain avait dépêché sa soldatesque en tête, afin de durcir la course. C'était là une déclaration de guerre à Bjarne Riis, le maillot jaune, selon les règles de l'honneur, avec envoi d'émissaires et mobilisation générale. Richard Virenque et Luc Leblanc avaient même préféré s'enfuir pour ne pas se retrouver au milieu de la bagarre.

Finalement, il n'y eut là que rodomontades. Sur la ligne, moins d'une minute a séparé les principaux protagonistes du classement général. Richard Virenque a grappillé une poignée de secondes à Bjarne Riis. Tony Rominger et Evgueni Berzine en ont perdu sensiblement la même quantité. Abraham Olano, Miguel Indurain et le surprenant Peter Luttenberger en sont resté au même point. Tous ces satellites n'arrivent décidément pas à sortir de l'orbite de celui qui ressemble de plus en plus au soleil de ce peloton.

Depuis la sortie des Alpes, la course obéit à un scénario répétitif. Elle est nerveuse à ses prémices. Les tentatives d'échappée se multiplient. Parfois, des hommes dangereux se trouvent impliqués dans ces opérations. Abraham Olano, Evgueni Berzine et Tony Rominger se virent ainsi embringués dans des offensives, mais trouvèrent chaque fois une bonne raison pour ne pas tenter de pousser leur avantage.

Finalement, une combinaison de fuyards perdus dans les profondeurs du classement général reçoit l'aval du maillot jaune, le fameux « bon de sortie ». La course se met alors à ronronner, et Bjarne Riis y gagne une journée de répit supplémentaire.

Dimanche 14 juillet, la course prit une allure plus incongrue encore. A l'approche de la deuxième heure, une accélération impromptue à l'avant du peloton laissait Miguel Indurain et Tony Rominger à la traîne. Pendant quarante kilomètres, Bjarne Riis, Richard Virenque et leurs équipiers prirent l'initiative dans le groupe de tête, contraignant la formation du quintuple vainqueur du Tour à une humiliante poursuite, à quarante-sept kilomètres à l'heure de moyenne. L'attaquant devenait défenseur, et vice versa. La course marchait sur la tête.

Dans ces conditions, Bjarne Riis peut se laisser aller à une mâle assurance. *« Ce Tour, c'est ma course,* affirmait-il, dimanche. *Jour après jour, j'acquiers de plus en plus confiance en moi. Je suis en passe d'avoir la sérénité de Miguel Indurain. »* Jusqu'à présent, le Danois n'usurpe pas son maillot jaune. Il est même plutôt moral que le seul prétendant qui ait jusqu'à présent osé attaquer se retrouve récompensé.

Benoît Hopquin

Quand Virenque et Leblanc se disputent le cœur de la France

TULLE
de notre envoyé spécial

Sur le bitume brûlant des routes de Corrèze, sur la neige du col du Galibier, sur les vieux draps de la grand-mère, sur des bouts de carton, sur le drapeau tricolore, j'écrirais ton nom, Virenque. La France des glacières et des tables de camping a choisi la casaque sur laquelle miser ses espoirs. Avec ses pois rouges, dans le peloton, la tunique de l'idole se repère comme la varicelle au milieu de la figure. Les banderolles sont unanimes à crier leur préférence. *« Allez Virenque », « Vas-y Richard »,* pour les intimes. *« Tu es le plus fort »* et, en plus, tu es de chez nous.

Le sondage sorti des boîtes aux lettres de Dynapost, qui reçoit le courrier des coureurs, est catégorique. Au 14 juillet, le compteur indique : Richard Virenque, 610 lettres ; Laurent Jalabert, 282 ; Frédéric Moncassin, 140 ; Luc Leblanc, 110. En 1995, la malle-poste avait vu triompher le Varois avec 2 200 missives, devant Laurent Jalabert, 2 000. *« Actuellement, il tourne à une moyenne de cent lettres par jour. Il démarre toujours doucement le Tour mais, après les Alpes, il prend l'avantage, l'accroît dans les Pyrénées et l'emporte »,* constate le préposé.

Richard, tout de rouge et blanc comme un timbre à trois francs, monopolise désormais le sac postal. Laurent Jalabert a disparu, sans laisser d'adresse. Dans la traversée des Alpes, sur le bord des routes également, on avait vu peu à peu la Jajamania s'étioler en même temps que le champion. Les odes au numéro un mondial ont lentement disparu.

Aujourd'hui, le Varois de l'équipe Festina se retrouve dépositaire exclusif des bas-côtés. Bien sûr, il y aussi Luc Leblanc, *l'inoubliable vainqueur de l'étape* des Arcs et l'animateur de plusieurs autres journées. Les journalistes, sous prétexte qu'ils s'ennuyaient, ont même voulu opposer les deux hommes. La France a presque autant de champions que de fromages. Des esprits chagrins ont donc voulu réanimer une guerre picrocholine et juilletiste. Richard Virenque avait déjà été vexé de voir Laurent Jalabert porter seul les jaunes espoirs de la patrie. Voilà qu'on entendait maintenant lui coller un autre héros national dans les rayons. Après Louison Bobet et Jean Robic, Jacques Anquetil et Raymond Poulidor, le pays serait à nouveau sommé de choisir entre deux noms, comme à un deuxième tour d'élection présidentielle ?

« Leblanc et Virenque unis pour le maillot jaune », proclamait une banderolle dans un fossé de Corrèze. Dans la France lointaine, on refuse de prendre partie. Qu'importe que cette union sacrée fasse fi des réalités du cyclisme. A deux ou trois reprises, les deux compatriotes se sont houspillés, lors d'échappées, sur des histoires de relais pas ou *mal assurés. L'affaire tournait à l'aigre* et la France devenait schizophrène.

Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, a même cru devoir convoquer une réunion de crise avec Gialuigi Stanga, le responsable de Polti. Un armistice a été conclu. *« Les émotions, les sentiments, c'est une chose,* explique le médiateur breton. *Mais si cela devient néfaste pour eux et pour leur sport, il faut qu'ils y réfléchissent. »*

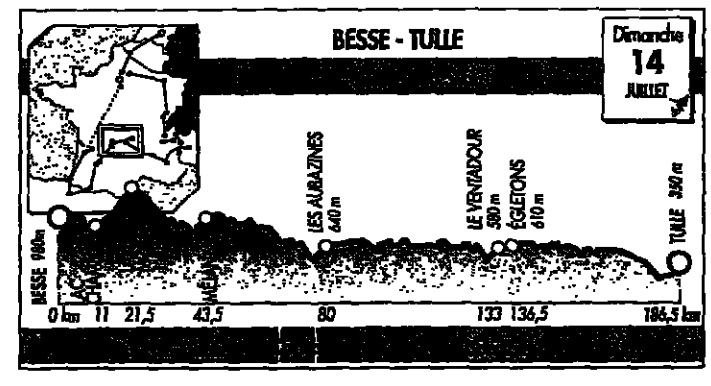
Bruno Roussel connaît bien les deux coureurs pour les avoir eu ensemble sous ses couleurs en 1994. Le tandem avait irradié le Tour de France, partageant à part égale les honneurs. Mais, lors des championnats du monde, cette année là, Luc Leblanc avait emporté le maillot arc-en-ciel, à Agrigente. Richard Virenque peut encore en avoir des regrets. Il aurait également pu l'emporter s'il ne s'était sacrifié à la course d'équipe.

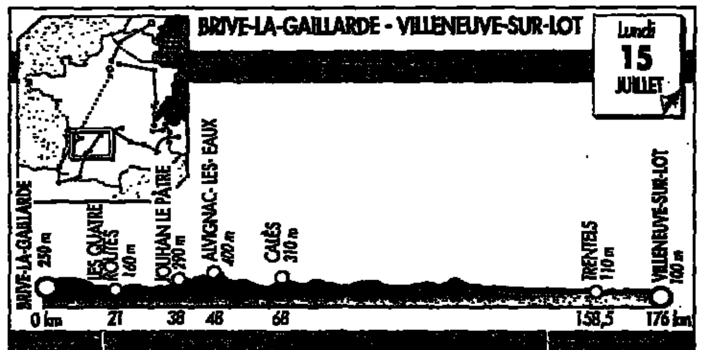
En cyclisme, deux jumeaux ne peuvent s'entendre durablement. Luc Leblanc avait quitté les rangs de Festina, en 1995. Il connut une année catastrophique au sein de l'équipe du *« Groupement ». Il revient aujourd'hui* au premier plan et, chaque matin, au départ, un nombre grandissant de jeunes fans s'agglutinent autour de son vélo. Plus loin, des mômes font patiemment la queue devant une chaise où Richard Virenque, tel Saint-Louis sous son arbre, signe les autographes à la chaîne. On jurerait que ces enfants sont les mêmes.

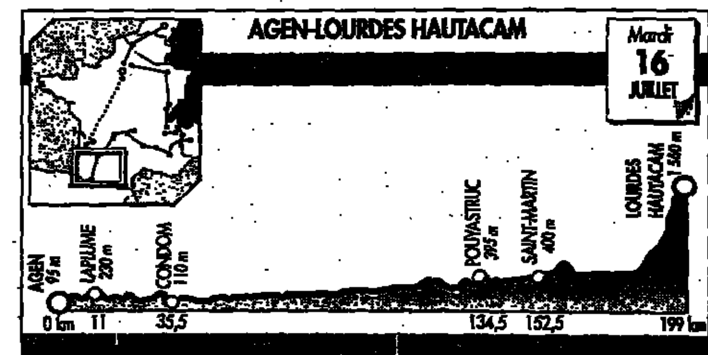
B. H.

Les menaces de l'ETA

Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, a démenti que les organisateurs mènent en ce moment des négociations avec les indépendantistes basques pour éviter que ces derniers ne perturbent, comme ils l'ont annoncé, le passage de l'épreuve dans leur région, les 17 et 18 juillet. A l'issue de l'étape de dimanche, Miguel Indurain avait laissé entendre que des contacts avaient lieu pour que tout se passe bien. En fait, ce sont les organisateurs locaux de l'étape qui ont mis au point un programme destiné à calmer les défenseurs de l'identité basque. Un speaker bilingue commentera l'arrivé à Pampelune et le programme sera écrit en espagnol et en basque, dans la Péninsule, puis en français et en basque dans l'Hexagone. Jean-Marie Leblanc reste toutefois inquiet, un communiqué anonyme publié par le quotidien indépendantiste basque Egin annonce *« une intensification des actions au passage de la course ».*







Les directeurs sportifs pratiquent le slalom entre les concurrents pour aider leur équipe

TULLE
de notre envoyé spécial

« God verdomm, des bidons ! » : Andreï Tchmil crève de soif et trouve - lui,le Russe d'Ukraine - les jurons d'un véritable enfant des quartiers populaires de Bruxelles pour le faire savoir à son directeur sportif, Jean-Luc Vandenbroucke, dont la voiture vient, enfin, d'arriver à ses côtés. Parti dans la bonne échappée, le coureur de Lotto, la seule équipe belge engagée dans le Tour, a perdu quelques dizaines de secondes et tente de revenir sur ses compagnons de fugue.

Longtemps, Andreï Tchmil est resté sans assistance technique sur cette route brûlante. Malgré tous ses efforts, Jean-Luc Vandenbroucke a été dans l'impossibilité de dépasser le peloton pour atteindre son protégé. Il a bien essayé, prenant des risques énormes, de frayer un chemin à sa voiture au milieu des coureurs qui, à ce moment-là, dévalaient à plus de soixante-dix kilomètres-heure une route étroite et sinueuse.

L'hôte de passage du responsable des Lotto se souviendra longtemps de cet exercice proche des autos tamponneuses de son enfance et comprendra, enfin, pourquoi l'immense majorité des directeurs sportifs des équipes cyclistes sont d'anciens coureurs. Il faut avoir soi-même dévalé à des vitesses vertigineuses sur un vélo des pentes pour pouvoir, au volant de sa voiture, slalomer ainsi entre les concurrents, donner un grand coup d'accélérateur dès qu'une « ouverture » se présente, freiner au plus près d'un spectateur imprudent, pour repartir aussitôt sur le bas-côté.

Pourtant, Jean-Luc Vandenbroucke renonce. *« Je ne veux pas mettre en danger la vie des coureurs »,* explique l'ancien champion. Quelques minutes plus tard, la route se met à monter, le peloton ralentit. L'occasion est trop belle : il fonce de nouveau, à grands coups de klaxon, passe à quelques centimètres de Bjarne Riis, qui, trop occupé à surveiller ses adversaires, semble ne pas voir le bolide, et peut, enfin, porter à boire à Andreï Tchmil. Au passage, Vandenbroucke donnera aussi une canette de Coca à un coureur d'une autre équipe qui vient de rejoindre le Russe. Contrepartie : *« Il faut rouler avec Andreï »* lui crie-t-il.

La décision de se porter aux côtés du leader de son équipe n'a pas été facile à prendre pour Jean-Luc Vandenbroucke. Derrière, en effet, loin derrière, un autre coureur de son équipe, l'Allemand Thomas Fleischer, naviguait à plus d'un quart d'heure du peloton, suivi par la deuxième voiture des Lotto, pilotée par Jos Braeckevelt. Entre ce solide Flamand - facteur l'hiver, directeur sportif à la belle saison - et le Wallon Vandenbroucke, pas de problèmes de communication ! Les deux responsables ne cessent de communiquer par radio.

« Jos, tu m'entends ? Comment est-il ?

– Il dit qu'il veut abandonner.

– Qu'il attende un petit peu, ça va peut-être se calmer devant. Dis-lui qu'il va y avoir un regroupement et qu'ils arrêteront de rouler à plein pétrole. Qu'il soit courageux, qu'il attende le ravitaillement. ».

Jean-Luc calcule rapidement : si son coureur arrive vingt minutes après le premier, il sera éliminé. Le dilemme est maintenant pascalien : si Jean-Luc se porte aux côtés de Tchmil, il oblige Jos à suivre le peloton et à abandonner Thomas Fleischer à son triste sort. *« Ou j'abandonne un homme, ou je joue la gagne »,* résume le directeur sportif. Il choisira la gagne, même si Tchmil, *« le gros moteur de l'équipe »,* se fera rattraper plus tard par le peloton. Quant à l'infortuné Fleischer, qui, le matin de l'étape, confiait qu'il n'en pouvait plus, il mettra pied à terre quelques kilomètres plus loin.

UN BUDGET MODESTE

Au départ de l'étape, le directeur sportif avait prévu que *« celui qui serait lâché dans la première côte de la journée aurait bien du mal à revenir ».* Il avait connu en 1995 la mésaventure de ramener seulement deux coureurs à Paris. Au printemps 1995, le sprinter de son équipe, Wilfried Nelissen, un des hommes les plus rapides de la meute, s'est fracturé tibia et fémur, faisant une croix sur le Tour. Pour Vandenbroucke, il s'agit donc d'abord de tenter d'amener le plus de monde possible entier jusqu'aux Champs-Elysées. Et d'espérer que Tchmil, neuvième au classement international, en *« accroche au moins une ».*

Conséquence de ses performances moyennes et d'un budget modeste, l'équipe Lotto dispose d'une logistique moyenne. Deux voitures - comme tout le monde - sur la course et deux pour le ravitaillement. Tchmil est le seul à disposer de deux vélos de rechange. En plus des neuf coureurs, l'équipe se compose de deux directeurs sportifs, trois mécaniciens et quatre assistants.

Une main sur le volant, l'autre en train d'essayer d'appeler une nouvelle fois « Jos », les yeux fixés sur le peloton au cas où l'un des siens auraient besoin de lui, Jean-Luc Vandenbroucke se laisse aller à quelques considérations sur le cyclisme en général et sa branche belge en particulier. En attendant la relève, l'état des lieux ne porte pas au plus grand optimisme. *« Il faut savoir attendre, ici comme ailleurs, la patience est aussi une vertu »,* lance-t-il, philosophe. Avant de se référer à un de ses compatriotes, Walter Godefroot, auquel il a succédé à la tête des Lotto, et qui a mis plusieurs années avant de bâtir l'équipe Deutsche Telekom, qui explose aujourd'hui.

« Lotto, Lotto au peloton », la voix nasillarde de « Radio-Tour » met fin à la discussion. Jean-Luc Vandenbroucke entame un nouveau gymkhana, cette fois entre les voitures des vingt et un autres directeurs sportifs, pour se porter en queue de peloton. Nick Vandecauter, un des mécanos, se prépare à intervenir au cas où un des coureurs aurait crevé.

Depuis le début de Tour, les Lotto n'ont eu à déplorer que quatre crevaisons. C'est Nico Mattan qui, en levant le bras, a appelé à la rescousse. Il fait soif et le jeune Belge met cinq bidons où il peut - il en glisse même un sous son maillot - et va faire la distribution à ses coéquipiers. Jean-Luc Vandenbroucke se laisse de nouveau glisser à l'arrière. Ouf, God Verdomm !

José-Alain Fralon

Après de longues négociations, le comité des Cinq nations décide de suspendre l'Angleterre du Tournoi

La signature d'un contrat de télévision avec Rupert Murdoch pourrait priver le XV de la rose de compétition

Samedi 13 juillet, le comité des Cinq nations a décidé d'exclure l'Angleterre du Tournoi. La décision concerne les fédérations galloise, écossaise et irlandaise, les Français ayant proposé de disputer un match hors-compétition contre les Anglais. Cette décision fait suite à un accord d'exclusivité sur les droits de retransmission télévisée des matchs de rugby signé entre l'équipe de la rose et Sky TV.

« NOUS VOULONS une plus grosse part du gâteau, parce que nous avons plus de bouches à nourrir ». Le 13 avril à Dublin, lors d'une réunion des fédérations anglo-saxonnes de rugby, Tony Hallet, secrétaire de la Fédération anglaise (RFU), appelle enfin un chat un chat. L'Angleterre maintiendra bel et bien l'accord signé avec BSkyB, la chaîne du magnat australo-américain Rupert Murdoch, aux termes duquel la fédération recevra, pendant cinq ans, 87,5 millions de livres (650 millions de francs) en échange de l'exclusivité de la retransmission des matches du Tournoi des Cinq nations disputés par le XV de la rose (*Le Monde* du 16 avril).



RUGBY

Une décision justifiée, côté anglais, par la plus grande part d'audience réalisée par les hôtes de Twickenham. Cette initiative met fin au monopole que la BBC détient jusqu'à la fin du Tournoi 1997 sur les rencontres jouées par les quatre équipes anglophones, et, surtout, creuse un fossé entre les droits de retransmission perçus par les différents partenaires anglo-saxons.

APAISEMENT

Fraîchement élu, vendredi 12 juillet, à la tête de la RFU, John Ricardson a préféré renouer avec les vieilles ficelles de la diplomatie. Après la décision prise le même jour par le comité des Cinq nations d'exclure les Anglais du prochain Tournoi, le nouveau président s'est d'abord plaint du retard dans l'annonce de la sanction. En jouant la carte de la surprise, Richardson a ainsi laissé entendre que le début de son mandat pouvait signifier la fin de l'impasse dans laquelle le rugby britannique s'enlise depuis des mois.

Après la menace de Colin Herridge, le trésorier de la RFU, d'attaquer en justice le comité des Cinq nations, John Richardson a finalement conclu la journée sur le registre de l'apaisement en demandant une reprise urgente des discussions, afin éviter la mise en touche définitive de l'équipe auteur de onze Grands Chelems. Une proposition acceptée par le président du comité des Cinq nations, Tom Kiernan, qui a toutefois précisé aux Anglais qu'ils n'avaient plus le temps de tergiverser.

L'exclusion de l'Angleterre du rendez-vous le plus prestigieux pour le rugby de l'hémisphère Nord mérite quelques ronds de jambe. Cette fois, pourtant, le coup de semonce lancé par Tom Kiernan, le président du comité des Cinq nations, est sérieux. Depuis l'annonce du cavalier seul anglais, les autres partenaires du Tournoi – hormis la France, qui négocie séparément ses droits de retransmission – ont dessiné un canevas précis d'un éventuel *« Tournoi des Quatre nations »*. L'accord signé vendredi, valable pour les dix années à venir, donne naissance à une compétition basée sur des matches aller-retour disputés entre janvier et mai.

Si le Pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande ont annoncé leur refus d'affronter l'Angleterre, ce n'est pas encore le cas de la France. Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, a exprimé dimanche le voeu de *« de voir l'équipe de France jouer contre les Anglais, quoiqu'il arrive »*. Entre un Tournoi à quatre et un duel franco-britannique hors-compétition, le monde de l'ovalie continue de marcher sur la tête.

Une situation qui remonte au 23 juin 1995. Ce jour-là, Rupert Murdoch signe avec les trois plus puissantes fédérations de l'hémisphère Sud (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie) un contrat de 550 millions de dollars (plus de 2,6 milliards de francs) qui porte sur le retransmission par SkyTV de leurs matches pendant dix ans. En dépit de l'échec du circuit professionnel de rugby qu'un autre milliardaire australien a tenté de lancer dans la foulée de son rival, le ver était dans le fruit.

Fin août, l'International Board, le gouvernement mondial du rugby, finit d'écorner l'amateurisme centenaire du rugby, en permettant la rémunération des joueurs *« à tout niveau »* et *« sans plafond »*. Si l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande ont résisté, la France a vacillé et l'Angleterre s'est engagée dans l'aventure. Avec 375 000 licenciés les dirigeants du rugby anglais connaissent le pouvoir d'attraction de leur sport auprès des médias. Exclus du Tournoi, ils pourraient bien ne pas avoir beaucoup d'heures de retransmission à offrir à la chaîne de Murdoch.

Fabrice Tassel

COMMENTAIRE

Coup de froid sur l'Ovalie

Le Tournoi des cinq nations ne fait plus rêver l'Angleterre. Elle a beau avoir inventé l'épreuve, avoir codifié son histoire et ses règles depuis 1910, elle s'est fatiguée de son enfant. Comme si les longs samedis après-midi d'hiver passés sous la pluie dans un capricieux cache-cache avec les rebonds du ballon ovale ne pouvaient plus suffire à son bonheur.

Les gentlemen, naguère épris de la tradition d'amateurisme, ne se satisfont plus des seuls beaux gestes. Ils se sont pris d'une profonde affection pour l'argent. Celui de Rupert Murdoch et ses chaînes de télévision, celui des milliardaires qui se sont offert quelques-uns des meilleurs clubs du pays. Fort de sa richesse en effectif et d'une adaptation réussie au professionnalisme, le rugby d'outre-Manche s'est mis en tête d'obtenir un statut jugé digne de son rang.

Il ne veut plus partager, armé du principe qu'à chacun selon ses mérites, et qu'à cette aune l'Angleterre de 1996 vaut plus que l'Ecosse, le pays de Galles ou l'Irlande. Les autres nations britanniques ont pour seul tort de ne point s'accomoder de ce pénible habit de parent pauvre que leur a taillé le vieil ennemi. Les voilà transformées, bon gré mal gré, en défenseurs farouches de l'ordre actuel.

Du terrain, l'affrontement traditionnel a glissé en coulisse, plongeant le rugby européen dans une crise majeure. Quel sens pourrait bien avoir le Tournoi sans l'équipe qui le domine depuis le début de la décennie ? Ce n'est pas la réforme de la compétition qui est en cause. Tous les participants en ont ressenti la nécéssité. Un nouveau calendrier, l'entrée en lice de l'Italie, ont déjà été décidés.

L'issue de la bataille lancée pour quelques millions de livres renvoie au problème de fond. Qui de l'Angleterre ou des autres nations britanniques a le plus besoin du Tournoi ? Les Anglais lorgnent sur les équipes de l'hémisphère Sud. Face au risque d'une si cruelle absence, leurs rivaux n'ont pas dans l'immédiat de solution de rechange. Et la France se retrouve en position d'arbitre. Parce que l'Angleterre l'a toujours tenue à l'écart, que sa propre méfiance s'est muée en indépendance, elle est aujourd'hui mise en demeure de choisir ses alliés, et de dire ainsi à quoi ressemblera demain l'Europe du rugby.

Pascal Ceaux

La victoire de Jacques Villeneuve à Silverstone relance le championnat du monde

SILVERSTONE
de notre envoyé spécial

Le championnat du monde des conducteurs s'est peut-être joué dans les tout premiers mètres du Grand Prix de Grande-Bretagne. En devançant Damon Hill dès le départ de la course, dimanche 14 juillet à Silverstone, Jacques Villeneuve a conquis le droit de contester un titre qui semblait promis à son coéquipier de l'écurie Williams-Renault.



FORMULE 1

Devant un public gagné à sa cause, le Britannique Damon Hill n'avait pourtant qu'à reproduire le scénario de ses dernières victoires. En profitant de sa pole position sur la grille, il pouvait mener la course à sa guise en exploitant la supériorité de sa monoplace pour se mettre à l'abri des péripéties que suscitent les ravitaillements et les dépassements des attardés.

Mais Jacques Villeneuve n'a jamais caché qu'il n'a pas quitté la gloire des courses américaines pour une simple place de dauphin en formule 1. Sa deuxième place au Grand Prix du Canada, dans son pays, devant un public frustré, lui avait laissé un goût amer. A Montréal, il s'en était fallu de quelques centimètres pour qu'il puisse se faufiler devant Damon Hill dans le premier virage. A Silverstone, Jacques Villeneuve n'a eu cure des Union Jack décorés du portrait de son coéquipier et agités dans les tribunes. La perfection de son départ a semblé paralyser son aîné. Damon Hill a ainsi vu trois autres voitures le dépasser avant la courbe de Copse. Une courbe qui allait d'ailleurs provoquer sa sortie de route vingt-cinq tours plus tard.

En plaçant Damon Hill dans une situation moins confortable que celles qui l'ont vu gagner depuis le début de l'année, Jacques Villeneuve a réussi à mettre son coéquipier en demeure de prouver les qualités qui font de lui le pilote automobile préféré des Britanniques. Avant Nigel Mansell, Jackie Stewart ou le défunt Jim Clark. Toute l'Angleterre s'accorde à reconnaître les qualités humaines de ce père de famille méritant de trente-cinq ans.

Même si ses dix-neuf victoires en soixante et un grands prix le placent au niveau de réussite d'un Jim Clark et même du légendaire Fangio, le fils de Graham Hill a laissé échapper, en 1994 et 1995, le titre mondial qui a couronné à deux reprises le talent d'un père dont il affiche les couleurs sur son casque. Damon Hill a justement manqué les occasions qui lui étaient offertes chaque fois qu'il devait assumer la confrontation directe avec ses adversaires. Il avait ainsi perdu de précieux points l'an dernier, sur ce même circuit de Silverstone, en échouant, après un dépassement hasardeux, dans le bac à graviers, avec Michael Schumacher, son rival heureux pour le titre mondial de 1995.

Pendant vingt-cinq tours, dimanche, Damon Hill aura déçu ses supporters en hésitant à dépasser la McLaren du Finlandais Mika Hakkinen qui semblait à portée de sa Williams-Renault. Jacques Villeneuve, au contraire, n'a jamais été inquiété par Jean Alesi, auteur lui aussi d'un formidable départ mais une nouvelle fois trahi par sa Benetton, et qui a dû laisser la deuxième place à son coéquipier Gerhard Berger.

Seules les consignes de son écurie pourraient maintenant arrêter Jacques Villeneuve dans son ambition. Mais Franck Williams n'est sans doute pas fâché de voir ainsi sa jeune recrue l'aider dans les négociations qui l'attendent avec Damon Hill. La presse anglaise a fait part des revendications de l'actuel leader du championnat du monde. Fort de son avance avant Silverstone, celui-ci aurait demandé que soit doublé son salaire à l'occasion de renouvellement de son contrat. Avec son humour glacial, Franck Williams a simplement annoncé avant la course qu'il aurait *« très prochainement un entretien avec Damon Hill sur la question »*.

Mais l'avance du Britannique sur Jacques Villeneuve s'est réduite à quinze points alors qu'il reste six courses à disputer. Ce qui permet au jeune pilote de rappeler son objectif : *« L'avance de l'écurie Williams est maintenant telle au championnat du monde des constructeurs que Damon et moi pouvons nous affronter plus directement pour le titre des pilotes. »* Damon Hill connaît désormais son seul adversaire. Il porte les mêmes couleurs que lui.

Christophe de Chenay

Cinq spectateurs tués dans l'Orne lors d'un rallye-cross

Un accident a endeuillé la Coupe internations de rallye-cross qui a eu lieu, dimanche 14 juillet, à Essay (Orne). En début d'après-midi, un pilote, lancé à pleine vitesse, n'a pu maîtriser la trajectoire de son véhicule. La voiture a escaladé un talus avant de retomber dans le public, provoquant la mort de cinq personnes, dont un enfant de deux ans et demi. Huit autres spectateurs ont été blessés gravement et vingt-sept plus légèrement. Selon Bernard Tomasini, préfet de l'Orne, le circuit venait de subir des contrôles de sécurité et de renforcer les mesures de protection exigées par la Fédération française de rallye-cross. L'origine de l'accident, erreur de pilotage ou défaillance mécanique, reste encore inconnue.

Cet accident est le premier depuis la création du championnat de France de rallye-cross, en 1976. Né à la fin des années cinquante en Grande-Bretagne, ce sport, en circuit fermé, accorde une large part au spectacle. Les véhicules, équipés de moteurs limités à 400 chevaux, effectuent des sprints qui nécessitent une grande prise de risques.

■ **MOTOCYCLISME : le pilote britannique Lee Pullan et un officiel belge sont morts, dimanche 14 juillet, sur le circuit de Spa-Francorchamps (Belgique).** Au cours des 24 heures de Liège motocyclistes, l'officiel est intervenu sur la piste pour ramasser une pièce tombée d'une des motos en course. Le pilote britannique, qui arrivait l'a alors percuté de plein fouet. – *(AFP.)*

■ **MOTOCROSS : le Français Sébastien Tortelli a été sacré champion du monde en 125 cc, samedi 13 juillet à Maribor (Slovénie).** En remportant la dixième des douze épreuves du championnat, le Français compte désormais 345 points et ne peut plus être rejoint en tête du classement général.

Les cadres techniques menacés par des restrictions budgétaires

Le ministère de la jeunesse et des sports ne devrait plus rémunérer les cadres techniques du sport. Selon un porte-parole du ministère de l'économie, cette mesure fait suite à une réduction budgétaire de l'ensemble des ministères. Ils sont 1 500 cadres – directeurs techniques nationaux, entraîneurs nationaux et conseillers techniques régionaux – à être concernés par cette décision, en majorité des fonctionnaires détachés auprès de leur fédération. Dès lors, ils devraient soit rejoindre leur corps d'origine, soit être rémunérés par leur fédération. Cette décision, selon Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif français (Cnosf), représente pour les fédérations une somme globale de 600 millions de francs. Selon lui, *« cette annonce à quatre jours du début des Jeux aura pour effet de rendre fébriles les cadres techniques, ainsi que certains athlètes qui ont passé leur professorat de sport »*.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Formule 1 : Grand Prix de Grande-Bretagne
1. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), les 309,392 km en 1 h 33 min 0 s 874 ; 2. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 19 s 026 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 50 s 830 ; 4. R. Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot), à 1 min 8 s 716 ; 5. D. Coulthard (G-B, McLaren-Mercedes), à 1 min 22 s 507 ; 6. M. Brundle (G-B, Jordan-Peugeot), à un tour.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 63 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 48 pts ; 3. M. Schumacher (All.), 26 pts ; 4. J. Alesi (Fra.), 25 pts ; 5. G. Berger (Aut.), D. Coulthard (G-B) et M. Hakkinen (Fin.), 16 pts.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 111 pts ; 2. Benetton-Renault, 41 pts ; 3. Ferrari, 35 pts ; 4. McLaren-Mercedes, 32 pts ; 5. Jordan-Peugeot, 13 pts.

CYCLISME

Tour de France
● 13e étape
Le Puy-en-Velay - Superbesse (177 km)
1. R. Sorensen (Dan., Rabobank) ; 2. O. Rodrigues (Por.) m.t. ; 3. R. Virenque (Fra.) m.t. ; 4. L. Leblanc (Fra.), à 2 s ; 5. P. Savoldelli (Ita.), à 11 s.
● 14e étape
Besse-Tulle (186,5 km)
1. D. Abdoujaparov (Ouz., Refin) ; 2. M. Gualdi (Ita.), à 7 s ; 3. L. Madouas (Fra.), à 9 s ; 4. D. Rous (Fra.), à 16 s ; 5. B. Hamburger (Dan.), à 31 s.
Classement général : 1. B. Riis (Dan., Telekom) ; 2. A. Olano (Esp.), à 56 s ; 3. E. Berzin (Rus.), à 1 min 8 s ; 4. T. Rominger (Sui.), à 1 min 21 s ; 5. J. Ullrich (All.), à 2 min 6 s.
Classement par points : 1. E. Zabel (All., Telekom), 236 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.), 169 ; 3. F. Baldato (Ita.), 166.
Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., Festina), 224 pts ; 2. B. Riis (Dan.), 133 ; 3. L. Brochard (Fra.), 111.

FOOTBALL

Coupe Intertoto
(Quatrième journée)
● Groupe 5

Nantes (Fra.) - Heerenveen (P-B)	3-1
Kaunas (Lit.) - Sligo Rovers (Irl.)	1-0

Exempt : Lillestrôm (Nor.)
Classement : 1. Lillestrôm, 9 pts ; 2. Nantes, 7 ; 3. Kaunas, 3 ; 4. Sligo Rovers, 2 ; 5. Heerenveen, 1.
● Groupe 6

Segesta Sisak (Cro.) - Rennes (Fra.)	2-1
Orgryte (Suè.) - Tel-Aviv (Isr.)	3-0

Exempt : Lucerne (Sui.)
Classement : 1. Orgryte, 7 pts ; 2. Lucerne, 6 ; 3. Segesta Sisak, 4 ; 4. Rennes, 3 ; 5. Tel-Aviv, 3.
● Groupe 11

Strasbourg (Fra.) - Ouralmash Ekaterinbourg (Rus.)	1-1
Kocaelispor (Tur.) - Hibernians (Mal.)	5-3

Exempt : CSKA Sofia (Bul.)
Classement : 1. Ekaterinbourg, 7 pts ; 2. CSKA Sofia, 6 ; 3. Strasbourg, 5 ; 4. Kocaelispor, 4 ; 5. Hibernians, 0.
● Groupe 12

K. Poti (Géo.) - Guingamp (Fra.)	1-3
Zemun (You.) - Jaro (Fin.)	3-2

Exempt : D. Bucarest (Rou.)
Classement : 1. Zemun, 9 pts ; 2. Jaro, 7 ; 3. Guingamp, 7 ; 4. D. Bucarest, 0 ; 5. K. Poti, 0.

GOLF

Open d'Ecosse
Classement final : 1. I. Woosnam (G-B), 289 ; 2. A. Coltart (G-B), 293 ; 3. M. Hallberg (Suè.), 294.

HANDBALL

Match amical (messieurs)

France - Suisse	27-25

RUGBY

Tournoi Pan-Pacifique
Classement final : 1. Canada, 21 pts ; 2. Etats-Unis, 15 ; 3. Hongkong, 10 ; 4. Japon, 8.

RUGBY À XIII

Super League européenne
● 16e journée

Paris-SG - Londres	24-18

TENNIS

Fed Cup
● Simple dames

Demi-finales : Japon - Etats Unis	5-0
France - Espagne	2-3

A. Sanchez-C. Martinez (Esp.) b. J. Halard-N. Tauziat (Fra.), 6-4, 2-1 ab. ; J. Halard (Fra.) b. A. Sanchez (Esp.), 2-6, 6-4, 7-5 ; M. Pierce (Fra.) b. A. Sanchez (Esp.), 6-3, 6-4 ; C. Martinez (Esp.) b. M. Pierce (Fra.), 7-5, 6-1 ; C. Martinez (Esp.) b. J. Halard (Fra.), 1-6, 6-4, 6-2.
Tournoi de Gstaad
● *Simple messieurs*
Demi-finales : A. Costa (Esp., nº 6) b. E. Kafelnikov (Rus., nº 1), 3-6, 6-4, 6-3 ; F. Mantilla (Esp.) b. B. Ulhrach (Tch.), 6-4, 6-3.
Finale : A. Costa (Esp., nº 6) b. F. Mantilla (Esp.), 4-6, 7-6 (7-2), 6-1, 6-0.
Tournoi de Bastad
● Simple messieurs
Demi-finales : M. Gustafsson (Suè., nº 4) b. S. Edberg (Suè., nº 1), 6-3, 7-6 (7-4) ; A. Medvedev (Ukr., nº 5) b. C. Costa (Esp., nº 2), 6-4, 6-4.
Finale : M. Gustafsson (Suè., nº 4) b. A. Medvedev (Ukr., nº 5), 6-1, 6-3.

VOILE

Tour de France
● 6e manche
Parcours olympique à Lorient
1. *E. Leclerc-SCASO* (S. Destremeau) ; 2. *Breitling-ISG* (C. Dickson) ; 3. *Ville-de-Nantes* (L. Pillot).
Classement général provisoire : 1. *Baume-et-Mercier* (D. Vittet), 256 pts ; 2. *Ville-de-Nantes* (L. Pillot), 232 ; 3. *Saint-Pierre-et-Miquelon* (A. Fédensieu), 228 ; 4. *E. Leclerc-SCASO* (S. Destremeau), 227 ; 5. *Breitling-ISG* (C. Dickson), 221.

Temps chaud et ensoleillé

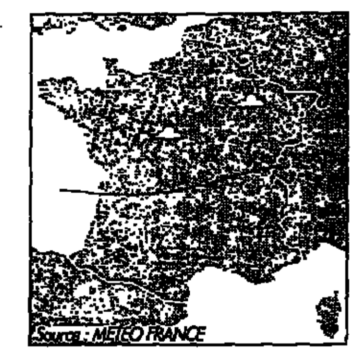
DES HAUTES PRESSIONS vont se centrer sur les îles Britanniques pour les prochains jours. Un front froid très peu actif descend des côtes de la Manche en se désagrégeant. Il y aura un petit rafraîchissement à l'arrière, sensible surtout le matin.

Mardi matin, une bande nuageuse se désagrégera des Pays de la Loire au Jura. Dans toutes les autres régions, le soleil brillera largement. Dans le Nord, il pourra y avoir quelques bancs de brumes, mais c'est surtout la fraîcheur relative qui se fera sentir. L'après-midi, le soleil sera généreux sur toutes les régions. Dans les Alpes, il y aura peut-être quelques ondées orageuses en fin d'après-midi. Le vent d'est à nord sera modéré sur les côtes de la Manche et au nord de la Seine.

Les températures minimales seront de l'ordre de 10 à 12 degrés au nord de la Seine, 12 à 16 degrés de la Bretagne à la Franche-Comté et 16 à 20 sur les autres régions. L'après-midi, il fera 18 à 20 près des côtes de la Manche, 22 à 24 dans le Nord-Picardie, 26 à 28 de la Bretagne à l'Alsace et 28 à 34 degrés dans les autres régions du nord au sud.

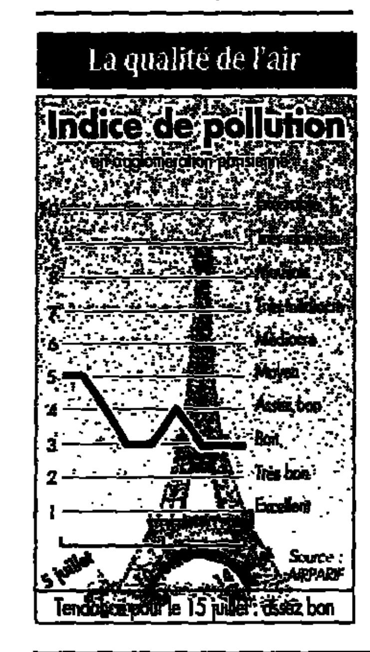
Le beau temps ensoleillé et chaud continuera mercredi. Des nuages se développeront sur les massifs et des orages isolés seront possibles dans le Massif Central.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

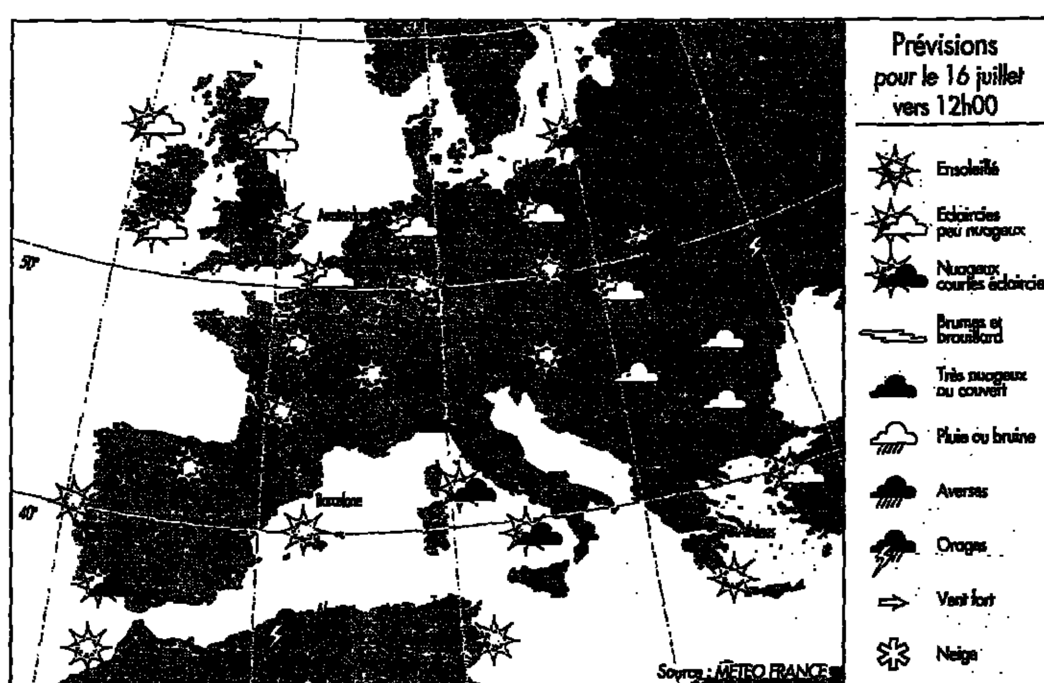


Prévisions pour le 16 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 15 juillet : assez bon

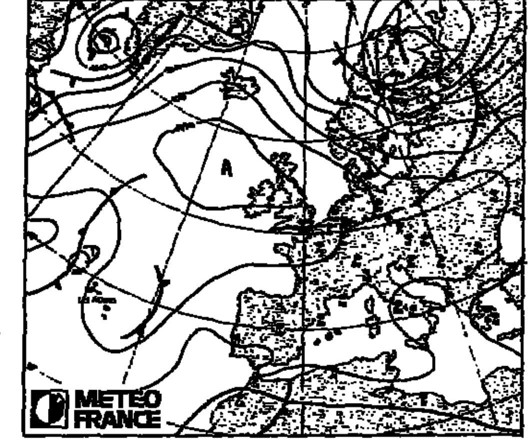




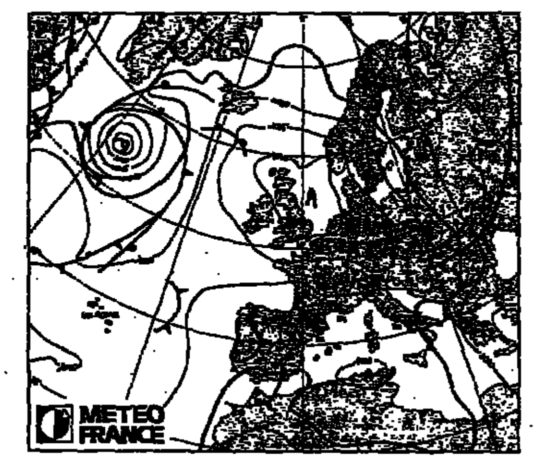
TEMPÉRATURES du 14 juillet maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER			
AJACCIO	27/16	GRENOBLE	31/18	ALGER	27/15	CHICAGO	24/17
BIARRITZ	29/18	LILLE	23/17	AMSTERDAM	20/9	COPENHAGUE	21/12
BORDEAUX	31/19	LIMOGES	30/15	ATHÈNES	32/25	DAKAR	31/25
BOURGES	30/17	LYON	29/17	BANGKOK	27/27	DJAKARTA	31/24
BRESTUDAPEST	20/15	MARSEILLE	31/20	BARCELONE	24/18	DUBAI	46/23
CAEN	21/16	NANCY	28/14	BELGRADE	30/18	DUBLIN	19/7
CHERBOURG	22/15	NANTES	29/17	BERLIN	25/14	FRANCFORT	29/18
CLERMONT-F.	28/14	NICE	29/22	BOMBAY	30/25	GENÈVE	29/16
DIJON	29/17	PARIS	24/18	BRASILIA	26/18	HANOÏ	36/25
FORT-DE-FR.	31/25	PAU	30/17	BRUXELLES	23/16	HELSINKI	14/9
		PERPIGNAN	30/21	BUCAREST	29/16	HONGKONG	32/28
		POINTE-À-PIT.	29/24	BUDAPEST	30/18	ISTANBUL	30/23
		RENNES	27/16	BUENOS AIRES	10/-1	JÉRUSALEM	28/21
		ST-DENIS-RÉUNION	25/19	CARACAS	-/-	KIEV	27/18
		ST-ÉTIENNE	29/14			KINSHASA	30/21
		STRASBOURG	28/16			LE CAIRE	31/22
		TOULOUSE	32/18			LIMA	16/14
		TOURS	29/16				

LISBONNE	29/19	PRETORIA	19/3
LONDRES	23/13	RABAT	29/16
LOS ANGELES	24/18	RIO DE JAN.	32/23
LUXEMBOURG	24/16	ROME	31/16
MADRID	31/17	SAN FRANC.	17/13
MARRAKECH	37/25	SANTIAGO	10/7
MEXICO	25/14	SÉVILLE	33/19
MILAN	30/19	ST-PETERS.	19/13
MONTRÉAL	24/17	STOCKHOLM	22/12
MOSCOU	23/17	SYDNEY	16/8
MUNICH	28/14	TENERIFE	28/21
NAIROBI	21/15	TOKYO	32/26
NEW DELHI	38/28	TUNIS	28/18
NEW YORK	30/22	VARSOVIE	27/16
PALMA DE M.	30/15	VENISE	30/21
PÉKIN	29/22	VIENNE	29/16
PRAGUE	27/15		



Situation le 15 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le 14 juillet à Strasbourg

STRASBOURG avait pavoisé comme seule l'Alsace sait le faire. Au petit jour, le ciel avait glissé une main bleue sur les pentes rouges des toits. Des grappes de drapeaux tricolores s'étaient accrochées aux façades roses des vieilles maisons. Tout était prêt pour la fête. Hélas ! personne n'avait prévu la pluie. Elle surgit l'après-midi en plein milieu de la fête aérienne et n'avait pas cessé lorsque le général de Lattre de Tassigny déboucha sur la place Kléber.

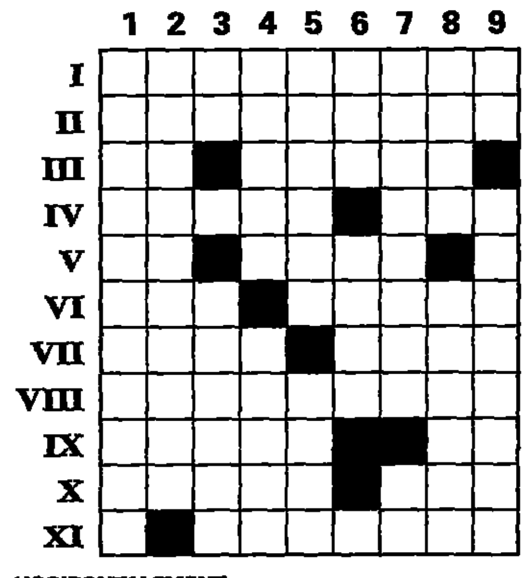
Les troupes s'étaient formées au carré. Quatre spahis en burnous rouge avaient pris place autour du socle de la statue. C'est là, au pied même de l'effigie du grand guerrier alsacien, que Strasbourg allait offrir à celui qui par deux fois la sauva le sabre ciselé, hommage de sa reconnaissance. La première fois, c'était en janvier 1945. Les Allemands, malgré l'échec des Ardennes, avaient contre-attaqué en Alsace, au nord et au sud de Strasbourg. Le commandement allié préconisait un repli sur les Vosges.

Un repli sur les Vosges ? C'était sacrifier Strasbourg. Avec un rideau de troupes, le général de Lattre prit sur lui la responsabilité de protéger la ville avec ses seuls moyens. Il promit de la sauvegarder, et il tint parole. La seconde fois, c'était en avril 1945. L'armée française, après avoir passé le Rhin, était victorieuse en Allemagne, mais Strasbourg était toujours sous le feu des canons allemands de Kehl et d'Oberkirch. Descendant le Rhin sur sa rive allemande, la Ire armée en atteignant Kehl sauva définitivement Strasbourg. Le cœur de la Ire armée a toujours battu à Strasbourg. Strasbourg le sait et c'est toujours l'accueil du cœur qu'elle réserve au chef de l'armée Rhin-Danube.

Michel Droit
(16 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6865



HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas maîtres mais compagnons. – II. Peut amener à faire beaucoup de boulettes. – III. S'en va parfois de la poitrine. Sorte de canne. – IV. Donna des couleurs. Majeur, en Italie. – V. Spectacle étranger. Voulait voir les choses du bon côté. – VI. Forme des hauts fonctionnaires. Connut une brillante civilisation. – VII. Dynastie chinoise. Qui a peut-être été corrigé. – VIII. Comme des exercices qu'on peut faire sur le bidet. – IX. Ancienne contrée d'Afrique. Est utile pour faire des projets. – X. Quand il est grand, ça ne passe pas. Enlève. – XI. Elles ont une cervelle d'oiseau.

VERTICALEMENT

1. Des expressions vraiment cochonnes. – 2. Utilisation militaire de dispositifs associant l'électronique et l'optique. – 3. Conjonction. Avait une tête de chacal. – 4. Quand on l'a, on ne fait rien. Se plaint. – 5. Ancien nom d'une ville du Zimbabwe. Dans l'Hérault. – 6. Couleur de cheval. Il portait au loin des regards intéressés. – 7. Pencher légèrement. Pronom. – 8. Un cri séditieux à Constantinople. N'est pas fleur bleue. – 9. Symbole. Approfondies.

SOLUTION DU N° 6864

HORIZONTALEMENT

I. Appétit. Vertiges. – II. Urologue. Roulis. – III. Gé. Ornementées. – IV. Usante. Ereintés. – V. Stage. Osée. Lé. – VI. Tirelire. Ulm. VII. Es. Dronte. – VIII. Silencieuse. – IX. Viner. Lô. Gestes. – X. Emus. Aetius. Une. – XI. Losers. Ave. Sec. – XII. Arête. Rupture. – XIII. Urbanistes. Erin. – XIV. Tel. Suse. Et. – XV. Eculée. Suaire.

VERTICALEMENT

1. Auguste. Velouté. – 2. Prestissimo. Ré. – 3. Pô. Aar. Inusable. – 4. Elongé. Lèsera. – 5. Tortelier. Rendu. – 6. Igné. Asti. – 7. Tue. Oracle. Esse. – 8. Emèse. Iota. Tue. – 9. Ere. Dé. Ivres. – 10. Ernée. Rugueuses. – 11. Rôti. Dosés. – 12. Tuent. Nés. Stéra. – 13. Ilet. Ut. Tueur. – 14. Giselle. Encrier. – 15. Es. Sem. Osé. Ente.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 17 juillet

■ **PROMENADE DANS LE MARAIS SUD** : de beaux hôtels du XVII[e] et le village Saint-Paul (37 F), 11 heures, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Menzel (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Pisanello (33 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair de l'avenue d'Italie (Mme Cazes).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **CITÉS D'ARTISTES** autour de Pigalle (50 F), 14 h 30, sortie du métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES TEMPLES BOUDDHIQUES** du bois de Vincennes (65 F), 14 h 30, sortie du métro Liberté par l'escalator (Pierre-Yves Jaslet)

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes, côté château, près du banc (Monument historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **PASSAGES DES GRANDS BOULEVARDS** (55 F), 15 heures, 10, boulevard Montmartre (Mathilde Hager).

■ **LA RUE DU BAC** (37 F), 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (Monuments historiques).

■ **LES CHAMPS-ELYSÉES** : de la Belle Epoque au Cours la Reine (40 F), 15 h 30, à l'angle de l'avenue des Champs-Elysées et de la rue du Colisée (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Les chemins de fer allemands mettront en service, en septembre 1997, des trains entiers en classe affaires. Baptisés Metropolitan, ces trains rouleront, pour commencer, sur la ligne Hambourg-Cologne via Düsseldorf et Essen à raison de quatre liaisons dans chaque sens du lundi au vendredi, d'une le samedi et de deux le dimanche. A bord, les voyageurs pourront choisir entre des zones de travail, des zones de repos et des zones de communication. Chaque siège sera doté d'un bouton d'appel pour le service, d'une prise de courant pour les ordinateurs portables et de récepteurs de télévision et de radio. – (AFP.)

■ **HONGKONG.** De nombreux touristes désirent assister à la fin du règne britannique sur Honkgong, le 30 juin 1997 à minuit. En conséquence, certains hôtels affichent déjà complet et d'autres, spéculant sur une hausse des prix, refusent de faire des réservations. – (AFP.)

■ **CHINE.** Les compagnies aériennes étrangères assurant des liaisons en Chine devront très prochainement se conformer à de nouvelles normes de sécurité. Les transporteurs devront avoir en permanence un chef d'équipage à bord assisté d'un personnel suffisant et les aéroports devront se doter de dispositifs de sécurité capables de parer à toute urgence avant d'autoriser de nouveaux vols. – (AFP.)

■ **FRANCE.** Le plus grand labyrinthe végétal au monde – 3,5 kilomètres d'allées sur 4 hectares plantés de maïs et de tournesols – a été inauguré le 5 juillet à Reignac-sur-Indre (Indre-et-Loire). Ouvert au public le 10 juillet, il le restera tous les jours ainsi que les soirs de pleine lune jusqu'au 15 septembre. Magiciens, jongleurs et sorcières hantent les lieux et des haut-parleurs diffusent des bruits insolites. Evénement saisonnier, le grand labyrinthe sera replanté chaque année. – (AFP.)

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le nombre de passagers empruntant les sept aéroports britanniques appartenant à BAA a atteint, en juin, 8,9 millions, soit une hausse de 4,4 % par rapport au même mois en 1995.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX

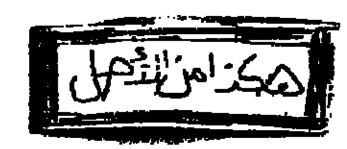
LOTO

1er tirage : 7 10 15 22 31 41 – complémentaire 40

	1	8 113 080 F
	12	66 740 F
	476	6 745 F
	24 349	122 F
	504 619	13 F

2e tirage : 25 31 33 44 46 47 – complémentaire 30

	2	8 440 015 F
	8	98 320 F
	368	7 345 F
	18 936	183 F
	342 954	19 F



AVIGNON 96 Le Festival est à son premier tournant. Les rues d'Avignon s'animent, le public s'élargit. Il pourra s'aventurer sans crainte dans le quartier des Célestins. ● DANS L'ÉGLISE, le directeur du Studio classique, Christian Rist, leur fera découvrir le théâtre voluptueux de Gilbert Lely, le biographe de Sade. ● DANS LE CLOÎTRE voisin, la Compagnie Jean-Louis Hourdin s'est installée avec musiciens et acteurs, dont Sid Ahmed Agoumi, que les festivaliers ont découvert l'année dernière dans *Les Généreux*, d'Alloula. Ils donnent *Les Fils de l'amertume* pour tous ceux qui, en Algérie, vivent sous la botte de la violence fondamentaliste. ● À L'HÔTEL DE ROCHEGUDE, c'est un enfant du Festival et de Jean Vilar, le comédien Philippe Avron, qui reprend, en l'augmentant, sa « Cour d'honneur » empreinte de nostalgie. *(De nos envoyés spéciaux).*

L'église des Célestins saisie par la chair et la volupté

Christian Rist met en scène deux textes qui viennent érotiser le Festival : « Ne tue ton père qu'à bon escient » et « Solomonie la possédée ». Ils ont été écrits par le biographe de Sade, Gilbert Lely

NE TUE TON PÈRE QU'À BON ESCIENT et SOLOMONIE LA POSSÉDÉE, de Gilbert Lely. Mises en scène : Christian Rist. Décors de Danièle Virlouvet. Lumières de Ghislaine Gonzalès. Costumes de Consuello Zoelly. Musique de Jean-Michel Deliers et Denis Zaidman. Avec Hélène de Saint-Père, Richard Sammel, Christian Fournier, Serge Le Lay, Veronika Varga, Hélène Leroux... Église des Célestins, jusqu'au 19 juillet à 18 heures. Tél. : 90-14-14-14.

Christian Rist poursuit sa route. Sans se départir de son allure de grand jeune homme, il mène allègrement l'entreprise qu'il a fondée en 1982 : le Studio classique. Une sorte d'ovni dans le paysage théâtral français, à la fois atelier dans lequel des comédiens viennent s'entraîner, de manière quasi-sportive, à pratiquer une diction apte à redonner corps au répertoire, et un laboratoire où se mijotent des spectacles.

Les décors n'occupent qu'une place allusive dans les mises en scène de Christian Rist. Mais les corps chantent, et le plaisir affleure, comme dans *Les Amoureux* de Molière (1985), *Le Dépit amoureux* (1986). Ou, aujourd'hui, *Ne tue ton père qu'à bon escient* et *Solomonie la possédée* – une tragédie et un poème dramatique signés Gilbert Lely, qui viennent à point érotiser le Festival.

Présentés l'un à la suite de l'autre, ces deux textes sont donnés dans l'église des Célestins – une des plus sévèrement belles d'Avignon, réduite à sa nef pour les besoins de la représentation. Sous ses pierres qui interrogent le divin d'une manière presque menaçante, on a le sentiment d'avoir embarqué pour un voyage sur un bateau d'aventure.

PAROLES BRÛLANTES

Mais les bruits extérieurs jouent les voisins mal élevés, et cela gêne, d'autant que l'acoustique intérieure joue, elle, les coquettes : malgré le voile tendu sous les voûtes, souvent, il faut tendre l'oreille ; parfois, le texte se perd. C'est dommage. C'est la loi du Festival. Dans ce cadre, on jurerait que Danièle Virlouvet, la scénographe, a voulu nier toute idée de beau décor. Pour *Ne tue ton père qu'à bon escient*, elle a posé un tapis au sol, tendu un cyclo au fond et dressé quelques colones recouvertes de papier bleu froissé. Cette esquisse laisse une grande latitude aux éclairages, signés Ghislaine Gonzalès, pour inventer le jour et la nuit, la terre et la mer, cette Méditerranée qui inonde le désir de la tragédie de Gilbert Lely, dont l'ironie du titre est sans appel.

Au bord de la mer vit Médée (Hélène de Saint-Père), chez son père Aétès (Serge Le Lay), qui l'a fiancée à Absyrtos (Christian Fournier). De la mer vient Jason (Richard Sammel), à la quête de sa Toison d'or. Dès qu'elle l'a vu débarquer, Médée l'a aimé. Elle lui a donné son corps et ses pouvoirs magiques pour qu'il puisse vaincre le dragon. Mais, pour récupérer la Toison, il faut en passer par le corps d'Aétès, qui garde sur lui le talisman donnant accès à sa cachette.

Jason incite Médée à tuer son père. Elle poignarde le vieil homme, puis réveille Jason, qui, en quelques mots assassins, tue son amour : *« As-tu pensé que je t'aimais ? Quelle négligence de langage a pu te faire croire cela ? Ce cœur me serait plus lourd à porter que le chargement de mon navire si j'aimais toutes les belles femmes qui m'ont donné du plaisir dans les villes maritimes. (...) Je pense que dans quelque maison de tolérance tu pourras encore être une honorable putain. »* Alors le corps voluptueux de Médée n'est plus qu'une chair défaite.

Elle, qui se souvient des *« abîmes inouïs »* des nuits avec son amant, s'entend dire par Jason qu'elle ne l'eût point aimé sans sa virilité triomphante. L'amour est un bordel, pour Gilbert Lely, et la chair a ses raisons que la raison ne connaît pas. En expert du marquis de Sade, dont il a écrit une biographie, l'auteur de *Ne tue ton père qu'à bon escient* revisite le mythe à la manière d'un hors-la-loi. Sa tragédie est brève (parce que tout est dit quand tout est consommé), voluptueuse, impudique et fort bien écrite (parce que sans chair, les mots n'ont plus de voix). C'est cela que Christian Rist fait entendre à travers les quatre comédiens, qui tuent la politesse. A bon escient.

Avec *Solomonie la possédée*, le ton monte. Ce n'est plus la volupté qui contrarie les pierres des Célestins, mais la sensualité qui les provoque à travers le corps de Veronika Varga, jeune comédienne qui tient le rôle-titre. Pour écrire son poème dramatique, Gilbert Lely s'est inspiré d'un conte du Russe Alexeï Remizov, qui s'est lui-même inspiré d'une histoire de la chronique russe. Au XVII[e] siècle vécut dans un village une jeune fille imprégnée de l'amour de Dieu. Elle avait seize ans quand ses parents la marièrent. Dès sa nuit de noces, son corps subit les assauts du Violet à tête de serpent. Pendant cinq ans, elle vit sous son feu, multiplié par des hordes de monstres.

Elle devient pour tous Solomonie la Possédée, soumise à un exorcisme qui attire les foules : *« Solomonie est si belle que l'on ne peut détourner les yeux de son visage et de son corps. Elle profère des mots inconnus, mêlés de sacrilèges et d'obscénités. Comment l'écouter sans frissons ? Dans sa voix, les fracas du dégel, les hurlements de l'automne. »* Les paroles brûlantes des attaques charnelles de Solomonie sont sœurs des litanies enflammées des grandes mystiques. Ce sont celles de la possession, dont Christian Rist nous rappelle la nécessaire déraison, à travers les deux œuvres à découvrir de Gilbert Lely.

Brigitte Salino

Lely sur la voie de Sade

Gilbert Lely (1904-1985) a consacré sa vie à l'œuvre de Sade, dont il a été l'éditeur et le biographe. Il fut aussi poète, traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide, de *La Folie Tristan*, et auteur de deux courtes pièces, *Ne tue ton père qu'à bon escient* et *Solomonie la Possédée*, que Christian Rist fait découvrir à Avignon. Ce dernier propose quatre lectures de textes de Gilbert Lely, les 15, 16, 17 et 18 juillet, à minuit, au Musée Calvet.

EN VILLE, EN SCÈNE

Sid Ahmed Agoumi

On a découvert sa haute silhouette qu'une gentillesse constante arrondit dans une attitude amicale. Sid Ahmed Agoumi est acteur, algérien, réfugié en France depuis que son pays a cédé à la violence obscurantiste qui s'en prend à tout le monde, et aux artistes par prédilection. On l'a découvert en France il y a deux ans, lors des Francophonies de Limoges, avec la troupe du Théâtre de la Citadelle d'Alger, puis on l'a retrouvé à Avignon, héros « rahmasien » des *Généreux*, d'Abdelkader Alloula, auteur assassiné quelques mois plus tôt par les intégristes. Il est l'un d'eux dans *Les Fils de l'amertume*, donné au cloître des célestins, tenant un rôle de « méchant » que seuls les hommes de cœur peuvent rendre acceptable. On le retrouvera la saison prochaine, à la faveur de la tournée d'un beau spectacle de Claudia Staviski, *Comme tu me veux*, de Pirandello.





XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

De bons Berbères entre deux éléphants

LES FILS DE L'AMERTUME, de Slimane Benaïssa. Mise en scène de l'auteur et de Jean-Louis Hourdin. Avec Sid Ahmed Agoumi, Mohammed Fellag, Marc Barbé, Sonia et Slimane Benaïssa. Cloître des Célestins, jusqu'au 21 juillet, 22 heures.

Les jours tragiques de l'Algérie s'imbriquent si intimement aux nôtres qu'une contribution algérienne à ce festival allait en principe de soi. Slimane Benaïssa, main dans la main avec l'hexagonal Jean-Louis Hourdin, présente ainsi *Les Fils de l'amertume* dans l'un des lieux les plus beaux d'Avignon, le cloître des Célestins.

Les signes extérieurs du campement provisoire berbère sont d'une beauté raffinée. Hamid Tabouchi et Roland Deville ont esquissé, au sol, les traces pâles d'une mosaïque usée par les babouches, les genoux ; ils ont tendu, sous nos arcs gothiques, de légers colliers de lampes en forme d'architecture mauresque ; et un très mince croissant d'or blanc luit sous le ciel de Provence.

L'emprise du cloître des Célestins repose sur la présence, en plein décor, de deux platanes presque millénaires, plantés là comme un vieux ménage d'éléphants géants qu'aucune troupe d'acteurs ne viendra jamais déranger. Contre monsieur l'éléphant de droite ont pris place deux chanteuses vêtues de soie et trois musiciens : ils jouent ces variations modulées que l'on écoute comme une berceuse des limbes. Contre madame l'éléphante de gauche est assis le « parrain » français de cette démonstration, Jean-Louis Hourdin, dans la pose quelque peu flottante d'un tonton par alliance qui s'est fait piéger dans un coup tordu.

Coup tordu, car il faut en venir au corps de ce spectacle : cinq acteurs – Agoumi, Fellag, Sonia, Marc Barbé, et l'auteur, Slimane Benaïssa, d'ailleurs excellents – se succèdent au centre de la scène, et nous racontent soit de « bonnes histoires algériennes », drôles-pas drôles, comme il existe de « bonnes histoires juives », drôles-pas drôles, qui mettent l'assistance en joie, soit un panaché, cette fois sérieux, d'évocations des crises que vit l'Algérie, et cela sans prise de jugement, innocents et égorgeurs presque sous le même regard « objectif », compréhensif.

Un genre de revue de fin d'année, plutôt allègre, qui laisse son public d'humeur enjouée. Comme si le chagrin et la peur n'étaient pas le mal quotidien de cette guerre d'usure. En fait, un spectacle de bonne foi. Mais un pari, dans les circonstances d'aujourd'hui, probablement insoutenable.

Michel Cournot

Les souvenirs amusés d'un enfant de Jean Vilar

Philippe Avron reprend et aménage « Ma Cour d'honneur », mémoires drolatiques d'un acteur familier, depuis 1960, du Festival et de ses lieux

MA COUR D'HONNEUR 96, de et interprété par Philippe Avron. Musique : Jean-Jacques Lemêtre. Aménagement scénique et lumières du Théâtre du Soleil. Hôtel de Rochegude. Maison des côtes-du-rhône, jusqu'au 19 juillet à 22 heures (complet ; retours de billets avant le lever de rideau).

Il surgit au pied des gradins installés dans la cour de l'Hôtel de Rochegude, comme un ami de toujours qui interpellerait l'un ou l'autre, sur le ton de la confidence. Cette impression de proximité est renforcée par sa mise, ordinaire, pantalon kaki, veste marron, chemise rose, souliers cirés, et de curieuses petites chaussettes rouges... On reconnaît la voix, le visage avenant, le sourire et le ton amical.

Philippe Avron est un familier du Festival d'Avignon. Son métier lui est apparu dans la Cour d'honneur, et sous le regard, et dans la voix de celui que chacun, aujourd'hui, voudrait avoir connu, entendu, applaudi, Jean Vilar. Avron était encore spectateur quand, en 1960, il découvrait *Antigone*, de Sophocle, dans la mise en scène du maître des lieux. Et il se souvient qu'il ne se sentit pas étranger à ce qu'il vit pour la première fois. Il n'était encore personne quand Vilar lui demanda de jouer, un jour de 1961, le petit rôle de Nuno, dans *L'Alcade de Zalaméa*, avec pour seule consigne ces mots qu'il délivre avec la voix nasale, autoritaire, du patron du TNP : *« Tu te mettras à une portée de claque de ton maître »*... Comme une première leçon pour un jeune acteur qui vivra toute sa vie sous la « dictature » consentie des metteurs en scène.

La Cour d'honneur fut son conservatoire. Quand il ne faisait pas la tournée des cabarets parisiens, aux côtés de son complice Claude Evrard, élève, comme lui, de Jacques Lecoq, Philippe Avron répétait ses gammes sous la houlette de Vilar. Et il s'émerveille encore aujourd'hui de ce moment, le « filage lumières », dans la cour du palais des papes, ce moment du petit matin où tous les projecteurs sont enfin aux ordres et que l'éclairagiste enchaîne les effets dans un silence complet. Commence alors la mélopée des souvenirs, amusée ou émue selon les épisodes, des moments de grandes drôleries, d'autres autrement intimes, une once de poésie éclairant chaque réminiscence. Philippe Avron embrasse d'un même geste les moments de sa vie d'acteur et ceux de sa vie d'homme, les anecdotes qui font d'un garçonnet un adulte amoureux du monde et serviteur du jeu, épinglant au passage quelques grands de la scène, mais jamais cruellement.

Ainsi, il imagine qu'il s'apprête à jouer *Dom Juan*, et, pour corser l'affaire, s'invente un lumbago afin de mettre à l'épreuve trois metteurs en scène successifs : Robert Hossein (« Dom Juan, *c'est quand même un texte un peu longuet...* » ; Peter Brook (*« Ce lumbago, c'est peut-être un miracle, la marque de la vulnérabilité : le lumbago de Philippe est un signe du destin »*) ; et Jean Vilar (*« Tu n'a pas à faire d'efforts, Philippetto, tu parles pour le public, tu parles pour l'auteur, tu parles pour moi »*)...

Philippe Avron connaît tellement bien son public qu'il s'en moque avec gentillesse. Comme cette notation, moins innocente qu'elle n'y paraît : *« Avec l'influence de la télévision, le public ne s'en va plus des salles de théâtre, il s'évade. Les spectateurs du troisième âge font leurs comptes... Ce que vous dites rappelle quelque chose aux spectateurs d'âge moyen, qui, vous écoutant, lancent un "Moi aussi" ou un "Ça c'est vrai"... Le public jeune garde ses écouteurs et, selon ce qu'il voit sur la scène, il change de cassette... »*

Le théâtre est, malgré tout, la vraie maison de Philippe Avron. Pour une raison qu'il lâche, mine de rien : *« Il y a une différence entre le théâtre et le cinéma. Au théâtre, quand on meurt, on salue à la fin. »* La formule résume le ton de ce court spectacle, *Ma Cour d'honneur 96*, reflet d'un homme qui n'a d'autre souci que de partager son amour de la scène. On voudrait qu'il soit plus féroce ; son ironie est tendre, simplement.

Olivier Schmitt

De « Hamlet » à « Dom Juan 2000 »

Philippe Avron est entré en théâtre dans le giron de Jean Vilar, et a fait ses classes dans la Cour d'honneur après des leçons auprès de Jacques Lecoq, chez qui il a rencontré le complice de ses spectacles de cabaret : Claude Evrard. Depuis 1961, Philippe Avron est venu de nombreuses fois ici. Dans la Cour, il a joué les rôles principaux de *Hamlet* (1977) et du *Cercle de craie caucasien*, de Brecht (1978), sous la direction de Benno Besson. Il fut aussi Sganarelle dans le *Dom Juan* de Molière mis en scène par Roger Planchon (1980). Il a créé deux spectacles solo à succès : *Dom Juan 2000* (1988) et *Ma Cour d'honneur* (1994), dont il donne cette année une version revisitée.

Balade estivale à Paris d'un club de jazz à l'autre

On peut voir dans la capitale une programmation que bien des festivals aimeraient copier

Le jazz ne se rencontre pas uniquement aux quatre coins de l'Hexagone. Il prend également ses quartiers d'été, durant deux mois, à Paris. Les plus grands musiciens européens et américains s'y produisent, en club, anciens et modernes. Au New Morning, au Sunset – pour son American Jazz Festival –, à La Villa, au Hot Brass... Plus intimistes : le Duc des Lombards, l'Hôtel d'Albret ou le Parc floral de Vincennes.

RHODA SCOTT, Jimmy Cobb, James Carter, Ray Barretto, Joao Bosco, Branford Marsalis, Eddie Palmieri, des anciens, des modernes, des nouveaux venus à propos desquels on se prévient (*« Vas-y, il joue sérieux... »* : pour le Québéquois Yannick Rieu, par exemple), des stars et des jeunes loups.

Tous en club ! C'est Paris. En club, ça veut dire en petit comité, le nez sous la caisse claire du batteur, les yeux rivés sur l'index du bassiste pour piger le secret. En club, autrement dit en compagnie, avec le son juste et un usage du temps qui n'est pas celui, militaire, des concerts. En club comme on serait en studio ou en répétition. On peut faire le tour du monde, Paris reste inégalée. Le jazz y prend des quartiers d'été, que bien des festivals aimeraient copier. Et de surcroît, en club...

Moins de monde dans les rues, soirées très ambulatoires, les blaireaux sont sur la Côte ou dans le Lubéron, on peut traîner tous les soirs avec distinction. Donc, tandis que des mortels, la multitude vile, sous le fouet du plaisir, ce bourreau sans merci, va cueillir les remords que l'on sait dans la fête servile, on s'abonnera au New Morning. Tel un brigand céleste sur la route des diligences, le club de la rue des Petites-Ecuries se livre à son détournement annuel de stars en goguette. On y attend des noms qui sont ailleurs les fleurons de soirées de luxe, James Carter (le 18 juillet), Branford Marsalis (les 20 et 21), Mike Stern (le 22), Joao Bosco (le 23), Ray Barretto (le 24), Eddie Palmieri (le 27), Joe Louis Walker (le 29)... En club, donc, sans tricher.

Le Sunset vient de terminer son deuxième Festival de jazz vocal et passe à son American Jazz Festival. Carlos Werneck (le 15) et Katy Roberts (les 17 et 18) méritent de sortir de l'ombre : en juger sur pièces. L'événement, c'est Jimmy Cobb, un des maîtres de la batterie moderne, que Jeanne Calment a probablement vu lors de son premier séjour à l'Olympia avec Miles. Il sera entouré (les 23, 24 et 25 juillet) par une cohorte de jeunes solistes : les frères Belmondo (trompette et saxophone), Thomas Bramerie (bassiste) et le plus infatigable des grands doués, Stefano Di Battista (*saxophones*). *Surtout en club.* On peut mesurer l'intérêt que l'on porte à un saxophoniste à la distance que l'on est prêt à parcourir pour lui. Ajoutons au programme Franck Amsallem (piano, le 31 juillet), le dernier authentique poète de la batterie, Aldo Romano (les 2 et 3 août), Christian Vander (du 14 au 17), Sylvain Beuf (les 23 et 24) et l'un des nouveaux venus que l'on se signale depuis quelques mois, Pierre de Bethmann (piano, les 30 et 31), le 60 de la rue des Lombards reste une adresse solide.

La remontée vers le nord, comme pour rentrer à la maison, peut s'accommoder d'un détour par La Villa : Boris Blanchet s'y produit le 24 juillet. On le connaît depuis peu par l'Orchestre national *de jazz (ONJ)*. Rien de plus beau au monde que d'aller voir un scienti*fique de l'espace (Jimmy Cobb)* ou une promesse en plein décollage (*Boris Blanchet*) : en club, naturellement.

JARDINS SECRETS

Enfin, pour la bonne bouche, le Hot Brass et ses lumières de fête foraine postmoderne (d'autant que le périple n'empêche pas de monter à la grande roue des Tuileries, au contraire : on y voit un très beau Paris en tremblant discrètement) : là, droit au but, c'est Zawinul Syndicate avec Paco Séry (le 16 juillet), David Murray (le 19), Joe Henderson (les 23 et 24), Marcus Roberts (le 29), *Gilberto Gil (les 30 et 31)*, autant dire un plateau de place de première (Montreux ou Juan-les-Pins, pas moins).

Maintenant, voici les jardins secrets : si l'on était vraiment irresponsable, on irait voir par priorité Sonny Simmons au Duc des Lombards (belle brasserie de plain-pied, les 19 et 20 juillet), Ricky Ford et Walter Bishop, toujours au Duc (le 29 et 31), Michel Graillier et Simon Goubert (les 21 et 22 août), Sir Roland Hanna enfin, pianiste précieux, du 27 au 29 août. Tous les samedis, à 16 heures, canotage et mélomanie dans les fleurs de Vincennes (Pom Big Band, le 20 juillet, Stefano Di Battista, le 27, etc.).

Et, tandis que la multitude grignote de la vache tremblante et hachée en bermuda et bob à carreaux, on se rendra sur la pointe *des sandales à l'Hôtel d'Albret*, une des plus belles cours du Marais, entendre, non : écouter, Paul Motian (le 29 juillet), Djoa (le 30), Claude Bolling (le 31), Henri Texier Sonjal Septet (le 1er août), Paolo Fresu (le 3) et René Urtreger (avec Jean-Louis Chautemps, le 4). Vous êtes sûr ? Dans un hôtel historique du centre de Paris ? Oui, exactement comme en club...

Francis Marmande

★ Duc des Lombards : 42, rue des Lombards, tél. 42-33-22-88, à 22 h ; Hot Brass : Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, tél. 42-00-54-44 ; Sunset : 60, rue des Lombards, tél. 40-26-46-60 ; New Morning : 7, rue des Petites-Ecuries, tél. 45-23-56-39 ; Parc floral de Vincennes, tél. 43-43-92-95. hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, tél. 45-08-55-25 ; La Villa, 22, rue Jacob, tél. 43-26-60-00.

Maîtres sonneurs et luthiers font vibrer Saint-Chartier

Plus de trente mille personnes se sont déplacées

SAINT-CHARTIER (Indre)
de notre envoyé spécial

« Saint-Chartier 93. Odile, de Dijon, blonde et mince, a dansé une nuit avec Philippe, d'Allemagne. Sur les marches de la chapelle, le jour les a surpris. Odile, appelle-moi... signé Philippe. » Scotché sur une planche, à l'entrée du site, un avis de recherche. En quelques mots, une certaine idée de Saint-Chartier. A ces Rencontres internationales de luthiers et maîtres sonneurs, ils se rendent tous les ans, comme on célèbre un rituel. Quand les feux s'éteignent sur la grande scène, ils envahissent les rues du village et improvisent une danse au son des vielles, des cornemuses, des accordéons.

Plus de 30 000 personnes (dont 30 % à 35 % d'étrangers) ont fait le déplacement jusqu'à Saint-Chartier, du 11 au 14 juillet, venant de toutes les provinces de France, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique et d'ailleurs. Ce succès est une énigme. D'abord, son domaine – les musiques traditionnelles d'Europe – n'est *a priori* pas dans l'air du temps, *ni les luthiers* (fabricants de violons, vielles, cornemuses) et autres maîtres sonneurs (interprètes chevronnés). Et puis, pour gagner ce festival, il faut descendre en gare de Châteauroux, prendre un car pour La Châtre, s'arrêter à Vic et marcher jusqu'à ce paisible village de cinq cent cinquante âmes, caché dans le département de l'Indre au cœur de la France. Sur place, il faudra camper et se débrouiller, pour l'approvisionnement, entre l'épicerie, la boulangerie et les deux cafés. Quant à l'affiche, elle ne propose pas vraiment de « locomotives », et la publicité est quasi inexistante.

VITALITÉ

Pourtant le festival de Saint-Chartier perdure depuis sa création en 1976, fidélisant un public toujours plus nombreux, familial, préférant déambuler en sandales ou pieds nus plutôt qu'en chaussures de ville. Ce festival attire des gens qui viennent écouter de la musique, mais aussi découvrir les nouveautés en matière d'instruments, tester les derniers micros avec systèmes de clés pour vielle à roue, s'initier aux nouvelles tonalités sur les cornemuses.

Autant d'activités qui illustrent la mutation de Saint-Chartier : d'abord simple défilé de groupes folkloriques berrichons sous l'impulsion des luthiers, il s'est métamorphosé en festival foisonnant qui propose concerts, concours, ateliers, conférences, mais se présente aussi comme un salon, une plate-forme d'échanges. Saint-Chartier est également devenu le plus grand rassemblement de facteurs d'instruments au monde : seize lors de la première édition, ils sont aujourd'hui plus de cent, originaires de toute l'Europe. Installés sous les arbres entourant le château où George Sand situa une partie de son roman, *Les Maîtres sonneurs*, leurs stands favorisent les contacts. Epinettes, cornemuses, vielles et bodhran (percussions) résonnent en une turbulente cacophonie.

Restent les concerts, qui s'improvisent dans le moindre recoin du parc. Sur la scène « off » dite *« Libre jeu »*, les groupes obscurs se succèdent. Chacun caresse l'espoir de passer un jour sur la grande scène. Celle où se sont produits cette année Gabriel Yacoub et Tri Yann, têtes d'affiche de la vingt et unième édition, ou les Irlandais Altan et le jeune joueur de cornemuse galicienne Carlos Nunez, dont le premier disque devrait bientôt sortir en France. A l'heure des *rave parties*, du trip-hop et d'Internet, les Rencontres de Saint-Chartier ont, à leur manière, quelque chose d'excentrique, peut-être d'anachronique, mais elles confirment la vitalité des musiques traditionnelles d'Europe.

Patrick Labesse

Des nouveaux labels

Des professionnels du disque se retrouvent également à Saint-Chartier. Philippe Krümm, rédacteur en chef de la revue *Trad'Magazine*, annonce le lancement en septembre de deux labels. Le premier, coproduit par Gérard L'Homme, un ancien de Malicorne, s'intitule Cinq Planètes et présentera des solistes enregistrés en studio dans des conditions *live*. Dix sorties par an sont prévues. Joueur d'oud, Saïd Chraïbi ouvrira la collection. Les négociations sont en cours pour la distribution. Le second, intitulé La Voce Records, sera sur Tréma (distribué par Sony). Cinq disques seront produits chaque année. *« On commence par l'interprète de chants béarnais Marilis Orionaa programmée à Saint-Chartier,* explique Philippe Krümm, *ce label sera consacré à des artistes de* [illegible] *une ré-* [illegible]

(Cinq Planètes, La Voce Records, 10, rue Saint-Sébastien 75011 Paris. Tél. : (1) 43-55-00-10).

Après Châteauvallon, Angelin Preljocaj installe son ballet à Aix-en-Provence

ANGELIN PRELJOCAJ ouvrait, les 11 et 12 juillet, Danse à Aix, invité par Ginette Escoffier, directrice d'une manifestation qui fêtera ses vingt ans en 1997. Le chorégraphe présentait une nouvelle version de son *Roméo et Juliette*, qu'il a créé en 1991 pour le Ballet national de Lyon, remodelé aujourd'hui pour les danseurs de sa compagnie. Il inaugurait ainsi officiellement son installation à Aix-en-Provence – Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, était présent – après son départ de Châteauvallon, *motivé par son refus de voir son nom lié à la ville* de Toulon, devenue en juin 1995 Front national. *« Je n'ai jamais regretté d'avoir pris la décision de quitter Châteauvallon*, explique le chorégraphe. *Le FN, c'est sa tactique, oblige à s'autocensurer. Il fait comprendre que la situation pourrait devenir dangereuse. On en a vu les effets avec NTM. »*

« Je suis heureux d'être à Aix. En quelques mois il a fallu déménager, engager de nouveaux danseurs, trouver des locaux... Je voulais me reposer, mais je désirais remercier les Aixois de leur écoute, présenter mon Centre chorégraphique national, soutenu par la ville d'Aix, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône, c'est pourquoi j'ai pensé remonter Roméo et Juliette. »

« L'impact Preljocaj » ne se discute pas : jamais on n'avait vu une telle foule se presser au gymnase du val de l'Arc, la seule salle de cette ville PS capable d'accueillir un vaste public. En 1991, le chorégraphe avait situé son *Roméo et Juliette* dans un pays totalitaire d'Europe de l'Est. Enki Bilal avait conçu une machinerie oppressante. En 1996, le mur de Berlin est tombé, les sans-abri prolifèrent. Il a donc fallu aménager le spectacle. Bilal a allégé son décor. On ne sait si c'est la musique, très forte, ou le rythme, toujours est-il que ce *Roméo et Juliette* s'est transformé en comédie musicale. On est dans l'excès, on frôle le mauvais goût hollywoodien.

UN « TRIANGLE D'OR »

Qu'importe ! Preljocaj, *l'Albanais*, a toujours revendiqué l'excès, le baroque. Trop pour lui n'est jamais assez. C'est ainsi qu'il avance depuis 1984. Aujourd'hui, le Ballet Preljocaj fait vivre plus de quarante personnes, dont vingt-quatre danseurs. *« Nous voici installés dans la Cité du livre, une ancienne fabrique d'allumettes. D'ici deux ans, nous aurons une salle de spectacle, nos propres locaux. Jean-Pierre Picheral, le maire, nous a octroyé un terrain derrière la gare routière. Le coût des travaux est estimé à 20 millions de francs. De toute façon, une telle salle est indispensable à Aix. »*

Sur les 9,5 millions de subventions allouées au Centre chorégraphique d'Angelin Preljocaj, 2 millions restent à trouver : *« Mon travail, celui de ma compagnie, les tournées, produisent beaucoup d'argent. Il est normal que nous demandions à nos partenaires un effort important. Peter Martin m'a contacté afin que je chorégraphie pour le New York City Ballet. Plus le temps passe, plus j'ai confiance dans la danse, dans le corps. Dès septembre, avec ma compagnie, nous nous lançons dans un projet de spectacle pour juin 1997. »* Le Bolchoï a fait savoir qu'il aimerait danser le *Roméo et Juliette* d'Angelin Preljocaj.

Interrogé sur les relations qu'il entretient avec Stéphane Lissner, qui quitte le Châtelet, à Paris, pour prendre la direction du Festival d'art lyrique d'Aix, en 1998, Angelin Preljocaj se montre optimiste : *« Stéphane Lissner est quelqu'un de très ouvert, très intelligent. On étudie des projets communs. Je ferai peut-être des mises en scène d'opéras. Le maire affirme que la priorité de son deuxième mandat est la culture. A tous les trois, on pourrait former une sorte de triangle d'or. »* De source bien informée, Preljocaj serait en attente à Aix, avant de succéder à Roland Petit à Marseille : *« C'est bidon*, dit le chorégraphe. *Je veux rester à Aix. »*

Dominique Frétard

★ Danse à Aix, jusqu'au 22 juillet. Merce Cunningham, du 15 au 18 juillet. Les Carnets Bagouet, le 19. La Camionetta, le 21. Pascal Rioult, le 22. Tél. : 42-23-26-26.

Damien Cabanes, entre architecture et paysage

Pavillon de Bercy, rue Paul Belmondo, 75012 Paris. Tél. : 44-67-04-88. Jusqu'au 1er septembre.

Damien Cabanes est de ces artistes français d'une trentaine d'années qui se bâtissent, depuis une décennie, une réputation. Régulièrement, il expose dans sa galerie toulousaine, chez Eric Dupont, et dans des centres d'art connus pour leur goût des expériences, à Fresnes et à Montbéliard. Ses premières expositions étaient celles d'un peintre cherchant une singularité parmi la foule des références et réminiscences qui environnent les contemporains, références de toutes époques et de tous styles. Les œuvres qu'il a disposées dans l'espace étroit du Pavillon de Bercy ne sont point pour autant des tableaux, mais des volumes assez grands de polystyrène ou de plâtre, agrégats d'architectures géométriques incomplètes, ziggourats à moitié effondrées, escaliers cyclopéens éboulés, chaos de blocs dégringolés.

Ces constructions, que leur auteur se garde de pousser jusqu'à la perfection et la régularité des angles et des arêtes, sont par ses soins badigeonnées de couleurs qui hurlent. Au vert aigre d'une face répond le rose fuchsia d'une autre. Le fauvisme est dépassé en violence. *Mais pourquoi ?* De temps en temps, un soupçon vient à l'esprit : Cabanes ne traiterait-il pas par dérision suprématisme et néo-plasticisme ? Ne serait-il pas un ironique de l'abstraction qui userait des moyens de la géométrie, pour la tourner ensuite en ridicule et l'abandonner en mauvais état, ébréchée et peinturlurée outrageusement ? Il se peut. Mais il se peut aussi qu'il aspire à produire un effet décoratif et théâtral. La plupart de ces plâtres feraient d'excellents projets de décors, l'un pour le palais de Sarastro, l'autre pour le tombeau d'Aïda.

Aux murs, de vastes gouaches sur papier complètent l'exposition. *Ce sont des paysages, de* larges paysages panoramiques traités dans un style très gestuel. Ils s'inscrivent dans un mouvement dont les signes se multiplient depuis quelque temps : il n'est plus impossible de peindre la nature sans passer aussitôt pour le plus réactionnaire des nostalgiques. Marc Desgrandchamps et Philippe Fangeaux ont été les plus précoces dans cette voie. Tous deux souhaitent réinventer une sorte de réalisme du plein air, en dépit – ou avec le secours – de la *photographie et du cinéma.* Cabanes, lui, ne cherche pas à repré*senter un lieu particulier. Il préfère* résumer le motif en une seule courbe, réduire les feuillages à des éclaboussures et les nuages à des fumées. Il y a, dans ces travaux, une habileté évidente, de la vigueur, presque de la faconde. Ils ne sont pas tous également convaincants, mais les plus réussis le sont parfaitement – et suffisamment étranges, pour que l'on s'y arrête.

Philippe Dagen

La Femis devra être redéfinie par ses nouveaux dirigeants

MISE EN CAUSE par une majorité d'étudiants et une partie des enseignants (*Le Monde* du 17 mai), Christine Juppé-Leblond, déléguée générale de la Femis (Institut de formation et d'enseignement des métiers de l'image et du son) a finalement décidé de quitter ses fonctions avant la fin de son mandat, fin 1996.

Par ailleurs, le président de l'association (cadre juridique de cette prestigieuse école de cinéma), Jean-Claude Carrière, démissionnaire depuis le 1er janvier, n'avait pas été remplacé. Et le directeur des études, Pierre Baqué, devait quitter ses fonctions le 31 juillet. A l'initiative des pouvoirs publics, le conseil d'administration de la Femis vient de nommer René Bonnell, auteur d'ouvrages sur l'économie du cinéma et ancien responsable du secteur film à Canal Plus, au poste de président. Patrice Beghain, directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes, après avoir exercé les mêmes fonctions dans les régions Franche-Comté et Midi-Pyrénées, devient délégué général.

Il reste à trouver un nouveau directeur des études. Dans un contexte troublé, la nouvelle équipe dirigeante (encore incomplète) devra élaborer un cadre pédagogique, en concertation avec le conseil d'orientation créé après la contestation de l'ancienne direction, en mai. Les nouveaux responsables devront également accompagner le changement de statut de l'école, que le ministère de la culture, sa tutelle, souhaite transformer en Epic (Etablissement public industriel et commercial).

J.-M. F.

Sarajevo, capitale européenne de la culture ?

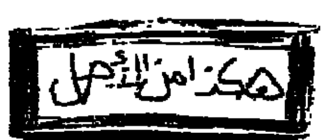
DES ARTISTES français et polonais ont lancé un appel depuis Cracovie à huit autres villes récemment désignées comme les « capitales européennes de la culture » *pour l'an 2000. Il s'agit d'inciter* ces villes – Avignon, Bergen, Bologne, Bruxelles, Helsinki, Prague, Reykjavik et Saint-Jacques-de-Compostelle – à engager des *« actions concrètes »* en faveur de la capitale bosniaque, décrite comme leur *« jeune sœur »*. La cheville ouvrière de cette initiative est une Française, Sophie Juramy, aidée par le compositeur avignonnais Eric Breton – auteur de *Musique d'une nuit à Sarajevo*.

Eric Breton a composé à Cracovie la musique d'un ballet chaleureusement accueilli par le public cracovien. Cet appel est soutenu par des personnalités polonaises – Tadeusz Mazowiecki, Bronislaw Geremek, Marek Edelman, Adam Michnik, Czeslaw Milosz, Janina Ochojska (l'énergique organisatrice de nombreux convois à destination de Sarajevo pendant la guerre) –, françaises – André Glucksmann, Bernard Faivre d'Arcier, Ariane Mnouchkine, Françoise Sagan – et par l'écrivain espagnol Jorge Semprun (*Corresp.*)

■ **CINEMA : l'acteur américain Gregory Peck a subi** une intervention chirurgicale d'urgence due à des problèmes intestinaux, dimanche 14 juillet, à Karlovy Vary, dans l'ouest de la République tchèque, après avoir reçu une récompense. L'acteur, agé de quatre-vingts ans, était dans un état stationnaire et resterait hospitalisé pendant environ une semaine.

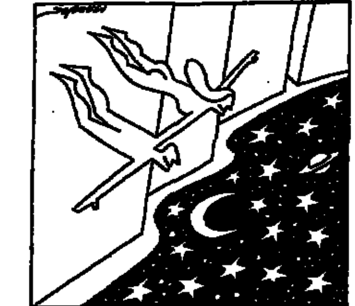
■ **« Independence Day » bat tous les records** au box-office américain. Réalisé par Roland Emmerich, ce film de science-fiction, qui raconte l'invasion de la Terre par des extra-terrestres, a atteint les 100 millions de dollars de recette en six jours (il en avait fallu neuf à *Jurassic Park*). Produit par 20th Century Fox pour un coût de 70 millions de dollars, le film est sorti le 3 juillet, la veille de l'Independence Day (fête nationale).

■ **ROCK : le petit village espagnol pyrénéen de La Guingueta d'Aneu a été envahi**, le week end des 13 et 14 juillet, par 27 000 fans de rock venu écouter, sur scène, quelques stars comme David Bowie, Lou Reed, Patti Smith, Suede, Echobelly et Sepultura.



Jazz d'Amériques au Sunset

Troisième édition d'un solide festival en club



OUVERT, le 9 juillet, par la venue du guitariste *Tal Farlow*, l'American Jazz Festival du Sunset s'intéresse, comme son titre l'indique, au pan « américain » du jazz. Aux Amériques, en fait, puisque Yannick Rieu, saxophoniste du cri, vient du Canada, comme son compatriote Sylvain Gagnon, qui s'y produira le 16, et *que le Brésil sera représenté par* les formations du bassiste Carlos Werneck (le 15) et du guitariste Robson Galdino (les 22 et 29). Les Etats-Unis enverront, quant à eux, des musiciens soit venus du Nouveau Monde, tels le batteur Jimmy Cobb (du 23 au 25) – « le » Jimmy Cobb de multiples séances magnifiques des années 50 – et le saxophoniste Grant Stewart (les 26 et 27), soit résidant de longue date à Paris, tels la pianiste Katy Roberts (les 17 et 18) et le tromboniste Glenn Ferris (les 19 et 20), soit, à l'inverse, français partis un temps pour New York, tel le pianiste Franck Amsallem (le 31). Une troisième édition qui progresse avec un programme solide et diversifié.

★ Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

UNE SOIRÉE À PARIS

Habana Sax, Renegades Steelband Orchestra
Habana Sax est un quartette de saxophones et percussions – créé il y a dix ans à La Havane – grand connaisseur de mambo, de cha-cha-cha et de *son*. Le Renegades Steelband Orchestra est un groupe de superbes tambourinaires sur bidon, animateurs de carnaval, sachant interpréter Beethoven ou Bob Marley. Les deux groupes se promènent dans Paris jusqu'au 21 juillet dans le cadre de Paris, quartier d'été.
Habana Sax, le 14, square Léon à 19 heures, le 15 aux Arènes de Montmartre. Renegades Steelband Orchestra, les 15, 16 et 17 à 18 heures au jardin des Tuileries. Tél. : 44-83-64-40.

Orchestre de Paris
Des tubes du classique mille fois entendus, certes, mais pas avec les étoiles comme projecteurs.
Debussy : *La Mer*. Ravel : *Boléro*. Moussorgski : *Tableaux d'une exposition*. Yuri Ahronovitch (direction).
Arènes de Lutèce, 49, rue Monge, Paris 5e. Mo Monge. 20 heures, le 15. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac. 50 F.

Acis et Galatée
de Lully. Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).
Réputée pour ses combats de boxe, c'est aussi dans la Salle Wagram que les plus grands musiciens de la compagnie discographique EMI aimaient enregistrer leurs disques. Acoustique excellente et lieu dépaysant.
Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, Paris 17e. Mo Ternes. 20 heures, le 16. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac.

Dominique Merlet (piano)
Pianiste admirable, organiste reconnu, professeur recherché, musicien curieux cherchant toujours à remonter aux manuscrits, ne se laissant jamais aller à une quelconque tradition, Merlet n'est pas victime d'une carrière qui dépasse parfois les interprètes qui la subisse finalement plus qu'il ne la domine. Chacune de ses apparitions compte pour lui et pour le public qui l'entend. Brahms : *Ballades*. Fauré : *Nocturnes*. Chopin : *Nocturne op. 62*. Liszt : *Au bord d'une source, Méphisto-valse*. Ravel : *Jeux d'eau, Scarbo*.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17e. Mo Malesherbes. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-67-27-65. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
Film américain de Steve Oedekerk, avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, *Maynard Eziashi, Bob Gunton*, Sophie Okonedo (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AME CORSAIRE
Film brésilien de Carlos Reichenbach, avec Bertrand Duarte, Jan Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando (1 h 56).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES
Dessin animé américain de Simon Wells (1 h 14).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CAFE SOCIETY
Film américain de Raymond De Felitta, avec Peter Gallagher, Lara Flynn Boyle, Frank Whaley, John Spencer, Anna Thomson (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DOUBLE DRAGON
Film américain de James Yukich, avec Mark Dacascos, Scott Wolf, Alyssa Milano, Robert Patrick, Kristina Malandro Wagner, Julia Nickson (1 h 30).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles*, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
Film français de Michel Sumpf (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA HUITIÈME NUIT
Film français de Pascale Breton, avec Arnold Barkus, Sarah Haxaire, Mohamed Nadif, Luc-Antoine Diquéro (40).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
Film britannique de Peter Greenaway,.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PAPA, J'AI UNE MAMAN POUR TOI
Film américain d'Andy Tennant, avec Kirstie Alley, Steve Guttenberg, Marie-Kate Olsen, Ashley Olsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PLANÈTE HURLANTE
Film américain de Christian Duguay, avec Peter Weller, Roy Dupuis, Jennifer Rubin, Andy Lauer, Charles Powell, Ron White (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SUBSTITUTE (*)
Film américain de Robert Mandel, avec Tom Berenger, Diane Venora, Ernie Hudson, Glenn Plummer, Raymond Cruiz, Marc Anthony (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.

UNE HISTOIRE D'AMOUR À LA CON
Film français d'Henri-Paul Korchia, avec Jacques Gamblin, Emmanuel Depoix, Françoise Muranyi-Kovacs, Sophie Tellier, Féodor Atkine, Frédéric Diefenthal (1 h 25).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 15 JUILLET

Orchestre de Paris
Debussy : *La Mer*. Ravel : *Boléro*. Moussorgski : *Tableaux d'une exposition*. Yuri Ahronovitch (direction).
Arènes de Lutèce, 49, rue Monge, Paris 5e. Mo Monge. 20 heures, le 15. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC. 50 F.

Yves Godot (guitare), Franck Postel (violon)
Œuvres de Giuliani, Sor et Maldonado.
Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Koenig, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 45, le 15. Tél. : 45-74-83-31. 30 F.

MARDI 16 JUILLET

Vincent Malgrange, Philippe Pennanguer (violoncelle)
Œuvres de Gabrielli, de Bach, d'Haendel et de Vivaldi.
Théâtre de l'Ile Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 heures, les 16, 17, 18 et 19. Tél. : 46-33-48-65. De 60 F à 80 F.

Acis et Galatée
de Lully. Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).
Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, Paris 17e. Mo Ternes. 20 heures, le 16. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC.

Dominique Merlet (piano)
Brahms : *Ballades*. Fauré : *Nocturnes*. Chopin : *Nocturnes op. 62*. Liszt : *Au bord d'une source, Méphisto-valse*. Ravel : *Jeux d'eau, Scarbo*.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17e. Mo Malesherbes. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-67-27-65. 120 F.

JEUDI 18 JUILLET

Orchestre de Paris
Verdi : *Requiem*. Sharon Coste (soprano), Enkelejda Shkosa (mezzo-soprano), Jean-Luc Viala (ténor), Eldar Aliev (basse), Frankfurter Singakademie, Yuri Ahronovitch (direction).
Arènes de Lutèce, 49, rue Monge, Paris 5e. Mo Monge. 20 heures, le 18. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC. 50 F.

Ensemble orchestral les Franciliens
Vivaldi : *Concerto pour deux mandolines et cordes, Concerto pour violoncelle et cordes*. Tchaïkovski : *Sérénade pour cordes*.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30, le 18. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.

Octuor de France
Dvorak : *Quatuor à cordes op. 96 « Américain »*. Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 21 heures, le 18 ; 16 h 30, le 21. Tél. : 48-99-93-11. De 100 F à 150 F.

VENDREDI 19 JUILLET

Ensemble Ars Antiqua de Paris
L'Amour courtois au Moyen Age. Musique au temps de Charles Quint. Danseries et airs de cour des XVIe et XVIIe siècles.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15 et 21 h 15, le 19. Tél. : 42-05-25-23. De 130 F à 190 F.

Nuit Jean-Sébastien Bach
Œuvres de J.-S. Bach. Yanka Hekimova, Francesco Finotti, Leo Krämer, Ulrich Meldau, Andreas Rothkopf, Xaver Varnus (orgue).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. 22 heures, le19. Tél. : 49-87-50-50. 50 F.

SAMEDI 20 JUILLET

Hélène Schmitt (violon), Christian Rieger (clavecin)
Œuvres de Tartini, Locatelli, Porpora. Nardini : *Les Virtuoses italiens à travers l'Europe du XVIIIe siècle*.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 20. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

Anton Martinov (violon), Vincent Malgrange (violoncelle)
Œuvres de Bach, de Gabrielli, d'Haendel et de Vivaldi.
Théâtre de l'Ile Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 18 h 30, les 20 et 21. Tél. : 46-33-48-65. De 60 F à 80 F.

Orchestre philharmonique slovaque
Bella : *Destin et Idéal*. Hummel : *Concerto pour trompette et orchestre*. Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde »*. Andrej Lenard (direction).
Arènes de Lutèce, 49, rue Monge, Paris 5e. Mo Monge. 20 heures, le 20. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC. 50 F.

Académie de l'Ile Saint-Louis
Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 216, Requiem*. Marina Moravskaya (soprano), Lioubov Fedorova (mezzo-soprano), Vitaly Lissovsky (ténor), Victor Nainich (basse), Marc Vieillefon (violon), Chœur de la radio-télévision de Saint-Pétersbourg, Vladimir Stolpovskikh (direction).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 h 45, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 90 F à 150 F.

Véronique Davério (violon), Véréna Dietrich (piano)
Œuvres de Brahms, de De Falla, de Ravel et de Prokofiev.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 20. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.

Trio Borodine
Schubert : *Trios pour piano, violon et violoncelle D 898 et D 929*.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 20. Tél. : 46-61-00-66. De 95 F à 135 F.

DIMANCHE 21 JUILLET

Nicolas Dautricourt (violon)
Bach : *Sonates pour violon*. Paganini : *Caprices pour violon seul*.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 16 heures, le 21. Tél. : 42-50-96-18. De 80 F à 120 F.

Sophie Wallez, M.-L. Boulanger (piano à quatre mains)
Œuvres de Mozart, de Beethoven et de Franck.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 16 heures, le 21. Tél. : 42-71-93-93. Entrée libre.

Jean-Louis Charbonnier (viole de gambe), Huguette Grémy-Chauliac (clavecin)
Œuvres de Bach, de Corelli, de Telemann et de Marais.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 h 30, le 21. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

Ensemble Musica Aeterna
Œuvres de Bach.
Cour d'honneur de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Cluny-Sorbonne. 20 heures, le 21. Tél. : 49-87-50-50. Location FNAC. 50 F.

Leonardo de Lisi (ténor), Dario Vagliengo (piano)
Œuvres de Gounod et Rachmaninov.
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 21. Tél. : 34-68-05-50.

Quatuor Ysae
Mozart : *Quatuor à cordes KV 465 « les Dissonances »*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 74 « les Harpes »*. Webern : *Bagatelles*.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 21. Tél. : 46-61-00-66. De 95 F à 135 F.

JAZZ

Une sélection à Paris

Roots Salutes Bird and Diz
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Junko Onishi Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 15. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Jed Levy Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Michele Hendricks
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Larry Coryell, Andy Summers, Trilok Gurtu
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Joe Zawinul
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 133 F.

Flavio Boltro, Stephano di Battista Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Jon and Judith Hendricks Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Groove Collective
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Carte blanche à Claude Tissendier
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mo Luxembourg. 21 h 30, le 17. Tél. : 43-26-28-59. 100 F.

Jean-Michel Prosuta et Harlem Nocturne
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Willie Williams Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17, 18, 19, 20, 22 et 23. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Horace Silver
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 18. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

James Carter Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Francis Bourrec
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

David Murray
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Manda Djinn
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-64-83-16. Location FNAC. De 100 F à 120 F.

Jim Hall, Joe Lovano, Scott Colley, Yoron Israel
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sonny Simmons Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Le Pom
Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 20. Tél. : 43-43-92-95.

Branford Marsalis, Bob Hurst, Jeff « Tain » Watts
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Mathieu Cuvellier et Marine Band Club
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 15. Tél. : 43-22-79-66.

Funky Groove
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, les 15 et 22, jusqu'au 29. Tél. : 42-36-98-69.

Ministry
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 16. Tél. : 44-92-45-45. 137 F.

Soussam of Soul
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, le 16, jusqu'au 30. Tél. : 42-36-98-69.

Killer Bees
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Coketale
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 17. Tél. : 43-22-79-66.

Pee Djin's
Monroe's, 57, rue Quincampoix, Paris 1er. Mo Rambuteau. 22 heures, les 17 et 24. Tél. : 42-72-75-76.

Mad'in Frantz
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, les 17, 24 et 31. Tél. : 42-36-98-69.

Luc Bertin, Jean-Marie Ecay
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 18. Tél. : 43-22-79-66.

Alligators
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, le 18, jusqu'au 25. Tél. : 42-36-98-69.

Marine B
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, le 19. Tél. : 40-39-93-66.

Zabeth & Co
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 19. Tél. : 43-22-79-66.

Ebène et Ben
Monroe's, 57, rue Quincampoix, Paris 1er. Mo Rambuteau. 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 42-72-75-76.

Mister Sax
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, le 19. Tél. : 42-36-98-69.

Gilles B.
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 20. Tél. : 43-22-79-66.

Chakin Blues
Front Page, 56, rue Saint-Denis, Paris 1er. Mo Châtelet-les Halles. 22 h 30, les 20 et 27. Tél. : 42-36-98-69.

Incognito
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 16. Tél. : 69-43-03-03.

Gary Clail on-U Sound System
Ris-Orangis (91). La Dame bleue, 1, rue Edmond-Bonté. 21 heures, le 16. Tél. : 69-43-41-09. 40 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Et les nuées ?
Théâtre des Déchargeurs-La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 15, jusqu'au 29. Tél. : 42-36-10-29.

Françoise Petitpas
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 17, 18 et 19. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Antoine Tomé
Chez Adel, 10, rue de la Grange-aux-Belles, Paris 10e. Mo Jacques-Bonsergent. 20 heures, le 19. Tél. : 42-08-24-61.

Fabrice Coltro
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Habana Sax
Arènes de Montmartre, rue Saint-Eleuthère, Paris 18e. Mo Abbesses. 19 heures, le 15. Entrée libre.

Renegades Steel Band Orchestra
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. Mo Luxembourg. 18 heures, les 15, 16 et 17. Entrée libre.

Habana Sax
Jardin des Tuileries, Paris 1er. Mo Concorde. 19 heures, les 16 et 17. Entrée libre.

Chris
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. 21 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.

Renegades Steel Band Orchestra
Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris 13e. Mo Tolbiac. 21 heures, le 17. Entrée libre.

Habana Sax
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6e. Mo Luxembourg. 18 heures, les 18, 19 et 20.

Renegades Steel Band Orchestra
Jardin des Tuileries, Paris 1er. Mo Concorde. 19 heures, les 18 et 19. Entrée libre.

Alfonso
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. 21 h 30, les 18, 19 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.

Youri Bedoya y Orlando Poleo
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 19. Tél. : 47-70-60-56. 100 F.

Habana Sax
Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris 13e. Mo Tolbiac. 21 heures, le 19. Entrée libre.

Alfredo Coutouffia
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 20. Tél. : 47-70-60-56.

Régis Gizavo, Jao Joby
Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. 17 h 30, le 21. Tél. : 40-03-75-03.

Merienda Cubana
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. 19 h 30, le 21, jusqu'au 28. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.

Fanfare de Zece Prajini
Maisons-Laffitte (78). Château, place du Châteu. 18 heures, le21. Entrée libre.

LUNDI 15 JUILLET

TF 1

20.50

TERRE INDIGO
Feuilleton [2/8] de Jean Sagols (115 min). 140028
Alors que le couple de Joseph et Constance se désagrège, Pierre revient avec l'idée de se venger... Saga exotique en terres cubaines.

22.45

SANS AUCUN DOUTE... C'EST L'ÉTÉ
Magazine présenté par Julien Courbet. Invité : Sacha Distel. Débat : faut-il interdire la mendicité dans les villes ? (105 min). 9542931

0.30 F1 Magazine. Sport. *Résumé du Grand Prix de Grande-Bretagne disputé la veille.*
1.05 Journal, Météo.

1.15 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Rivières d'or. 2.10 et 3.10, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 2.20 et 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 3.20 Côté cœur. 5.00 Musique.

France 2

20.55

UN COIN DE SOLEIL
Série [2/12] de Fabrizio Costa, avec Gioele Dix, Lucrezia Lante Della Rovere (105 min). 1821844
Ettore entreprend de révolutionner la vie de l'Institut. Mélo sombre.

22.40

MEURTRE SUR LA VOIE 9
Téléfilm de Robert Iscove, avec Richard Crenna, Joan Van Ark (90 min). 985660
Un tueur en série sévit dans la gare centrale de New York. Il s'attaque aux femmes en leur injectant des doses mortelles d'héroïne.

0.10 Journal, Météo.
0.25 Tatort. Série. La méthode chinoise.

2.00 Fort Boyard (rediff.). 3.35 Au-dessus de la fragilité. 3.50 24 heures d'infos. 4.00 Stratégie du silence. 4.25 Septième Continent. Les voiles du pôle. 4.50 Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

CHRISTOPHE COLOMB ■
Film de John Glen (1992, 116 min). 183863
Cette superproduction fut d'abord distribuée en France en cassettes vidéo.

22.55 Journal, Météo.

23.30

MAZEPPA ■
Film de Bartabas avec Miguel Bose, (1992, 111 min). 6528592
Au XIXe siècle, Théodore Géricault, peintre romantique passionné de chevaux, s'intègre à la troupe de cirque de Franconi, célèbre écuyer masqué. Fantasmes et visions baroques pour le premier film du fondateur du théâtre équestre Zingaro. Formellement très beau, cette sorte de poème délirant, érotique, est aussi très prétentieux et distille parfois l'ennui.

1.20 Les Monroes. Whakonda (55 min). Série.

Arte

20.45

ANGRY EARTH ■ ■
Film de Karl Francis avec Sue Roderick, Mark Lewis Jones (1989, v.o., 107 min). 955776
Dans un sanatorium, on fête une vieille dame de 110 ans, doyenne des Britanniques. Issue d'une famille de mineurs gallois, elle se remémore son passé, la dure condition des gens de la mine. Film inédit.

22.30

HEDD WYN ■ ■
Film de Paul Turner avec Huw Garmon, Judith Humphreys (1992, v.o., 110 min). 8154757
Dans un village du pays de Galles, à la veille de la première guerre mondiale, un jeune homme, fils de paysan, rêve de devenir poète. En 1914, il rejette la guerre, mais est pourtant contraint de rejoindre l'armée. Ce film retrace la vie du poète romantique Ellis Evans.

0.25 Court-circuit. Basse Saison, de Mattias Lehma et Henrrik Heckmann. Année bissextile, d'Anna Th. Rögnvaldsdottir (35 min). 5899429
1.00 La Maladie de Hambourg ■ ■ Film de Peter Freischmann (1979, 120 min, rediff.). 6902516

M 6

20.45

OPÉRATION FRÈRE CADET
Film d'Alberto De Martino (1967, 100 min). 957134
Parodie miteuse des films de James Bond, avec Neil Connery, le frère de Sean, dont ce fut l'unique prestation au cinéma.

22.40

PÉCHÉS DE JEUNESSE
Téléfilm de Peter Hunt, avec Barbara Carrera (90 min). 1233592
Plusieurs ex-prostituées d'un réseau de charme de luxe fermé depuis vingt ans sont assassinées. L'ancienne tenancière mène l'enquête.

0.20 Culture pub.
1.20 Jazz 6. In the key of Oscar Peterson (2e partie, 55 min). 5898852

2.15 Best of Véronique Sanson. Musique. 3.45 Fréquenstar. Magazine. 4.40 Mode 6, spécial haute couture. Magazine. 5.05 Rites et croyances. Documentaire. 5.30 Jeux et combats. Documentaire.

Canal +

20.35

POUCELINA ■ ■
Film d'animation de Don Bluth et Gary Goldman, avec les voix de Jodi Benson, John Hurt (83 min). 258757
Une œuvre charmante et poétique, inpirée d'un conte d'Andersen.

21.55 Flash d'information.

22.00

AUGUSTIN ■
Film d'Anne Fontaine avec Jean-Chrétien Sibertin-Blanc (1994, 59 min). 85047

23.00 Afriques : comment ça va avec la douleur ? Documentaire de Raymond Depardon (163 min). 64509863
Un carnet de voyages à travers l'Afrique.
1.45 Les Aventures de Lagardère (première époque) ■ Film de Jean-Pierre Decourt (1968, 103 min). 2313887

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. *(rediff.). Le retour de la philo.*
21.30 Fiction. Quatre dramuscules de Claude Porcell : Un mort ; Match ; Acquittement ; Glaces.
22.40 Accès direct. Avignon 96.

0.05 Du jour au lendemain. Avignon 96. Avec Jacques Nichet, Pierre-Alain Chapuis, Christian Rist, Alain Françon, Bernard Faivre d'Arcier. 0.50 Coda. Passeport musique (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Nuit des ondes : Jean Vilar, Avignon 1947-1970 ; 5.02, Il ne faut pas *désespérer des Neak Ta ou La Difficile* renaissance de la culture Khmère.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Concert donné le 20 février, au Musikverein de Vienne, par le Trio Altenberg, Amiram Ganz, violon, Martin Hornstein, violoncelle, Claus-Christian Schuster, piano : Œuvres de Haydn.
21.00 Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la cathédrale Saint-Pierre, par le Chœur du Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde de Vienne, dir. Johannes Prinz, Wolfram Koloseus, orgue : Pange Lingua, de Kodaly ; Pax Vobiscum (arrangement pour chœur de Johann Herbeck) de Schubert ; Richte mich Gott, psaume 43 op. 78 no 2, de Mendelssohn ; Œuvres de Bruckner ; Vexilla regis ; Christus factus est ; Œuvres de Kodaly.

0.05 La Rose des vents. Festival d'été de Nantes. Concert donné les 3 et 5 juillet, à la Cour de la Psalette. Inde. T.N. Krishnan. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 avril 1995, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Frans Brüggen, Pamela Frank, violon ; Symphonie no 1, de Mendelssohn, Concerto no 5, de Mozart ; Symphonie no 100 Militaire, de Haydn.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Brahms, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa
21.00 Le Point médias.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Marie Galante.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Guerre du Golfe. [3/4] Tempête du désert.
21.35 A l'ouest du Pecos.
22.50 Les Couloirs de la solitude.
23.15 Les Animaux de la Méditerranée. [27/27] Profils de chiens.
23.45 Peuples et métiers du monde. Guatemala.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Théâtre : L'Ecole des femmes. Pièce en cinq actes de Molière. Mise en scène de Marcel Maréchal (130 min) 47519776
23.10 Paris déco.
23.40 Concert : Les découvertes des Francofolies 95. Concert enregistré à La Rochelle (55 min) 1450196

France Supervision

20.30 Souvenirs souvenirs ■ Film d'Ariel Zeitoun (1984, 120 min) 24887134
22.30 Ecran large.
23.00 Concert : Les Francofolies de la Rochelle (95 min) 49464931

Ciné Cinéfil

20.30 Nosotros Dos ■ Film d'Emilio Fernandez (1955, N., v.o., 75 min) 93516318
21.45 Le Traître ■ ■ Film d'Anatole Litvak (1950, N., v.o., 120 min) 43637912
23.45 Le Dos au mur ■ ■ Film d'Edouard Molinaro (1957, N., 95 min) 98712221

Ciné Cinémas

20.30 Une famille formidable ■ Film de Mario Monicelli (1992, 100 min) 4441486
22.10 Madame Croque-Maris ■ Film de Jack Lee-Thompson (1964, v.o., 105 min) 60558370
23.55 Les Favoris de la lune ■ ■ Film d'Otar Iosseliani (1984, 100 min) 91062592

Série Club

20.45 et 23.45 Les Anges de la ville. Les quatre cavaliers de l'apocalypse.
21.30 Mariages. Fabienne.
22.30 La Famille Addams. Morticia gagne sa vie.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.30 Numéro un : Julien Clerc.
21.35 New York Police Blues. Episode no 57.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Maximum Overdrive ■ Film de Stephen King (1987, 95 min) 40912931

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Cyclisme.
23.00 Monster Truck.
0.00 Eurogolf. (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Garde à vue. Film de Claude Miller (1981, 85 min).

RTL 9

22.00 Les Gaspards. Film de Pierre Tchernia (1973, 95 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*
23.50 La Part des lions. Film de Jean Larriaga (1971, 85 min). Avec Robert Hossein.

TMC

20.35 Police Academy 3 : Instructeurs de choc. Film de Jerry Paris (1986, 85 min). Avec Steve Guttenberg.
22.00 Les Grandes Manœuvres. Film de René Clair (1955, *105 min). Avec Gérard Philipe.*

TSR

20.05 Tombstone. Film de George Pan Cosmatos (1993).
OU
20.05 Beignets de tomates vertes. Film de Jon Avnet (1991). Avec Mary Stuart Masterson. *Comédie dramatique.*
OU
20.05 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1991, 130 min). Avec Danny Glover. *Comédie dramatique.*

MARDI 16 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Le destin frappe encore.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. [illegible]
16.25 Club Dorothée vacances.
17.15 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Mon mari.
17.45 Jamais 2 sans toi...t. Série. Secrétaire de charme.
18.10 Case K.O. Jeu.
18.40 Des copains en or. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LA SEPTIÈME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE
Film de Robert Lamoureux avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy (1977, 90 min). 784600

22.20 Ciné mardi.

22.30

LE GENTLEMAN D'EPSOM
Film de Gilles Grangier (1962, 87 min). 79500
Réapparition en version colorisée d'un film très souvent diffusé, avec Gabin en arnaqueur de champs de courses.

0.00 Embarquement porte no 1. Copenhague.
0.35 Journal, Météo.

0.45 Reportages (rediff.). 1.10 et 2.10, 3.10, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 1.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 2.20 et 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 3.20 Mésaventures. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.10 et 18.10 Un livre, des livres.
12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série. SOS, ici Esmeralda.
14.40 Cyclisme. En direct du Tour de France. 16e étape : Agen - Lourdes - Hautacam (192,5 km) (150 min). 2418581
17.10 Vélo Club. Magazine.
18.15 Flic à tout faire. Série. Il était une fois une princesse.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

PLEURE PAS LA BOUCHE PLEINE ■
Film de Pascal Thomas avec Annie Colé, Frédéric Duru (1973, 115 min). 9835581
Le réalisme de la France profonde au début des années 70.

23.00

VINGT ANS À... VARSOVIE
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 91697
La jeunesse polonaise depuis la victoire de Solidarnosc a beaucoup changé. Dans leur quête d'un travail qui leur apporterait un statut et des revenus, ce sont les filles qui se sont le mieux adaptées.

23.55 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Songe d'une nuit d'été.

1.40 Les Sorciers. 2.35 Le Temps des carnavals (rediff.). 3.40 24 heures d'infos. 3.55 Aratitiyope. 4.20 Coups de chien. 4.50 Tour de France (rediff.).

France 3

12.30 Journal. Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. Invités : Eric Thomas, Alain Posture, Marie Lenoir.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Série.
16.20 Tiercé. En direct d'Evry.
16.35 40e à l'ombre. En direct d'Arcachon. Invités : Gilbert Montagné, Francky Vincent.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le Journal du Tour.

20.55

RIRE EN COULISSES
Panique au music-hall. Avec Henri Salvador, Jango Edwards, Buffo, etc. et des extraits de sketches avec Thierry Le Luron, Michel Leeb, Francis Blanche, Pierre Dac, Jean Yanne (90 min). 776581

22.25 Journal, Météo.

23.00

TROUBLE JEU
Téléfilm de Tim Hunter, avec Aidan Quinn, Isabella Rossellini (89 min). 85581
Un mannequin vedette de la Côte ouest américaine consulte un psychiatre. Coup de foudre, mariage, bonheur total jusqu'à ce que la jeune fille rencontre le frère jumeau de son mari...

0.30 Sidamag Magazine. *Sidamag propose de revoir cet été les temps forts de ce magazine diffusé depuis septembre 1995.* 0.45 Les Monroes. Le diable blanc. Série. *Les Monroes recueillent un énorme chien qui a la réputation d'être un tueur...* (55 min).

La Cinquième

13.00 La Vie en plus. 13.30 Egypte. 14.30 Les Coulisses de la création. Marc Lavoine et Fabrice Albouker. 15.30 ▶ Déclics : Femmes toquées. Madame Charlut. 15.40 Plans de vol. Travailleurs du ciel [2/5]. 16.30 Alf. 17.00 L'Ile mystérieuse. [6/6] Feuilleton. 18.00 Le Festival d'Avignon. 18.30 Le Monde des animaux. Chroniques de l'Afrique sauvage : Willy l'éléphanteau.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [23/51]. Trudy. Avec Joan Fontaine (30 min). 3697
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Hervé Claude. Rome en quête de devenir (30 min). 2988
20.00 L'Extraordinaire Aventure de l'électricité. Documentaire [1/6]. Les premiers aventuriers.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LES COULEURS DU SILENCE
Documentaire de Mika Assaf (52 min). 3334516
Depuis plus de vingt ans, un pavillon de l'hôpital de Klosterneuburg, en Autriche, accueille des schizophrènes. Certains malades trouvent dans l'art un mode d'expression et une reconnaissance sociale.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : MONTREUX JAZZ FESTIVAL
Soirée retransmise en direct et en stéréo sur Europe 2.

21.50 La Saga de Montreux. Documentaire de Bernard Tournois (60 min). 5556055
22.50 Cartes postales. Documentaire.
23.00 L'Aventure brésilienne. Documentaire de Michel Dami (50 min). 65784
23.50 Stephan Eicher en concert 96. Documentaire (30 min). 1258332
0.20 Carlos Santana Live in Concert 579253
0.40 Où est David, Nina ? Documentaire. Nina Simone à Montreux (33 min). 8564415
1.30 Second souffle. Documentaire de J.-P. Baurenaut (35 min). 7082369

2.05 Année bissextile. Court métrage d'Anna Th. Mogrvaldasdottir (40 min, rediff.).

M 6

12.00 Ma sorcière bien-aimée. Série.
12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 L'Amour en jeu Téléfilm de Piers Haggard, (89 min). 3185803
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série.
19.50 Tour de France à la voile. Le Crouesty.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde !
20.35 L'Eté à pleins tubes. Magazine. Les duos.

20.45

MANIMAL
Série, avec Simon MacCorkindale. Episode pilote (75 min). 312061
Un enjeu sans importance (55 min). 25061
Un détective dispose du pouvoir extraordinaire de se transformer en animal.

22.55

LE JEUNE AMANT
Téléfilm de Rod Hardy, avec Susan Lucci (88 min). 575448
Un jeune moniteur de natation est séduit par la mère d'une de ses élèves. Lorsque celle-ci rompt avec son amant, elle ne se doute pas que la simple passade va se transformer en cauchemar.

0.35 Les documents de Zone interdite. Paris, les dessous de la nuit (rediff.).

2.25 Best of 100% français. Musique. 3.55 Turbo. Magazine. 4.20 Vahinée Tahiti. Documentaire (30 min). 4.50 Culture pub. Magazine (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.40
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Les Messagers de Moscou en Chine.
13.40 La Nuit et le Moment Film d'Anna-Maria Tato (1993, 86 min). 6082245
15.05 Augustin ■ Film d'Anne Fontaine (1994, 59 min). 8764284
16.05 Highlander 3 Film d'Andy Morahan (1994, 95 min). 1685121
17.45 Reboot.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

ABSOLOM 2022
Film de Martin Campbell (1994, 118 min). 728968
En 2002, un ancien soldat, qui a assassiné son supérieur aux méthodes barbares, subit les brutalités d'un gardien sadique.

22.25 Flash d'information.

22.35

LES VEUVES JOYEUSES ■
Film de Bill Duke avec Ellen Burstyn (1992, 103 min). 3239974
Une comédie de mœurs discrètement dramatique sur la fin. Un bon scénario, trois excellentes interprètes.

0.20 Les Aventures de Lagardère (deuxième époque) ■ Film de J.-P. Decourt (1968, 102 min). 4641727
2.10 Brainscan Film de John Flynn (1994, 92 min). 34897340

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. Inventaire de la faune en France.
21.32 Grand Angle. (rediff.). La disparition (1).
22.40 Nuits magnétiques. Dessine-moi ton siècle. C'était comment avant ? (1).

0.05 Du jour au lendemain. Avignon 96. Avec Didier Bezace, Olivier Py, Bruno Schnebelin, Denis Marleau. 0.50 Coda. Passeport musique (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Le théâtre citoyen ; 4.01, Ici, ailleurs, partout et nulle part (1) ; 6.27, Loup y-es-tu ?, de Marcel Aymé.

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la cour des Ursulines, Sophia Domancich, piano solo.
21.30 Festival de Ravenne. Festival d'été Euroradio. Opéra donné le 14 juillet, au théâtre Alighieri de Ravenne, par le Chœur et l'Orchestre du théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Muti : Cavalleria rusticana, de Mascagni, Waltraud Meier (Santuzza), José Cura (Turridu), Anna Maria Di Micco (Lucia), Paolo Gavanelli (Alfio), Tiziana Tramonti (Lola).

0.05 Des notes sur la guitare. Homenajes A Claude Debussy, de De Falla, Eduardo Fernandez, guitare ; Œuvres de Moreno-Torroba, Ponce, Albeniz, Barrios. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les grands mécènes : la Pouplinière. Les Fêtes d'Hébé, extraits, de Rameau, par le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. John Eliot Gardiner ; Sonate op. 3 no 5, de Mondonville, Simon Standage, violon, Ulrik Mortensen, clavecin ; In convertendo, de Rameau, par les Arts Florissants, dir. Christie ; Pièces du Livre III, de Couperin ; Pièces de clavecin, de Royer, Rousset, clavecin ; Le Devin du Village, extraits, de Rousseau, par l'Ensemble Alpe Adria ; Œuvres de Rameau, Stamitz, Gossec.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Sir Elgar, Britten, Walton. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Québec, l'appel de la forêt.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 Hamsa, la rage au ventre.
21.30 A l'Est, du sang sur la neige. [9/10] La mort du Reich.
22.25 Dix ans de destruction. [5/5] Vie et mort de Chico Mendes.
23.20 La Guerre du Golfe. [3/4] Tempête du désert.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.50 Premières loges.
22.20 Un clair de lune à Maubeuge ■ Film de Jean Cherasse (1962, N., 85 min) 65735528

France Supervision

20.35 François Truffaut : Portraits volés. De Serge Toubiana et Michel Pascal.
22.05 Concert : Les Francofolies de la Rochelle (80 min). 28477210
23.25 Volley-ball. (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Du rififi à Tokyo ■ Film de Jacques Deray (1962, N., 100 min) 4336500
22.10 The Meanest Man in the World ■ Film de Sidney Lanfield (1943, N., v.o., 60 min) 5499448
23.10 *Un soir sur la plage* ■ Film de Michel Boisrond (1961, N., 85 min) 20629603
0.35 Le Régiment des bagarreurs ■ Film de William Keighley (1940, N., v.o., 80 min) 36397920

Ciné Cinémas

20.30 La Gueule ouverte ■ ■ Film de Maurice Pialat (1973, 85 min) 67268582
21.55 La Liste noire ■ Film d'Irwin Winkler (1991, v.o., 105 min) 55674023
23.40 Ironweed, la force d'un destin ■ Film de Hector Babenco (1987, 135 min) 17989177

Série Club

20.45 et 23.45 Winnetou le mescalero. Fleur de la prairie.
21.30 Mariages. Maxime.
22.30 La Famille Addams. Rencontre du 33e type.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. Voyage scolaire.

Canal Jimmy

20.25 Destination séries.
20.55 Absolutely Fabulous. Fin.
21.30 Juan Manuel Fangio. Un destin, une légende.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Earth Two. L'homme de ses rêves.
23.10 Angela, quinze ans. *L'amour à toutes les sauces.*
0.00 The Muppet Show. Invitée : Loretta Lynn.
0.25 Country Box.
0.55 La Conquête du ciel (30 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France : 16e étape : Agen - Lourdes-Hautacam (192,5 km, 150 min). 2928822
20.00 Course de camions.
21.00 Boxe.
22.00 Cyclisme.
23.00 Snooker.
0.30 Fléchettes (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Monde selon Garp. Film de George Roy Hill (1982, 135 min). Avec Robin Williams. *Drame.*
22.45 Les Derniers Jours de Pompéi. Film de Mario Bonnard (1959, 100 min). Avec Steve Reeves. *Aventures.*
0.40 Les Gaspards. Film de Pierre Tchernia (1973, 90 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

TMC

20.35 Aventures en Floride. Film de James B. Clark (1963, 90 min). Avec Chuck Connors. *Jeunesse.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 16 JUILLET 1996

Un séisme de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter a provoqué des dégâts matériels en Haute-Savoie

L'agglomération d'Annecy a enregistré 2 000 appels de particuliers

ANNECY
de notre correspondant

Un tremblement de terre a réveillé, *dans la nuit du dimanche* 14 au lundi 15 juillet, une partie des habitants de la région Rhône-Alpes. La secousse, de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter, s'est produite à 2 h 13. Un second séisme, non ressenti par la population, a ensuite été détecté à 2 h 30. L'épicentre de cette secousse se situe en Haute-Savoie, à quatre kilomètres au nord d'Annecy, à *proximité de l'aéroport*. C'est dans ce département que les conséquences sont les plus visibles.

En préfecture d'Annecy, où une cellule de crise a été installée, on ne déplore aucun blessé sérieux. Quelques personnes ont reçu des éclats de verre, d'autres ont subi de légers malaises dus à l'émotion. En revanche, les dégâts matériels sont importants, notamment à Annecy. A 9 heures, lundi, les pompiers de l'agglomération *avaient enregistré 2 000 appels* émanant de particuliers, la plupart pour signaler des bris de vitres, des téléviseurs cassés ou des murs fissurés.

A l'aube, des gyrophares balayaient encore les rues de la vieille ville et du centre commerçant. Des camions de pompiers étaient garés au pied de certains immeubles car des cheminées me*naçaient de s'effondrer.* Là où elles étaient déjà tombées, des pierres et des gravats jonchaient le sol à côté des restes de pétards du 14 juillet. De nombreuses voitures en stationnement étaient défoncées. A chaque carrefour, des habitants se regroupaient et se racontaient leurs frayeurs. La plupart de ces personnes refusaient de regagner leurs appartements par crainte d'un nouveau séisme.

Dans la matinée du lundi, plusieurs secousses de faible intensité ont à nouveau été ressenties. Le courant coupé dans l'heure qui a suivi le premier tremblement de terre a été rétabli. Un séisme de magnitude 4,6 s'était déjà produit le 14 décembre 1994 en Haute-Savoie. *Il* avait touché la région de Faverges et n'avait causé que des dégâts matériels.

Christophe Vincent

La majorité a jugé le chef de l'Etat « attentif » aux soucis des Français

L'opposition a renouvelé ses critiques

PERSÉVÉRANCE, maintien du cap, lutte contre l'immobilisme qui entraverait *« l'esprit de réforme »*. En saluant tout particulièrement ces grands thèmes de l'interven*tion télévisée de Jacques Chirac*, dimanche 14 juillet, la majorité a tenu à signifier qu'elle avait entendu l'appel à la mobilisation du chef de l'Etat. Tant au RPR qu'à l'UDF, les responsables ont jugé le président de la République *« attentif »* aux soucis des Français. *« Jacques Chirac a fait la démonstration que les Français avaient de fortes raison d'avoir confiance en eux et en leur pays »*, a estimé, dans un communiqué, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, en se félicitant du travail d'explication de la politique gouvernementale auquel s'était livré M. Chirac.

Au nom du Parti républicain, Pascal Clément a affirmé que M. Chirac avait montré aux Français que *« la politique suivie par le gouvernement était la seule possible »*. *« Chaque fois que le président de la République entreprendra de surmonter les pesanteurs et les blocages qui entravent le progrès, l'UDF lui apportera son concours »*, a assuré Pierre-André Wiltzer, porte-parole de la confédération, en soulignant l'attachement de l'UDF à la *« dimension européenne »* des problèmes.

« DISCOURS SANS SAVEUR »

En revanche, l'opposition s'est montrée fort critique. *« Face aux inquiétudes, aux doutes et au scepticisme, le président de la République n'aura rassuré qu'Alain Juppé sur son poste à Matignon »*, a estimé François Hollande, porte-parole du Parti socialiste. Selon M. Hollande, *« le président de la République a renvoyé la responsabilité du pouvoir dans ses échecs sur l'administration, les banques et même sur les Français, coupables à ses yeux de ne pas en faire assez pour retrouver la croissance, le dynamisme et l'initiative »*. Secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue a qualifié l'intervention du chef de l'Etat de *« discours sans saveur, sans odeur et sans couleur »*, à *« mille lieues des difficultés auxquelles sont confrontées les Français »*.

Une conséquence de la formation des Alpes

POUR LES GÉOPHYSICIENS, le *séisme qui a secoué les Alpes*, lundi 15 juillet à 2 h 13, n'a rien d'exceptionnel. *« Il fait partie des phénomènes tectoniques qui accompagnent la collision des plaques africaine et eurasienne »*, indique Joseph Martinod, du laboratoire de géophysique interne et géotectonique de Grenoble (CNRS-université). C'est cet affrontement qui, en faisant du « promontoire adriatique » – l'Italie – un énorme poinçon, a entraîné la surrection des Alpes et du Jura au cours des 80 derniers millions d'années.

Le séisme est situé le long d'une faille nord-ouest/sud-est, dite du Vuache, qui va d'Annecy à Bellegarde sur Valserine (Ain). Modérément active, elle avait déjà donné lieu à un tremblement de terre d'importance similaire en 1936, à hauteur de Chaumont (Haute-Marne). *« Le mécanisme local se caractérise par le coulissage de la faille : le bloc situé au nord-est glisse vers la gauche »*, précise Joseph Martinod.

La puissance du séisme d'Annecy est comparable à celui enregistré le 14 décembre 1994 près du Grand-Bornand (Haute-Savoie), de magnitude 5,1. Pour retrouver un tremblement de terre comparable, il faut remonter à 1962. Le village de Corrençon-en-Vercors (Isère) avait alors été frappé par une secousse de magnitude 5,3. *« Un tel séisme survient tous les dix ans en moyenne,* dit Joseph Martinod. *Mais on constate un « déficit » par rapport à la première moitié du siècle, durant laquelle les secousses étaient plus fréquentes. »*

H. M.

Ce nouvel épisode tellurique, d'une magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter, avait pour épicentre un point situé à environ quatre kilomètres au nord d'Annecy (Haute-Savoie), selon les informations recueillies par les 44 stations du réseau Sismalp. Une réplique de magnitude 3,5 a été enregistrée à 7 h 46. L'origine du phénomène (hypocentre) a été localisée à un peu plus de trois kilomètres de profondeur, donc relativement près de la surface, ce qui explique la forte intensité (7) des secousses ressenties alentour.

■ **RADIO : Jérôme Bellay, directeur de LCI et fondateur de** France-Info, a été nommé directeur général de l'antenne d'Europe 1. Il sera chargé de mettre en place une nouvelle grille centrée sur les débats et l'information et qui aura pour objectif de redresser une audience qui se dégrade. Europe 1 a perdu un nouveau point d'audience entre avril et juin, selon Mediamétrie, chutant de 9,5 % sur les trois premiers mois à 8,5 % sur le deuxième trimestre.

Nouvelle baisse à Paris

POUR la troisième séance consécutive, les valeurs françaises cédaient du terrain, lundi 15 juillet, à *la Bourse de Paris*. En progression de 0,15 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait rapidement la totalité de ses gains pour afficher, vers 11 h 30, un repli de 0,34 %. Trois quarts d'heure plus tard, l'indice CAC 40 perdait 0,36 % à 2 043,24 points. Le montant total des transactions avoisinait 920 millions de francs.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé sur une légère hausse. L'indice Nikkei avait gagné 96,97 points, soit 0,45 %, à 21 753,42 points. La tendance a été affectée par les baisses de Wall Street et une information du week-end selon laquelle la Banque du Japon relèverait son taux d'escompte d'ici à la fin du mois.

Le contrat notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, perdait à la mi-journée 6 centièmes à 121,88.

Le dollar gagnait du terrain, s'échangeant à 1,5240 deutschemark, 110,70 yens et 5,1577 francs. Face au deutschemark, la devise française s'effritait, la monnaie allemande cotant 3,3844 francs pour 1 deutschemark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	15/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Poliet	114271	63422625
Total	145921	53787198,40
Carrefour	17728	47988255
Peugeot	62549	38487917
Eaux (Gle des)	70216	37036988
LVMH Moet Vuitton	31147	36506833
Elf Aquitaine	99227	35823221,40
Alcatel Alsthom	83526	35103920,80
Societe Gale A	46930	27212863
L'Oreal	16944	26509792

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/07	% 11/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5200	+0,05	326	350
Ecu	6,4095	−0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1410	−0,45	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,4300	+0,05	15,8800	16,9800
Pays-Bas (100 fl)	301,5300	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3590	−0,09	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,8800	+0,05	83	93
Irlande (1 iep)	8,2005	−0,38	7,8800	8,6300
Gde-Bretagne (1 L)	7,9855	−0,09	7,6200	8,4700
Grèce (100 drach.)	2,1530	−0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,7000	−0,76	73	83
Suisse (100 F)	410,1300	+0,20	396	420
Norvège (100 k)	79,1800	−0,05	75	84
Autriche (100 sch)	48,1050	+0,06	46,6000	49,7000
Espagne (100 pes.)	4,0245	+0,02	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7485	−0,68	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,6673	−0,26	4,4500	4,8000

PARITÉS DU DOLLAR 15/07

FRANCFORT : USD/DM	1,5215
TOKYO : USD/Yens	110,6200

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,62	6,56
Allemagne	3,25	6,53
Grande-Bretagne	5,69	8,19
Italie	9,25	9,65
Japon	0,47	[illegible]
Etats-Unis	5,13	6,92

MATIF

Échéances 12/07	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	95204	121,80
Déc. 96	1686	120,46
Mars 97	87	120,22
Juin 97	—	[illegible]

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 15 juillet, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21656,50	−1,08	+9,48
Honk Kong index	10802,70	−1,09	+8,04

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/07	Var. en % 11/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2050,55	−1,11	+9,54
Londres FT 100	3716,50	−0,87	+0,73
Zurich	1811,66	+0,69	+18,42
Milan MIB 30	1107	−0,18	+18,90
Francfort Dax 30	2545,70	−1,16	+12,94
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1426,38	+0,25	−2,14
Madrid Ibex 35	366,16	−0,56	+14,39
Amsterdam CBS	376	−0,69	+16,95

Tirage du *Monde* daté dimanche 14-lundi 15 juillet 1996 : 527 638 exemplaires